



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.


À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



RARIES



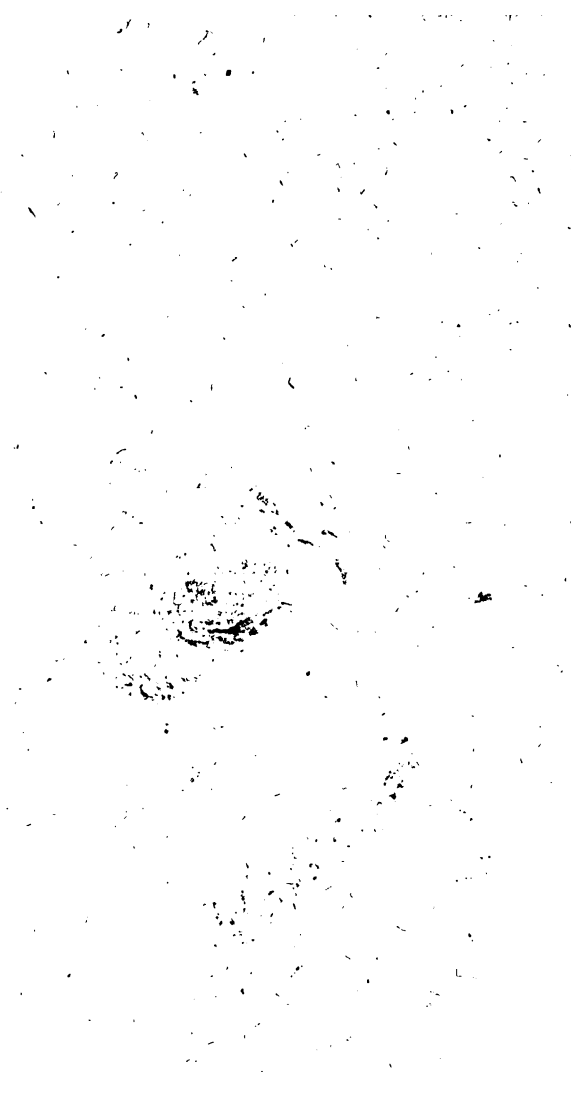
621 2



MORY OF
LESTER FORD
NTED TO
PUBLIC LIBRARY
LAW AND DAUGHTER
L SKEEL, JR.
ORTH FORD SKEEL







v. 29

*CBG

Rousse



SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME VINGT-NEUVIÈME.



SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU :

Citoyen de Geneve.

TOME QUATRIEME.



A GENEVE.

M. D C C. LXXXII.

M. L.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

72174B

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

B 1940 L

SECONDE
LETTRE
RELATIVE
A M. J. J. ROUSSEAU,
ADRESSÉE
A MYLORD COMTE DE WEMYSS,
Baron d'Elcho, Pair d'Ecosse, &c.

*Abime tout plutôt : c'est l'esprit-de l'Eglise.
Lutrin, Chant I. vers. 186.*

Supplément. Tome IV. A



AU LECTEUR ETRANGER.

*C'est pour vous , Lecteur , que
je prends la plume , non pour mes
Compatriotes qui tous connoissent
M. le Pasteur de Motiers. Si son
Ecrit n'eût point passé les limites
de ce pays , je proteste , en homme
d'honneur , que je ne me serois pas
donné la peine d'y répondre.*



LETTRE

A MYLORD

COMTE DE WEMYSS.

VOUS le voulez, Mylord, & l'honneur l'exige; il faut obéir. Il faut malgré moi reprendre la plume & vous achever la relation commencée dans ma lettre du 14 avril. Entraîné par mon attachement pour notre commune Patrie d'adoption, & ne craignant point d'être l'organe de la vérité, j'avois consenti sans peine à la publicité de cette lettre. Persuadé que la constitution de cet Etat si heureuse pour ses habitans, ne sauroit souffrir la moindre altération sans porter coup au bonheur des particuliers, & regardant l'arrêt du Conseil du 2 avril comme un titre important à cette constitution & à tous les sujets de cet Etat, j'ai cru bien mériter de la Patrie, en le rendant public par la voie de l'impression.

A ce motif si fort sur mon cœur, s'en

joignoit un autre qui ne l'étoit gueres moins ; l'honneur de défendre un ami , un homme de bien (*a*) , presque devenu la victime de la trame la plus odieuse. Ajoutez, Mylord, que pour remplir ce double but , j'avois obtenu tous les encouragemens imaginables, le suffrage de personnes en place , & sur-tout la communication des pieces dont j'avois besoin ; en particulier , celle des relations que M. Martinet Conseiller d'Etat, & Châtelain du Val-de-Travers avoit adressées au Gouvernement, & d'après lesquelles sont intervenus les arrêts du 1 & 2 avril.

Je puis dire en quelque façon n'avoir

(*a*) Je ne puis me refuser la satisfaction de vous transcrire ici , partie d'une lettre de M. F. B. Cet artiste citoyen de cet Etat, & distingué par ses talens, ses connoissances & son mérite personnel, s'exprime ainsi :

“ Je vais souvent, *me dit-il*, visiter l'ancienne
 „ demeure de M. Rousseau, appelé l'Hermitage ;
 „ c'est à deux pas d'une petite maison de campagne à moi. La mémoire de notre estimable
 „ philosophe y est dans la plus grande vénération. Je suis toujours dans l'enchantement
 „ lorsque je puis en parler avec les habitans de
 „ ce Canton qui le regardoient comme leur
 „ père, & l'arbitre de leurs différends. C'étoit
 „ Rousseau qui aidoit à les soulager, & qui
 „ rétablissoit la paix dans les familles. C'est
 „ pourtant là l'homme que l'on a persécuté.

eu que la peine de vous transcrire ces pieces , & ceci répond à la question que vous m'avez faite , comment j'étois parvenu à être si bien informé de tout ce qui s'étoit passé dans les assemblées du consistoire admonitif de Mortiers & Boveresse. Voilà , Mylord , les motifs qui m'avoient mis la plume à la main. Je croyois ma tâche remplie , & envisageant la tracasserie suscitée à M. Rousseau comme une méchante affaire qu'il convenoit de laisser s'assoupir , soit esprit de charité , soit paresse , j'avois résolu de garder le silence sur ses suites depuis le mois d'avril.

Forcé maintenant de reprendre la plume , je suivrai dans cette seconde lettre la même méthode que j'ai suivie dans la première , celle d'appuyer ma narration par des documens publics , des pieces authentiques , de n'ayancer que des faits avérés , & quant à ceux qui ne porteront que sur des bruits publics , j'aurai soin comme dans ma précédente lettre , de ne les citer qu'avec ce correctif : *on dit , on assure*. Cette observation est de poids , & vous aurez , Mylord , la bonté d'y faire attention.

Je vous invite aussi à recourir aux

pièces justificatives que vous trouverez cottées & rassemblées. Leur importance ne m'ayant permis de les supprimer, ni de les donner seulement par extrait, cette raison doit vous rendre indulgent sur leur nombre & sur leur étendue.

Pour suivre la liaison des faits, il faut, Mylord, vous rappeler ceux qui donnerent lieu aux deux Arrêts du Conseil d'Etat du 1 & 2 avril, & recourir à ces deux morceaux (b). Vous y trouverez clairement énoncé le but de notre Gouvernement, dans le premier, celui de mettre M. Rousseau à l'abri de toutes nouvelles entreprises du consistoire de Motiers, & dans le second, de réprimer les singulieres prétentions du Pasteur de ce lieu. Ceux qui aiment la paix & qui respectent l'autorité souveraine croyoient avec moi voir renaître la tranquillité, puisqu'il ne paroïssoit rester à M. de M*** que le parti de l'obéissance & du silence. Mais en jugeant M. le Pasteur de Motiers comme un homme ordinaire, on le jugeoit mal. Il fut faire valoir son ministère, il mit à profit les tems

(b) Voyez la premiere lettre, p. 271 & 272.

consacrés à la dévotion & à l'instruction de sa paroisse ; au grand scandale des ames véritablement pieuses il fit de la chaire de vérité entendre le langage de ses passions , & tonnait contre les sept péchés mortels , il eut soin d'en faire une application d'autant plus odieuse que si l'on pouvoit se méprendre à la chose , on ne pouvoit se méprendre à l'intention. Aussi parvint-il à exciter parmi ses paroissiens une fermentation dont M. Rousseau ressentit plus d'une fois les effets , ainsi que les quatre anciens qui avoient osé recourir au Conseil d'Etat pour obtenir de leur Pasteur qu'il *se contint dans ses vraies fonctions* (c).

Les choses furent poussées si loin

(c) M. le Professeur & Pasteur à Motiers , dans sa réfutation d'un libelle (*) , nous apprend qu'à cette occasion il prit le parti de présenter une requête au Conseil d'Etat , &c. &c. Mais M. le Professeur qui se pique d'être si vrai , si exact , si modéré , auroit bien dû nous donner aussi une copie de sa requête , piece qu'on trouva si indécente , si scandaleuse que par charité pour lui , M. de Rosières , alors le Président du Conseil d'Etat , ne voulut pas la présenter , & la remit aux parens de M. le Professeur qui la supprimèrent , ce qui engagea celui-ci à en faire une autre qu'il nous a produite.

(*) Pages 357 & 358 du Tome III.

que le Gouvernement jugea nécessaire de pourvoir à ce désordre en employant des moyens efficaces pour contenir enfin M. le Pasteur de Motiers. Mais des parens respectables étant intervenus en sa faveur, & s'étant chargés de l'admonester, le Conseil d'Etat voulut bien acquiescer aux desirs d'une famille qui dans tous les tems s'est distinguée au service du Souverain & de la Patrie, & dont tous les membres se sont toujours montrés bons sujets, bons magistrats, & bons citoyens. M. de M*** fut donc admonesté, & promit, ainsi que Messieurs les parens en firent rapport au Conseil, *qu'il se contiendrait dans la suite, & que ni en public ni en particulier il ne diroit plus rien qui pût animer le peuple.*

Cette promesse ne portant que sur l'avenir, & ne remédiant point au désordre actuel, le Gouvernement ordonna à M. le Châtelain du Val-de-Travers de faire connoître au public de la façon la plus solennelle, les ordres qui lui étoient donnés de rechercher & punir tous ceux de quel état & condition qu'ils pussent être, qui de fait ou de paroles attaqueroient M.

Rousseau, auquel le Roi avoit accordé sa protection immédiate.

M. le Châtelain appelé par sa place à siéger aux Etats alors assemblés, jugea le mal assez pressant pour remettre ces mêmes ordres à M. Guyenet son Lieutenant, qui se trouvoit aussi en ville pour affaires. Obligé de tout quitter, M. Guyenet se rendit à Motiers, & l'assemblée de la justice ayant été convoquée en la personne de tous les justiciers; il leur adressa ce discours.

“ Messieurs, les divers moyens in-
 „ décens qui sont mis en usage pour
 „ exciter les esprits contre M. Rouf-
 „ seau & lui attirer des désagrémens
 „ dans son séjour au Val-de-Travers,
 „ ont surpris & irrité le Gouvernement.
 „ En conséquence j’ai reçu l’ordre ex-
 „ près de me transporter incessamment
 „ ici pour manifester en l’absence de
 „ M. le Châtelain les intentions de la
 „ Seigneurie. Le public apprendra par
 „ là qu’un citoyen tel que M. Rousseau
 „ qui jouit avec éclat de la protection
 „ royale de sa Majesté, de la bien-
 „ veillance intime de Mylord notre
 „ Gouverneur, & qui est protégé par-
 „ ticulièrement par le Gouvernement,

„ mérite de justes égards de la part
 „ de tous les habitans de ce pays,
 „ quels qu'ils soient. Cependant le
 „ Conseil d'Etat est informé que de
 „ certaines personnes tiennent contre
 „ M. Rousseau des discours insultans
 „ & séditieux, qui outragent à la fois
 „ & le Souverain qui protège, & le
 „ citoyen qui est protégé. C'est pour
 „ remédier efficacement à un pareil
 „ désordre que la Seigneurie juge à
 „ propos de donner les ordres qui vont
 „ être lus, qui attireront un châtement
 „ grave à quiconque osera y contre-
 „ venir.

„ Je viens d'apprendre que M. Rouf-
 „ seau n'est pas le seul ici qu'on atta-
 „ que, & que Messieurs les anciens Fa-
 „ vre, Bezencenet, Barrelet, & Jean-
 „ renaud l'ainé sont exposés à de fré-
 „ quens mauvais propos, à des me-
 „ naces même. On ne doit cependant
 „ pas ignorer que leur sage conduite
 „ leur a mérité l'approbation distin-
 „ guée du Gouvernement, & les éloges
 „ de tous les honnêtes gens (d). On

(d) Voyez ce que dit à ce sujet M. le Pro-
 fesseur dans sa réfutation, pag. 353 à 354, où
 par représailles il accorde aussi son approbation.

„ ne fait pas attention sans doute ,
 „ qu'en blâmant ce qu'ils on fait , on
 „ outrage le Gouvernement dont ils
 „ sont approuvés (e). Cela m'engage
 „ à rendre publique la commission par-
 „ ticuliere qui m'a été donnée de leur
 „ témoigner de nouveau la fatisfaction
 „ du Conseil d'Etat , & à déclarer que
 „ si au mépris de ce que je viens de
 „ dire , on continue à s'oublier à leur
 „ égard , il fera pris des mesures qui
 „ les mettront à couvert de toute in-
 „ sulte „

Ensuite après avoir fait lire les or-
 dres du Gouvernement , M. Guyenet
 ajouta :

„ Vous voyez , Messieurs , à quel
 „ point la Seigneurie prend intérêt à
 „ cette affaire , & je dois ajouter que
 „ Sa Majesté par un rescript arrivé der-
 „ nièrement , ordonne au Conseil d'E-
 „ tat de pourvoir au repos & à la su-
 „ reté de M. Rousseau. Je m'assure
 „ que dans cette Jurisdiction on est trop

aux deux anciens Jean Henri Clerc , & Daniel
 François Jeanrenaud , qui à ce prix se passeront
 sans doute de celle du Gouvernement & de l'es-
 time des honnêtes gens.

(e) Voyez l'Arrêt du 2 Avril.

„ zélé sujet de notre Auguste Souve-
 „ rain pour rien entreprendre qui puisse
 „ lui déplaire , & que chacun se con-
 „ formera avec empressement aux or-
 „ dres du Gouvernement, vous en-
 „ joignant , Messieurs de cette justice ,
 „ d'y veiller soigneusement „.

Deux heures après les mêmes ordres furent lus dans l'assemblée de la communauté de Motiers , & expédiés aux autres communautés du Val-de-Travers.

Vous avez vu ci-dessus , Mylord , que le Roi avoit accordé sa protection à M. Rousseau. Il étoit en effet arrivé un rescript de la Cour , par lequel approuvant l'attention du Conseil d'Etat à prévenir tout désordre , & toute dissension dans ce pays , au sujet de la réimpression des *Lettres écrites de la Montagne* , le Roi défend de sévir contre cet ouvrage , & sur-tout d'en inquiéter l'Auteur à ce sujet.

Ce rescript motivé sur les raisons les plus sages fut intimé à la Classe , & en conséquence plusieurs Pasteurs à leur assemblée générale du mois de mai opinèrent à laisser tomber l'affaire de M. Rousseau. Celui de Motiers , à ce qu'on assure , conclut bien différem-

A M Y L O R D , &c. 17

ment, sans doute pour faire preuve de sa modération & de sa soumission, ou peut être aussi dans l'espoir de recueillir le fruit de ses sermons édifiants. Mais sans adopter ses conclusions la Classe remet l'affaire à sa prudence, sous la réserve expresse qu'elle ne seroit compromise en rien.

Nous verrons dans un moment, comment il engrena de nouveau l'affaire dans l'assemblée du consistoire de Montiers du 19 mai. Il faut auparavant vous rendre compte d'un Arrêt du Conseil d'Etat du 15, qui prononçant sur le droit prétendu par le diacre du Val-de-Travers, d'assister en consistoire admonitif, & d'y avoir voix délibérative, ordonne à l'Officier du lieu de s'opposer à cet abus (f).

Cet Arrêt fut d'ordre de M. le Châ-

(f) M. le Professeur prétend (*) qu'il y a eu de l'humeur contre la personne du Diacre. Il faut donc lui prouver que le Conseil d'Etat a raison d'avoir de l'humeur, ou plutôt que ce qu'il ose qualifier d'humeur est fondé sur de très-bonnes raisons. On les trouvera déduites dans un arrêt du Conseil produit parmi les pièces justificatives, N^o. IV. On verra que parmi les abus réprimés par cet arrêt, il est entr'autres défendu au Diacre du Val-de-Travers d'assister au consistoire seigneurial.

(*) Réfutation, pag. 352.

telain communiqué le 18 à M. le Pasteur & à M. le Diacre , par M. le Greffier du Val-de-Travers , afin , comme il leur dit , qu'ils en fussent rendus sachans , & qu'ils n'en prétendissent cause d'ignorance.

Le lendemain 19 le consistoire de Motiers s'étant assemblé , M. le Pasteur du lieu rendit compte de l'Arrêt du 18 , ajoutant que M. le Diacre quoiqu'également informé par M. le Châtelain , avoit été dans la résolution d'assister à cette assemblée , en attendant que la vénérable Classe eût fait ses remontrances (g) , mais qu'il avoit pourtant déféré aux représentations que lui son Pasteur lui avoit faites. Justement blessé d'un pareil discours , M. le Châtelain repartit , que le diacre avoit très-prudemment fait d'obéir aux ordres du

(g) Cette raison n'est vraiment pas mal trouvée , & offre toutes sortes de facilités pour se dispenser de l'obéissance due aux ordres du Gouvernement. C'est apparemment sur le même principe que M. le Professeur informé le 5 avril dernier , par M. le Châtelain du Val-de-Travers des ordres qu'il avoit reçus du Conseil d'Etat relatifs à M. Rousseau , & au consistoire admonitif de Motiers , avoit répondu , que sa réponse seroit brève , qu'il étoit membre d'un corps , qu'il étoit obligé de lui obéir de même qu'à sa conscience , il seroit toujours ce qui seroit conforme à son devoir.

Gouvernement, que s'il eut osé se présenter en consistoire, il lui auroit adressé d'abord des conseils, ensuite des exhortations, enfin des ordres de sortir; & trouvé le secret de se faire obéir.

Après cette espèce de préambule, M. de M*** suivant l'usage, demanda s'il n'y avoit aucun scandale dans l'Eglise. A cette demande, l'ancien Clerc (*h*) se leva comme un ressort, & au mépris des Arrêts du Conseil d'Etat, & malgré les rescrits du Roi, il remit sur le tapis l'affaire de M. Rousseau, le dénonçant au consistoire avec tant de zèle qu'il ne fut plus question que d'aller aux voix. Vous jugez bien, Mylord, que parmi six anciens d'Eglise, c'étoit déjà trop qu'un seul eût eu l'audace de contrevenir si formellement aux ordres positifs du Roi & du Gouvernement. Aussi tous les autres rejet-

Sans faire beaucoup de commentaires sur cette réponse, il est évident que M. le Professeur ou s'est moqué de nous quand il nous cite (*) le passage de saint Paul, *Que toute personne doit être soumise aux Puissances supérieures*, ou bien qu'il ne connoit point de puissance supérieure à celle du corps dont il est membra. Laissons le opter entre ces deux partis.

(*) Page 359 de la réfutation.

(*h*) Voyez ci-après la note n.

terent avec indignation la proposition de sévir contre M. Rousseau.

C'est apparemment à ce mauvais succès que faisoit allusion M. de M***. lorsqu'à la générale du mois de juin, rendant compte à la Classe de ce qui s'étoit passé à Motiers, il se lamentoit de trouver toujours en son chemin ce vigilant Châtelain, qui rompant toutes ses mesures, étoit pour lui une écharde pire que celle dont se plaignoit Saint Paul. A quoi il ajouta qu'il ne falloit plus se flatter de rien obtenir à Motiers contre M. Rousseau, mais que puisque celui-ci avoit dessein de changer d'habitation, & que l'Arrêt du premier avril ne lioit les mains à son égard qu'au seul consistoire de Motiers, on pouvoit prendre à l'avance des mesures pour procéder contre lui, aussi-tôt qu'il seroit dans une autre Paroisse. Cet avis que dictoit sans doute l'esprit de *modération* & de *tolérance* qui caractérise toute la conduite de ce Pasteur, ne fut cependant pas goûté. Malheureusement pour l'orateur, il existoit un nouveau rescript très-énergique par lequel le Roi témoignoit son mécontentement de la conduite inconsidérée de ces esprits remuans qui, échauffés

du zele amer d'une piété intolérante, & non contents des mesures prises pour empêcher la publication des ouvrages qui les scandalisoient, vouloient encore sévir contre leur Auteur, & le menaçoient même des peines ecclésiastiques, Sa Majesté déclarant que sa volonté sérieuse étoit que le Conseil assurât d'une maniere complete & bien décidée, les effets de sa protection Royale accordée à M. Rousseau.

Par égard pour la Classe, le Gouvernement vu la teneur de ce rescript ne le lui avoit pas intimé, mais on en donna connoissance à un des membres de cette compagnie avec une copie qu'il en demanda, sous la condition de ne communiquer cette piece que dans le seul cas où l'affaire de M. Rousseau seroit encore traitée. Or on sait que le rescript fut lu en Classe, que M. de M***. demanda à en tirer copie, ce qui lui fut refusé, & que la compagnie décida qu'il ne seroit plus question de cette affaire de M. Rousseau.

Le narré que je viens de vous faire, Mylord, je le tiens d'un galant homme qui ne craindra point d'être nommé quand il le faudra, lequel m'étant venu voir dans les premiers jours de

juin , & ayant trouvé chez moi quelques amis , nous raconta ce que vous venez de lire , & ce qui m'a depuis lors été confirmé.

Je pourrois terminer ma lettre ici , mais dans ma précédente (*i*) vous ayant rendu compte d'un écrit anonyme adressé à la compagnie des Pasteurs au sujet de M. Roulleau , je dois aussi vous dire que j'ai vu depuis peu , plusieurs lettres (*k*) , & sur-tout une déclaration de M. E. B. si violemment attaqué dans cet écrit , pieces par lesquelles il est évident que loin d'avoir contribué , comme on l'accuse , aux démarches de notre Clergé dans l'affaire de M. Rousseau , il les a trouvées pleines de contradictions ; M. B. défavouant au surplus avec force & d'un ton qui paroît celui de la vérité , toutes les imputations de l'écrit anonyme dont l'Auteur doit bien rougir , si un désaveu si positif ne l'engage pas à se nommer.

Je vous ai parlé encore de l'abandon où depuis plus de dix ans étoit restée la chapelle de Boveresse ; il est

(*i*) Pag. 245 & les suivantes.

(*k*) Lettres écrites dans le courant de Février, Mars & Avril derniers.

donc naturel de vous apprendre ce qui s'est depuis lors passé au fujet de cette chapelle (1).

La communauté de Boveresse sans se rebuter de l'inutilité des démarches qu'elle avoit faites auprès de la compagnie des Pasteurs, ou de l'inexécution des Arrêts qu'elle avoit obtenus en Conseil d'Etat, avoit souvent répété ces mêmes démarches, & entr'autres présenté le 28 juin 1762, une requête très-expressive, sur laquelle elle avoit obtenu un Arrêt favorable. Elle en avoit encore obtenu un autre à la date du 13 juin 1765, mais toujours infructueusement pour le service de sa cha-

(1) M. le Professeur de Motiers ayant prétendu me redresser dans une note, pag. 352 de sa réfutation, me force, pour ma justification, à reprendre cette matière & à produire ici des pièces qui décideront le différend entre lui & moi. Je ne ferai pourtant pas usage de toutes celles que j'ai en main, malgré l'acharnement dont il me taxe dans la même note. Une requête de la communauté de Boveresse du 28 Juin 1762, & une autre du 28 Juin dernier avec les arrêts du Conseil d'Etat me suffiront ici. On les trouvera donc parmi les pièces justificatives. Quant à la fin de cette note, j'avoue que j'en suis stupéfait; & pour toute réponse, je veux bien me borner à renvoyer l'Auteur à un arrêt du Conseil du 23 Février 1750, signé de *Natalis*, pièce intéressante à l'honneur & à la tranquillité de M. le Receveur *Guyvet*.

pelle. Enfin le 18 juin dernier elle ré-
 tera sa plainte dans une requête au
 Conseil d'Etat, par laquelle elle sup-
 plie le Gouvernement de la maintenir
 dans ses droits, & d'ordonner la restitu-
 tion de quelques-uns des titres qu'elle
 avoit produits en Chancellerie, d'où
 ils avoient été retirés par Messieurs les
 Pasteurs avec les leurs propres. Sur ces
 deux chefs le Conseil d'Etat par un Ar-
 rêt du même jour, prononça qu'à l'a-
 venir le diacre du Val-de-Travers eût
 à faire de quinzaine en quinzaine les
 catéchismes dûs à la chapelle de Bove-
 resse (*m*), & que les papiers de cette
 communauté lui fussent rendus. Après
 une pareille décision, on devoit es-
 pérer que c'est aujourd'hui une affaire
 finie (*n*). Mais comme par la teneur
 même de cet Arrêt, on voit qu'il n'est
 pas le premier qui ait été rendu sur

(*m*) Savez-vous la réponse du Diacre, lors-
 que cet arrêt en original lui fut signifié par la
 communauté de Boveresse? Elle vaut la peine
 d'être transcrite. *Je respecte infiniment les ordres
 du Conseil d'Etat, mais je dois obéir à la Classe.*
 Je me tais. Ce n'est pas à un particulier à re-
 lever une pareille réponse.

(*n*) A en croire pourtant M. le Professeur
 dans sa note, pag. 353, c'étoit déjà une affaire
 terminée & bouclée. Il fait même entendre que
 la prétention de ceux de Boveresse n'étoit pas

cette finguliere contestation , on peut sans témérité prévoir qu'il ne sera pas le dernier, à moins que la communauté de Boveresse en perdant tout-à-fait courage dans la poursuite de ses droits, ne perde aussi tout goût pour les catéchismes.

A bon compte, cet Arrêt qui donnoit gain de cause à cette Communauté, devint un des griefs, sur lesquels dans les premiers jours du mois de juillet, la Classe jugea à propos d'adresser au Conseil d'Etat des remontrances qui rouloient sur les trois chefs suivans.

1. Sur l'exclusion du consistoire seigneurial prononcée contre le diacre du Val-de-Travers, il y a bien des années, savoir par l'Arrêt du 18 Nov. 1758.

2. Sur l'exclusion du consistoire ad-

fondée, puisque la chose, dit-il, avoit été décidée par le Conseil d'Etat, il n'y avoit pas longtemps, à la satisfaction de la vénérable Classe. Lorsque M. le Professeur écrivoit cela le 29 Juin 1765, ignoroit-il l'arrêt du Conseil du 18 du même mois, ou bien avoit-il si-tôt oublié la simplicité, la candeur qu'il avoit promises dans son début page 283, ou bien enfin, la véracité, la simplicité, la candeur s'accoutument-elles de pareils traits & si souvent répétés dans sa réputation?

monitif de Motiers & Boverelle prononcée contre le même par l'Arrêt du 15 mai passé.

Et 3. Sur le contenu de l'Arrêt du 18 juin précédent.

Sans m'arrêter sur ces remontrances, il me suffira de vous dire qu'elles furent mal reçues, & unanimement rejetées.

Mais il est nécessaire de vous apprendre que dans la générale, où ces remontrances avoient été arrêtées par la compagnie des Pasteurs, un des membres de cette assemblée y avoit fait lecture d'une réponse à ma précédente lettre, tournée en façon de réfutation.

La vénérable Classe ne voulut avouer ni l'ouvrage ni l'auteur, le laissant d'ailleurs le maître comme simple particulier, de plaider sa propre cause. Il ne fut point découragé, & sollicita auprès de notre Magistrat la permission de le faire imprimer ici. Elle ne lui fut point accordée. Après ces deux rebuts, on crut que cet Auteur ne s'exposeroit pas à un troisieme, & qu'il se rendroit aux bons avis de quelques-uns de ses parens, ou collègues qui n'approuvoient du tout point cette production.

On m'apprit pourtant dans le courant du mois de juillet que cet ouvrage deux fois rejeté, s'imprimoit dans une ville voisine aux frais des Editeurs du Journal Helvetique. Je compris dès-lors ce qu'il en falloit penser. Ensuite dans la gazette de Berne du 31 juillet parut cet avis.

“ Il vient de paroître une réfutation *très-solide & des plus curieuses*, de la lettre de M^{***}. relative à M. Rousseau, datée de Goa (o) & conçue dans des termes *d'indisconvenance* tout-à-fait déplacés à l'égard de la vénérable Classe de Neuchâtel, ainsi que par rapport à M. de Montmollin Pasteur à Montiers. Dans cette réfutation dont on est *redevable* à la plume de ce Pasteur, se manifeste par des faits détaillés tout ce que la lettre contient de peu véridique. Tant la réfutation que la lettre qui en est l'objet, se trouveront sur la fin de cette semai-

(o) Non, elle est datée de Neuchâtel, & imprimée sous le titre de Goa; au lieu que suivant M. le Professeur qui sans doute a ses raisons pour cela, cette lettre se trouve datée de Goa, & imprimée à Neuchâtel.

„ ne chez les principaux Libraires des
„ villes de la Suisse.

Cette modeste & sage annonce ,
acheva de décider mon jugement , &
je compris que la grande ressource de
l'auteur étoit de prévenir le public en
faveur de son ouvrage. Il a paru enfin ,
cet ouvrage *très-solide* ; & j'ai vu que
j'en avois bien jugé.

Ayez la bonté , Mylord , de voir par
vous-même cette réfutation trop lon-
gue pour vous la transcrire ici , &
trop *curieuse* pour en rien retrancher.
Vous trouverez ci-après (p) quelques-
unes des remarques qui m'ont été four-
nies , & par lesquelles vous pourrez
juger du caractère de l'ouvrage , & de
ce que l'on pense ici sur celui de l'au-
teur.

Pour moi j'avois d'abord peine à
me persuader que cet auteur fût en ef-
fet M. le Professeur de Motiers , mais
on me fit observer :

1. Que malgré *sa modération* , &
la modestie de son caractère , & tout
en se prodiguant les louanges les plus

(p) Par ménagement pour l'Auteur , je n'en
produirai pas d'autres quant à présent.

douces

douces, cet auteur m'accable d'injures, me taxe d'ignorance, d'infidélité, de mauvaife foi, de calomnies, &c. &c. (q).

2. Qu'il a grand foin d'omettre dans fes récits des circonftances effentielles (r).

3. Qu'il nie les faits les mieux constatés, & veut modestement que l'on en croye fon feul témoignage dans fa propre caufe, quoique ce témoignage foit en oppofition avec une requête fignée par quatre anciens de fon Eglise (s), avec les relations que Monsieur Martinet premier officier du lieu.

(q) Par exemple. . . Mais plutôt voyez la réfutation d'un bout à l'autre.

(r) Par exemple dans la relation qu'il nous donne pag. 327 à 328, l'Auteur a oublié une circonftance de poids, c'est que cette afsemblée fit grave par fon objet, l'endoctrinement des anciens, fe tenoit autour d'une table & d'un buffet abondamment garnis, & cette circonftance jette un grand jour fur la nature du compliment fait par les anciens, qu'ils fe félicitoient d'avoir un Pafteur qui en ufât fi bien avec eux.

(s) Voyez entr'autres les pages 350 & 351 de la réfutation, & remarquez qu'en accufant les anciens d'infidélités dans l'exposition des faits, l'auteur ne spécifie aucune de ces infidélités. Pour moi je n'en fuis pas furpris, ici comme en plusieurs autres endroits j'admire fa prudence, ou plutôt fon adrefle.

avoit d'office adreſſées au Gouverne-
ment (t). Et enfin avec les Arrêts
de ce même Gouvernement (u).

(t) En voici la preuve. Lisez les pages 355 à 356 dans lesquelles l'Auteur assure que je suis un ignorant, & que je déguise les faits. Je lui répète donc que ma relation de tout ce qui s'est passé en Consistoire à Motiers jusques à ses *mouvements, gestes & propos*, est tirée exactement des relations données au Gouvernement par M. le Châtelain du Val-de-Travers; que c'est d'après ces mêmes relations que j'ai dit tout ce que M. le Professeur nie avec une hardiesse qui étonne ceux même qui le connoissent le mieux. Que l'on juge de la valeur de ses négations par ce seul trait. Il nie (*) la réponse des anciens aux reproches qu'il leur adressoit à l'issue de l'assemblée du Consistoire du 29 Mars, & cette même réponse se trouve dans la relation faite le lendemain par M. le Châtelain. Je dis plus, j'affirme à M. le Professeur que cette réponse lui fut faite par M. l'ancien Bezencenet, & entendue par les assistans,

La même relation porte encore expressément que M. le Professeur demandoit que dans la délibération l'on se conformât à la direction de la Classe qu'il avoit exhibée. C'est lui faire tort sans doute, car il affirme le contraire dans sa note, pag. 352.

(u) Qui ne veroit, par exemple, de voir l'Auteur (†) à la torture pour distinguer entre *voix prépondérante & double voix*, & vouloir donner le change au public en assurant que c'est moi qui prétends malicieusement que *voix prépondérante signifie double voix*? Eh! faut-il donc toujours citer mon garant, cet arrêt accablant du 2 Avril.

(*) Page 329 de la réfutation.

(†) Pag. 337 à 358.

4. Qu'il affecte de jeter des doutes

Ce même arrêt répond amplement à la note pag. 338. *Je ne connois ni la logique, ni nos constitutions, je ne fais faire que des libelles.* Cela est bientôt prononcé, & digne sur-tout de la modération de M. le Professeur & de la modestie de son caractère. Mais à cela voici ma réponse. Je n'ai parlé que d'après les relations envoyées au Gouvernement par l'officier du Prince. Il est heureux pour moi d'avoir un pareil guide, & j'abandonne sans regret à M. le Professeur, le plus vieux de ses Anciens, qui paroît lui servir de garant & de témoin dans les occasions délicates, comme il nous le fait entendre lui-même (†). C'est encore sur le témoignage d'un pareil garant que M. le Professeur ne rougit point de donner un démenti à l'arrêt du 2 Avril qui dit expressément, *qu'il n'a jamais été d'usage que le Pasteur président au Consistoire admonitif ait plus d'une simple voix, &c.* Et M. le Professeur (††) dit en autant de mots, *que ce sont les usages des Consistoires de ce pays.* Après cela je dois me trouver très-honoré d'être traité comme le Conseil d'Etat. Mais quand l'Auteur ajoute immédiatement après, *Et nous sommes dans un pays d'usages,* est-ce pour mieux nous faire sentir le danger de tolérer le moindre abus, & l'obligation que ce danger impose à tout citoyen d'élever sa voix contre toute prétention nouvelle? En ce cas remercions-le de nous donner ainsi la clef de la conduite irrégulière tenue dans l'affaire de M. Rousseau, le tout sans doute pour établir par l'usage, cette inspection sur la foi que réprovent nos constitutions, mais que M. le Professeur voudroit pourtant s'arroger à lui & à sa Compagnie.

(†) Réfutation, pag. 338 à la note.

(††) *Idem*, pag. 338.

sur les piéces que j'ai produites (v) ; & sur-tout qu'il a grand soin d'attribuer toujours à moi seul des choses que je n'avance pourtant que d'après ces mêmes piéces (x).

(v) Pourquoi cette affectation de dire & de répéter (*), que c'est de ma lettre qu'il extrait la requête des quatre anciens de son Eglise, ainsi que l'arrêt du Conseil du 2 avril ? Voudroit-il aussi jeter des doutes sur l'authenticité, ou la fidélité de ces deux piéces ? Pour moi, je l'avoue, je suis étonné qu'il ne se soit point inscrit en faux contr'elles. C'étoit le seul moyen de donner à sa réfutation un air de vraisemblance, du moins dans l'étranger.

(x) *N'en déplaise*, dit-il, par exemple (**), *n'en déplaise à l'Auteur, le Clergé, selon les Constitutions ecclésiastiques de ce pays, a inspection sur la foi comme sur les mœurs, &c.*

Pourquoi ne pas dire tout uniment, *n'en déplaise au Conseil d'Etat*. C'est lui qui a prononcé sur cette inspection par son arrêt du 2 avril, & *n'en déplaise à M. le Professeur*, une pareille autorité vaut mieux que la sienne, exceptons pourtant, lorsqu'il définit l'inquisition. Pag. 311.

Mais les Constitutions ecclésiastiques ! L'Auteur devoit bien nous indiquer celles qui attribuent au Clergé le droit d'inspection sur la foi des fideles. Nous ne les connoissons point. Il est vrai que nous nous bornons à connoître & respecter celles qui émanent du Gouvernement, lequel seul a le droit de les établir, *augmenter, diminuer* suivant le besoin, ainsi que s'exprime l'arrêt du 25 Juillet 1553. Et ce droit est si réel qu'actuellement il existe une commission

(*) Réfutation, pag. 348.

(**) Réfutation, pag. 310.

5. Que lorsqu'il cite quelques morceaux de l'ouvrage qu'il refute, il a grand soin de supprimer, ou d'ajouter quelques expressions, ou même de me prêter tout-à-fait les siennes, quoique pour mieux en imposer aux lecteurs, les citations soient en lettres Italiques (y).

6. Qu'au moyen de ce petit manège si nécessaire quand on défend une mauvaise cause, il se fait des monstres pour

chargée de travailler à la réforme de ces Constitutions ecclésiastiques. Notez que cette commission n'est composée que de trois Conseillers d'Etat.

(y) Confrontez les citations, pag. 330, 331, 335 & 336, & vous verrez que l'Auteur a fort adroitement supprimé à la pag. 336 cette phrase, *on dit*. Que plus adroitement encore il a ajouté celle-ci, *en Confesseur*, pag. 332 & 333. Et enfin qu'à la citation de la pag. 327, excepté le mot *complété*, il n'y en a pas une qui m'appartienne.

Encore un exemple de la bonne foi. *Qui a dit à l'homme du siècle que si la déclaration de l'Auteur d'Emile en 1762 me parut suffisante pour l'admettre à la communion, je devois, quoique fit M. Rousseau, quoiqu'il écrivit, continuer à l'admettre, &c. (†) ?* Et qui a dit à M. le Professeur que l'homme du siècle eût dit une pareille absurdité ? Qu'il me lise, ou ne me lise pas, cela doit être fort égal, mais ce qui ne l'est pas, c'est qu'il me fasse parler d'après lui.

(†) Réfutation, pag. 355.

les combattre & en triompher : (z) ;
ou ce qui est bien pis , il me donne
une façon de penser qui doit sans doute
lui être plus naturelle qu'à moi (a).

L'on crut voir à ces traits que l'ou-
vrage ne pouvoit être en effet que de
M. le Professeur de Motiers.

Faisons-lui donc , Mylord , comme
auteur d'une production si sublime ,
l'honneur de nous en occuper encore
quelques instans.

(z) Voyez , par exemple , pag. 320 , où
après avoir dit : *Je ne sais où l'Auteur a puisé
ce qu'il ose avancer , que la vénérable Classe ful-
mina contre M. Rousseau , en dépit des constitu-
tions de ce pays , une sentence d'excommunication ;*
avec quelle adresse , quelle rapidité il passe à
un autre sujet , savoir le droit qu'a la Classe
de donner des directions à ses membres , droit
que personne ne lui a jamais contesté , mais
bien celui d'étendre cette direction jusques aux
laïques. C'est dans ces sortes d'occasions que
l'Auteur triomphe.

Quant au fait de l'excommunication , qu'im-
porte où j'ai puisé ce fait ? Est-il vrai , ou non ?
Voilà la question. Mais pour la singularité , je
voudrois que M. le Professeur l'eût nié. Car re-
marquez qu'il paroît seulement le nier. Et en
vérité l'occasion étoit heureuse pour faire valoir
sa négation.

(a) Entr'autres , lorsqu'il prétend (*) si
charitablement que la méprise d'un crieur public
devient un ridicule pour le Magistrat qui l'em-
ploie. C'est comme s'il jettoit celui du mot *in-
disconvenance* employé dans la gazette sur le
compte du Magistrat qui en est le censeur.

(*) Réfutation , pag. 308.

J'observe d'abord que l'auteur me fait un crime de ne m'être pas nommé. Mais n'est-il pas plaisant qu'en reprochant l'anonyme à un homme qui ne dit que des choses avérées ou publiques, il le garde sur l'étrange correspondant qu'il se donne, & qui plein de *lumières* & de *piété*, s'affectionne pourtant si fort à M. de M***. & à sa conduite (b)? Un pareil *homme de lumières* valoit assurément la peine d'être connu. Après tout, mon nom ne faisoit rien à la vérité des faits. En ne me nommant pas, je n'ai dit que des choses notoires au public, ou appuyées de documens incontestables, au lieu que

(b) Jusques-là que ce digne correspondant estime (*) que l'honneur de la religion est intéressé dans la cause de M. le Professeur. La religion n'est-elle donc faite que pour servir de fauve-garde aux écarts des gens d'Eglise? Une preuve, au contraire, qu'elle est très-solide-ment fondée, est de voir que leur conduite ne peut l'ébranler. On peut rappeler ici le conte d'un Auteur célèbre & qui les connoissoit bien. Il dit qu'un Juif très-honnête homme fit un voyage à Rome, & se convertit au seul aspect des débordemens du sacré College, jugeant qu'il falloit bien que le Christianisme fût une religion divine pour se maintenir sur la terre malgré les vices de ceux qui la prêchoient.

(*) Réfutation, pag. 281 & 282.

M. le Professeur en se nommant avance beaucoup de choses qui ne sont connues que de lui tout-au-plus.

Il a pourtant une fois raison. C'est à la page 307, quand il dit que la vénérable Classe fit en 1762 des remontrances au sujet d'Emile.

Il y en eut en effet, mais avec si peu d'appareil, que le public tout occupé de l'admission de l'auteur à la communion, en fut à peine informé. Quoiqu'il en soit, j'étois mal instruit. Cet aveu de mon erreur me coûte si peu que pour l'amour de M. le Professeur, je voudrois en avoir beaucoup de pareils à lui faire. Me voici donc mieux instruit, graces à l'avis qu'il me donne de recourir au régistres du Conseil d'Etat. Il est vrai, que cet avis m'a valu bien des lumieres que je n'avois pas. Je n'en ferai pourtant point usage ici, & je dois me flatter que M. le Professeur, vu la cause qu'il défend, sentira le prix de mon silence.

Pour vous, M. vous êtes vrai, vous aimez aussi la vérité. Je vous la rapporterai dans toute son exactitude. Croyez-moi véritablement pour la vie, &c. C'est toujours au correspondant anonyme que cela s'adresse, à la fin

de la troisieme lettre page 309. Con-
venez que voilà un amateur de la vé-
rité bien servi suivant son goût ! Dai-
gnez revoir là-dessus les précédentes
notes, & lire les remarques ci-après.

Voulez-vous un exemple d'un raison-
nement profond ? C'est le début de la
page 325. *Je quittai Neuschâtel le 14
pour revenir chez moi, où je m'oc-
cupai de mes affaires. Comment donc
le téméraire Auteur du libelle ose-t-il
avancer qu'il y a eu des menées em-
ployées dans l'église de Motiers ?*

Remarquez seulement que lorsque
M. le Professeur est à Motiers, il est
chez lui, & quand il travaille à l'ex-
communication de Rousseau, il s'oc-
cupe de ses affaires.

Qu'il apprenne à être vrai, ajoute-
t-il immédiatement après.

Le précepte est bon, d'où qu'il vien-
ne, même de M. le Professeur de Mo-
tiers.

Voulez-vous à présent un trait de
prudence ? Voyez sa note page 352,
où il nous apprend que c'est par pru-
dence qu'il se tait sur les menées de
Motiers & Boveresse. Pour cette fois
nous l'en croirons sur sa parole.

Toutes ces expressions de bêtises du

libelle, tous ces propos extravagans que l'anonyme met dans ma bouche sont trop méprisables pour que je prenne la peine de les réfuter (c).

Je conviens avec M. le Professeur, que ces propos sont extravagans & méprisables, & c'est précisément pour cela que je les ai cités. C'étoit pourtant par de pareils motifs que la conscience des anciens avoit été ébranlée comme eux-mêmes l'ont avoué. Que M. le Professeur assure aujourd'hui n'avoir jamais ni pensé, ni dit de pareilles absurdités, cela n'est pas étonnant, & dès qu'il les nie, nous devons l'en croire comme sur-tout le reste. Oseroit-il en imposer à son correspondant anonyme, si grand ami de la vérité?

Encore un mot, & j'ai fini. Au ton décisif que prend M. le Professeur dans sa note page 314, ne seriez vous pas tenté de croire que la déclaration de M. Rousseau du 10 mars fut publique aussi-tôt qu'à lui présentée? Mais accordez cette assertion avec l'effet que produisit la lecture de cette même déclaration faite le 30 mars par M. le Cham-

(c) Réfutation, pag. 329.

brier officier aux gardes , en présence de plusieurs membres d'une société très-nombreuse & très-répondue , qui tous témoignèrent par leur empressement à l'entendre , & leur surprise après l'avoir entendue , combien cette déclaration étoit nouvelle pour eux. Je ne vois qu'un moyen de nous accorder M. le Professeur & moi , c'est de supposer que nous ne connoissons pas le même public.

Enfin l'auteur en appelle au témoignage de M. Rousseau sur la vérité des faits qu'il avance (*d*). Il faut donc laisser parler M. Rousseau lui-même ; vous trouverez son *témoignage* dans une lettre qu'il m'a écrite en réponse aux questions que je lui avois faites en lui envoyant l'ouvrage de M. le Professeur. Si ce témoignage contredit celui qui le réclame , un des deux nous en impose ; ce n'est point à moi , Mylord , de vous prescrire auquel vous devez ajouter foi ; mais je dois vous avertir que la conversation de M. le Professeur avec M. le Lieutenant Guyenet , rapportée par ce premier (*e*) , n'est pas ,

(*d*) Réfutation , pag. 313 à la note.

(*e*) Réfutation , pag. 313 à 314.

tant s'en faut dans l'exacte vérité, & si nous en faut croire ce dernier (f).

Pardon, Mylord, de vous avoir si long-tems arrêté sur cette *Réfutation* de mon *libelle*. Je suis fâché pour M. le Professeur que la narration publique de ses faits publics soit un libelle. C'est sa faute, & non pas la mienne. Le titre de calomniateur est dur à digérer pour un anonyme aussi peu anonyme que je l'étois. Sans cette qualification, je gardois le silence, ou tout au plus, pour vous donner une légère idée de la conduite modérée & tolérante de M. le Professeur de Motiers, je me serois borné à vous rappeler celle d'un Quacre de votre pays. Son cheval marcha sur un chien qui lui mordit la jambe, & faillit à démonter le Quacre. Celui-ci lui dit froidement : *Je ne porte point d'armes, je ne tue pas, mais je te donnerai mauvaise renommée.* Là-dessus ayant apperçu des gens qui travailloient près de-là dans les champs, il se mit à crier : *Au chien enragé, Au chien*

(f) M. Guynet le dit à qui veut l'entendre; il me l'a dit à moi, & M. le Professeur voudra bien se souvenir que je me salue.

enragé ! Dans l'instant le chien fut assommé.

Voilà, Mylord, à quoi cette affaire en est restée ; il est difficile de prévoir comment elle finira. Il ne s'agit plus de classe, de consistoire ni de voie légitime. Barré de toutes parts on s'est entièrement tourné du côté du peuple, & c'est par lui seul qu'on veut maintenant forcer M. Rousseau d'abandonner la partie. Aux fureurs du fanatisme se joignent les plus stupides extravagances. Déjà l'on voit des gens à qui Dieu parle, & qui ont eu des visions. Qui croiroit que dans un siècle aussi plein de lumières & d'humanité, l'on trouvât encore un peuple assez imbécille pour se laisser mener par de pareils foux, & assez brutal pour outrager un homme doux & paisible, uniquement pour complaire à un prêtre furieux ? Quel spectacle de voir le plus ardent défenseur du peuple, insulté par le peuple ; l'apologiste des protestans, persécuté chez les protestans ; l'ami de la tolérance, n'en trouver aucune, & le censeur des grands de la terre, protégé par eux ! La vie de cet homme infortuné fera monument dans l'histoire philosophique de ce siècle, & si les rela-



REMARQUES

Qui m'ont été fournies.

MON ami Du Peyrou , faiseur de libelle ! lui trompette de calomnies , de faits faux & controuvés ! Un menteur , un téméraire qui a la lâcheté , l'ame assez noire pour outrager & persécuter injustement & calomnieusement un homme de bien , attaché à Dieu , à la religion ! De grace , qu'avez-vous fait ? de quoi s'agit-il ? Le libelle est la lettre de Goa , & l'accusateur est M. le Pasteur de Motiers : ah ! je respire , le mal n'est pas si grand que je l'avois craint. Je viens de lire avec attention la lettre de Goa , dans laquelle je n'ai trouvé qu'un exposé simple de faits attestés par des titres respectables sans injures , sans qualifications. M. le Pasteur a pris , peut-être , pour une épigramme le beau titre *d'homme de Dieu* : félicitons-le de cette humilité ; s'il commence à s'apprécier il n'y a plus à désespérer de lui. Comment n'a-t-il pas senti combien vous l'avez ménagé en gardant l'anonyme ? Nom-

R E M A R Q U E S. 47

mez-vous, puisqu'il le souhaite. Le tableau intéressera par un singulier contraste. On verra un étranger né en Amérique, homme du monde, doux modéré, jouissant de l'estime publique, nouveau citoyen, mais indépendant de tout état & libre de toute prévention d'enfance ou de famille, qui s'étayant à chaque pas de preuves irréprochables & des ordres du Gouvernement, prend généreusement la plume en faveur de tous les citoyens, dont les droits étoient violemment attaqués par les vexations exercées contre Rousseau. On verra, dis-je, en opposition un Ministre du Dieu de charité & de paix, répandant les injures les plus grossières & qui prétend réfuter un ouvrage tout appuyé sur des titres publics, sans en présenter lui-même d'autre que sa propre déclaration. Vous allez lui répondre, sans doute : le public décidera bientôt qui de vous deux est le faiseur de libelle, l'homme faux, le menteur : dès long-tems vos réputations sont faites. En lisant cette prétendue réfutation, j'ai été tenté de faire quelques remarques dont vous userez à votre gré : les voici.

42 R E M A R Q U E S.

Demandez, je vous prie, à M. le Pasteur de Motiers, pourquoi l'édition qu'il vient de faire de la lettre de Goa est sous le titre de Neufchâtel (g)? veut-il dire par-là que Neufchâtel & Goa sont synonymes? cela lui plairoit fort, sans doute: ou bien a-t-il voulu par cette petite ruse & à la faveur de ce faux titre, faire croire au public que son écrit aussi a été imprimé à Neufchâtel, & avec permission? Mais tout le monde sait qu'il l'a vainement sollicitée, & qu'il a fallu s'adresser ailleurs.

Demandez-lui encore si lorsqu'il parle dans sa dernière lettre de la lecture qu'il a faite en classe de sa brochure il a dessein d'insinuer que cette compagnie l'approuva? Mais personne n'ignore que la classe refusa d'y prendre la moindre part & le laissa se faire imprimer pour son compte particulier.

(g) L'Auteur de ces remarques ignore apparemment ce que j'ignorois aussi, mais que je viens de vérifier dans le moment, c'est que les exemplaires débités à Neufchâtel ne portent pas le titre de Neufchâtel, titre réservé sans doute, à ceux destinés pour l'étranger. Je dois en juger ainsi par mon exemplaire qui m'ayant été fourni de l'Etranger porte le titre de Neufchâtel.

R E M A R Q U E S. 43

Bien des gens croient que M. le Pasteur de Motiers n'est pas l'auteur de cet écrit dans lequel ils ne voient qu'une satire cruelle contre lui : d'autres bien instruits du petit tripot de Motiers , assurent que l'ouvrage est de lui mais limé , corrigé , augmenté par certain Bateleur , petit personnage assez mal famé. Je suis fort tenté de le croire & je gagerois que le petit homme est l'illustre auquel les dix lettres s'adressent. Il ne sera pas difficile de faire la séparation des métaux : soyez sûr que toutes les vanteries , les éloges de soi-même , les expressions fougueuses , les gros mots sont l'ouvrage du Pasteur , & que les fades plaisanteries sont du petit homme. Voilà le partage de l'ouvrage entier.

Cependant si nous en croyons M. le Pasteur (*h*) , il est obligé pour l'honneur de la religion , pour celui de la classe & pour le sien propre , de prendre la plume : heureusement voilà son honneur en bonne compagnie : *je me ferai* , dit-il plus bas , *une règle d'écrire avec la plus grande modération , si conforme au glorieux caractère que*

(*h*) Réfutation , page 281.

14 R É M A R Q U E S.

je porte, & à mon caractère personnel : il vous a tenu parole avec toute la modestie de son double caractère : plus bas il ajoute, *j'imiterai le divin Maître que je sers qui ne rendoit point outrage pour outrage* ; ah ! mon ami, quelle copie !

C'est-là cependant l'apôtre de la modération & de la vérité : vous savez que depuis ses tracasseries contre Rousseau, il n'a cessé de porter ses passions en chaire : le scandale en est général parmi les gens sensés : il cherche & réussit, dans la foule ignorante, à exciter les esprits contre Rousseau & contre les quatre estimables anciens qui ont eu la sagesse de lui résister ; il les désigne assez clairement dans ses prônes : averti par ses confreres, repris fortement par ses proches, sa fougue va croissant chaque jour : en voici un trait assez plaisant : M. le Pasteur prêchoit avec chaleur le dimanche 21 juillet, dirigeant comme de coutume sa déclamation contre les objets de son ressentiment ; & voulant placer un trait heureux, *on reconnoît*, dit-il, *le méchant à son front* ; mais auparavant portant avec véhémence la main sur

sa tête, il avoit eu soin de bien enfoncer son chapeau.

Sur l'intéressant chapitre de la vérité qu'il aime tant, qu'il connoit si bien, vous pourrez lui faire plus d'une question : mais avant toutes choses demandez-lui où & en quoi il est professeur ? C'est en vérité, apparemment ; voici quelques theses qu'il a soutenues à cette occasion. Il assura un jour avec affirmation à M. Petitpierre l'ainé, Pasteur à Neufchâtel, que Rousseau lui avoit remis un certain nombre de passages de l'Évangile, qui servoient à justifier l'Emile. M. Petitpierre souhaila passionnément de les voir : ils lui furent promis par le premier courier & n'arriverent point : à la générale suivante, M. le Pasteur de Motiers s'excusa de son mieux sur ces retards : les couriers négligens avoient porté le paquet à Besançon, long-tems égaré il venoit de lui être rendu, mais en quittant Motiers il l'avoit oublié dans son bureau : là-dessus nouvelles sollicitations & nouvelles promesses : au bout de quelques mois, ces passages tant demandés & tant promis ne paroissant point, M. Petitpierre les demanda directement à Rousseau, par

REMARQUES.

une lettre qui existe : celui-ci répondit, qu'il ne savoit ce que c'étoit que ces passages : cette réponse existe aussi.

Priez-le de vous expliquer si c'est par erreur dans son baptistaire ou par la précocité de son esprit, qu'il a été reçu propofant à treize ans, ainsi qu'il l'a dit & répété, il y a quelques semaines, à M. Schol pasteur à Bienne, homme très-respectable & par conséquent homme vrai. Celui-ci surpris du prodige en témoigna son étonnement à plusieurs reprises, mais M. le Pasteur de Motiers lui certifia si bien le fait, que M. Schol l'a cru, le croit & le croira toujours.

Invitez-le à vous faire, par le menu, l'histoire dont il régala un matin chez lui trois militaires, il y a un an ; il s'agissoit de jésuites envoyés en Suisse pour d'importantes affaires avec ordre de s'adresser à lui, soit à M***. Pasteur à Lausanne comme aux deux coriphées de la réformation. Il vous dira comment l'un de ces jésuites, ou peut-être quelqu'autre, a demeuré à Motiers chez le Pasteur un certain tems : comment & pourquoi il s'en alla : comment Jean, cocher de M. le Pasteur, étant à Paris peu de tems après, vit

ce jésuite sur une place en conversation avec un Prince ou tout au moins un Cordon bleu : les choses intéressantes qu'ils se dirent. M. le Professeur vous contera tout cela.

Une piece curieuse & qu'il ne vous refusera pas , c'est sa réponse au Roi de Prusse qui l'avoit consulté sur la guerre , ainsi qu'il en fit la confidence à feu Monsieur de Travers ; celui-ci qui étoit un homme vrai l'a attesté à des personnes de considération très-vivantes aujourd'hui. Il pourroit encore vous montrer les lettres qu'il a reçues fréquemment des Princes & Princesses de la maison royale de Prusse , entr'autres de la Princesse Amélie & du fameux Prince Henri , sur lesquelles il a fait des détails intéressans en plus d'une occasion , & à gens qui s'en souviennent très-bien. Rappellez - lui encore ses modestes confidences à notre ami d'Escherny , quand celui-ci passa l'hiver à Motiers il y a deux ans : comment il lui conta que le Prince Royal de Danemarck & le Duc de Modene passant autrefois par Neuchâtel n'y voulurent voir que lui , & s'y arrêterent deux fois vingt-quatre heures pour jouir de son agréable entretien ; com

48 REMARQUES.

ment il lui fit entendre assez clairement, que lui Professeur entroit pour la bonne moitié dans la curiosité de cette foule d'étrangers qui viennent de toutes parts témoigner leur estime à Rousseau : comment il lui assura que Rousseau en le nommant son exécuteur testamentaire, lui avoit confié l'histoire de sa vie en le priant d'y ajouter un supplément, & de ne la publier qu'après sa mort; & comment par égard pour Rousseau, il attendoit à ce tems là de faire paroître une réfutation de l'Emile & du Contrat Social en 10 volumes in-8°. &c. Demandez-lui qu'il ajoute à tout cela la liste des grands de la terre avec lesquels il est en correspondance, & vous verrez qu'un tel homme méritoit bien d'être proposant à treize ans.

Que dites-vous de sa lettre à son très-honoré frere de Geneve (i), qui commence si plaisamment par ces mots. *Je ne suis pas à ignorer les sentimens d'amitié & de bienveillance que vous avez pour moi.* Ce contre-sens a bien l'air d'une correction du petit homme, ou peut-être de l'huissier qui publia la prof-

cription des Lettres de la Montagne, Si Rousseau vouloit jaser sur cette lettre, il auroit d'excellentes choses à vous dire. N'en doutez pas, la lettre est du Pasteur; vous y voyez *qu'il n'est pas assez présomptueux que de priser ses ouvrages*, notamment son sermon du jeûne, qui cependant lui a paru *avoir été goûté*, & dont il offre modestement une copie à son cher frere qui paroît ne pas s'en soucier beaucoup: essayez de lui en demander une & je garantis votre paix faite. Enchanté de sa belle lettre, il crie au bout de la carrière: *eh bien! suis-je un intolérant & un persécuteur?* & là-dessus il étale toute sa charité; c'est-à-dire, celle que Saint Paul prêchoit aux Corinthiens. Il est très-surprenant, en effet, que M. le Pasteur de Motiers n'ait pas persécuté Rousseau précisément dans le tems qu'il en parloit par-tout lui-même comme du meilleur chrétien de sa paroisse: vingt personnes & de mise attesteront ce propos du Pasteur, s'il le souhaite.

Sans contredit, c'est le petit homme qui a fourré (k) la fade réverbération de votre jolie note sur le très-bon pro-

(k) Page 305.

pos d'une Dame ; mais il n'y a que M. le Pasteur qui puisse attester une promesse de ne plus écrire que certainement Rousseau ne lui fit jamais : c'est apparemment sur cette promesse qu'il l'admit à la communion ; cependant oubliant bientôt l'un & l'autre , cet engagement formel , Rousseau ne tarda pas à écrire sa lettre à l'Archevêque de Paris , & M. le Pasteur de Motiers fit à tout le monde l'éloge de ce nouvel écrit.

Avez-vous fait attention à la note (pag. 303) ? *J'avoue*, dit le véridique Pasteur ; *que je fus peu reconnoissant de l'exception que M. Rousseau a bien voulu faire de moi , &c.* voilà sa réponse au propos de votre Dame ; vous voyez que cette réponse vaut mieux que celle du petit homme. A cette occasion demandez à M. le Pasteur si les Lettres de la Montagne le scandalisèrent d'abord , comme de raison ? S'il se témoigna d'abord à Rousseau ? S'il le reprit , le censura , comme juste , lui qui étoit son Pasteur ? comment il vécut avec lui dès la publication de ce livre & long - tems après ? demandez aussi tout cela à Rousseau & vous apprendrez des détails qui vous amuseront.

R E M A R Q U E S. 51

Je ne puis m'empêcher de placer ici une circonstance dont le simple récit seroit à mon gré, la meilleure réponse à faire à tout l'écrit de M. le Pasteur de Motiers. Vous n'ignorez pas que celui-ci houhaita & proposa sans succès d'avoir part à l'édition générale de tous les ouvrages de Rousseau, projectée dans ce pays, & dans laquelle les Lettres de la Montagne étoient comprises. N'est-il pas plaissant que le Pasteur qui a conduit avec tant de zele la barque qui devoit noyer Rousseau, comme auteur de livres contraires à notre sainte Religion, & qui vient de faire imprimer de si belles choses pour la *défense de la vérité*, soit précisément le même qui peu de mois auparavant souhaita, vu que l'affaire étoit bonne, d'être un des éditeurs d'une nouvelle, nombreuse & belle édition de ces mêmes *Livres contraires à notre sainte Religion*? Imaginez pour un moment ce Pasteur agréé par les Associés, la réimpression se faisant avec succès, & *l'homme de Dieu* voyant mille bons louis de profit net pour sa part, bataillant avec le même zele en faveur de Rousseau contre les Lamas de ce pays, de Geneve & des environs.

Dites bien à M. le Pasteur, que cette *Dame très sensée* qui lui parla naturellement (1) avoit fort raison, & que c'étoit certainement Rousseau qui avoit perdu la tête en le jugeant digne de l'envoi flatteur dont il l'honoroit : depuis long-tems il ne devoit plus s'y tromper.

Il est bon de vous prévenir que lorsque M. le Pasteur de Motiers parle dans ses lettres des notables de sa paroisse, des bonnes ames de son église, en un mot de ses partisans, il s'agit d'un petit nombre de caillettes mâles & femelles, compris le petit homme, lesquels ont de fréquentes conférences sous la présidence de M. le Pasteur : vous jugez bien que Rousseau & les quatre anciens sont traités avec toute la charité apostolique dans ces conférences là.

Une Compagnie de défenseurs de la vérité (parmi lesquels se trouve nécessairement M. le Pasteur de Motiers, car que feroit la vérité sans lui ?) qui doivent se montrer pour la cause du Seigneur Jésus (m), peut faire de très-

(1) Page 305 à la note.

(m) Page 307.

humbles remontrances au Gouvernement sur des livres contraires à la vérité & à la religion, mais cette compagnie ne peut rien faire de plus, c'est là toute sa juridiction; dites bien cela à votre correspondant; mais demandez-lui en même tems comment après les remontrances de la Classe au sujet de l'Emile & la proscription de ce livre à Neuchâtel, comment lui défenseur de la vérité & de la cause du Seigneur Jésus, il admit à la communion du Seigneur Jésus, l'Auteur de ce livre déclaré impie, abominable, destructeur de la religion du Seigneur Jésus; comment il se déclara au contraire le défenseur du livre & de l'Auteur, en Classe, dans son Consistoire & en public; comment tout à coup la chance a tourné & quels ont été les refforts incompréhensibles de ce changement. Cependant M. le Pasteur de Motiers vous dit de très-bonne foi, (n) *tandis que M. Rousseau n'a point troublé l'église la Compagnie s'est tue; je n'ai rien dit aussi de mon côté.* Cet étrange propos est certainement du petit hom-

(n) Page 308.

me , puisque nous venons de voir des remontrances faites par la Classe en 1762 au sujet de l'Emile , & ce livre proscrit par le Magistrat de Neuchâtel. Ce seroit ici la place de dire à M. le Pasteur de Motiers que le trouble de son église , s'il y en a , vient de lui , de lui seul : il devoit pour les Lettres de la Montagne , agir comme il le fit pour l'Emile , puisque le premier de ces livres n'est que l'explication adoucie & justificative du second ; ou bien il devoit penser lors de l'Emile comme il l'a fait à l'égard des Lettres de la Montagne : que lui donc & ses confreres qui pensent comme lui soient bien convaincus , que les troubles qui n'ont cessé de désoler l'église chrétienne sont l'effet nécessaire d'un prétendu zele qui change selon les circonstances , & plus encore des passions fatales attachées à leur état ; que l'église verra ces troubles se perpétuer aussi long-tems qu'il y aura sur la terre des théologiens qui ne seront pas les maîtres de tout.

Remarquez-vous comment à chaque pas M. le Pasteur de Motiers tâche de greffer ses intérêts sur ceux de la Classe ? il aimeroit à faire croire qu'il y a une alliance offensive & défensive entr'elle

R E M A R Q U E S. 15

& lui : assurez - le très - positivement , qu'il combat gratuitement pour la Classe ; qu'elle n'a point avoué son écrit ; qu'elle ne l'avouera jamais lui pour son défenseur , & qu'elle est trop sage pour prendre la moindre part à sa mauvaise querelle.

On vous renvoie à l'examen des registres du Conseil d'Etat, pour en tirer un certificat de la *modération de la vénérable Classe, par laquelle elle s'est distinguée en tout tems* (o). Je suis tenté de vous inviter à travailler au diplôme de cette modération , & de feuilleter pour cela les registres du Gouvernement aux années 1724, 1726, & 1748, 1749, 1755, 1758, 1760.

C'est vraisemblablement le petit homme qui vous renvoie si joliment la balle, à propos de la plaisante méprise de l'Huissier (p) : il faut avouer que l'honneur du Magistrat de Neuchâtel que vous n'attaquâtes jamais, est défendu par main de maître : car pour le Pasteur, il n'est pas probable qu'il cherche à faire sa cour à un Magistrat qui n'a pas seulement voulu lire son manuscrit.

(o) Page 308.

(p) *Ibidem.*

Au moment que vous devez le moins vous y attendre, le débonnaire Pasteur a l'ame si bonne qu'il vous *pardonne sincèrement* (q) ; vous ne pouvez pas en douter après avoir lu ses lettres ; mais il a oublié d'ajouter que c'est pour l'amour du Seigneur Jésus son *divin maître qu'il imite en ne rendant point outrage pour outrage*, comme il l'af-furoit dans sa premiere lettre.

Avez-vous compris le jargon du petit homme (r) sur les mysteres ou les secrets du sanctuaire, &c. ? Il n'y en a point, dit-il, *quand il est question de l'Evangile & de l'édification de l'église*, & cependant depuis la résolution de la Classe, M. le Pasteur de Motiers, ami & défenseur de Rousseau, cesse tout-à-coup de le voir, il ne lui fait pas même savoir tout simplement par un oui, ou un non, quel étoit le sort de son offre à la Classe, & dont il devoit tout au moins lui rendre le papier, puisqu'il s'étoit chargé de le présenter ; en sorte que sans la cuisiniere de M. le Pasteur, Rousseau auroit ignoré jusqu'au moment de la citation, ce que

(q) Page 309.

(r) Pages 310. & 311.

l'homme saint lui destinoit. Mais à propos de mystere & pour être bien persuadé qu'il n'y en a point dans le sanctuaire , demandez , je vous prie , à M. le Pasteur de Motiers en lui promettant le secret , une copie fidelle d'un manuscrit fameux qui garde soigneusement l'incognito depuis sa naissance , & qui contient la discipline ou les constitutions du sanctuaire : il est bon de vous dire que dans plus d'une occasion la Classe a tenté de faire usage de cette discipline ténébreuse contre des citoyens , & que ces tentatives ont toujours été repoussées par le Gouvernement , qui plus d'une fois a sommé les ministres de montrer , de publier même ce titre , muni , sans doute , de l'approbation essentiellement nécessaire du Souverain ; ils répondirent qu'ils le produiroient , & cependant il n'a jamais paru ; ils le produiront moins que jamais , aujourd'hui que le sort des constitutions des Jésuites doit les rendre plus circonspects à montrer les leurs. Notez , s'il vous plaît , que les constitutions des Jésuites ne lient que les membres de leur société , & que celles de nos ministres s'étendent sur les citoyens d'un Etat , où le Souverain lui-

même ne peut imposer des loix que de concert avec eux ; croiriez - vous que ces Messieurs ont osé prétendre qu'un citoyen excommunié par eux étoit dès-là censé mort civilement ; qu'un citoyen qui refusoit d'être ancien d'église , devoit être proclamé au prône comme indigne d'occuper aucun emploi civil , &c. ? le tout *ex cathedra*. Vous trouverez à la Chancellerie les détails de ces faits & leur date.

Le prétendu droit d'inspection sur la foi si cher à M. le Pasteur de Motiers , si justement contesté , & dont le nom seul révolte , lui porte si violemment à la tête , que par quiproquo il s'en prend à vous , tandis que c'est le Gouvernement qui par un arrêt *ad hoc* a déclaré ce droit nul , de toute nullité. Priez-le au nom de tous les citoyens , de vous indiquer les constitutions ecclésiastiques qui donnent au Clergé le droit d'inspection sur la foi , c'est-à-dire , sur les sentimens de chaque citoyen. Les constitutions ecclésiastiques de cet Etat sont entre les mains de tout le monde ; c'est un grand nom donné à un petit objet ; elles ont été dans tous les tems l'ouvrage des seuls gens du Prince , sans que les gens d'église y aient jamais eu

la moindre part ; il y a même aujourd'hui une commission nommée par le Gouvernement , & composée uniquement de Conseillers d'Etat pour travailler à la réforme de ces constitutions : & comme dans celles-ci on ne trouve rien qui ait trait au droit d'inspection sur la foi des citoyens que M. le Pasteur de Motiers voudroit attribuer à la Classe (s), demandez-lui si par constitutions ecclésiastiques , il n'entend point , peut-être , quelques statuts ténébreux compilés fourdement par la compagnie des Pasteurs , ou par le colloque du Val-de-Travers , & assurez-le que de tels statuts ne feront pas plus loi dans ce pays , que les constitutions des Jésuites ne la font dans le Royaume de France. La plupart de nos ministres sont trop sages pour s'imaginer qu'on les laissera tranquillement disposer entr'eux des franchises des citoyens. Chaque fois qu'ils l'oseront tenter on saura s'en tenir aux statuts du Maître , & c'est avec lui que M. le Pasteur de Motiers courra le risque d'avoir à faire quand il voudra s'arroger une autorité qui constitue pré-

(s) Page 310.

cifément l'affreuse Inquisition : c'est apparemment le petit homme qui a voulu la définir (t) ; car on ne fait ce qu'il veut dire ; l'Inquisition ne se borne point aux faits cachés ; au contraire, plus ils sont publics & plus elle s'en mêle.

Sur l'histoire que l'auteur fait (pag. 311. à 316.) il est juste, comme il le souhaite lui-même, d'en appeler au témoignage de Rousseau ; vous ne feriez pas mal de demander aussi celui de M. Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers.

C'est apparemment le petit homme qui a fourré ridiculement en note (p. 316.) *on ne donne pas ainsi la loi à ses supérieurs*, en parlant de la Classe ; il imagine que les ministres ont ici l'autorité qu'il avoit, lui, sur les histrions de la H*** ; il se trompe, & l'on ne nous mène pas comme des baladins. La Classe connoît trop bien l'heureuse constitution de l'Etat, pour prétendre être la supérieure du moindre des citoyens ; elle n'a pas la plus légère autorité, hormis sur ses propres mem-

(t) Page 311.

bres , qui portent quelquefois la peine de son pouvoir. La compagnie des Pasteurs est si justement subordonnée dans ce pays , & comme cela convient à de modestes ministres dont l'unique métier doit être de prêcher , par leur exemple , sur-tout , le renoncement au monde , le désintéressement , l'obéissance & l'humilité , qu'elle n'étoit pas même un Corps de l'Etat : si elle en est un aujourd'hui , c'est par une intrusion très-moderne : tout le monde sait qu'au premier traité d'affociation des Corps de l'Etat , à la fin du siècle passé , la Classe pria très-humblement qu'on l'admit à la signature de l'acte d'union ; que ses députés signèrent modestement à la queue de tous les autres ; voilà son unique titre : mais à la première occasion les ministres s'emparèrent , selon l'usage , des premières places & signèrent à la tête de tous les Corps. Les consistoires sont les seuls supérieurs spirituels ; leur autorité a les bornes prescrites dans l'arrêt du Gouvernement que vous avez rapporté , & cette autorité est toute subordonnée à celle de la Seigneurie.

Avez-vous apperçu de la fermentation à Neuchâtel au sujet des Lettres

de la Montagne ? M. le Pasteur de Motiers y en trouva beaucoup ; il le dit , on ne peut en douter : cependant nous attesterons vous & moi avec tous nos amis , qu'il n'y en eut pas même l'apparence , parmi la bonne compagnie ; nous avons vu ce livre recherché , dévoré & faisant le sujet des entretiens ordinaires : on remarqua même , à cette occasion , que si quelques personnes s'échauffèrent contre ce livre , ce furent précisément celles qui ne l'avoient pas lu : la même chose arriva lors de l'Émile.

Le langage que M. le Pasteur de Motiers prête à son correspondant anonyme , (pag. 318.) n'est-il pas traduit mot à mot du moine Bernard , prêchant la croisade ? Comptez que l'anonyme est le petit homme , car quand il est en prison chez des moines , il leur fait aussi des sermons à douze sous pièce , le tout pour se désennuyer.

Remarquez , je vous prie , que M. le Pasteur (u) ne nie pas que la Classe fulmina contre Rousseau une sentence d'excommunication , il se contente seulement de dire *je ne fais où l'Au-*

R E M A R Q U E S. 63

teur a puisé ce qu'il ose avancer : cette maniere de paroître nier une chose que l'on fait être véritable, sans cependant oser la nier expressément, se trouve dans les élémens de Loyola & dans des décisions d'Auteurs graves ; mais j'ignorois qu'elle convint à un Pasteur, à un *défenseur de la vérité* ! Il ajoute un moment après, que la *Classe* connoît les bornes de sa *jurisdiction spirituelle*. La jurisdiction spirituelle de la Classe ! Dieu nous soit en aide ! Il n'y a que le petit homme qui ait pu fabriquer une pareille jurisdiction, car M. le Pasteur de Montiers fait très-bien que la Classe n'a pas la plus petite jurisdiction, ni spirituelle, ni temporelle sur les citoyens. Qu'elle dispose de ses membres ; qu'elle les dirige à son gré, peu nous importe ; ce mal n'est que pour elle & pour eux ; & dites à M. le Pasteur que si des consistoires ont demandé des directions à la Classe, ce n'est que par égarement, puisqu'ils ne doivent en recevoir que du Gouvernement duquel ils dépendent uniquement, comme l'arrêt du 2 avril le leur apprend si bien.

Il est faux, absolument faux que la

Classe prit en objet la lettre anonyme ; s'écrie vigoureusement M. le Pasteur : pour le coup la négative est formelle & bien nourrie , il ne lui manque qu'un peu d'authenticité. Demandez à l'Auteur ce qu'il entend par *prendre en objet* ? Vous n'avez pas dit que la *Classe prit en objet* , mais simplement que la *Classe fort sagement pour elle* , *supprima cette sentence irrégulière sur la lettre anonyme qui lui fut adressée vraisemblablement par un de ses membres* (x) ; ce qui veut dire que cette lettre produisit l'heureux effet d'empêcher un faux pas , & rien n'est plus vrai. On ne délibéra pas sur son contenu , sans doute , mais fut-elle présentée à l'assemblée ? Etoit-elle connue des ministres opinans ? Fut-elle lue soit tout haut , soit tout bas ? Voilà de quoi il s'agit : vous voyez sur quoi roule la grosse négative de M. le Pasteur. Vous pourriez ajouter que c'est une fatalité que la *Classe* ait été détournée de sa première résolution par cette lettre , sans laquelle le désordre auroit été si grand & les loix fondamentales tellement blessées , que le

(x) Page 245.

R E M A R Q U E S. 67

Souverain aux cris des corps & de tous les citoyens auroit apporté à ce mal extrême un prompt remède, & qu'on auroit, sans doute, saisi cette occasion de rétablir les choses dans leur premier état ; chacun auroit été remis à sa place, & certainement la Classe n'auroit pas gagné à cet arrangement.

Si M. le Pasteur de Motiers n'avoit pas espéré d'acquérir deux voix en consistoire, auroit-il choisi l'instant de cette tracasserie pour l'élection de deux nouveaux anciens, sur l'obéissance aveugle & toute neuve desquels il avoit droit de compter ? il aura pour agréable qu'on lui fasse remarquer combien sa charité si étendue en toutes occasions, fut courte en celle-ci à l'égard de ses deux élus, auxquels il imposoit ainsi pour leur coup d'essai, la tâche de juger du christianisme de Rousseau & de le condamner sur la parole de leur conducteur spirituel. Il auroit pu nous conter lui-même certains détails qui auroient jetté un grand jour sur les menées dont il parle, & desquelles il seroit plus prudent à lui de ne pas parler du tout. Personne mieux que lui, par exemple, ne pouvoit nous apprendre qu'il invita pressamment

tous les anciens à se rendre de très-bonne heure chez lui, le dimanche 24 mai avant le sermon du matin, à cause des choses importantes qu'il avoit à leur communiquer ; que là il les endoctrina sans mesure pour les indisposer contre Rousseau : que l'heure du sermon fut retardée par la longueur d'un enseignement d'autant moins sec qu'il fut amplement arrosé ; que pour prémunir les anciens contre la vigueur avec laquelle il savoit que M. le Châtelain défendrait Rousseau contre l'oppression, il leur dit que ce Magistrat étoit cruellement embarrassé par une lettre qu'il avoit reçue de Mylord en faveur de Rousseau, voulant leur insinuer par-là, que M. le Châtelain n'agirot que par déférence pour Mylord & contre ses propres sentimens, à quoi il ajouta pour achever de les encourager à jouer des poings, que pour lui rien ne pouvoit le détourner de son dessein, dût-il perdre sa place & se voir séparer de son cher troupeau, &c. Les débris indiscrets des bouteilles & des verres étoient encore sur la table, lorsqu'au sortir du sermon M. le Châtelain avec tout le consistoire, s'assembla dans la maison

R E M A R Q U E S. 67

du Pasteur : celui-ci fit des merveilles contre Rousseau dans cette assemblée; il perora avec une chaleur qu'il venoit d'entretenir. Il est bon de vous faire remarquer ici que lorsque M. le Pasteur se pavane d'avoir demandé aux anciens, *sous les yeux de l'officier du Prince, si jamais il les avoit gênés dans leurs opinions (y)*, qu'en effet son fidele ancien Clerc, lui répondit mille douceurs, mais il est plus vrai encore que M. le Justicier Bezenenet l'un des anciens lui répliqua, *qu'après en avoir bien usé jusqu'à présent avec eux, il seroit fâcheux qu'en cette occasion il changeât de maxime.* On comprend que ce dernier compliment devoit naturellement échapper à la mémoire de M. le Pasteur.

Encore un écart du petit homme au bas de la même page : selon lui vous accusez faussement M. le Pasteur d'avoir dit en confissoire que Rousseau est l'Antechrist : ce petit homme-là ne fait pas lire apparemment, car pourquoi mentiroit-il lui-même avec si peu d'adresse pour se donner le plaisir de

(y) Page 329.

62 REMARQUES.

vous accuser de mensonge ? En parlant des anciens vous dites simplement, *on leur répéta que J. J. Rousseau étoit l'Antechrist* (2), mais vous ne dites pas un mot du consistoire, vous ne parlez point de M. le Pasteur, vous ne dites pas même qui fut celui qui tint ce discours : il est cependant très-vrai qu'on leur a dit cela, tout comme on leur annonça les démarches prochaines des corps de l'Etat & la perte assurée de nos alliances Helvétiques, si on ne condamnoit pas Rousseau. Vous pourriez dans le besoin lui foutenir en face, que c'est lui-même qui a tenu ce joli propos le dimanche 24 mai 1765, entre huit & neuf heures du matin en présence du d'acre & des six anciens ; & pour enrichir vos preuves par une circonstance de poids, vous pourriez ajouter qu'il tenoit dans cet instant une razade de vin d'absynthe, & que saisi d'une sainte horreur en prononçant le mot d'Antechrist, il en répandit une partie sur son sacré pourpoint. Mais enfin comme tous ces propos sont extravagans &

(2) Page 252.

REMARQUES. 69

menfongers, il n'y a qu'à les mettre sur le compte du petit homme.

Seroit-ce M. le Pasteur lui-même, qui dit (*a*) *l'Auteur réussit très-bien à faire rire & à se déshonorer* ? Quand vous rapportez le bruit semé au Val-de-Travers, que Rousseau dans son dernier ouvrage disoit que les femmes n'ont point d'ame; répétez - lui que dans les villages de Travers, Couvet, Motiers, Boveresse, Fleurier on ne parloit que de cela; cent personnes dans le quartier l'attesteront. Vous avez donc dit la vérité, & c'est-là ce que M. le Pasteur appelle se déshonorer; aussi personne ne soigne son honneur mieux que lui.

Au premier coup-d'œil la septieme lettre paroît toute du petit homme; c'est une déclamation qui sent furieusement le tréteau: cependant plusieurs traits décèlent M. le Pasteur: dites-lui, que si Rousseau a pensé à quitter Motiers dans le tems de ses liaisons avec lui, il n'y pense plus aujourd'hui que ces liaisons sont rompues (*b*). Il jette

[*a*] Page 330.

[*b*] Voyez là dessus la lettre en post scriptum ci-après.

Les hauts cris sur votre *témérité* à l'accuser d'avoir annoncé l'excommunication future de Rousseau ; remarquez qu'il ne nie pas & qu'au lieu de ses expressions favorites *calomnie, fait faux*, il se borne à vous taxer de *témérité* ; je crains que quand il s'agira de relever ses discours plus qu'indiscrets, il ne trouve désormais bien des *téméraires* : il revient encore aux constitutions ecclésiastiques dont il s'approprie la manutention : ne cessez pas de lui répéter que les ministres ne sont que les humbles serviteurs de ces constitutions : que c'est au Prince & à son Conseil d'Etat à veiller à leur conservation, & à châtier les Pasteurs qui oseront y manquer en voulant s'arroger en véritables inquisiteurs, le droit d'inspection sur la foi & par là même sur la liberté des citoyens. S'il étoit permis de taxer de *témérité* un révérend Pasteur, à son exemple, on appelleroit celui de Motiers *téméraire au premier chef*, d'oser soutenir hardiment & en séditieux ce prétendu droit ; au mépris des ordres sacrés d'un Souverain Auguste & respectable à tant de titres ; au mépris de la part intéressante que prend à cette affaire

Mylord Maréchal notre illustre Gouverneur ; au mépris enfin , d'une déclaration toute fraîche du Gouvernement qui réduit en poudre cette affreuse prétention , au nom seul de laquelle l'ame de tout citoyen se souleve avec frémissement ; mais on ne perd pas ainsi le respect à un ambassadeur du *Seigneur Jésus* , & il faut se contenter de le renvoyer aux instructions de son *divin Maître* , qui lui ordonne assez expressément d'être soumis aux Puissances supérieures.

Vous avez vu (c) un trait qu'on lit & qu'on relit encore avec la même surprise : en parlant des constitutions de l'Etat , l'Auteur dit , *Dieu me garde d'y porter jamais atteinte , elles me sont trop précieuses : mais n'y a-t-il pas aussi des constitutions ecclésiastiques que mon état m'oblige à soutenir ? Ce mais n'y a-t-il pas aussi est en effet le langage d'un vrai patriote , c'est-à-dire , que lorsque vous reclamez les constitutions de l'Etat en faveur des citoyens , M. le Pasteur de Meitiers reclame les constitutions ecclé-*

siasiques pour lui & ses pairs ; voilà une opposition assez formelle & cependant il ajoute avec sa logique ordinaire , *que les constitutions civiles & les constitutions ecclésiastiques tendent de concert au bien de la société & au maintien de la religion.* Demandez-lui encore ici , ce qu'il entend par *constitutions ecclésiastiques que son état l'oblige à soutenir* , distinctes des constitutions de l'Etat & qu'il place à l'opposite en façon d'équilibre par son *mais n'y a-t-il pas.* Il ne peut pas être question des constitutions ecclésiastiques connues de chacun , & que M. le Pasteur de Motiers n'est pas plus appelé à soutenir que le dernier des citoyens , vu que ce soin est donné aux seuls Châtelains & Maires ou à leurs Lieutenans , par les termes mêmes de ces constitutions ; comptez qu'il s'agit donc ici de constitutions secrètes que nous ignorons , & je soupçonne que ce n'est autre chose que la discipline olographe & le serment à la Classe , ce sont des pièces qu'il faut avoir dans votre sac & qui rendront l'énigme claire. Ce soupçon est fortifié par la réponse catégorique que fit dernièrement M. le diacre lorsqu'on lui

R E M A R Q U E S. 73

lui signifia l'arrêt du Conseil d'Etat , par lequel il lui est ordonné de catéchiser tous les quinze jours dans la chapelle de Boveresse , la réponse fut *qu'il respectoit infiniment les ordres du Gouvernement , mais qu'il étoit obligé d'obéir à la Classe ;* ce diacre là mérite d'être bientôt Pasteur. Voilà donc l'autorité Souveraine qui a pour rivale celle de la Classe , & l'institut d'Ignace qui prend racine parmi nous. Vous voyez que le général des Jésuites étoit bien instruit du *caractere personnel* de M. le Pasteur de Motiers , lorsqu'il lui adressa il y a quelque tems , les Missionnaires dont je vous ai parlé ; & qu'il est très - probable , comme on l'assure , que M. le Pasteur déjà membré honoraire étranger de la société , & qui a obtenu la même faveur pour M. le diacre , ne tardera pas à être fait provincial de nos contrées. Si désormais il leur arrive encore de faire face au Souverain on les excusera sans doute , puisqu'ils doivent obéir à l'institut de la compagnie des Pasteurs , & à celui de la compagnie de Jésus plutôt qu'à Dieu & au Prince.

74 REMARQUES.

A la fin de sa capucinade (d) il dit : *il ne faut plus de Pasteurs , plus de confistoire ; plus de culte ;* répondez-lui qu'il faut vraiment de tout cela , mais qu'il faut sur-tout des Pasteurs véridiques , justes , doux , modérés , humains , sobres , continens & prêchans la vertu par leurs mœurs. Il ajoute , *il n'est pourtant question dans les confistoires , ni de feu , ni de bûchers ; ni d'Auto-dà-fè :* demandez-lui s'il a oublié les scandaleux *Auto-dà-fè* que nos peres ont eu la patience de souffrir quatre fois l'an dans le confistoire seigneurial du Val-de-Travers , & que le Gouvernement excité enfin par les abus crians , abolit sagement & pour jamais par un arrêt vigoureux du 18 novembre 1758 , auquel concoururent deux conseillers d'Etat du nom de Montmollin , mais qui n'ont point dégénéré , eux , de leurs aïeux dont les noms respectables occupent les premières places dans nos fastes. C'étoit à la renaissance de tels *Auto-dà-fè* que M. le Pasteur de Motiers travailloit avec tant de zèle dans son confistoire , & dont Rousseau devoit

[d] Page 333.

être la première victime. Il paroît que M. le Pasteur n'entend pas l'Espagnol ; dites - lui qu'*Auto-da-fé & inspection sur la foi* ont plus de rapport qu'il ne le pense.

Sur le récit qu'il fait à sa façon , pages 337 & 338 , opposez hardiment le vôtre tiré mot à mot de la relation de M. le Châtelain au Gouvernement , & *si les faits sont déguisés* , c'est avec l'homme du Prince que l'homme de Dieu peut démêler cette fusée ; mais conseillez-lui de se pourvoir alors de titres plus probans que sa propre déclaration.

Pour toute réponse à la page 337 , vous devriez l'inviter à la relire lui-même avec attention ; si cela ne suffit pas , demandez-lui si l'Emile n'étoit pas *un écrit public répandu dans tout l'univers* , *si il n'étoit pas une action* , &c. ? Et si après avoir admis avec transport Rousseau à la communion après cette *action* , il pouvoit , sans se mettre en spectacle , s'acharner ainsi à l'excommunier après l'*action* des Lettres de la Montagne.

Rien ne m'a plus surpris dans cette brochure , que d'y voir M. le Pasteur de Motiers assez courageux pour entre-

76 R E M A R Q U E S.

prendre de justifier son étrange prétention d'une double voix en consistoire pour opérer la perte d'un homme, & de quel homme ! foyez sûr que le petit homme a travaillé seul tout cet article. Quel galimatias, pour prouver qu'une voix prépondérante n'est pas double ; qu'une première voix & une seconde voix ne font pas deux voix ! En vérité ce petit homme mériteroit le fouet par le régent de la paroisse, pour avoir fait imprimer de pareilles fornettes à l'ombre du *glorieux caractère* de M. le Pasteur du lieu, en s'appuyant de la déclaration du maréchal-ferrant de Motiers le plus vieux des anciens, tandis que quatre autres anciens avec M. le Châtelain, soutenus d'un arrêt du Gouvernement déclarent le contraire. Il est bon de remarquer ici que le Pasteur comme président au consistoire peut opiner tout à son aise, mais que sa voix ne doit être comptée que dans le seul cas d'égalité dans les suffrages des autres assistans ; son avis compté pour rien jusqu'alors, devient une voix qui fait pencher la balance & qu'on appelle prépondérante ; tout autre usage est contraire à l'ordre & à nos loix : or, dans ce cas-ci voyons

R E M A R Q U E S. 77

comment M. le Pasteur de Motiers a procédé. Les suffrages du diacre, du vieux ancien Clerc & du jeune ancien Jeanrenaud, au nombre de trois excommunient Rousseau; M. le Châtelain avec les trois anciens Bezencenet, Barrelet & Jeanrenaud l'ainé, au nombre de quatre l'absolvent; il est clair que celui ci eut quatre suffrages contre trois; il est clair encore que le Pasteur n'étoit pas appelé à donner son suffrage, moins encore à prétendre qu'il fût compté, puisqu'il n'y avoit pas égalité dans le partage des voix; mais il est plus clair encore que quand le Pasteur joignant son suffrage à trois autres a prétendu l'emporter sur quatre, il vouloit s'attribuer deux voix, vu que trois plus deux font cinq, & qu'il n'y avoit que cinq qui pût l'emporter sur quatre.

Si vous deviez répondre ici à M. le Pasteur; vous lui demanderiez si les loix de la plus commune délicatesse lui permettoient d'user du droit de voix *prépondérante* (supposé qu'il existât), pour écraser un homme vertueux, qu'il avoit recherché, prôné, admis après un ouvrage moins indifférent que celui pour lequel on l'attaque? Si cette dé-

Jicafesse approuvoit fon véhément & très-long difcours en confiftoire contre Rouffeau, & la maniere décidée dont il voulut s'emparer de la *prépondérance* pour parvenir à le condamner. Voyez la bigarrure de fon récit avec celui de M. le Châtelain.

Qui de vous ou de lui mérite le plus de créance fur fon reproche aux quatre anciens de n'avoir pas écouté la voix de leur conducteur fpirituel, & fur la très-bonne réponse des premiers (e) ? Vous offrez pour garant M. le Châtelain du Val-de-Gravers & quatre anciens : M. le Pasteur ne présente, felon fa coutume, que fa propre déclaration ; il prétendra, peut-être, qu'elle est *prépondérante* ; répondez-lui que lors même qu'elle feroit foutenue de celle de fon diacre, à peine la compteroit-on pour une.

Levez le mafque homme de ténèbres, audacieux imposteur, c'est M. le Pasteur de Moyers, c'est un conducteur fpirituel qui l'ordonne : un ange ne tiendrait pas contre vos noirceurs (f) ,

[(e) Page 339.

L. (f) Page 345.

preuve de cela, c'est qu'il ne peut y tenir lui-même; *il sent que sa tête s'échauffe*; il ne s'est donc pas aperçu qu'elle étoit déjà brûlante au début de sa première Lettre? Quoi qu'il en soit, il faut obéir; mon cher Du Peyrou; à une telle sommation & vous direz en tout respect à ce bon Pasteur, que les trois mots dont il se plaint tant, *aurâ sacra famas* lui vont être expliqués de reste par ces trois-ci, Prébende, Mylord, Rousseau: s'il souhaite un plus grand détail, promettez-lui de le faire insérer dans la gazette pour faire paroli à l'annonce modeste & bien dite du 31 juillet, où tout jusqu'au mot *d'indisconvenance*, décele le petit homme ou les éditeurs du journal helvétique.

Les quatre anciens méritent compli- ment de partager avec vous les terri- bles effets du courroux pastoral; ils ne pouvoient s'honorer mieux & plus forement; s'ils ont perdu les bonnes grâces de leur conducteur spirituel en n'écoutant pas sa voix, ils ont acquis en échange le suffrage des honnêtes gens: ces deux biens ne sont pas faits pour aller ensemble: leur sage conduite a mérité les éloges & l'aprobation publique du Gouvernement, qui leur en

80 REMARQUES.

a donné des marques flatteuses dans ses ordres à M. le Châtelain du Val-de-Travers. On comprend qu'il y a en effet là de quoi rire (g), & que M. le Pasteur en a ri lui-même d'autant plus volontiers, que dans toute cette affaire les rieurs ont toujours été de son côté ; *mais il vaut mieux*, dit-il, *tirer la rideau sur cette scène* : il auroit fait mieux encore de le tirer sur toute la pièce. *S'il n'étoit retenu par des raisons de prudence, il auroit bien des choses à dire sur les menées de Motiers & Boveresse (h)*. Cet acte de prudence est assurément fort naturel de sa part. Imiter-le pour lui complaire, & bornez-vous à lui dire que des amis de Rousseau s'étant heureusement rencontrés à Motiers lors de sa citation au consistoire, s'entretenirent avec quelques anciens étrangement prévenus, mais dont les ames droites qui ne cherchoient que la lumière, saisirent bientôt la vérité qu'on leur avoit si cruellement déguisée. Si M. le Pasteur souhaite un peu de détail sur ces me-

(g) Page 351.

(h) Page 352. à la note.

R E M A R Q U E S. 81

nées, déclarez-lui qu'on est en état de le contenter.

Que M. le Pasteur de Motiers se loue dévotement & sans cesse ; qu'il loue le maréchal-ferrant de la Paroisse & son collègue, ses deux fideles & tant dévoués anciens ; mais qu'à de tels éloges il unisse celui de M. le diacre qui est un digne & fidele ministre de l'Evangile (i) ; puisqu'il défobéit au Souverain pour obéir à la Classe, & qui remplit avec assiduité, avec zele & avec exactitude toutes les fonctions auxquelles il est tenu (k), vu qu'il ne fait pas les catéchismes qu'il doit, à la chapelle de Boveresse & pour lesquels il est payé, du reste un honnête homme, un homme de bien ; le trait n'est pas supportable & c'est mal payer son excessive complaisance : si quelque chose peut consoler ce pauvre diacre, c'est d'avoir vu son éloge précédé par celui du Magistrat & du Clergé de Geneve. Mais je ne sais si ces Messieurs en seront fort flattés.

On croiroit d'après la note (page

(i) Page 352.

(k) *Ibidem.*

82 R E M A R Q U E S.

353.) que le Gouvernement a donné ci devant gain de cause à la Classe sur les prétentions de la communauté de Boveresse pour les catéchismes; faites-vous montrer les Arrêts du Conseil d'Etat du 28 juin 1762, du 13 juin 1763, & du 10 juin 1765. & vous prendrez une juste idée des assertions de M. le Pasteur de Motiers.

Je ne fais si la Classe lui saura gré de la mettre si souvent en jeu pour étayer sa brochure; il vous oblige à traiter diverses questions qu'il lui eût été plus profitable de laisser dormir. Dans cette même note, voudroit-il faire croire que les prébendes sont indifférentes aux Pasteurs de ce pays? Il ne persuadera personne: on fait assez que la privation de ces prébendes est la verge unique & toujours sûre dont le Gouvernement se sert pour mettre à la raison les Pasteurs qui s'en écartent. Il y a toute apparence qu'il ne tardera pas à être convaincu de l'efficacité du remède pour peu qu'il continue. *Les mauvaises denrées* dont il se plaint, sont sans doute les émines de moissons des paroissiens étrangers, & dans ce cas l'apostrophe regarde une portion de son cher troupeau; mais dont il exceptera Rousseau, vu le sac

de beau froment qu'il en a reçu sans façon; car s'il s'agissoit des grains attachés à la prébende sur la recette du Val-de-Travers, on auroit de très-bonnes choses à lui dire. On lui rappelleroit l'Arrêt du Conseil d'Etat en date du 23 février 1790, en faveur de M. le Receveur Guyenet, à l'occasion d'une pareille plainte; Arrêt sur lequel M. le Pasteur, qui certainement entend le latin, n'eut pas mal-fait de prendre pour lui le sage conseil que vous donnez dans cette langue à la Classe (1).

M. le Pasteur de Motiers ne doit pas avoir oublié cette affaire, non plus que son plus vieux & plus cher ancien qui lui servit de légat, & qui dans sa mission eut ordre de sa part de menacer les cinq nobles Corps de l'Etat M. le Receveur Guyenet: il ne doit pas avoir oublié, sur-tout, combien Mylord Maréchal fut édifié de tout cela.

Il faut convenir qu'un sermon, de la façon de M. le Pasteur sur la tempérance, même sur celle de la langue, seroit une pièce intéressante. Avant de se plaindre que le secret du consistoire fut

(1) Page 275.

34 R E M A R Q U E S.

mal gardé, il devoit se rappeler qu'on plus d'une personne en étoit instruite dans sa propre maison; il ne couche pas en joue, sans doute, M. le Châtelain qui en informa d'abord le Gouvernement auquel il en devoit compte; ni les quatre anciens qui se hâterent de demander une direction au Conseil d'Etat de qui seul ils devoient la recevoir. Il est tout aussi singulier que M. le Pasteur ne se soit pas aperçu qu'à l'article cinquieme de leur serment les anciens ne promettent le secret que pour les choses qui *devront être secretes*. Il est clair que la matiere traitée dans ce consistoire auroit dû rester secreta pour l'honneur du Pasteur; mais pour celui de l'Etat & de l'humanité, pour la sureté des citoyens, elle devoit bien vite devenir publique, afin que le Maître y pouryât comme il l'a fait.

Il a tort de se fâcher du propos que vous lui prêtez, dit-il, gratuitement à l'égard du présent Regne (m): prudent & sage comme il l'est incontestablement il devoit un peu plus se défier de sa mémoire: tout ce qu'on peut faire

pour lui, c'est de rejeter cet étrange propos sur l'heure & le moment où on prétend qu'il lui échappa, à la fin d'un souper. En tout cas il ne recusera pas, sans doute, le témoignage d'un de ses confreres, en présence duquel il tint ce propos.

Monfieur le Pasteur auroit mieux fait de laisser à d'autres le juste soin de louer sa famille, ses éloges sont sujets à porter malheur; mais le mérite distingué de la famille de Montmollin est au-dessus de cette fatale influence. Oui sans doute, on se souvient avec plaisir, avec reconnoissance même de plusieurs chanceliers de ce nom, de divers magistrats & d'un grand nombre de conseillers d'Etat qui tous ont bien mérité de la patrie; de plusieurs militaires enfin, qui se sont distingués à la tête de leur régiment, & dont l'un périt glorieusement à la journée d'Hochstet avec la plus grande partie du Corps qu'il commandoit. Oui sans doute, on se souvient avec admiration du chancelier George de Montmollin; on se rappelle avec attendrissement le chancelier Emer de Montmollin pere de M. le Pasteur de Motiers, qui fut l'un des Plenipotentiaires de Prusse à Utrecht.

26 R E M A R Q U E S

& qui joignit à une ame vertueuse de belles connoissances & de rares talens. Quelqu'un a dit que des aïeux illustres étoient une lumiere qui toujours suspendue sur la tête de leurs descendans, éclairoit leurs vertus ou leurs vices. J'e suis surpris que M. le Pasteur de Mortiers ne soit pas tenté quelquefois de souffler cette bougie.

Il paroît cependant très-content de sa conscience & je l'en félicite, *le grand juge*, dit-il (n), *sera intermédiaire un jour entre lui & moi*. Entre nous je crois qu'au fond M. le Pasteur craint peu cette confrontation. Selon toute apparence, Rousseau & lui si peu faits pour frayer ensemble dans ce monde, se rencontreront difficilement dans l'autre.

(*) Page 362.



TROISIEME
LETTRE

RELATIVE

A M. J. J. ROUSSEAU,

*Du 19 Septembre, servant de Post.
scriptum à celle du 31 Août 1765.*

JE n'avois pas tort, Mylord, de vous marquer en achevant ma dernière lettre, qu'il étoit difficile de prévoir comment finiroit cette affaire. Qui pouvoit croire en effet que les pieux défenseurs de la sainte orthodoxie deviendroient ouvertement des coupe-jarrets; que l'Auteur d'un livre pour n'avoir pas été excommunié, risqueroit d'être assassiné; & que ce seroit un tems de jeûne & de communion qu'on choisiroit pour une si bonne œuvre?

La fermentation parmi le peuple s'étoit bornée à des murmures, à des visions, à des huées, ou à des attentats faits avec plus de méchanceté que de

violence. Mais le dimanche premier septembre on en vint aux voies de fait ; après s'être préparé par la communion du matin à sanctifier la journée , on la termina en lançant des pierres dans les fenêtres de M. Rousseau. Le lendemain & les jours suivans ce furent de nouveaux outrages ; si M. Rousseau passoit dans la rue il étoit hué , injurié , poursuivi par la populace ; s'il se promenoit dans la campagne on s'apprétoit à lui tirer dessus , & toutes les nuits on insultoit sa maison. La tranquillité avec laquelle il continua de se promener tous les jours sans cortège , sans armes , parut pourtant en imposer à ces braves , & nul n'osa de jour attenter à sa personne. Mais enfin la nuit du six au sept septembre , il fut attaqué chez lui durant son sommeil sans ménagement. La maison où il loge portoit au dehors les marques des plus grandes violences. Une de ses portes fut ouverte & l'autre enfoncée , son mur fut criblé de pierres , on en lança particulièrement une fort grosse à travers la fenêtre de sa cuisine , qui porta le verre jusques dans sa chambre , & vint de volée frapper à deux pas de son lit ; s'il se fut levé un moment plutôt pour venir au bruit.

il étoit effommé. M. le Châtelain qui fut éveillé par le tumulte étant accouru, vit avec effroi l'état des choses, & en fit le lendemain son rapport au Conseil d'Etat.

Le même jour la communauté assemblée par l'ordre du Magistrat ayant appris ce qui s'étoit passé, témoigna froidement qu'elle en étoit fâchée, mais sans donner au surplus aucun ordre pour la sûreté de M. Rousseau, ni lui faire dire aucun mot d'honnêteté sur le danger qu'il avoit couru la nuit dernière. Or vous saurez, Mylord, que cette même nuit, lendemain de foire, il y avoit eu des gardes extraordinaires tant du village de Motiers que de celui de Fleurier, que les gardes de Fleurier ayant voulu faire conjointement leur ronde, ceux de Motiers s'y étoient opposés, qu'ils avoient voulu la faire seuls, & cela précisément à l'heure où la maison qu'occupoit M. Rousseau fut attaquée.

Tandis que la communauté de Motiers étoit si tranquille sur les attentats qui se commettoient dans son sein, celle de Couvet, graces au mérite particulier de ses membres & aux vertus de son respectable Pasteur, se condui-

soit bien différemment. Vous savez ; Mylord , que cette communauté qui dans toute occasion s'est si avantageusement distinguée , a fait à M. Rousseau l'honneur de l'élire unanimement pour un de ses membres ; démarche dont le Gouvernement lui a su gré , & dont Mylord Maréchal l'a fait remercier par des Magistrats. Assemblée de grand matin au premier bruit du danger qu'avoit couru M. Rousseau , elle lui fit sur le champ une députation de trois de ses Officiers , pour le prier de venir occuper au milieu d'eux un logement tout meublé qu'on lui tenoit prêt , & où ils sauroient bien le défendre contre quiconque oseroit attenter à sa sûreté ; lui offrant en même tems les voitures pour transporter ses effets , & tous les soins nécessaires pour qu'il pût déloger au moment même. Je n'ai pas besoin de vous dire quel effet fit sur M. Rousseau cette offre si généreuse & si noblement faite, lui dont l'ame est si sensible à tous les procédés honnêtes, & qu'assurément on n'a pas gâté sur ce point.

Pénétré de cette offre, il ne l'a pourtant point encore acceptée. On craint que le voisinage des deux paroisses ne l'empêche de suivre à cet égard

son penchant. En attendant vous ferez charmé d'apprendre qu'il a pris enfin le parti de s'éloigner de Motiers. On peut rester parmi des fanatiques en déplorant leur aveuglement, & parmi des foux en déplorant leur folie; mais il n'est pas permis à un homme raisonnable qui fait quelque cas du repos de ses amis, de rester volontairement parmi des furieux toujours prêts à le massacrer.

Au moment de fermer la lettre, j'apprends, Mylord, des particularités qui vous feront juger de l'excès du désordre qui regne à Motiers. Par ordre exprès de M. le Châtelain qui a cru cette précaution indispensable, deux gardes bien armés, & choisis dans la communauté de Couvet, ont constamment passé la nuit dans la maison qu'occupoit M. Rousseau, jusques au déménagement complet de ses effets. On ajoute que ce Magistrat, chargé par le Gouvernement de faire les enquêtes les plus exactes pour découvrir les coupables, & se trouvant à cause de cela, menacé dans une pasquinade, des mêmes violences exercées contre M. Rousseau, s'est vu obligé pour sa sûreté, d'avoir aussi des gardes chez lui pendant la nuit,

92 TROISIEME LETTRE.

& qu'enfin il a pris le sage parti de quitter Motiers, pour aller établir son domicile à Couvet. Sans doute que Messieurs du Conseil d'Etat trouveront bientôt des moyens de faire rétablir la sûreté publique, & de faire respecter le Souverain & l'autorité qu'il leur a confiée; sans quoi rentrant dans l'état de nature, chacun de nous se verra forcé à pourvoir à sa défense, & à devenir son propre vengeur.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait dévouement & pour la vie,

M I L O R D,

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur,

D U P E Y R O U.

Neuchâtel le 19 Septembre 1765.



EXPOSÉ SUCCINCT

D E L A

CONTESTATION

Qui s'est élevée entre M. HUME &

M. ROUSSEAU.

. AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

THE
MAY 1900
THE
MAY 1900
THE
MAY 1900
THE
MAY 1900

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

LE nom & les ouvrages de M. Hume sont connus depuis long-tems de toute l'Europe : ceux qui connoissent sa personne, ont vu en lui des mœurs douces & simples, beaucoup de droiture, de candeur & de bonté, & la modération de son caractère se peint dans ses Ecrits.

Il a employé les grands talens qu'il a reçus de la nature & les lumières qu'il a acquises par l'étude, à chercher la vérité & à inspirer l'amour des hommes : jamais il n'a prodigué son tems & compromis son repos dans aucune querelle, ni littéraire ni personnelle. Il a vu cent fois ses Ecrits censurés avec amertume par le fanatisme, l'ignorance & l'esprit de parti, sans avoir jamais répondu à un seul de ses adversaires.

Ceux même qui ont attaqué ses ouvrages avec le plus de violence ont toujours respecté son caractère. Son amour pour la paix est si connu, qu'on lui a

96 AVERTISSEMENT

plus d'une fois apporté des critiques faites contre lui-même, pour le prier de les revoir & de les corriger. On lui remit un jour une critique de ce genre, où il étoit traité d'une manière fort dure, & même injurieuse : il le fit remarquer à l'Auteur, qui effaça les injures en rougissant & en admirant la force de l'esprit polémique qui l'avoit ainsi emporté, sans qu'il s'en aperçût, au de-là des bornes de l'honnêteté.

Avec des dispositions si pacifiques, ce n'est qu'avec une extrême répugnance que M. Hume a pu consentir à laisser paroltre l'écrit qu'on va lire. Il fait que les querelles des gens de Lettres sont le scandale de la philosophie, & personne n'étoit moins fait que lui pour donner un pareil scandale, si consolant pour les sots ; mais les circonstances l'ont entraîné malgré lui à cet éclat fâcheux.

Tout le monde fait que M. Rousseau, proscrit de tous les lieux qu'il avoit habités, s'étoit enfin déterminé à se réfugier en Angleterre, & que M. Hume, touché de sa situation & de ses malheurs, s'étoit chargé de l'y conduire, & étoit parvenu à lui procurer un asyle sûr, commode & tranquille.

guille. Mais peu de gens savent combien de chaleur, d'activité, de délicatesse même M. Hume a mis dans cet acte de bienfaisance; quel tendre attachement il avoit pris pour ce nouvel ami, que l'humanité lui avoit donné, avec quelle adresse il cherchoit à prévenir ses besoins, sans blesser son amour-propre; avec quel zèle enfin il s'occupoit à justifier aux yeux des autres les singularités de M. Rousseau, & à défendre son caractère contre ceux qui n'en jugeoient pas aussi favorablement que lui.

Dans le tems même que M. Hume travailloit à rendre à M. Rousseau le service le plus essentiel, il reçut de lui la lettre la plus outrageante. Plus le coup étoit inattendu, plus il devoit être sensible. M. Hume écrivit cette aventure à quelques-uns de ses amis à Paris; & il s'exprima dans ses lettres avec toute l'indignation que lui inspiroit un si étrange procédé. Il se crut dispensé d'avoir aucun ménagement pour un homme, qui après avoir reçu de lui les marques d'amitié les plus constantes & les moins équivoques, l'appelloit, sans motifs, faux, traître & le plus méchant des hommes.

Sup. de la Collec. Tome IV. B

98 A V E R T I S S E M E N T

Cependant le démêlé de ces deux hommes célèbres ne tarda pas à éclater. Les plaintes de M. Hume parvinrent bientôt à la connoissance du public, qui eut d'abord de la peine à croire que M. Rousseau fût coupable de l'excès d'ingratitude dont on l'accusoit. Les amis même de M. Hume craignirent que dans un premier moment de sensibilité, il ne se fût laissé emporter trop loin, & qu'il n'eût pris pour les défauts du cœur les délires de l'imagination, ou les travers de l'esprit. Il crut devoir éclaircir cette affaire en écrivant un précis de tout ce qui s'étoit passé entre lui & M. Rousseau, depuis leur liaison jusqu'à leur rupture. Il envoya cet écrit à ses amis : quelques-uns lui conseillèrent de le faire imprimer, en lui disant que ses accusations contre M. Rousseau étant devenues publiques, les preuves devoient l'être aussi. M. Hume ne se rendit pas à ces raisons, & aima mieux courir le risque d'un jugement injuste ; que de se résoudre à un éclat si contraire à son caractère ; mais un nouvel incident a vaincu sa résistance : M. Rousseau a adressé à un libraire de Paris une lettre, où il accuse sans

Retour *M. Hume* de s'être ligué avec ses ennemis pour le trahir & le diffamer, & où il le défie hautement de faire imprimer les pièces qu'il a entre les mains. Cette lettre a été communiquée, à Paris, à un très-grand nombre de personnes; elle a été traduite en Anglois, & la traduction est imprimée dans les papiers de Londres. Une accusation & un défi si publics ne pouvoient rester sans réponse; & un long silence de la part de *M. Hume* auroit été interprété d'une manière peu favorable pour lui.


D'ailleurs, la nouvelle de ce démêlé s'est répandue dans toute l'Europe, & l'on en a porté des jugemens fort divers. Il seroit plus heureux sans doute que toute cette affaire eût été ensevelie dans un profond secret; mais puisqu'on n'a pu empêcher le public de s'en occuper, il faut du moins qu'il sache à quoi s'en tenir. Les amis de *M. Hume* se sont réunis pour lui représenter toutes ces raisons. Il a senti la nécessité d'en venir enfin à une extrémité qu'il redoutoit si fort, & a consenti à laisser imprimer son mémoire. C'est l'ouvrage que nous donnons ici. Le récit & les notes sont traduits de l'Anglois.

100 **À V E R T I S S E M E N T , & C.**

Les lettres de M. Rousseau , qui servent de piéces justificatives aux faits , sont des copies exactes des originaux.

Cette brochure offrira des traits de bizarrerie assez étranges , à ceux qui prendront la peine de la lire ; mais ceux qui ne s'en soucieront pas feront encore mieux ; tant ce qu'elle renferme importe peu à ceux qui n'y sont pas intéressés.

Au reste , M. Hume en livrant au public les piéces de son procès , nous a autorisés à déclarer qu'il ne reprendra jamais la plume sur ce sujet. M. Rousseau peut revenir à la charge ; il peut produire des suppositions , des interprétations , des inductions , des déclamations nouvelles , il peut créer & réaliser de nouveaux phantômes & envelopper tout cela des nuages de sa rhétorique , il ne sera plus contredit. Tous les faits sont actuellement sous les yeux du public. M. Hume abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des cœurs honnêtes.





EXPOSÉ SUCCINT

DE LA

CONTESTATION

*Qui s'est élevée entre M. HUME &
M. ROUSSEAU.*

MA liaison avec M. Rousseau comença en 1762, lorsqu'il fut décrété de prise de corps, à l'occasion de son *Emile*, par un Arrêt du Parlement de Paris. J'étois alors à Edimbourg. Une personne de mérite m'écrivit de Paris que M. Rousseau avoit le dessein de passer en Angleterre pour y chercher un asyle, & me demanda mes bons offices pour lui. Comme je supposai que M. Rousseau avoit exécuté cette résolution, j'écrivis à plusieurs de mes amis à Londres, pour leur recommander ce célèbre Exilé, & je lui écrivis à lui-même pour l'assurer de mon zele & de mon empressement à le servir. Je l'invitois en même tems à venir à Edimbourg, si ce séjour pouvoit lui convenir, & je lui offrois une

retraite dans ma maison, tout le tems qu'il daigneroit la partager avec moi. Je n'avois pas besoin d'autre motif pour être excité à cet acte d'humanité, que l'idée que m'avoit donnée du caractère de M. Rousseau la personne qui me l'avoit recommandé, & la célébrité de son génie, de ses talens, & sur-tout de ses malheurs dont la cause même étoit une raison de plus pour s'intéresser à lui. Voici la réponse que je reçus.

M. ROUSSEAU A M. HUMB.

De Motiers-Travers, le 19 Février 1763.

“ Je n'ai reçu qu'ici, Monsieur, & depuis peu, la lettre dont vous m'honoriez à Londres, le 2 juillet dernier, supposant que j'étois dans cette capitale. C'étoit sans doute dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été possible, que j'aurois cherché ma retraite, si j'avois prévu l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle que je pusse préférer à l'Angleterre, & cette prévention, dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable; mais, à mon grand étonnement, & même à celui

du public, je n'ai trouvé que des affronts & des outrages où j'espérois, sinon de la reconnoissance, au moins des consolations. Que de choses m'ont fait regretter l'asyle & l'hospitalité philosophique qui m'attendoient près de vous! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque maniere. La protection & les bontés de Mylord Maréchal, votre illustre & digne compatriote, m'ont fait trouver, pour ainsi dire, l'Ecosse au milieu de la Suisse; il vous a rendu présent à nos entretiens; il m'a fait faire avec vos vertus la connoissance que je n'avois faite encore qu'avec vos talens; il m'a inspiré la plus tendre amitié pour vous & le plus ardent desir d'obtenir la vôtre; avant que je fusse que vous étiez disposé à me l'accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaisir à m'y livrer! Non, Monsieur, je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous élèveroient trop au-dessus des hommes si votre bon cœur ne vous en rapprochoit. Mylord

Maréchal , en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que sublime , me rend tous les jours votre commerce plus desirable & nourrit en moi l'empressement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me met-elle à portée de faire ce voyage comme je le desirerois ! Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés avec Mylord dans votre commune patrie , qui deviendrait la mienne ! Je bénirois dans une société si douce les malheurs par lesquels j'y fus conduit , & je croirois n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé. Puissé-je voir cet heureux jour plus désiré qu'espéré ! Avec quel transport je m'écrierois en touchant l'heureuse terre où sont nés David Hume & le Maréchal d'Ecosse :

*Salve , fatis mihi debita tellus
Hac domus , hac patria est.*

J. J. R.

Ce n'est point par vanité que je publie cette lettre ; car je vais bientôt

mettre au jour une rétractation de tous ces éloges ; c'est seulement pour compléter la suite de notre correspondance , & pour faire voir qu'il y a long-tems que j'ai été disposé à rendre service à M. Rousseau.

Notre commerce avoit entièrement cessé jusqu'au milieu de l'été dernier , (1765) lorsque la circonstance suivante le renouvela. Une personne qui s'intéresse à M. Rousseau , étant allée faire un voyage dans une des provinces de France qui avoisinent la Suisse , profita de cette occasion pour rendre visite au Philosophe solitaire , dans sa retraite à Motiers-Travers. Il dit à cette personne que le séjour de Neuchâtel lui devenoit très-désagréable , tant par la superstition du peuple que par la rage dont les prêtres étoient animés contre lui ; qu'il craignoit d'être bientôt dans la nécessité d'aller chercher un asyle ailleurs , & que dans ce cas l'Angleterre lui paroïssoit , par la nature de ses loix & de son Gouvernement , le seul endroit où il pût trouver une retraite assurée : il ajouta que Mylord Maréchal , son ancien protecteur , lui avoit conseillé de se mettre sous sa *protection* (c'est le ter-

me dont il voulut bien se servir) ; & qu'en conséquence il étoit disposé à s'adresser à moi , s'il croyoit que cela ne me donneroit pas trop d'embarras.

J'étois alors chargé des affaires d'Angleterre à la Cour de France ; mais comme j'avois la perspective de retourner bientôt à Londres , je ne rejetai point une proposition qui m'étoit faite dans de semblables circonstances , par un homme que son génie & ses malheurs avoient rendu célèbre. Dès que je fus informé de la situation & des intentions de M. Rousseau , je lui écrivis pour lui offrir mes services , & il me fit la réponse suivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

À Strasbourg , le 4 Décembre 1765.

“ Vos bontés , Monsieur , me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres , est de les accepter , & je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras. C'est le conseil de Mylord Maréchal , mon protecteur , mon ami , mon pere ; c'est celui de Madame

de *** (a), dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console ; enfin , j'ose dire que c'est celui de mon cœur qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains , dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire & libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienfaisans me la procurent, je jouirai tout ensemble & du seul bien que mon cœur desire , & du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue , Monsieur , de tout mon cœur „

J. J. ROUSSEAU.

Je n'avois pas attendu ce moment pour m'occuper des moyens d'être utile à M. Rousseau. M. Clairaut , quelques semaines avant sa mort , m'avoit communiqué la lettre suivante.

M. ROUSSEAU A M. CLAIRAUT.

De Motiers-Travers le 3 Mars 1765.

“ Le souvenir , Monsieur , de vos anciennes bontés pour moi , vous cause une nouvelle importunité de ma part.

(a) La personne que M. Rousseau nomme ici a exigé qu'on supprimât son nom. *Note des Éditeurs.*

108. E X P O S É

Il s'agiroit de vouloir bien être , pour la seconde fois , censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rhapsodie que j'ai compilée il y a plusieurs années , sous le nom de *Dictionnaire de Musique* , & que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne , je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portoit à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre , je vous serois sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne seroit rien faire , car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention , & si vous daignez en user comme de votre bien , pour changer , ajouter , ou retrancher , vous exercerez une charité très-utile & dont je serai très-reconnoissant. Recevez , Monsieur , mes très-humbles excuses & mes salutations ,

J. J. R.

Je le dis avec regret , mais je suis

forcé de le dire : je fais aujourd'hui avec certitude que cette affectation de misère & de pauvreté extrême, n'est qu'une petite charlatanerie que M. Rousseau emploie avec succès pour se rendre plus intéressant & exciter la commiseration du public ; mais j'étois bien loin de soupçonner alors un semblable artifice. Je sentis s'élever dans mon cœur un mouvement de pitié, mêlé d'indignation, en imaginant qu'un homme de Lettres, d'un mérite si éminent, étoit réduit, malgré la simplicité de sa manière de vivre, aux dernières extrémités de l'indigence, & que cet état malheureux étoit encore aggravé par la maladie, par l'approche de la vieillesse & par la rage implacable des dévots persécuteurs.

Je savois que plusieurs personnes attribuoient l'état fâcheux où se trouvoit M. Rousseau, à son orgueil extrême qui lui avoit fait refuser les secours de ses amis ; mais je crus que ce défaut, si c'en étoit un, étoit un défaut respectable. Trop de gens de Lettres ont avili leur caractère en s'abaissant à solliciter les secours d'hommes riches ou puissans, indignes de les protéger ; & je croyois qu'un noble orgueil ; qu'on

que porté à l'excès , méritoit de l'indulgence dans un homme de génie qui , soutenu par le sentiment de sa propre supériorité & par l'amour de l'indépendance , bravoit les outrages de la fortune & l'insolence des hommes. Je me proposai donc de servir M. Rousseau à la maniere. Je priai M. Clairaut de me donner sa lettre , & je la fis voir à plusieurs des amis & des protecteurs que M. Rousseau avoit à Paris. Je leur proposai un arrangement , par lequel on pouvoit procurer des secours à M. Rousseau sans qu'il s'en doutât. C'étoit d'engager le Libraire qui se chargeroit de son *Dictionnaire de Musique* à lui en donner une somme plus considérable que celle qu'il en auroit offerte de lui-même , & de rembourser cet excédent au Libraire. Mais ce projet , pour l'exécution duquel les soins de M. Clairaut étoient nécessaires , échoua par la mort inopinée de ce profond & estimable savant.

Comme je conservois toujours la même idée de l'extrême pauvreté de M. Rousseau , je conservai aussi la même disposition à l'obliger , & , dès que je fus assuré de l'intention où il étoit de passer en Angleterre sous ma conduite ,

je formai le plan d'un artifice à-peu-près semblable à celui que je n'avois pu exécuter à Paris. J'écrivis sur le champ à mon ami , M. Jean Stewart , de Buckingham-Street , que j'avois une affaire à lui communiquer , d'une nature si secrete & si délicate que je n'osois même la confier au papier , mais qu'il en apprendroit les détails de M. Elliot (aujourd'hui le chevalier Gilbert Elliot) , qui devoit bientôt retourner de Paris à Londres.

Voici ce plan , que M. Elliot communiqua en effet quelque tems après à M. Stewart , en lui recommandant le plus grand secret. M. Stewart devoit chercher dans le voisinage de sa maison de campagne quelque fermier honnête & discret , qui voulût se charger de loger & nourrir M. Rousseau & sa gouvernante , & leur fournir abondamment toutes les commodités dont ils auroient besoin , moyennant une pension , que M. Stewart pouvoit porter jusqu'à cinquante ou soixante livres (*b*) sterlings par an ; mais le fermier devoit s'engager à garder exactement le secret , & à ne rece-

(*b*) La livre sterling vaut environ 22 liv. 10 s. de notre monnoie.

voir de M. Rousseau que vingt ou vingt-cinq livres sterlings par an , & je lui aurois tenu compte du surplus.

M. Stewart m'écrivit bientôt après qu'il avoit trouvé une habitation qu'il croyoit convenable ; je le priois de faire meubler l'appartement , à mes frais , d'une manière propre & commode. Ce plan , dans lequel il n'entroit assurément aucun motif de vanité , puisque le secret en faisoit une condition nécessaire , n'eut pas lieu , parce qu'il se présenta d'autres arrangemens plus commodes & plus agréables. Tout ce fait est bien connu de M. Stewart & du chevalier Gilbert Elliot.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de parler ici d'un autre arrangement que j'avois concerté dans les mêmes intentions. J'avois accompagné M. Rousseau à une campagne très-agréable , dans le Comté de Surrey , où nous passâmes deux jours chez le colonel Webb. M. Rousseau me parut épris des beautés naturelles & solitaires de cet endroit. Aussi-tôt , par l'entremise de M. Stewart , j'entrai en marché avec le colonel Webb , pour acheter sa maison avec un petit bien qui y appartenoit , afin d'en faire un établisse-

ment pour M. Rousseau. Si , après ce qui s'est passé , il y avoit de la sûreté à citer le témoignage de M. Rousseau sur quelque fait , j'en appellerois à lui-même pour la vérité de ceux que j'avance. Quoi qu'il en soit , ils sont connus de M. Stewart , du général Clarke & en partie du colonel Webb.

Je vais reprendre mon récit où je l'ai interrompu. M. Rousseau vint à Paris , muni d'un passe - port que ses amis avoient obtenu. Je le conduisis en Angleterre. Pendant plus de deux mois , j'employai tous mes soins & ceux de mes amis pour trouver quelque arrangement qui pût lui convenir. On se prêtoit à tous ses caprices ; on excusoit toutes ses singularités ; on satisfaisoit toutes ses fantaisies ; on n'épargna enfin ni tems ni complaisance pour lui procurer ce qu'il desiroit ; & , quoique plusieurs des projets que j'avois formés pour son établissement eussent été rejettés , je me trouvois assez récompensé de mes peines par la reconnoissance & la tendresse même dont il paroissoit recevoir mon zele & mes bons offices.

Enfin on lui proposa l'arrangement auquel il est aujourd'hui fixé. M. Davenport , gentilhomme distingué par

sa naissance, sa fortune & son mérite; lui a offert une maison, appellé Wootton, qu'il a dans le comté de Derby, & qu'il habite rarement; & M. Rousseau lui paye pour lui & pour sa gouvernante une modique pension.

Dès que M. Rousseau fut arrivé à Wootton, il m'écrivit la Lettre suivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

Wootton le 22 mars 1766.

* Vous voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi heureux que je l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en

la tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours , mon cher Patron , aimez-moi pour moi qui vous dois tant ; pour vous-même ; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié , je la desire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne ; & je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme , pour des raisons dont nous avons parlé , je ne veux rien recevoir par la poste , je vous prie , lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire , de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée , parce que je fais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante , quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé , je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse , mon cher Patron , avec le même cœur que j'espère & desire trouver en vous ».

J. J. R.

Peu de jours après , je reçus de lui une autre lettre dont voici la copie.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton le 29 Mars 1766.

“ Vous avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J’y ferois peut-être plus à mon aise, si l’on y avoit pour moi moins d’attentions; mais les soins d’un si galant homme sont trop obligeans pour s’en fâcher; &, comme tout est mêlé d’inconvéniens dans la vie, celui d’être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J’en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domestiques, ni sur-tout entendre un mot de ce qu’ils me disent. Heureusement Mademoiselle le Vasseur me sert d’interprete, & ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c’est d’écarter les oisifs en les ennuyant. J’ai eu hier la visite de M. le Ministre qui, voyant que je ne lui parlois que François, n’a pas voulu me parler

Anglois ; de sorte que l'entrevue s'est passée à-peu-près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient ; je m'en servirai avec tous mes voisins , si j'en ai , & dussé-je apprendre l'Anglois , je ne leur parlerai que François , sur-tout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à-peu-près la ruse des finges qui , disent les Negres , ne veulent pas parler quoiqu'ils le puissent , de peur qu'on ne les fasse travailler. „

“ Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Goffet de recevoir un modele en présent. Au contraire , je lui en demandai le prix , qu'il me dit être d'une guinée & demie , ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie , ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en question , dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas , il faut le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. Du Peyrou qui depuis long-tems desire avoir mon portrait , & en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui , mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi

Matteuse , le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté , mon cher Patron , de faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey , Little-St. Hellen's Bishopsgate-Stréet* , pour l'envoyer à M. Du Peyrou par la premiere occasion sure. Il gèle ici depuis que j'y suis : il a neigé tous les jours ; le vent coupe le visage ; malgré cela , j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne , que le plus bel appartement de Londres. Bonjour , mon cher Patron , je vous embrasse de tout mon cœur 33.

J. J. R.

Comme nous étions convenus , M. Rousseau & moi , de ne point nous gêner l'un & l'autre par un commerce de lettres suivi , nous n'avions plus d'autre objet de correspondance épistolaire que celui d'une pension qu'il s'agissoit de lui obtenir du roi d'Angleterre. Voici le récit fidele & succinct de cette affaire.

Un soir que nous causions ensemble à Calais , où nous étions retenus par les vents contraires , je demandai à M. Rousseau s'il n'accepteroit pas une pension du roi d'Angleterre , au cas que Sa Majesté voulût bien la lui accorder. Il

S U C C I N C T , &c. III

me répondit que cela n'étoit pas fans difficulté , mais qu'il s'en rapporteroit entièrement à l'avis de Mylord Maréchal. Encouragé par cette réponse , je ne fus pas plutôt arrivé à Londres que je m'adressai pour cet objet aux Ministres du Roi , & particulièrement au général Conway , secrétaire d'Etat , & au général Grœme , secrétaire & chambellan de la Reine. Ils firent la demande de la pension à Leurs Majestés qui y consentirent avec bonté , à condition seulement que la chose resteroit secreete. Nous écrivîmes , M. Rousseau & moi , à Mylord Maréchal , & M. Rousseau marqua dans sa lettre que le secret qu'on demandoit étoit pour lui une circonstance très-agréable. Le consentement de Mylord Maréchal arriva , comme on se l'imagine bien ; M. Rousseau partit peu de jours après pour Wootton , & cette affaire resta quelque tems suspendue , par un dérangement qui survint dans la santé du général Conway.

Cependant , le tems que j'avois passé avec M. Rousseau m'avoit mis à portée de démêler son caractère ; je commençois à craindre que l'inquiétude d'esprit qui lui est naturelle ne l'empêchât

de jouir du repos, auquel l'hospitalité & la sûreté qu'il trouvoit en Angleterre l'invitoient à se livrer : je voyois, avec une peine infinie, qu'il étoit né pour le tumulte & les orages, & que le dégoût qui fuit la jouissance paisible de la solitude & de la tranquillité, le rendroit bientôt à charge à lui-même & à tout ce qui l'environnoit ; mais, éloigné du lieu qu'il habitoit de cent cinquante milles, & sans cesse occupé des moyens de lui rendre service, je ne m'attendois gueres à être moi-même la victime de cette malheureuse disposition de caractère.

Il est nécessaire que je rappelle ici une lettre qui avoit été écrite, à Paris, l'hiver dernier, sous le nom supposé du roi de Prusse. En voici la copie.

“ MON CHER JEAN-JAQUES,

Vous avez renoncé à Geneve, votre Patrie. Vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos Ecrits ; la France vous a décrété ; venez donc chez moi. J'admire vos talents ; je m'amuse de vos rêveries qui (soit dit en passant), vous occupent trop & trop long-tems. Il faut à la fin être sage, & heureux ; vous avez fait assez

allez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme : démontrez à vos ennemis que vous pouvez avoir quelquefois le sens commun : cela les fâchera sans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une retraite paisible : je vous veux du bien & je vous en ferai , si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obstinez à rejeter mon secours , attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs , choisissez-les tels que vous voudrez : je suis Roi , je puis vous en procurer au gré de vos souhaits ; & , ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis , je cesserai de vous persécuter , quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

„ Votre bon ami ; FRÉDÉRIC „

Cette lettre avoit été composée par M. Horace Walpole , environ trois semaines avant mon départ de Paris ; mais quoique je logeasse dans le même hôtel que M. Walpole & que nous nous vissions très-souvent , cependant , par attention pour moi , il avoit soigneusement caché cette plaisanterie

Suppl. de la Collec. Tome IV. F

jusqu'après mon départ. Alors il la montra à quelques amis ; on en prit des copies, qui bientôt se multiplièrent. Cette petite pièce se répandit rapidement dans toute l'Europe, & elle étoit dans les mains de tout le monde lorsque je la vis à Londres pour la première fois.

Tous ceux qui connoissent la liberté dont on jouit, en Angleterre entendront, je pense, que toute l'autorité du Roi, des Lords, & des Communes, & toute la puissance ecclésiastique, civile & militaire du royaume ne pourroient empêcher qu'on n'y imprimât une plaisanterie de ce genre. Aussi ne fus-je pas étonné de la voir paroitre dans le *St. James's Chronicle* ; mais je le fus beaucoup de trouver quelques jours après, dans le même papier, la pièce suivante,

M. ROUSSEAU A L'AUTEUR DU ST.
JAMES'S CHRONICLE.

De Wootton, le 7 Avril 1766.

„ Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant

publiquement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvoit être l'Auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, & de qui navre & déchire mon cœur, que l'impositeur a des complices en Angleterre.

Vous devez au Roi de Prusse, & la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris & que je signe, en séparation d'une fautes que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sincères salutations,

I. J. R.

Je fus affligé de voir M. Rousseau montrer cet excès de sensibilité pour un incident aussi simple & aussi inévitable que la publication de la prétendue lettre du Roi de Prusse; mais je me serois cru coupable moi-même de noirceur & de méchanceté, si j'avois imaginé que M. Rousseau me soupçonnoit d'être l'Editeur de cette phr.

lanterie, & que c'étoit contre moi qu'il se disposoit à tourner toute sa fureur. C'est cependant ce qu'il m'a appris depuis. Il est bñ de remarquer que huit jours auparavant il m'avoit écrit la lettre la plus affectueuse (c) : c'est celle du 29 mars. J'étois assurément le dernier homme du monde qui, dans les règles du sens commun, devoit être soupçonné ; cependant, sans la plus légère preuve, & sans la moindre probabilité, c'est moi que non seulement M. Rousseau soupçonne, mais qu'il accuse sans hésiter, d'avoir fait imprimer la satire dont il se plaint ; & sans faire aucune recherche, sans entrer dans aucune explication, c'est moi qu'il insulte avec dessein, dans un papier public, du plus cher de ses amis, me voilà sur le champ converti en ennemi perfide & méchant, & par là tous mes services passés & présens sont d'un seul trait adroitement effacés.

Si il n'étoit pas ridicule d'employer le raisonnement sur un semblable sujet & contre un tel homme, je demanderois

derois à M. Rousseau pourquoi il me suppose le dessein de lui nuire. Les faits lui ont, en cent occasions, prouvé le contraire, & ce n'est pas l'usage que les services que nous avons rendus, fassent naître en nous de la mauvaise volonté contre celui qui les a reçus. Mais, en supposant que j'eusse dans le cœur une secrète animosité contre M. Rousseau, me ferois-je exposé au risque d'être découvert, en envoyant moi-même aux auteurs des papiers publics une satire qui faisoit du bruit, & qui étant aussi généralement répandue, ne pouvoit manquer de tomber bientôt entre leurs mains ?

Comme je n'avois garde de me croire l'objet d'un soupçon si atroce & si ridicule, je continuai à servir M. Rousseau de la manière la plus constante & la moins équivoque. Je renouvelai mes sollicitations auprès du général Conway, dès que l'état de sa santé put lui permettre de s'occuper de quelque chose. Le Général s'adressa de nouveau au Roi pour la pension que nous demandions, & Sa Majesté y donna une seconde fois son consentement. On s'adressa aussi au marquis de Rockingham, premier Lord de la tré-

forerle , pour arranger cette affaire ; enfin , je la vois heureusement terminée , & plein de la joie la plus vive , j'en mande la nouvelle à mon ami. Je n'en reçus point de réponse ; mais voici la lettre qu'il écrivit au général Conway.

M. ROUSSEAU AU GÉNÉRAL
CONWAY.

Le 22 Mai 1766.

MONSIEUR,

« Vivement touché des grâces dont il plaît à Sa Majesté de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve, dès-à-présent, ce bien précieux à mon cœur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois & l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur, un avantage dont je suis jaloux & que je ne mériterai jamais de perdre. Mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événemens possibles; il m'arrive pourtant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas permis à moi

honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement, & le trouble où ils me jettent m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison dans un état aussi triste est de suspendre mes résolutions sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du Roi, par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrois à m'en glorifier, & tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent, & n'avoir le cœur plein que des bontés de Sa Majesté & des vôtres. Je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, Monsieur, me les conserver pour des tems plus heureux : vous connoîtrez alors que je ne diffère de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne. Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations & mon respect,

J. J. R.

Cette lettre parut au général Con-

way, comme à moi; un refus net d'accepter la pension tant qu'on en feroit un secret; mais comme M. Rousseau avoit été dès le commencement instruit de cette condition & que toute sa conduite, ses discours, ses lettres, m'avoient persuadé qu'elle lui convenoit, je jugeai qu'il avoit honte de se rétracter là-dessus en m'écrivant, & je crus voir dans cette mauvaise honte, la raison d'un silence dont j'étois surpris.

J'obtins du général Conway qu'il ne prendroit aucune résolution relativement à cette affaire, & j'écrivis à M. Rousseau une lettre pleine d'amitié, dans laquelle je l'exhortai à reprendre sa première façon de penser & à accepter la pension.

Quant à l'accablement profond dont M. Rousseau se plaint dans sa lettre au général Conway, & qui lui ôtoit, disoit-il, jusqu'à la liberté de son esprit, je fus rassuré à cet égard par une lettre de M. Davenport, qui me marquoit que précisément dans ce tems-là son hôte étoit très-content, très-gai & même très-sociable. Je reconnus là cette foiblesse ordinaire de mon ami, qui veut toujours être un

objet, d'intérêt en passant pour un homme opprimé par l'infortune, la maladie, les persécutions, lors même qu'il est le plus tranquille & le plus heureux. Son affectation de sensibilité extrême étoit un artifice trop souvent répété pour en imposer à un homme qui le connoissoit aussi bien que moi. D'ailleurs, en le supposant même aussi vivement affecté qu'il le disoit, je n'aurois pu attribuer cette disposition qu'à la prétendue lettre du Roi de Prusse dont il avoit témoigné tant de chagrin dans les papiers publics.

J'attendis trois semaines sans avoir de réponse. Ce procédé me parut un peu étrange, & je m'écrivis à M. Davénant, & cependant (comme) j'avois affaire à un homme très-étrange aussi, & que j'attribuois toujours son silence à la petite honte qu'il pouvoit avoir de m'écrire, je ne voulus pas me décourager, & perdre, pour un vain cérémoniel, l'occasion de lui rendre un service essentiel. Je renouvelai donc mes sollicitations auprès des Ministres, & je fus assez heureux dans mes soins pour être autorisé à écrire la lettre suivante à M. Rousseau : c'est la première dont j'aye conservé une copie.

M. HOMER A M. ROUSSEAU.

London, le 19 Juin 1766.

Comme je n'ai reçu, Monsieur, aucune réponse de vous, j'en conclus que vous persévèrez dans la résolution de refuser les bienfaits de Sa Majesté tant qu'on en fera un secret. Je me suis en conséquence adressé au général Conway pour faire supprimer cette condition, & j'ai été assez heureux pour obtenir de lui la promesse d'en parler au Roi. Il faut seulement, m'a-t-il dit, que nous sachions préalablement de M. Rousseau, s'il est disposé à accepter une pension qui lui seroit accordée publiquement, afin que Sa Majesté ne soit pas exposée à un second refus. Il m'a autorisé à vous écrire là-dessus, & je vous prie de me faire savoir votre résolution le plutôt que vous pourrez. Si vous m'envoyez votre consentement, ce que je vous prie instamment de faire, je suis que je peux compter sur les bons offices du duc de Richmond pour appuyer la demande du général Conway, & ainsi je ne doute nullement du succès.

Je suis, mon cher Monsieur, très sincèrement tout à vous.

D. R.

Je reçus au bout de cinq jours la réponse suivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton , le 23 Juin 1746.

“ Je croyois Monsieur , que mon silence interprété par votre conscience en disoit assez ; mais puisqu’il entre dans vos vues de ne pas l’entendre , je parlerai. Vous vous êtes mal caché , je vous connois & vous ne l’ignorez pas. Sans liaisons antérieures , sans querelles , sans démêlés , sans nous connoître autrement que par la réputation littéraire , vous vous empressez à m’offrir vos amis & vos soins ; touché de votre générosité , je me jette entre vos bras ; vous m’amenez en Angleterre , en apparence pour m’y procurer un asyle ; & en effet pour m’y déshonorer. Vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zèle digne de votre cœur & avec un succès digne de vos talens. Il n’en falloit pas tant pour réussir : vous vivez dans le monde , & moi dans la retraite ; le public aime à être trompé , & vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne trompez pas : c’est vous-même.

Vous savez avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis , en vous embrassant , les yeux en larmes , que , si vous n'étiez pas le meilleur des hommes , il falloit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrete , vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes , & je doute qu'avec cette idée vous en soyez jamais le plus heureux „

„ Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis , aux vôtres , & je vous abandonne avec peu de regret ma réputation pendant ma vie , bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matière d'intérêt avec lesquels vous vous masquez , je vous en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous , & de n'accepter pas même à mon avantage , aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu , Monsieur , je vous souhaite le plus vrai bonheur ; mais , comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire , voici la dernière lettre que vous recevrez de moi „

J. J. R.

Je lui fis sur le champ la réponse suivante.

M. H U M B E R T M. R O U S S E A U .

Ce 26 Juin 1766.

“ Comme la conscience me dit que j'en ai toujours agi avec vous de la manière la plus amicale & que je vous ai donné, en toute occasion, les preuves les plus tendres & les plus actives d'une sincère affection, vous pouvez juger de l'extrême surprise que m'a causée la lecture de votre lettre. Il est aussi impossible de répondre à des accusations si violentes & bornées à de simples généralités, qu'il est impossible de les concevoir. Mais cette affaire ne peut, ne doit pas en rester là. Je suppose charitablement que quelqu'infâme calomniateur m'a noirci auprès de vous; mais en ce cas, le devoir vous oblige, & je suis persuadé que votre propre inclination vous porte à me donner les moyens de connoître mon accusateur & de me justifier; ce que vous ne pouvez faire qu'en m'instruisant de ce dont on m'accuse. Vous dites que je fais moi-même que je vous ai trahi; mais, je le dis hautement & je le dirai à tout

L'Univers : je fais le contraire ; je fais que mon amitié pour vous a été sans bornes & sans relâche ; & , quoique je vous en aye donné des preuves qui sont universellement connues en France & en Angleterre , le public n'en connoit encore que la plus petite partie. Je demande que vous me nommiez l'homme qui ose affirmer le contraire , & surtout je demande qu'il cite une seule circonstance dans laquelle je vous aye manqué. Vous le devez à moi ; vous le devez à vous-même ; vous le devez à la vérité , à l'honneur , à la justice , à tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. C'est comme innocent , car je ne dirai pas comme votre ami , je ne dirai pas comme votre bienfaiteur ; c'est , je le répète ; comme innocent , que je réclame le droit de prouver mon innocence & de confondre les scandaleuses faussetés qu'on peut avoir forgées contre moi. J'espère que M. Daventry , à qui j'ai envoyé une copie de votre lettre & qui lira celle-ci avant de vous la remettre , appuyera ma demande & vous dira qu'elle est juste. J'ai heureusement conservé la lettre que vous m'avez écrite après votre arrivée à Wootton , & où vous me marquez

dans les termes les plus forts, & même dans des termes trop forts, combien vous êtes sensible aux foibles efforts que j'ai faits pour vous être utile. Le petit commerce de lettres que nous avons eu en suite n'a eu pour objet, de ma part, que des vûes dictées par l'amitié. Dites-moi donc ce qui, depuis ce tems-là, a pu vous offenser; dites-moi quel est mon accùsateur; & quand vous aurez remplies les conditions à ma satisfaction & à celle de M. Davenport, vous aurez encore beaucoup de peine à vous justifier d'employer des expressions si outrageantes contre un homme avec qui vous avez été si étroitement lié, & qui méritoit à plusieurs titres d'être traité par vous avec plus d'égards & de décence.

" M. Davenport fait tout ce qui s'est passé relativement à votre pension, parce qu'il n'a paru nécessaire que la personne qui s'est chargée de vous procurer un établissement en aille exactement l'état de votre fortune; afin qu'elle ne soit pas tentée d'exercer à votre égard des actes de générosité, qui, en parvenant par hasard à votre connoissance, pourroient vous donner quelque sujet de mécontentement.

" Je suis, Monsieur, &c. D. H.

Le crédit de M. Davenport me procura, au bout de trois semaines, l'énorme lettre qu'on va lire, & qui a du moins cet avantage pour moi qu'elle confirme toutes les circonstances importantes de mon récit. J'y joindrai quelques notes qui ne tomberont que sur des faits que M. Rousseau a présentés peu fidèlement, & je laisserai à mes lecteurs à juger lequel de nous deux mérite le plus de confiance.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A. Wotton le 10 Juillet 1766.

(*) Je suis malade, Monsieur, & peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems (1) : vous n'en voultres point alors; je me tus; vous la voulez

(*) Les notes de M. Hume sont distinguées par des chiffres & imprimées en caractères romains; celles de M. Rousseau sont distinguées par une étoile & imprimées en caractères italiques. *Note des Éditions.*

(1) M. Rousseau ne m'a assurément jamais donné lieu de lui demander une explication. Si pendant que nous avons vécu ensemble, il a eu quelques-uns des indignes soupçons dont cette lettre est remplie, il les a tenus bien secrets.

aujourd'hui , je vous l'envoie. Elle sera longue , j'en suis fâché ; mais j'ai beaucoup à dire , & je n'y veux pas revenir à deux fois „

“ Je ne vis point dans le monde ; j'ignore ce qui s'y passe ; je n'ai point de parti , point d'associé ; point d'intrigue ; on ne me dit rien , je ne fais que ce que je sens ; mais comme on me le fait bien sentir , je le fais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques ; il ne feroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui reglent les sentimens d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens „

“ Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur , Monsieur , est le seul homme au monde qui , déposant contre vous , pouvoit se faire écouter de moi ; c'est vous même. Je vais me livrer sans réserve & sans crainte à mon caractère ouvert ; ennemi de tout artifice , je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai

L'histoire des mouvemens de mon ame & de ce qui les a produits, & nommant A. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui. Malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai point d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices & finissant par la démonstration.

“ Je quittois la Suisse, fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma personne & laissoient mon honneur en fureté. Je suivois les mouvemens de mon cœur pour aller joindre Mylord Maréchal; quand je reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre, où il me promettoit l'accueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau, j'eus tort; je préfèrai ce dernier, j'eus plus grand tort: mais le plaisir de connoître par moi-même une nation célèbre, dont on me disoit tant de mal & tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractère, me faisoient

désirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; & je me faisois une forte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de Lettres, dans l'union sincere de deux hommes dont les principes étoient si différens „

„ Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé & obtenu par mes amis un passeport de la Cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, & vit trop peut être, l'accueil que je reçus d'un grand Prince, & j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produisit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même manière „

„ Nous partons avec un de mes amis qui, presqu'uniquelement pour moi faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté & d'y être

amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers & de larmes qui paioient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

„ Nous sommes fêtés arrivant à Londres. On s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de l'estime. M. Hume me présente de bonne grâce à tout le monde; il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleure partie de ce bon accueil: mon cœur étoit plein de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces; le sien paroissoit pour moi des plus tendres, & il m'en à quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie me parut trop affichée, & j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation

qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Mume s'il étoit été homme à jeter son argent par les fenêtres , & qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste , j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort (2) ,

.. Mais ce qui me parut un acte d'austérité & de générosité des plus vrais & des plus estimables , des plus dignes en un mot de M. Hume , ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du Roi , à laquelle je n'avois assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire , j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvoit plus me flatter qu'un service de cette espece ; non pour l'intérêt assurément ; car trop attaché peut-être à ce que je possède , je ne fais point desirer ce que je n'ai

(2) Voici le fait. M. Ramsay mon ami , peintre distingué & homme de mérite , me proposa de faire le portrait de M. Rousseau ; & lorsqu'il l'eût commencé , il me dit que son intention étoit de m'en faire présent. Ainsi ce n'est point à moi que l'idée en vint , & ce portrait ne me coûta rien. Rousseau s'est également mépris , & lorsqu'il me fait un compliment sur cette prétendue galanterie de ma part dans sa lettre du 29 mars , & lorsqu'il s'en moque dans celle-ci.

pas. & ayant par mes amis & par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambicionne rien de plus; mais l'honneur de recevoir des remerciemens de bonté, je ne dirai pas d'un si grand Monarque, mais d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon aïti, & sur-tout d'un si honnête homme, m'affectoit sensiblement; & quand je considérois encore dans cette grace, que le ministre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, & si rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus desirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je me mis pour l'accepter qu'une condition nécessaire, savoir, un consentement d'ont sans manquer à mon devoir, je ne pouvois me passer.

„ Honoré des empressements de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé & l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la ville incommode. Aussi-tôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans

toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines; j'hésite long-tems sur le choix; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette province, & d'abord M. Hume arrange tout; les embarras s'applanissent; je pars; j'arrive dans cette habitation foliaire, commode, agréable; le maître de la maison prévoit tout; pourvoit à tout; rien ne manque. Je suis tranquille, indépendant; voilà le moment si désiré: où tous mes maux doivent finir. Non, c'est-là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

„ J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur, & rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire, n'est-il de même nature! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchandiser sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude, & M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oseroi donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine & le tems qu'il lui octroyoit,

ils étoient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportois le mien ; j'y venois absolument chercher un asyle, & il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu qu'arrivant seul, j'eusse manqué d'assistance & de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi ; &, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoissoit point, & qu'il vit seulement pour le prier de faire & d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné (3). Tout ce qui s'est fait de bien, se seroit fait sans lui à-peu-près de même, & peut-être mieux ; mais

(3) M. Rousseau me juge mal & devoit me connoître mieux. Depuis notre rupture, j'ai écrit à M. Davenport pour l'engager à confier les mêmes pontés à son malheureux hôte.

le mal ne se fut point fait ; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre ? Pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume ? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié ? ce n'est pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les connois pas ; je n'en aurois aucun , si j'y étois venu seul (4) „

„ J'ai parlé jusqu'ici de faits publics & notoires , qui par leur nature & par ma reconnoissance ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont , non-seulement particuliers , mais secrets , du moins dans leur cause , & l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au public ; mais , bien connus de la personne intéressée , ils n'en opèrent pas moins sa propre conviction „

„ Peu de tems après notre arrivée à Londres , j'y remarquai dans les es-

(4) Etranges effets d'une imagination blessée ! M. Rousseau ignore , dit-il , ce qui se passe dans le monde ; & il parle cependant des ennemis qu'il a en Angleterre. D'où le fait-il ? Où les voit-il ? Il n'y a reçu que des marques de bienfaisance & d'hospitalité. M. Walpole seul avoit fait une plaisanterie sur lui , mais n'étoit point pour cela son ennemi. Si M. Rousseau voyoit les choses comme elles sont , il verroit qu'il n'a eu en Angleterre d'autre ami que moi & d'autre ennemi que lui-même.

prits, à mon égard, un changement soudain qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation; j'oserois presque dire de considération. Les papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncèrent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec justice ses loix & son Gouvernement. Tout-à-coup, & sans aucune cause assignable; ce ton change, mais si fort & si vite que dans tous les caprices du public, on n'en voit gueres de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'auteur bien instruit ou feignant de l'être; me donnoit pour fils de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parleront plus de moi que d'une manière équivoque ou malhonnête. Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, & toujours le moins à mon avantage qu'il étoit possible. Loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à

Paris , & qui n'avoit fait que trop de bruit , on ne suppofoit pas même que j'euffe osé paroître dans cette ville , & un des amis de M. Hume fut très-furpris quand je lui dis que j'y avois paffé ,

„ Trop accoutumé à l'inconftance du public pour m'en affecter ; encore je ne laiffois pas d'être étonné de ce changement fi brusque , de ce concert fi fingulièrement unanime , que pas un de ceux qui m'avoient tant loué n'eftoit , ne parut , moi préfent , le fouvernir de mon exiftence. Je trouvois bizarre que précifément après le retour de M. Hume qui a tant de crédit à Londres , tant d'influence fur les gens de Lettres & les Libraires , & de fi grandes liaifons avec eux , la préfence eût produit un effet fi contraire à celui qu'on en pouvoit attendre ; que , parmi tant d'écrivains de toute efpece , pas un de fes amis ne fe montra le mien ; & l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas fes ennemis , puifqu'en faifant fonner fon caractère public , ils difoient que j'avois traversé la France fous fa protection , à la faveur d'un paffeport qu'il m'avoit obtenu de la Cour , & peu s'en falloit qu'ils ne fifsent entendre

que j'avois fait le voyage à sa suite & à ses frais ,».

» Ceci ne signifioit rien encore & n'étoit que singulier; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur; mais loin de me marquer la même estime, celui sur-tout dont je veux parler & chez qui nous étions descendus à notre arrivée, accompagnoit tout cela de propos si durs & quelquefois si choquans qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris (5). Son frere, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignoit pas même dans leur

(5) Il s'agit ici de M. Jean Steward, mon ami, qui a reçu M. Rousseau chez lui & lui a rendu tous les bons offices qu'il a pu lui rendre. En se plaignant de ses procédés, M. Rousseau a oublié qu'il lui a écrit de Wootton même, une lettre pleine de témoignages de reconnoissance les plus expressifs & les plus justes. Ce que M. Rousseau ajoute sur le frere Steward, n'est ni vrai ni honnête.

propre maison me dire un seul mot , ni me rendre le salut , ni aucun des devoirs que l'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau & de David Hume ; & certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi ; à moins que trop de simplicité , de discrétion , de modestie ne soit un moyen de mécontenter les Anglois .

§ Pour M. Hume , loin de prendre avec moi un ton révoltant , il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait de toutes les façons (*), au point de me forcer , n'y pouvant tenir davantage , (6) à lui en dire mon sen-

(*) *J'en dirai seulement une qui m'a fait rire ; c'étoit de faire en sorte , quand je venois le voir , que je trouvasse toujours sur sa table un Tome de l'Héloïse ; comme si je ne connoissois par assez le goût de M. Hume , pour être assuré que de tous les livres qui existent , l'Héloïse doit être pour lui le plus ennuyeux.*

(6) On peut juger par les deux premières lettres de M. Rousseau , que j'ai publiées à dessein , de quel côté les *flagorneries* ont commencé. Au reste , j'aimois & j'estimois M. Rousseau , & j'avois du plaisir à le lui marquer. Peut-être en effet l'ai-je trop loué , mais je peux assurer qu'il ne s'en est jamais plaint.

timent. Sa conduite le dispensoit fort de s'étendre en paroles ; cependant, puisqu'il en vouloit dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami ; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentit la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vouloit plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé ; & j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck, du Muséum, ami de M. Mylord Maréchal & pasteur d'une paroisse où l'on vouloit m'établir, vint nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu ; le docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Muséum où M. Rousseau devoit vous voir ; mais il préfère d'aller avec Madame Garrick à la comédie ; on ne peut pas faire tant de choses en un jour (7). Vous m'avouez

(7) Je ne me rappelle pas un mot de toute cette histoire ; mais ce qui me dispense d'y

rez, Monsieur, que c'étoit-là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.,,

» Je ne fais ce qu'avoit pu dire en secret M. Hume à ses connoissances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en user avec moi de son aveu, souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, & qu'il le fût très-bien, l'on eût dit que je n'étois là que pour vivre aux dépens du public, & qu'il n'étoit question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embaras; (8) je puis dire que cette affectation continuelle & choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce

ajouter foi, c'est que je me souviens très-bien que nous avions pris deux jours différens pour visiter le *Museum* & pour aller à la Comédie.

(8) J'imagine que M. Rousseau veut parler ici de deux ou trois diners qui lui furent envoyés de la maison de M. Steward lorsqu'il voulut manger chez lui; & ce n'étoit pas pour lui épargner la dépense d'un repas, mais seulement parce qu'il n'y avoit pas de traiteur dans le voisinage. Je demande pardon aux Lecteurs de les entretenir de semblables détails.

piéd qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération : mais cette charité peut être bénignement interprétée , & je consens qu'elle le soit. Avançons »

» On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse , à moi adressée & pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole , ami de M. Hume , qui répand cette lettre ; je lui demande si cela est vrai ; mais pour toute réponse il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant , il m'avoit donné une carte pour ce même M. Walpole , afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent , & que je veux faire venir de Paris en sûreté ».

» J'apprends que le fils du (*) jongleur Tronchin , mon plus mortel ennemi , est non-seulement l'ami , le protégé de M. Hume , mais qu'ils logent ensemble , & quand M. Hume voit que je fais cela , il m'en fait la

(*) Nous n'avons pas été autorisés à supprimer cette injure ; mais elle est trop grossière & trop gratuite pour blesser le célèbre & estimable Médecin sur qui elle tombe. *Note des Editeurs.*

confidence , m'assurant que le fils ne ressemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante , & à l'air , à l'accueil dont nous ont honorés ses hôteses , qui sont ses amies , j'ai jugé de la façon dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere , ont pu leur parler d'elle & de moi (9) „ „ Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine apparence générale , me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas ; j'en reçois qui ont été ouvertes ; & toutes ont passé par les mains de M. Hume (10). Si quel-

(9) Me voilà donc accusé de trahison parce que je suis l'ami de M. Walpole , qui a fait une plaisanterie sur M. Rousseau ; parce que le fils d'un homme que M. Rousseau n'aime pas , se trouve par hasard logé dans la même maison que moi ; parce que mes hôteses , qui ne savent pas un mot de François , ont regardé M. Rousseau froidement ! . . . Au reste , j'ai dit seulement à M. Rousseau que le jeune Tronchin n'avoit pas contre lui les mêmes préventions que son pere.

(10) Ces imputations d'indiscrétion & d'infidélité sont si odieuses , & les preuves en sont si ridicules , que je me crois dispensé d'y répondre.

qu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé (*). Après le souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aper-

(*) Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre. J'écrivois sur la table de M. Hume, en son absence, une réponse à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive, très-curieux de savoir ce que j'écrivois. Et ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer; Et comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain jour de poste. La lettre reste sur sa table. Lord Neunham arrive, M. Hume sort un moment; je reprends ma lettre, disant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Neunham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambassadeur de France, j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Neunham fait son enveloppe, il tire son cachet. M. Hume offre le sien avec tant d'empressément qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, Lord Neunham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien qui attendoit en bas avec son carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'Ambassadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis, je parie que le maître va le suivre; il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul Mylord Neunham, j'hésitai quelque tems avant que de suivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainsi, quoique je n'aye reçu aucune réponse à ma lettre, je ne doute pas qu'elle soit parvenue; mais je doute bien peu, je l'avoue, qu'elle n'ait pas été lue auparavant.

çois qu'il me fixe, comme il lui arri-voit souvent & d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, un regard sec, ardent, moqueur & prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, & bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie & le ton du bon David sont d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis! „

„ L'impression de ce regard me reste & m'agite; mon trouble augmente jusqu'au faiblessement: si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élançai à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écriai d'une voix entrecoupée: *Non, non, David Humé n'est pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir* (11).

(11) Tout le dialogue de cette scène est arti-

David Hume me rend poliment mes embrassemens, & tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi, mon cher Monsieur ! Eh, mon cher Monsieur ! Quoi donc, mon cher Monsieur !* Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se resserre ; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain pour la province. Arrivé dans cet agréable asyle où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois le trouver dans une maison solitaire, commode & riante, dont le maître, homme d'esprit & de mérite, n'éparagnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité ! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur. Car, pourquoy, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de

anciennement concerté pour préparer & fonder une partie de la fable tissée dans cette lettre. On verra ce que j'ai à dire sur cet article dans ma réponse à M. Rousseau.

zele à l'extérieur pour mon bien-être , avec des projets secrets contre mon honneur ? Dans les observations qui m'avoient inquiété , chaque fait en lui-même étoit peu de chose , il n'y avoit que leur concours d'étonnant , & peut-être instruit d'autres faits que j'ignorois , M. Hume pouvoit-il , dans un éclaircissement , me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur & son amitié pour moi rendoient également nécessaire. Je voyois qu'il y avoit là quelque chose que je ne comprenois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte , je voulus faire un dernier effort & lui écrire pour le ramener , s'il se laissoit séduire à mes ennemis , ou pour le faire expliquer de maniere ou d'autre. Je lui écrivis une lettre qu'il dût trouver fort naturelle (*) s'il étoit coupable , mais fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas : car , quoi de plus extraordinaire qu'une

(*) Il paroît par ce qu'il mécrit en dernier lieu , qu'il est très-content de cette lettre , & qu'il la trouve fort bien.

lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services & d'inquiétude sur ses sentimens , & où , mettant , pour ainsi dire , ses actions d'un côté & ses intentions de l'autre , au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait (12) ? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre ; mais , puisqu'il les a prises lui , qu'il la montre ; & quiconque la lira , y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète , qu'il veut faire entendre & qu'il n'ose dire , sera curieux , je m'affure , de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit , sur-tout à la suite de la scène précédente. Aucun , ien du tout. M. Hume se contente en réponse , de me parler des soins obligans que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur. Du reste , pas un mot sur le principal sujet de ma lettre , ni sur l'état de mon cœur dont

(12) Ma réponse à cela est dans la lettre même de M. Rousseau du 22 Mars , où l'on trouve le ton de la plus grande cordialité , sans aucune réserve , sans la moindre apparence de soupçon.

Il devoit si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence encore plus que je ne l'avois été de son flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, ce silence étoit fort naturel après l'autre & j'aurois dû m'y attendre. Car quand on a osé dire en face à un homme : *je suis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la curiosité de vous demander *sur quoi* (13), l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, & pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, & résolu de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit instruite, il n'avoit pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête

(13) Tout cela porte sur la même fable. Voyez la note II.

(14), sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connoissances, sur leurs noms, leur état, leur demeure, & avec une adresse jésuitique, il avoit demandé séparément les mêmes choses à elle & à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, sur-tout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, & tout ce petit cailletage de commere convient, on ne peut pas plus mal, à un philosophe „

„ Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes. L'une de M. Boswell, dont le cachet étoit en si mauvais état que M. Davènpport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'en fer chaud qui, maladroitement appliqué, avoit brûlé le

(14) Je n'ai eu qu'un seul tête-à-tête avec sa gouvernante; ce fut lorsqu'elle arriva à Londres. J'avoue qu'il ne me vint pas dans l'esprit de l'entretenir d'autre chose que de M. Rousseau.

papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par-devers lui toutes les lettres qui lui seroient remises pour moi, & de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je fais que tout disoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer ».

» Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du Roi de Prusse que je n'avois pas encore vue, cette fausse lettre, imprimée en françois & en anglois, donnée pour vraie, même avec la signature du Roi, & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert (*) aussi sûrement que si je lui avois vue écrire ? »

» A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant & prompt du public Anglois à mon égard, & je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres ».

(*) Voyez là dessus la déclaration de M. d'Alembert imprimée à la fin de cette brochure. *Note des Editeurs.*

„ M. d'Alembert autre ami très-intime de M. Hume , étoit depuis long-tems mon ennemi caché , & n'épioit que les occasions de me nuire sans se commettre ; il étoit le seul des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes connoissances qui ne me fût point venu voir (15), ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connoissois ses dispositions secretes , mais je m'en inquiétois peu , me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour , questionné sur son compte par M. Hume , qui questionna de même ensuite ma gouvernante , je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit & rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai , ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble , & que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit „

„ La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup , & sentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un pro-

(15) M. Rousseau étoit excédé , disoit-il , de voir qu'il recevoit ; doit-il se plaindre que M. d'Alembert qu'il n'aimoit pas , ne l'ait pas importuné de la sienne ?

jet qui commençoit à s'exécquer ; mais dont j'ignorois le but , je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être , ni de quoi j'avois à me garantir ; je me rappellai alors quatre mots effrayans de M. Hume , que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit en Hon. me faisoit un crime de mes miseres , qui tendoit à m'ôter la commiseration de tout le monde dans mes malheurs ; & qu'on donnoit sous le nom du Prince même qui m'avoit protégé , pour en rendre l'effet plus cruel encore ? Que devois-je augurer de la suite d'un tel début ? Le peuple Anglois lit les papiers publics , & n'est pas déjà trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres , le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné , quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide ? ils serent fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur , ma douleur profonde & cruelle , la plus amere que j'aye jamais ressentie , ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé. J'en

avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison (16) d'un faux ami, dont j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse & la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation ».

» Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency, fut portée par des Libraires à M. Hume qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée; il se chargea d'y veiller; elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres de M. Du Peyrou, conte-

(16) Ce faux ami, c'est moi, sans doute; mais cette trahison quelle est-elle? Quel mal ai-je fait ou ai-je pu faire à M. Rousseau? En me supposant le projet caché de le perdre, comment pouvois-je y parvenir par les services que je lui rendois? Si M. Rousseau en étoit cru, on me trouveroit bien plus imbécille que méchant.

nant la relation des affaires de Neuchâtel, qui me regardent ; je les remis aux mêmes Libraires à leur prière, pour les faire traduire & réimprimer ; M. Hume se chargea d'y veiller ; elles n'ont jamais paru (*). Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse & sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient supprimés, (17) & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres : enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité, pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture. Dans cette déclaration, je laissois paroître toute ma douleur & je n'en déguisois pas la cause ».

» Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres. Vous l'allez

(*) Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition est faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'est trop-tard, & qui pis est trop à propos.

(17) Il y a environ quatre mois que M. Becket, Libraire, dit à M. Rousseau que c'étoit une maladie survenue au Traducteur qui avoit retardé cette publication. Au reste, je n'ai jamais promis de donner aucun soin à cette édition, M. Becket m'en est garant.

„ Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier , plus cruel encore , s'il étoit possible , & où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avois reçu à Paris (20). Cet écrit ne m'affecta plus ; il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient aller leur train sans m'émouvoir , & le volage public lui-même se laissoit d'être long-tems occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui , ayant ma réputation d'honnête homme à détruire , veulent de maniere ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie „

„ L'affaire de la pension n'étoit pas terminée. Il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du Ministre & de la générosité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer , il le fit. Ce moment fut , je l'avoue , un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir ! Mes engagements précédens, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du Roi , l'honneur

(20) Je n'ai aucune connoissance de ce prétendu libelle.

d'être l'objet de ses attentions, de celles de son Ministre, le desir de marquer combien j'y étois sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté; tout me rendoit difficile & cruelle la nécessité d'y renoncer, car il le falloit assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes, en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi ».

„ Je fis mon devoir, non sans peine; j'écrivis directement à M. le général Conway, & avec autant de respect & d'honnêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu, je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron, & pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute; il n'en sent rien ».

„ Ma lettre n'étoit pas claire, & ne
Suppl. de la Collec. Tome IV. H

pouvoit l'être pour M. le général Conway, qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus, mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très-bien; cependant il feint de prendre le change tant sur le sujet de ma douleur, que sur celui de mon refus, & dans un billet qu'il m'écrivit, il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du Roi si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force, & quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'attendoit pas de réponse & il n'en eut point „

„ Dans ce même tems à-peu-près, car je ne fais pas les dates, & cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée avec une traduction Angloise, qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage, est de m'attirer le mépris & la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des instrumens de cette publication, sur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays

me rendre la vie agréable , on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On savoit sans doute que c'étoit un soin superflu & qu'à cet égard rien ne restoit à faire. Ce nom si maladroitement oublié dans cette lettre , me rappella ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funebre , que chacun l'y distinguoit , précisément parce qu'il n'y étoit pas „.

„ On ne nommoit donc pas M. Hume ; mais il vit avec les gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis , on le fait : ailleurs les Tronchin , (21) les d'Alembert , les Voltaire ; mais il y a bien pis à Londres , c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis. Eh pourquoi y en aurois-je d'autres ? Qu'ai - je fait à Lord (22) Littleton , que je ne connois même pas !

(21) Je n'ai jamais été assez heureux pour me rencontrer avec M. de Voltaire ; il m'a fait seulement l'honneur de m'écrire une lettre il y a environ trois ans. Je n'ai vu de ma vie M. Tronchin , & je n'ai jamais eu le moindre commerce avec lui. Quant à M. d'Alembert , je me fais gloire de son amitié.

(22) M. Rousseau voyant dans les papiers publics l'annonce d'une lettre qui lui étoit adres-

Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connois pas davantage ? Que savent-ils de moi, sinon que je suis malheureux & l'ami de leur ami Hume ? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connoissent ? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne se démasque pas devant tout le monde ; ce ne seroit plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway ni à M. le duc de Richmond, comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole, & dans la correspondance secrète avec M. d'Alembert ; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdît à Londres depuis mon arrivée, & l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on trou-

vee sous le nom de M. de Voltaire, écrivit à M. Davenport, qui étoit alors à Londres, pour le prier de la lui apporter. Je dis à M. Davenport que la copie imprimée étoit très-fautive ; mais que j'en demanderois au Lord Littleton une copie manuscrite qui étoit correcte. Cela suffit à M. Rousseau pour lui faire conclure que le Lord Littleton est son ennemi mortel & mon intime ami, & que nous conspirons ensemble contre lui. Il auroit dû plutôt conclure que la copie, qui avoit été imprimée, ne venoit pas de moi.

propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel Ecrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers (23). S'il m'étoit resté jusqu'alors le moindre doute, comment auroit-il pu tenir devant cet Ecrit, puisqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public ;,

„ On dit, dans cet Ecrit que j'ouvre ma porte aux grands & que je la ferme aux petits. Qui est-ce qui fait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré & par qui sont venus tous ceux que j'ai vus ? Il faut en excepter un Grand que j'ai reçu de bon cœur sans le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur cœur encore si je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier ;,

„ Quant aux petits, je n'ai rien à

(23) Je n'ai jamais vu cette piece, ni avant ni après sa publication, & tous ceux à qui j'en ai parlé n'en ont aucune connoissance.

dire. J'aurois désiré voir moins de monde ; mais , ne voulant déplaire à personne , je me laissois diriger par M. Hume , & j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés sans distinction de petits ni de grands „

„ On dit dans ce même Ecrit que je reçois mes parens froidement , *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aye hors de Geneve , & cela en présence de M. Hume (24). C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or mon cousin , que j'ai toujours connu pour bon parent & pour honnête homme , n'est point capable de fournir à des fatires publiques contre moi. D'ailleurs , borné par son état à la société des gens de commerce , il ne vît pas avec les gens de Lettres , ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers , encore moins avec ceux qui s'occupent à des fatires. Ainsi l'article ne vient

(24) Je n'étois pas présent , lorsque M. Rouffeau reçut son cousin. Je les vis ensuite ensemble un seul moment sur la terrasse de Buckingham-Stréet.

pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, & qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit de la maniere la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce cousin-là „

„ Enfin, on dit dans ce même Ecrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare „.

„ Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins sûrs, que je garderai plus longtemps si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même sureté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de Lettres. Aussi j'en ai changé quelquefois, & j'en changerai tant qu'ils me seront suspects; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienfiance: je n'en veux avoir que pour les aimer „.

„ Si jamais j'eus une conviction intime & certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet Ecrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a

voulu que je l'eusse : car comment supposer un homme aussi fin , assez mal- adroit pour se découvrir à ce point , voulant se cacher , ?

„ Quel étoit son but ? Rien n'est plus clair encore. C'étoit de porter mon indignation à son dernier terme , pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il fait que pour me faire faire bien des sottises il suffit de me mettre en colere. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné „

„ Il faut se posséder autant que fait M. Hume , il faut avoir son flegme & toute la force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit , après tout ce qui s'étoit passé. Dans l'embarras où j'étois , écrivant à M. le général Conway , je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont M. Hume fit , comme mon ami , l'interprétation qu'il lui plut. Supposant donc , quoiqu'il fût très-bien le contraire , que c'étoit la clause du secret qui me faisoit de la peine , il obtient de M. le général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque & vraiment insensible m'écrivit la lettre la plus amicale , où il me marque

qu'il s'est employé pour faire lever la clause , mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter cette condition, pour ne pas exposer Sa Majesté à un second refus „

„ C'étoit ici le moment décisif , la fin , l'objet de tous ses travaux. Il lui falloit une réponse , il la vouloit. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire , il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre , & non content de cette précaution , il m'écrit dans un autre billet qu'il ne fauroit rester plus long-tems à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable „

„ Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée , & se presse déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport , il me traite d'homme féroce & de monstre d'ingratitude. Mais il lui faut plus. Ses mesures sont bien prises , à ce qu'il pense : nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication : il l'aura , & la voici „

„ Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amène. Seul il prouve tout & sans réplique „

„ Je veux supposer , par impossible ,

qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui : il n'en fait rien , il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faulxé avec personne qui en fût instruit , aussi parfaitement que si durant ce tems il eût vécu à la Chine (25). Mais ma conduite immédiate entre lui & moi ; les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres ; la lettre qui suivit pleine d'inquiétude & de crainte ; mon silence obstiné plus énergique que des paroles ; ma plainte amere & publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert ; ma lettre au Ministre , qui ne m'a point écrit , en réponse à celle qu'il m'écrit lui-même , & dans laquelle je ne dis pas un mot de lui ; enfin mon refus , sans daigner m'adresser à lui , d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant , & sans opposition de ma part ; tout cela parle seul du ton le plus fort , je ne dis pas à tout homme qui auroit quelque sentiment

(25) Comment aurois-je deviné ces chimériques soupçons ; M. Davenport , la seule personne de ma connoissance qui vit alors M. Rousseau , m'affure qu'il les ignoroit parfaitement lui-même.

dans l'ame , mais à tout homme qui n'est pas hébété „

„ Quoi ! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois , après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres , quelque'important qu'en fût le sujet , environné des marques publiques & particulieres de l'affliction que son infidélité me cause , cet homme éclairé , ce beau génie naturellement si clair-voyant & volontairement si stupide , ne voit rien , n'entend rien , ne sent rien , n'est ému de rien , & sans un seul mot de plainte , de justification , d'explication , il continue à se donner , malgré moi , pour moi les soins les plus grands , les plus pressés ! il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus long-tems pour mon service ; comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela ! Cet aveuglement , cette impassibilité , cette obstination ne sont pas dans la nature , il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour , car c'est un point décisif „

„ Dans cette affaire il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes , il n'y a

pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux „

„ Malgré tant de marques de dédain de ma part , M. Hume avoit-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement ? Il savoit qu'il m'étoit impossible d'accepter ses bons offices tant que j'aurois de lui les sentimens que j'avois conçus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainsi me servant sans se justifier il rendoit ses soins inutiles ; il n'étoit donc pas généreux „

„ S'il supposoit qu'en cet état j'accepterois ses soins , il supposoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il sollicitoit avec tant d'ardeur une pension du Roi ? Peut-on rien penser de plus extravagant „

„ Mais que M. Hume , suivant toujours son plan , se soit dit à lui-même : voici le moment de l'exécution , car , pressant Rousseau d'accepter la pension , il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte , avec les preuves que j'ai en main , je le déshonore complètement ; s'il la refuse après l'avoir acceptée , on a levé tout prétexte , il faudra qu'il dise pourquoi. C'est là

que je l'attends ; s'il m'accuse il est perdu „.

„ Si , dis-je , M. Hume a raisonné ainsi , il a fait une chose fort conséquente à son plan , & par-là même ici fort naturelle , & il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire ; car elle est inexplicable dans toute autre supposition : si ceci n'est pas démontré , jamais rien ne le fera „.

„ L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant , & que je lui entendis dire & répéter dans un tems où je n'en pénétois gueres la force. C'étoit la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre , & plusieurs fois dans la nuit , je l'entends s'écrier en François avec une véhémence extrême (26) : *Je tiens J. J. Rousseau*. J'ignore s'il veilloit ou s'il dor-

(26) Je ne saurois répondre de ce que je dis en rêvant , & je fais encore moins si c'est en François que je rêve ; mais M. Rousseau , qui ne fait pas si je dormois ou si je veillois quand je prononçois ces terribles paroles avec une si terrible voix , est-il certain d'avoir été bien éveillé lorsqu'il les a entendues ?

moit. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui fait trop bien le François pour se tromper sur la force & le choix des termes. Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression : c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, & qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étois pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre & rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres & au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces paroles, & me les rappellent, pour ainsi dire, à chaque instant „

„ Ces mots dont le ton retentit sur mon cœur comme s'ils venoient d'être prononcés, les longs & funestes regards tant de fois lancés sur moi, les petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher Monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître ; tout cela

m'affecte à un tel point après le reste , que ces souvenirs , fussent-ils les seuls , fermeroient tout retour à la confiance , & il n'y a pas une nuit où ces mots , *je tiens J. J. Rousseau* , ne sonnent encore à mon oreille , comme si je les entendois de nouveau „

„ Oui , M. Hume , vous me tenez , je le fais , mais seulement par des choses qui me sont extérieures : vous me tenez par l'opinion , par les jugemens des hommes ; vous me tenez par ma réputation , par ma sûreté peut-être ; tous les préjugés sont pour vous ; il vous est aisé de me faire passer pour un monstre , comme vous avez commencé , & je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public , en général , ne me fera pas plus de grace. Sans autre examen , il est toujours pour les services rendus , parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre , en montrant qu'il fait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela , sur-tout dans le pays où vous m'avez conduit , & où , sans amis , étranger à tout le monde , je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront , cependant , que loin que j'aye pu chercher cette affaire ,

elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la position où je suis : ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté , & l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue , qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisoient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre & ce ne sont pas eux qui font du bruit ,.

„ Oûi , M. Hume , vous me tenez par tous les liens de cette vie ; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage , indépendant de vous & des hommes , & qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes , je suis accoutumé à leur injustice , & j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris , comme j'ai tout lieu de le croire , soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affoibli , mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes feront & diront ce qu'ils voudront , peu m'importe ; ce qui m'importe est d'achever comme j'ai commencé , d'être droit & vrai jusqu'à la fin , quoi

qu'il arrive , & de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes miseres qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attend & quelque malheur qui me menace , je suis prêt. Quoiqu'à plaindre , je le ferai moins que vous , & je vous laisse pour toute vengeance , le tourment de respecter, malgré vous , l'infortuné que vous accablez ,.

„ En achevant cette lettre , je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mourroit de douleur , j'en serois mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature , elle est contradictoire ; & cependant elle m'est démontrée. Abyme des deux côtés ! je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable , j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrois prosterné , foulé sous vos pieds , criant miséricorde & faisant tout pour l'obtenir , publiant à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage , seroit pour mon cœur un état d'épa-

nonissement & de joie, après l'état d'é-touffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'é-crivez plus; cela seroit inutile, & sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois mon devoir, je l'aime & l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur, qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes inno-cent, daignez vous justifier: si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais „.

J. J. R.

Je délibérai quelque tems si je ferois quelque réponse à cet étrange mémoire; à la fin je me déterminai à écrire la lettre suivante.

M. HUME à M. ROUSSEAU.

Le 22 Juillet 1766.

„ MONSIEUR ,

„ Je ne répondrai qu'à un seul article de votre longue lettre; c'est à celui qui regarde la conversation que nous

S U C C I N C T , &c. 1837

avons eue ensemble , le soir qui a précédé votre départ. M. Davenport avoit imaginé un honnête artifice pour vous faire croire qu'il y avoit une chaise de retour prête à partir pour Wootton ; je crois même qu'il le fit annoncer dans les papiers publics , afin de mieux vous tromper. Son intention étoit de vous épargner une partie de la dépense du voyage , ce que je regardois comme un projet louable ; mais je n'eus aucune part à cette idée ni à son exécution. Il vous vint cependant quelque soupçon de l'artifice , tandis que nous étions au coin de mon feu , & vous me reprochâtes d'y avoir participé , je tâchai de vous appaiser & de détourner la conversation ; mais ce fut inutilement. Vous restâtes quelque tems assis , ayant un air sombre & gardant le silence , ou me répondant avec beaucoup d'humeur ; après quoi vous vous levâtes & fîtes un tour ou deux dans la chambre ; enfin tout d'un coup & à mon grand étonnement vous vintes vous jeter sur mes genoux , & passant vos bras autour de mon cou , vous m'embrassâtes avec un air de transport , vous baignâtes mon visage de vos larmes & vous vous écriâtes : *Mon cher*

226. E N Q U ?

ami, me pardonnerez-vous jamais cette extravagance? Après tant de peines que vous avez prises pour m'obliger, après les preuves d'amitié sans nombre que vous m'avez données, se peut-il que je paye vos services de tant d'humour & de brusquerie? Mais en me pardonnant, vous m'en donnerez une nouvelle marque de votre amitié, & j'espère que lorsque vous verrez le fond de mon cœur, vous trouverez qu'il n'en est pas indigne. J'eus extrêmement touché, & je crois qu'il se passa entre nous une scène très-tendre. Vous ajoutâtes, sans doute par forme de compliment, que quoique j'eusse d'autres titres plus sûrs pour mériter l'estime de la postérité, cependant l'attachement extraordinaire que je marquois à un homme malheureux & persécuté, seroit peut-être compté pour quelque chose,,

„ Cet incident étoit assez remarquable, & il est impossible que vous ou moi l'ayons si promptement oublié; mais vous avez eu l'assurance de m'en parler deux fois d'une manière si différente, ou plutôt si opposée, qu'en persistant, comme je fais dans mon récit, il s'ensuit nécessairement qu'un

de nous deux est un menteur. Vous imaginez peut-être que cette aventure s'étant passée entre nous & sans témoins, il faudra balancer la crédibilité de votre témoignage & du mien, mais vous n'aurez pas cet avantage ou ce désavantage, de quelque manière que vous vouliez l'appeller: je produirai contre vous d'autres preuves qui mettront la chose hors de contestation: & si vous n'avez pas fait attention que j'avois une lettre écrite de votre main (1) qui ne peut absolument se concilier avec votre récit, & qui confirme le mien. J'ai conté le fait le lendemain ou le surlendemain à M. Davenport dans l'intention d'empêcher qu'il n'eût recours à vous pour vous obliger dans la suite à une semblable sincérité: il s'en souviendra seulement.

Comme d'oette aventure me paroît vous faire honneur, je d'ai

(1) C'est celle du 22 mars, qui est pleine de cordialité & qui prouve que M. Rousseau ne m'avoit jamais laissé entrevoir aucun de ces noirs soupçons de perfidie sur lesquels il insiste à présent. On voit seulement à la fin de la lettre quelques lettres d'humour sur l'affaire de la chaise.

contée ici à plusieurs de mes amis ; je l'ai même écrite à Madame (2) la C. de ***. à Paris. Personne, je pense, n'imaginera que je préparois d'avance une apologie ; au cas que je me brouillasse avec vous, événement que j'aurois regardé alors comme le plus incroyable de tous les événemens humains, d'autant plus que nous étions peut-être séparés pour jamais, & que je continuois à vous rendre les services les plus essentiels.

» 4. Le fait, tel que je le rapporte, est conséquent & raisonnable ; mais il n'y a pas le sens commun dans votre récit. Quoi ! parce que dans quelques momens de distraction ou de rêverie, assez ordinaires aux personnes occupées, j'aurai eu un regard fixe, vous me soupçonnerez d'être un traître, & vous avez l'assurance de me déclarer est atroce & ridicule soupçon ? Car vous ne prétendez pas même avoir eu, avant votre départ de Londres, d'autres motifs solides de soupçon contre moi ?

(2) Cette Dame a exigé qu'on supprimât son nom. *Notes des Éditeurs.*

„ Je n'entrerai dans aucun autre détail sur votre lettre ; vous savez trop bien vous-même combien tous les autres articles en sont dénués de fondement. J'ajouterai seulement en général que je goûtois il y a un mois un plaisir très-sensible , en songeant que malgré bien des difficultés j'étois parvenu par ma confiance & mes soins , & par delà même mes plus vives espérances , à assurer votre repos , votre honneur & votre fortune ; mais cette jouissance a bientôt été suivie du déplaisir le plus amer , en vous voyant gratuitement & volontairement repousser ces biens loin de vous , & vous déclarer l'ennemi de votre propre repos , de votre fortune & de votre honneur ; dois-je être étonné , après cela , que vous soyez mon ennemi ? „

„ Adieu & pour toujours „.

D. H.

Il ne me reste qu'à joindre à tous ces papiers la lettre que M. Walpole m'a écrite , & qui prouve que je n'ai eu aucune part à tout ce qui concerne la prétendue lettre du roi de Prusse.

M. WALPOLE A M. HUME.

Arlington - Samedi le 26 Juillet 1766.

“ Je ne peux pas me rappeler avec précision le tems où j’ai écrit la *lettre du roi de Prusse* ; mais je vous assure , avec la plus grande vérité , que c’étoit plusieurs jours avant votre départ de Paris & avant l’arrivée de Rousseau à Londres ; & je peux vous en donner une forte preuve ; car , non-seulement par égard pour vous , je cachai la lettre tant que vous restâtes à Paris ; mais ce fut aussi la raison pour laquelle , par délicatesse , pour moi-même , je ne voulus pas aller le voir , quoique vous me l’eussiez souvent proposé. Je ne trouvois pas , qu’il fût honnête d’aller faire une visite cordiale à un homme , ayant dans ma poche une lettre où je le tournois en ridicule. Vous avez pleine liberté , mon cher Monsieur , de faire usage soit auprès de Rousseau , soit auprès de tout autre , de ce que je dis ici pour votre justification ; je serois bien fâché d’être cause qu’on vous fit aucun reproche. J’ai un mépris profond pour Rousseau & une parfaite indifférence sur ce qu’on pensera de

de cette affaire ; mais s'il y a en cela quelque faute , ce que je suis bien loin de croire , je la prends sur mon compte. Il n'y a point de talens qui m'empêchent de rire de celui qui les possède , s'il est un charlatan ; mais , s'il a de plus un cœur ingrat & méchant , comme Rousseau l'a fait voir à votre égard , il sera détesté par moi comme par tous les honnêtes gens , &c. „

H. W.

Je viens de donner une relation , aussi concise qu'il m'a été possible , de cette étrange affaire , qui , à ce qu'on m'a dit , a excité l'attention du public , & qui contient plus d'incidens extraordinaires qu'aucune autre aventure de ma vie.

Les personnes à qui j'ai montré toutes les piéces originales qui établissent l'authenticité des faits , ont pensé diversement , tant sur l'usage que je devois en faire que sur les sentimens actuels de M. Rousseau , & sur l'état de son ame. Quelques-uns prétendent qu'il est absolument de mauvaise foi dans la querelle qu'il me fait & dans l'opinion qu'il a de mes torts : ils croient que tous ses procédés sont dictés par

Suppl. de la Collec. Tome IV. I

cet orgueil extrême qui forme la base de son caractère, & qui le porte à chercher l'occasion de refuser, avec éclat, un bienfait du roi d'Angleterre, & en même tems de se débarrasser de l'intolérable fardeau de la reconnaissance en sacrifiant à cela l'honneur, la vérité, l'amitié, & même son propre intérêt. Ils apportent, pour preuve de leur opinion, l'absurdité même de la première supposition sur laquelle M. Rousseau fonde son ressentiment; je veux dire la supposition que c'est moi qui ai fait imprimer la plaisanterie de M. Walpole, quoique M. Rousseau sache bien lui-même qu'elle étoit répandue par-tout, à Londres comme à Paris. Comme cette supposition est d'un côté contraire au sens commun, & de l'autre n'est pas soutenue par la plus légère probabilité, ils en concluent qu'elle n'a jamais eu aucune autorité, dans l'esprit même de M. Rousseau. Ils confirment cette idée par la multitude des fictions & des mensonges que M. Rousseau emploie pour justifier sa colère, mensonges qui concernent des faits sur lesquels il lui est impossible de se tromper. Ils opposent aussi sa gaieté & son contentement

réels à cette profonde mélancolie dont il feint d'être accablé. Il seroit superflu d'ajouter que la maniere de raisonner qui regne dans toutes ses accusations, est trop absurde pour opérer dans l'esprit de qui que ce soit une conviction sincere.

Quoique M. Rousseau paroisse faire ici le sacrifice d'un intérêt fort considerable, il faut observer cependant que l'argent n'est pas toujours le principal mobile des actions humaines : il y a des hommes sur qui la vanité a un empire bien plus puissant, & c'est le cas de ce Philosophe. Un refus fait avec ostentation de la pension du roi d'Angleterre, ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard d'autres Princes, auroit pu être seule un motif suffisant pour déterminer sa conduite.

Quelques autres de mes amis traitent toute cette affaire avec plus d'indulgence, & regardent M. Rousseau comme un objet de pitié plutôt que de colere. Ils supposent bien aussi que l'orgueil & l'ingratitude sont la base de son caractère ; mais en même tems ils sont disposés à croire que son esprit, toujours inquiet & flottant, se

laisse entrainer au courant de son humeur & de ses passions. L'absurdité de ce qu'il avance n'est pas, selon eux, une preuve qu'il soit de mauvaise foi. Il se regarde comme le seul être important de l'univers, & croit bonnement que tout le genre-humain conspire contre lui. Son plus grand bienfaiteur étant celui qui incommode le plus son orgueil, devient le principal objet de son animosité. Il est vrai qu'il emploie, pour soutenir ses bizarreries, des fictions & des mensonges; mais c'est une ressource si commune dans ces têtes foibles qui flottent continuellement entre la raison & la folie, que personne ne doit s'en étonner.

J'avoue que je penche beaucoup vers cette dernière opinion, quoiqu'en même tems je doute fort qu'en aucune circonstance de sa vie, M. Rousseau ait joui plus entièrement qu'aujourd'hui de toute sa raison. Même dans les étranges lettres qu'il m'a écrites, on retrouve des traces bien marquées de son éloquence & de son génie.

M. Rousseau m'a dit souvent qu'il composoit les mémoires de sa vie, &

qu'il y rendroit justice à lui-même, à ses amis & à ses ennemis. Comme M. Davenport m'a marqué que depuis sa retraite à Wootton il avoit été fort occupé à écrire, j'ai lieu de croire qu'il acheve cet ouvrage. Rien au monde n'étoit plus inattendu pour moi que de passer si soudainement de la classe de ses amis à celle de ses ennemis; mais cette révolution s'étant faite, je dois m'attendre à être traité en conséquence. Si ses mémoires paroissent après ma mort, personne ne pourra justifier ma mémoire en faisant connoître la vérité: s'ils sont publiés après la mort de l'Auteur, ma justification perdra par cela même, une grande partie de son authenticité. Cette réflexion m'a engagé à recueillir toutes les circonstances de cette aventure, à en faire un précis que je destine à mes amis, & dont je pourrai faire dans la suite l'usage qu'eux & moi nous jugerons convenable; mais j'aime tellement la paix qu'il n'y a que la nécessité ou les plus fortes raisons qui puissent me déterminer à exposer cette querelle aux yeux du public.

Perdidi beneficium. Numquid qua

*consecravimus perdidisse nos dicimus ?
Inter consecrata beneficium est; etiamsi
malè respondit , benè collocatum. Non
est ille qualem speravimus ; simus nos
quales fuimus , ei dissimiles.*

Seneca de Beneficiis , lib. VII. cap. 29.

DECLARATION

ADRESSÉE PAR M. D'ALEMBERT,
AUX EDITEURS.

J'AI appris par M. Hume avec la plus grande surprise , que M. Rousseau m'accuse d'être l'Auteur d'une lettre ironique qui lui a été adressée dans les papiers publics , sous le nom du roi de Prusse. Tout le monde fait à Paris & à Londres , que cette lettre est de M. Walpole , qui même ne le défavoue pas. Il convient seulement d'avoir été aidé , pour le style , par une personne qu'il ne nomme point , & qui devrait peut-être se nommer. Pour moi , sur qui les soupçons du public

D É C L A R A T I O N. 199

ne font jamais tombés à cet égard , je ne connois nullement M. Walpole : je ne crois pas même lui avoir jamais parlé , ne l'ayant rencontré qu'une fois dans une maison particuliere. Non-seulement je n'ai pas la plus légère part , ni directe ni indirecte , à la lettre dont il s'agit , mais je puis citer plus de cent personnes , amies & ennemies de M. Rousseau , qui m'ont entendu la désapprouver beaucoup , par la raison qu'il ne faut point se moquer des malheureux , sur-tout quand ils ne nous ont point fait de mal. D'ailleurs , mon respect pour le roi de Prusse , & la reconnoissance que je lui dois , pouvoient , ce me semble , faire supposer à M. Rousseau que je n'aurois pas voulu abuser du nom de ce prince , même pour une plaisanterie „

„ J'ajoute que je n'ai jamais été l'ennemi de M. Rousseau , ni déclaré ni même secret , comme il le prétend ; & je défie qu'on apporte la moindre preuve que j'aye jamais cherché à lui nuire en quoi que ce puisse être. Je pourrois prouver au contraire , par les témoignages les plus respectables , que

200 D É C L A R A T I O N.

j'ai cherché à l'obliger en ce qui a dépendu de moi ,,,

„ Quant à ma prétendue *correspondance secreete* avec M. Hume , il est très - certain que nous n'avons commencé à nous écrire que cinq à six mois après son départ , à l'occasion de la querelle que M. Rousseau lui a suscitée , & dans laquelle il juge à propos de me mêler si gratuitement ,,,

„ Je crois devoir cette déclaration à moi-même , à la vérité & à la situation de M. Rousseau : Je le plains bien sincèrement de croire si peu à la vertu , & sur-tout à celle de M. Hume ,,,

D' A L E M B E R T.

R E M A R Q U E S.

LA querelle qui divise aujourd'hui deux des grands hommes de notre siècle n'est , sans doute , rien moins que philosophique. Leur dispute ne roule point sur des sentimens particuliers ; mais sur des accusations de la plus noire trahison d'une part , & de la plus

basse ingratitude de l'autre. M. Rousseau prétend que M. Hume a été d'intelligence avec ses ennemis pour le perdre d'honneur & de réputation, & M. Hume, à son tour, insinue clairement *note 11*, que M. Rousseau n'a forgé ce phantôme que pour se dispenser de la reconnoissance qu'il lui devoit.

Il seroit à souhaiter que tout ce différend où la Philosophie joue un si pauvre rôle, fût resté concentré entre les personnes qu'il intéresse, &, à notre avis, celui-là est le plus coupable qui le premier l'a rendu public. Une brouillerie de cette nature devoit être éclaircie entr'eux, ou tout au plus, avec un petit nombre d'amis communs, qui par leurs bons offices auroient rétabli le concert & l'harmonie. Mais puisque malheureusement ces piéces ont été imprimées à dessein de mettre le Lecteur en état d'en porter son jugement, on nous permettra de dire ce que nous en pensons.

Si nous nous en tenions à celui des Editeurs, le procès de M. Rousseau seroit fait. Ils nous le donnent comme (*Avert. p. 96 & 97.*) un homme proscrit de tous les lieux qu'il avoit habi-

tés , comme un homme dont M. Hume étoit obligé de justifier les singularités aux yeux des autres , & de défendre le caractère contre ceux qui n'en jugeoient pas aussi favorablement que lui. Si M. Hume n'est point lui-même auteur de cet Avertissement , il faut avouer que les Editeurs y ont tous montré leurs sentimens patriotiques.

Ce n'est point que nous voulions condamner absolument M. Hume , ni justifier pleinement son antagoniste. Nous croyons volontiers tout le bien qu'ils nous disent de celui - là , mais nous ne saurions ajouter foi à tout le mal qu'ils disent de celui - ci. Nous sommes bien éloignés de penser que M. Hume ait conçu le noir projet de perdre M. Rousseau , qu'il ait pris & concerté , *par malice & de dessein prémédité* , les moyens pour parvenir à cette fin ; les services qu'il lui a rendus nous obligent d'éloigner avec horreur un soupçon aussi injurieux. Mais aussi nous ne pouvons nous persuader que M. Rousseau surchargé du poids des obligations qu'il avoit à son ami , ait , *de gâté de cœur* , inventé & artificieusement concerté & le dialogue qu'il rapporte dans sa lettre du 10 jui-

let 1766, (*pag.* 156.) comme M. Hume l'en accuse, *note* 11, & les autres motifs qui le portèrent à cette rupture. S'il est vrai qu'un homme se peint dans ses ouvrages, ceux de M. Rousseau nous obligent de croire qu'il est aussi peu capable de cet artifice, que des sentimens qu'on lui impute. A qui des deux attribuerons - nous donc la faute de cet éclat ? Voici en peu de mots, selon nous, l'origine de tout ce mal-entendu.

M. Rousseau en bute depuis plusieurs années à des persécutions de tout genre, se fera enfin cru échappé aux dangers, se voyant prêt à passer en Angleterre avec un homme qui l'avoit prévenu par des témoignages de bienveillance & d'amitié. Arrivant à Paris il se fera jetté entre les bras de M. Hume, avec toute la confiance d'un honnête homme qui ne craint pas de se montrer tel qu'il est, & avec toute la candeur d'un enfant; il n'aura point eu de réserve pour son nouvel ami, dans l'espérance que cela seroit réciproque de la part de M. Hume. Cependant cette malheureuse lettre que les Gazettes avoient donnée, avec une espece de moquerie insultante, sous

le nom du roi de Prusse , étant venu à paroître en Angleterre , & M. Rousseau bien assuré qu'elle avoit été supposée par un homme qui logeoit à Paris avec M. Hume , aura aisément cru celui-ci informé de la supposition ; & surpris du mystere que son ami lui en a fait ; il aura commencé à soupçonner sa cordialité. Rien que de naturel en cela ; & cependant ce premier pas fait , M. Rousseau toujours en garde , toujours défiant , aura interprété en mal des choses qu'en toutes autres occasions , il auroit peut-être vues d'un autre oeil.

M. Hume répond à cela : (note 9.) *Me voilà donc accusé de trahison parce que je suis l'ami de M. Walpole , qui a fait une plaisanterie sur M. Rousseau ; parce que le fils d'un homme que M. Rousseau n'aime pas , se trouve par hasard logé dans la même maison que moi ! Hé ! non , Monsieur , il ne vous accuse pas encore de trahison ; mais il commence à vous croire instruit d'une plaisanterie qu'il regarde comme capable de le conduire à la lapidation , (page 163.) & il est surpris de votre silence. C'est à vous , Monsieur , qui êtes son ami , qui connoissez*

ses malheurs , qui êtes informé des tracasseries sans nombre qu'on lui a fait essuyer , à dissiper les nuages qui s'élevent dans son esprit , & à calmer ses inquiétudes par des moyens moins violens que ceux que vous avez pris , si vous voulez nous persuader que c'est de bonne foi que vous l'avez aimé. *Je dis par des moyens moins violens que ceux que vous avez pris ; car non content de lui ôter votre amitié , vous voudriez encore lui enlever la commisération du Public que ses malheurs lui ont si bien méritée , en persuadant à ce Public , que , cette affectation de misere , (pag. 109.) dont il se plaint dans sa lettre à M. Clairaut , n'est qu'une petite charlatannerie que M. Rousseau emploie avec succès , &c.*

M. Hume nous permettra de relever encore cet article par la raison qu'il nous est parfaitement connu.

Il est très-certain que M. Rousseau ne possédoit rien au monde en fait de bien , que n'ayant jamais rien voulu accepter de personne il s'est trouvé dans le cas de manquer quelquefois du plus nécessaire faute de moyens pour l'acquérir , qu'il n'est pas surprenant

si , dans le cas dont il s'agit , il se trouvoit dans cette malheureuse position ; je trouve quelque chose de grand dans M. Rousseau , & qui fait honneur à M. Clairaut , de lui exposer son besoin.

Je pense que depuis son départ de la Principauté de Neuchâtel , il a été obligé de prendre des arrangemens pour avoir du pain ; mais il n'en est pas moins vrai qu'au tems que la lettre a été écrite le 3 mars 1765 , M. Rousseau se trouvoit sûrement dans cette position.

M. Hume juge d'après les arrangemens qu'il a pris : mais moyennant cet éclaircissement , cette accusation tombe d'elle-même.

M. Hume s'inscrit en faux contre les autres accusations de M. Rousseau , ou se contente de les tourner en ridicule ; mais il aura bien de la peine de persuader à ses lecteurs , que l'auteur de *l'Héloïse* soit devenu un infâme imposteur & un monstre d'ingratitude. Ceux qui ont hanté M. Rousseau depuis des années , savent qu'il a le cœur trop droit & les mœurs trop pures pour donner dans de pareils travers , qui décelent toujours un caractère noir & une ame méchante.

'R

Nous
une fois
jets auro
ne pens
meres r
plaisir d
ler avec
pour n'y
Cela fu
Hume,
sion pou
coup mi
seau les
doit avec
avoit abs
il devoit
amitié, fa
le monde
que M. R
siant de r
qu'il lui a
mes persu
cations au
Au reste,
auroit tou
la philoso
voie de la
pourra jan
des lecteur
l'humanité

Nous ne sommes pas les seuls qui pensions ainsi. Voici le jugement d'une personne désintéressée, & qui ne connoît ces deux grands hommes que de réputation.

„ Je suis très-fâché de la brouillerie de M. Rousseau avec M. Hume. J'en tiens l'histoire de la première main, & je les condamne tous deux ; M. Rousseau, pour avoir conçu mal-à-propos des soupçons sur les sentimens de M. Hume à son égard ; & celui-ci pour n'avoir pas eu pitié d'un homme, que les persécutions de toute espèce qu'il a eu à soutenir jusqu'à présent, ont rendu soupçonneux & ombrageux jusqu'à la petitesse „





JUSTIFICATION

D E

J. J. ROUSSEAU;
DANS LA CONTESTATION

QUI LUI EST SURVENUE AVEC

M. H U M E.

R I E N ne m'a plus surpris que l'abattement singulier des amis de Rousseau, & le triomphe étonnant de ses ennemis, occasionné par l'exposé de sa contestation avec M. Hume qui vient de paroître. Les premiers gardent le silence & n'osent prendre le parti d'un homme que les derniers accusent, gratuitement & sur de fausses apparences; de toutes les noirceurs les plus révoltantes, pour moi, après avoir lu avec toute l'attention possible cet exposé, je n'y ai trouvé que les traits d'une belle ame, généreuse, de-

210 JUSTIFICATION

licate & trop sensible , telle que Rousseau nous l'a si bien fait connoître dans ses écrits , & encore plus par sa conduite. J'espère que le public pensera comme moi , après avoir lu les observations que je remets sous ses yeux. Avant d'aller plus loin , je dois dire que J. J. Rousseau ne me connoît pas , qu'il ne m'a jamais vu , & que je ne le connois que par ses écrits dignes de l'estime de tous les honnêtes gens. Mes observations ne seront point embellies par les charmes de l'éloquence , mais j'ose me flatter qu'elles auront ceux de la vérité.

Pour apprécier ce qui s'est passé de la part de J. J. Rousseau , il faut examiner quelle étoit sa situation lors de son différend avec M. Hume. Il arrive en Angleterre avec lui , ce dernier l'annonce & le présente par tout comme son ami intime ; Rousseau qui aime la vie champêtre , quitte bientôt Londres , pour aller demeurer à la campagne , il s'ôte par-là tous moyens de faire des connoissances , de se faire un parti , des amis & des protecteurs. M. Hume reste à Londres , il est l'ami de Rousseau & devient par-là le seul homme qui puisse le servir , & de qui

Rousseau puisse recevoir des services. Voilà , je crois , le véritable état où se trouvoit J. J. Rousseau lors de son différend avec M. Hume : ne falloit-il pas des raisons bien fortes pour obliger Rousseau de rompre avec lui dans ces circonstances ?

Après quelque séjour à la campagne , Rousseau apprend que l'on a fait imprimer dans les papiers publics une lettre sous le nom du roi de Prusse , pleine de malignité contre lui ; bientôt on voit paroître dans les mêmes feuilles d'autres écrits plus méchans encore que les premiers ; Rousseau sait que les auteurs de ces violentes satires sont des hommes , non-seulement de la connoissance de M. Hume , mais encore ses amis. Il sait que M. Hume ne leur a fait aucune représentation là-dessus , & qu'il n'a pas même daigné détromper personne sur des écrits si méchans , contre un homme dont il se dit l'ami. Rousseau connoissoit peu M. Hume ; leur amitié avoit été précipitée , & souvent l'on est trompé par les gens qui nous marquent le plus d'empressement ; Rousseau pendant le tems qu'il avoit vécu avec M. Hume , avoit vu bien des choses qui lui don-

512 JUSTIFICATION

noient de l'inquiétude. Quel Ange, je le demande, auroit pu se défendre dans cette position, de soupçonner M. Hume d'avoir part à toutes ces méchancetés ! J. J. Rousseau devient donc la proie des plus violens soupçons, il cherche une explication qui est éludée par M. Hume ; une nouvelle satire paroît dans les écrits publics, elle contient des particularités qu'il croit ne pouvoir être connues que de M. Hume. Alors les soupçons se changent en certitude & en conviction. Que doit faire Rousseau dans cette circonstance ? attendra-t-il & laissera-t-il M. Hume continuer de le servir auprès des ministres pour la pension qu'il sollicite ? Mais de deux choses l'une, ou M. Hume dédaignant Rousseau, le sert par pitié en voulant lui procurer de quoi subsister : ah ! quelle bassesse ne faudroit-il pas pour recevoir de pareils bienfaits ! ou M. Hume sert publiquement Rousseau, même avec succès, pour couvrir plus sûrement ses manœuvres contre lui : eh ! quel est l'homme qui ne repoussera pas avec horreur de pareils services ! Que reste-t-il donc à faire à Rousseau ? de refuser ce qui lui est accordé par la mé-

diation de M. Hume ; & de rompre avec lui comme il a fait dans sa lettre du 10 juillet 1766.

Cette lettre qui fait la consternation de ses amis & le triomphe de ses ennemis , cette lettre qui attire à Rousseau le reproche du plus lâche de tous les vices , celui de l'ingratitude , est précisément ce qui doit l'en justifier sans réplique ; J. J. Rousseau ingrat est un problème qui restera toujours sans solution : si Rousseau eut été capable d'ingratitude , il eut dissimulé , il eut accepté sans délai une grâce qui lui étoit accordée par les sollicitations de M. Hume , après quoi il eut éclaté. Telle est la marche de l'ingratitude ; elle commence par remplir sa bourse , ensuite elle persécute celui qui la lui a remplie.

Jusqu'au moment de la pension , qu'avoit fait M. Hume pour Rousseau , étoit-ce par sa protection qu'il avoit obtenu un asyle en Angleterre ? étoit-ce à ses frais qu'il en avoit fait le voyage & qu'il y subsistoit ? Non ; Rousseau étoit connu , estimé , je puis même dire en vénération chez les Anglois autant par ses ouvrages que par sa manière de vivre ; Rousseau

214 JUSTIFICATION

arrivant seul en Angleterre, eut donc été bien venu de tous les honnêtes gens de cette nation, & on se seroit également empressé à lui offrir la retraite qu'il desiroit, quand il n'auroit pas été accompagné de M. Hume. La preuve de ce que je dis, est que M. Davenport en accordant sa maison de campagne à Rousseau, l'a fait autant par considération pour lui que par égard pour M. Hume, qu'il ne connoissoit presque pas.

Cependant M. Hume prend le titre de bienfaiteur de Rousseau dans une lettre qu'il lui écrit, en date du 16 juin 1766 : Rousseau ayant refusé la pension qu'il sollicitoit pour lui, je ne vois rien qui puisse autoriser M. Hume à prendre un titre si haut & si supérieur vis-à-vis de Rousseau, que le petit manège qu'il a employé pour lui procurer des secours clandestins. Rousseau étoit trop clair-voyant, pour ne pas s'en appercevoir bientôt, & s'il ne s'en fût pas indigné, n'auroit-il pas été le plus chétif & le plus méprisable de tous les hommes ! Quoi de plus honteux que de vouloir paroître aux yeux du public un homme désintéressé, un homme méprisant la for-

tune, tandis que l'on accepte tout ce qui nous est offert, pourvu seulement qu'on veuille nous permettre de paroître ne pas nous en appercevoir. M. Hume pouvoit-il soupçonner J. J. Rousseau d'une pareille hypocrisie !

Je le répète, qu'on lise sans partialité la lettre de Rousseau à M. Hume ; & on y reconnoitra un honnête homme, déchiré par les inquiétudes les plus cruelles, faisant continuellement l'éloge d'un homme qu'il a cru digne de son estime & de son amitié, dans le tems même qu'il l'accable des reproches les plus amers, parce qu'il s'en croit trahi : quoi de plus touchant, quoi de plus attendrissant que la fin de cette lettre ! " Je suis, dit-il ; le plus malheureux des hommes si vous en êtes le plus coupable, je suis le plus vil, si vous êtes innocent, vous me faites désirer d'être cet objet méprisable ; oui, l'état où je me verrois prosterner, foulé sous vos pieds, criant miséricorde, & faisant tout pour l'obtenir ; publiant à haute voix mon indignité, & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, seroit pour mon cœur un état d'épanouissement & de joie, après l'état d'étouffement &

216 JUSTIFICATION

de mort où vous l'avez réduit.....
si vous êtes innocent, daignez-vous justifier, je connois mon devoir, je l'aime, & l'aimerai toujours quelque rude qu'il puisse être; il n'y a pas d'abjection dont un cœur qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir : encore un coup, si vous êtes innocent daignez-vous justifier „ Peut-on faire un plus bel éloge de l'amitié de M. Hume ! J. J. Rousseau malgré la violence de ses soupçons, malgré même ses convictions, craint cependant d'être dans l'erreur, il desire d'y être, il desire qu'on la lui fasse connoître, & alors rien ne lui coûte; l'état le plus vil devient pour son cœur un état d'épanouissement & de joie, il se trouve heureux de pouvoir publier à haute voix son indignité, & de rendre l'hommage le plus éclatant aux vertus de M. Hume. Est-il possible d'annoncer une plus belle ame ! & quel homme généreux peut n'en être pas touché jusqu'aux larmes ? M. Hume devoit-il, après avoir lu cette lettre s'abandonner à son ressentiment, & publier sa contestation avec Rousseau en y joignant les notes satiriques & indécentes de
ceux

ceux qu'il avoit consultés dans cette affaire ?

M. Hume, en réfléchissant sur sa conduite, ne pouvoit se déguiser qu'il avoit donné lieu aux soupçons de Rousseau. La douceur de son caractère lui avoit fait écouter & voir patiemment ses anciens amis déchirer cruellement son nouvel ami. Il étoit tout naturel à un homme d'un caractère aussi honnête que Rousseau, de soupçonner M. Hume d'être leur complice. Pouvoit-il imaginer qu'on pût être l'ami de ses ennemis qui le traitoient avec tant de noirceur & d'indignité, sans qu'on fût capable de penser comme eux ? Rousseau pouvoit-il se persuader que M. Hume pût souffrir patiemment d'être couvert de ridicule par ses anciens amis, qui tâchoient d'avilir un homme qu'il avoit annoncé avec tant d'empressement comme son ami intime, & digne de la plus grande considération ? Cependant j'ai peine à croire M. Hume coupable de trahison, & il paroît qu'il restoit encore des doutes à Rousseau là-dessus, malgré ses certitudes & ses convictions ; la fin de sa lettre en est une preuve. Mais M. Hume auroit au moins à se reprocher trop de foiblesse,

Suppl. de la Collec. Tome IV. K

218 JUSTIFICATION

il sentoit bien que son refroidissement avoit autorisé les soupçons de Rousseau, & l'avoit obligé à une rupture ouverte. Il sentoit bien aussi qu'on pouvoit lui en faire un reproche sensible. Sans quoi, pourquoi eût-il différé si long-tems à mettre au jour son différend avec Rousseau ? Pourquoi eût-il attendu d'en être pressé aussi vivement qu'il l'a été par ce dernier ? Tant de modération n'est pas naturelle ! Mais il est humiliant de passer pour un homme qui est indifféremment l'ami de tout le monde.

Si j'avois été à la place de M. Hume, & que j'eusse été réellement innocent de toute trahison, je lui aurois écrit : “ quoique je sois innocent, & que par conséquent je doive ressentir plus vivement la dureté de votre lettre, cependant je ne puis m'empêcher d'estimer les principes qui vous l'ont dictée ; vous auriez pu me soupçonner d'un peu de foiblesse, mais jamais de trahison. N'attendez pas que je me justifie ; un homme qui est parvenu à mon âge sans qu'on puisse lui reprocher la moindre perfidie, doit trouver sa justification dans sa vie passée. Je cesserai de vous servir, de peur de vous

paroître encore plus suspect, & je ne me chargerai de vos intérêts, que quand vous ferez convaincu que je mérite toute votre confiance „

Si le public étonné de mon différend avec Rousseau, m'eût mis dans la nécessité d'en mettre au jour les motifs, je me serois contenté de lui donner les lettres de Rousseau & la mienne : une conduite aussi remplie de modération, m'eût attiré l'éloge d'une nation aussi généreuse que la nation Angloise, & l'estime de tous les gens qui pensent avec noblesse.

Examinons à présent la conduite de M. Hume : M. Hume savoit qu'il ne pouvoit se dire le bienfaiteur de Rousseau, si-tôt que ce dernier refusoit la pension qu'il sollicitoit pour lui ; M. Hume ne pouvoit se déguiser qu'il avoit donné lieu aux soupçons de Rousseau, par la complaisance pour ses anciens amis qui déchiroient sous ses yeux impitoyablement son nouvel ami, sans qu'il parût y prendre la moindre part ; M. Hume sentoit que sans y penser, & par bonté de cœur il auroit offensé & auroit avili Rousseau en lui procurant des secours clandestins, si ce dernier s'apercevant bientôt de ce petit ma-

nege, ne les eût rejezté avec indignation ; M. Hume avoit entre ses mains la lettre de Rousseau , qui , malgré sa violence , devoit attendrir l'ame la moins sensible , sur-tout en réfléchissant qu'on y avoit donné lieu quoiqu'innocemment : malgré tant de raisons qui devoient modérer son emportement, M. Hume écrit à Rousseau la lettre la plus dure , il la rend publique ainsi que les lettres de J. J. Rousseau , il les fait précéder par un exorde trop préparé pour un homme qui n'a rien à se reprocher , & il les accompagne de l'avis de ceux qu'il a consultés. Ces braves gens , ces têtes-sages , solides & sensées , décident , les uns que Rousseau est ingrat & orgueilleux , les autres qu'il a la tête baissée , qu'il flotte entre la folie & la raison.

Rousseau ingrat ! Il est prouvé qu'il ne l'est pas. Rousseau a de l'orgueil , cela peut être. Mais un orgueil qui nous met-au-dessus de la fortune , qui nous porte à vivre du fruit de nos travaux , qui nous préserve de toutes lâches complaisances , est un orgueil bien estimable , & malheureusement trop rare parmi les gens de Lettres !

Rousseau a une tête baissée , il flotte

entre la folie & la raison ! La belle & l'heureuse folie , que celle qui nous porte à sacrifier nos jours pour le bonheur du genre-humain , & à découvrir constamment aux hommes les moyens de se rendre généreux , estimables , & heureux ! Qu'il est triste pour notre siècle , qu'il y ait des têtes à qui une tête si respectable paroisse affectée de folie ! Et qu'il est digne d'un grand Roi d'empêcher que l'âge & les infirmités ne réduisent à une misère extrême un homme qui a si bien mérité de l'humanité ! Ses bienfaits seront entre les mains d'un pareil homme un dépôt sacré , dont il est bien sûr qu'il ne privera pas les malheureux , tant que ses forces lui permettront de travailler à sa propre subsistance.

En un mot , J. J. Rousseau arrivant en Angleterre , y étoit étranger ; il n'y étoit connu que par la beauté de ses ouvrages ; mais il n'arrive que trop souvent que les Auteurs les plus sublimes dans leurs écrits , se conduisent d'une manière très-méprisante. Il lui importoit donc infiniment de faire connoître à cette fiere nation , que sa conduite étoit d'accord avec les sentimens qu'il annonçoit dans ses ouvrages , &

qu'il n'y a aucune vue d'intérêt qui puisse l'engager à compromettre son honneur & sa réputation. Après cela, qui peut ne pas convenir que Rousseau a été obligé de se conduire comme il l'a fait à l'égard de M. Hume, & qu'il a montré dans cette occasion une belle ame, une ame délicate & sensible, une ame intrépide & élevée au-dessus de l'adversité? Eh! quel est l'honnête homme que cet événement pourroit éloigner de la société de Rousseau? Quel est celui au contraire qui ne desireroit pas de devenir l'ami d'un homme si plein de candeur & si digne d'estime?

Quant aux faussetés qu'on impute à Rousseau, je ne prétends pas l'en justifier, parce que je ne suis pas assez instruit; & je sens qu'il ne suffiroit pas dans cette occasion de dire qu'on ne l'en a jamais accusé, & que son caractère plein de franchise & de candeur, ne lui a jamais permis de recourir au mensonge. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que les remarques trop recherchées de M. Hume sur la lettre de Rousseau, ne sont pas capables de le convaincre d'imposture, & que la scène attendrissante qu'il rapporte dans sa réponse à

Rousseau , doit avoir été précédée d'une scène beaucoup plus vive que celle dont parle M. Hume. Ainsi le récit de Rousseau paroît bien plus naturel & bien plus vraisemblable ; d'ailleurs ce récit semble très-confirmé par la première lettre que Rousseau écrivit à M. Hume en arrivant à Wootton, & qu'il termine par ces mots ; " je vous aime d'un cœur tel que j'espère & que je desirerois de trouver en vous „. L'on n'écrit pas ainsi à quelqu'un dont on ne soupçonneroit pas les sentimens.

N. B. Je me suis dispensé de faire précéder le nom de J. J. Rousseau du titre de *Monsieur* ; par deux raisons ; la première , c'est qu'il m'a paru le dédaigner : la seconde , c'est que je vois faire mention des grands hommes anciens & même de plusieurs modernes , sans user de ce cérémonial avec eux , parce qu'ils sont trop au-dessus ; & je vois peu d'hommes dans ce siècle , plus dignes du nom de grand homme , que J. J. Rousseau.





PLAIDOYER

POUR ET CONTRE

J. J. ROUSSEAU

ET LE

DOCTEUR D. HUME ;

L'HISTORIEN ANGLOIS :

AVEC DES ANECDOTES INTÉRES-
SANTES RELATIVES AU SUJET.

*Ouvrage moral & critique, pour servir de suite
aux Oeuvres de ces deux grands hommes.*

IL est peu de conversations où l'on ne s'entretienne des grands hommes qui tiennent un rang distingué dans la République des Lettres : tantôt c'est de Voltaire & quelquefois de J. J. Rousseau. Les jugemens que l'on a portés sur la conduite de ce Philosophe Genevois, & particulièrement sur son démêlé avec le docteur D. Hume ont

tant de fois varié , qu'il n'a jamais été possible de tableur sur quelque chose de certain relatif à ces deux objets. Je vais donc essayer de fixer à cet égard les discours du public. Mais qu'entend-on par le public ? Combien de fois a-t-on essayé de le peindre sans pouvoir cependant le faire ressembler à l'original ? Je n'entreprendrai pas de faire ici son tableau dans toute son étendue : j'avoue que ma capacité ne va pas jusques-là. Je tâcherai seulement de le définir de mon mieux , & voici comment.

Le public est un arbre antique , planté depuis la création du monde , qui compte avec un nombre infini de générations , une multitude de branches attachées à son corps & soutenues par le même tronc. Il y en a de grosses , de médiocres , de plus foibles , de plus minces & de plus élevées les unes que les autres , & il n'y en a pas une qui se ressemble.

Si le lecteur ne me considère que comme la moindre des feuilles attachées à cet arbre-là , il ne m'offensera pas : d'ailleurs je n'ambitionne point l'honneur de lui être connu particulièrement. Je me borne à la faculté de

pouvoir réfléchir, censurer, absoudre, condamner & écrire selon mes lumières. Les siennes sont bien plus étendues & plus étincelantes, je le fais & je n'ignore pas qu'après tous les efforts que j'aurai faits pour lui plaire, bien loin de m'en tenir compte à mon avantage, il me réfutera, me censurera, me condamnera, m'approuvera peut-être : c'est à quoi tout Ecrivain doit s'attendre. Ce qui m'encourage à me livrer au penchant qui m'entraîne à mettre au jour ce que je pense des procédés réciproques entre M. Hume & M. J. J. Rousseau, c'est qu'en dépit même de la critique la plus amère, je suis certain de trouver des approbateurs. Je n'irai pas follement braver le public ; je ne viendrai pas lâchement gémir & pleurer pour obtenir son suffrage : je fais qu'il est sévère quand il le veut, indulgent quand il le faut ; qu'il aime la droiture & rend toujours justice à la vérité.

Mais j'entends le public sensé qui s'écrie :

AU FAIT, AVOCAT.

M'y voici.

Les Editeurs de la piece qui a donné lieu à celle-ci , pour vous faire voir, Messieurs , qu'ils ont étudié en rhétorique , débutent en exposant à vos yeux un tableau bien séduisant : c'est l'éloge pompeux des talens & des belles qualités de M. Hume. Ils peignent aussi avantageusement qu'il leur est possible, le héros de leur comédie scandaleuse. Ils jettent avec beaucoup d'adresse de la poudre aux yeux des spectateurs , pour séduire , autant qu'il est possible , le préjugé , & le faire pencher du côté de celui qu'ils se flattent de pouvoir innocenter. De-là ils passent subitement au portrait de son adverse partie ; mais ce ne sont plus les mêmes couleurs qu'ils emploient , ils abandonnent le carmin & l'outrémer , pour ne tremper leurs pinceaux que dans le noir & l'obscur. Sur la droite , tout est brillant & flatteur ; sur la gauche , tout est hideux & révoltant. D'un côté sont les roses , de l'autre les épines. Voilà le fin du métier. C'est un piège où il n'y a que les petits génies qui s'y laissent prendre ; mais les gens éclairés savent adroitement l'éviter. Ils s'approchent & fixent attentivement les objets, confrontent les copies avec les origi-

naux , & si les peintres , soit par passion ou par enthousiasme , sont tombés dans les extrêmes ; qu'ils ayent flatté ce qui ne devoit pas l'être , & trop ridiculisé ce qui ne le méritoit pas , on les siffle & l'on ne les regarde plus que comme des barbouilleurs.

Fixez , je vous prie , Messieurs , ce premier chef-d'œuvre. Ce doit être le portrait en grand du Philosophe Anglois. *Des mœurs douces & simples , beaucoup de droiture , de candeur & de bonté ; & la modération de son caractère se peint dans ses écrits.*

Il a employé les grands talens qu'il a reçus de la nature & les lumières qu'il a acquises par l'étude , à chercher la vérité & à inspirer l'amour des hommes. Jamais il n'a prodigué son tems & compromis son repos dans aucune querelle ni littéraire ni personnelle , &c.

La suite du panégyrique n'est qu'un reste de fumée échappée de l'encensoir , pour dissiper les exhalaisons. Je la supprime pour vous faire remarquer , Messieurs , que voilà en bien peu de lignes la peinture d'un homme accompli , c'est-à-dire , du Sage qui l'emporte de

beaucoup sur tous ceux dont Plutarque nous a fait les portraits.

Il ne m'appartient pas de démentir un éloge aussi pompeux & si prévenant en faveur du célèbre Ecrivain, qui peut-être lui-même ne s'y reconnoît pas, parce que je me persuade qu'il n'a pas encore assez d'orgueil & d'amour-propre pour se croire infallible. S'il se croyoit tel, je le prierois de se ressouvenir que feu M. le général Barrington fut obligé, en 1762, d'envoyer à M. Smolet, autre historien non moins estimé en Angleterre & dans la République des Lettres que son émule, une relation authentique de la conquête de la Guadeloupe, afin de détromper le public & l'instruire d'une vérité négligée par M. Hume : vérité importante & qui ne l'étoit pas moins pour la réputation du général Anglois, que pour les intérêts particuliers des Insulaires qui venoient d'être conquis.

Cette anecdote qui paroît tout-à-fait étrangère à mon sujet, le seroit bien davantage si elle n'indiquoit pas un Ecrivain, qui se livre avec trop de précipitation à des bruits populaires ; qui, pour remplir une feuille périodi-

que (*) à certain prix, se hâte d'y inférer, sur la foi du premier venu, ce que le second avec preuve en main peut démentir.

Une telle conduite dénote toujours un homme bien plus avide de gain que de réputation : d'où l'on pourroit conclure que si M. Hume se fût autant appliqué à chercher la vérité, ainsi que ses apologistes veulent le faire croire, qu'elle ne lui eut point échappé, sur-tout dans la circonstance dont je viens de parler.

L'on peut repliquer à ce que je viens de dire, qu'un écrivain gagé par un libraire, est souvent forcé, pour retirer le fruit de ses veilles, de remplir sa feuille à la volonté de celui qui le paye, M. Hume seroit-il réduit à cette fâcheuse extrémité ? Il en est plus à plaindre & moins coupable, j'en conviens : mais cette situation laisse toujours soupçonner une vénalité qui fixe l'appât du gain de l'écrivain obligé de subsister par ses talens. J'en ai connu

(*) On achetoit l'histoire de M. Hume en détail, par deux & trois feuilles, qui faisoient un Numéro.

plus d'un qui auroient été charmés de trouver quelque ressource auxiliaire dans la plume d'un habile homme, réduit à la fâcheuse nécessité de labourer à bon marché. Non, je ne prête pas encore cette intention à M. Hume, vis-à-vis de J. J. Rousseau, c'est une idée passagère : peut-être aurai-je occasion d'y revenir, & pourrai justifier dans la suite que si je n'ai pas rencontré juste, au moins ne me suis-je pas fort éloigné du but.

Que la modération de M. Hume convienne à son éloge, quand il s'agit d'examiner de sang froid les critiques ou les censeurs de ses ouvrages : qu'il fasse briller ce grand flegme philosophique si naturel aux écrivains Anglois : tout cela est fort louable & l'auroit été davantage, s'il eût témoigné plus de tendresse, ou sinon plus de pitié pour l'accablement où se trouvoit son foifisant ami, & particulièrement quand celui-ci eut la foiblesse de marquer tant d'excès de sensibilité pour des procédés, dont le ridicule réjaillissoit sur ceux qui avoient eu assez de lâcheté pour les faire naître.

Plus M. Hume étoit persuadé que les querelles des Gens de Lettres sont

le scandale de la Philosophie, plus il devoit faire d'efforts pour prévenir & pour étouffer par une justification amicale, la dispute qui venoit d'éclorre entre lui & J. J. Rousseau. C'étoit-là, assurément une occasion tout à-fait heureuse, pour attirer au flegme philosophique tous les éloges qu'il mérite; mais il ne l'a pas fait, les Editeurs de ses griefs s'y sont opposés: ces Messieurs vouloient peindre. Voici le pendant de leur premier tableau.

Tout le monde sait, disent-ils, que M. Rousseau, PROSCRIT DE TOUS LES LIEUX qu'il avoit-habités, s'étoit enfin déterminé à passer en Angleterre.

Un démenti n'est plus à la mode, je ne m'en servirai pas. Au reste les proscriptions contre J. J. Rousseau, ne sont point un reproche à lui faire, elles sont à bien des égards son éloge, si l'on excepte l'article qui regarde la religion. Il n'a pas été proscriit du Comté de Neufchâtel; sa maladie (*) seule

(*) Une humeur inquiète, ombrageuse, tacsiturne, qui selon les Pythagoriciens s'évapore en fumées qui attaquent le cerveau, & font faire à l'esprit bien des sottises & des extravagances: c'est l'aveu de J. J. Rousseau lui-même.

l'en a fait sortir ; & cette façon d'habiller des portraits devoit couvrir de honte ceux qui s'en servent.

Socrate fut proscrit , & de même quantité de Philosophes dont on respecte encore la mémoire. C'est le sort de tous les hommes extraordinaires , qui veulent s'élever au-dessus des préjugés reçus. Le grand Wolff fut proscrit , & son rappel n'a pas moins illustré l'exilé , qu'éternisé la gloire du Monarque savant qui l'engagea à revenir dans ses Etats , éclairer l'une des plus célèbres Universités de l'Allemagne.

Les choses qui souvent paroissent les plus éloignées , se rapprochent. Si la force d'un certain parti , à Geneve , reprenoit le dessus , Rousseau pourroit encore y trouver un asyle , & peut-être une statue , tandis que les barbouilleurs qui ont voulu le noircir à toute outrance , ne trouveroient partout que des huées & des mépris.

Il y a toujours de la bassesse à reprocher à un homme qu'il est proscrit ; & sur-tout quand il ne l'est pas pour des faits qui déshonorent.

Les amis de M. Hume , disent les Editeurs , se sont réunis pour l'engager

de rendre sa justification publique ()*. Ah que ce siècle est abondant en amis pour M. Hume ! Mais de tels amis ne le sont gueres , ou tout au moins ils ne paroissent pas l'être de la première classe. De vrais amis ne donnent jamais de conseils qui puissent troubler le repos de ceux qu'ils aiment. Au contraire , ils s'écrient , fuyez les éclats qui peuvent vous attirer mille inquiétudes & scandaliser le public. Si vous êtes innocent , méprisez par le silence les invectives d'un ennemi méprisable par sa méchanceté. Si vous êtes coupable , avouez votre faute , rétractez-vous , reconciliez-vous : toutes ces choses sont possibles ; il n'y a que la façon de le faire qui édifie , & qui fait connoître , *qu'errer est d'un mortel , pardonner est divin (†)*.

Les Editeurs terminent leur avertissement en assurant que *M. Hume , en livrant au public les piéces de son procès , les a autorisés à déclarer*

(*) Dans un autre endroit , M. Hume déclare que plusieurs autres de ses amis lui avoient conseillé le contraire : ceux-ci connoissoient mieux l'art de donner de bons conseils.

(†) Pope.

qu'il ne reprendra jamais la plume sur ce sujet, & continuent en outrageant son adverfaire, de le défier de revenir à la charge, qu'il peut produire des suppositions, des interprétations, des inductions, des déclamations nouvelles: qu'il peut créer & réaliser de nouveaux phantômes, & envelopper tout cela des nuages de sa rhétorique, qu'il ne sera pas contredit. Et ils finissent par avertir le public que M. Hume abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des cœurs honnêtes.

Pensoient-ils, en parlant ainsi, que ces esprits droits, plus ils le seront, plus ils tâcheront de le faire connoître, & que ces cœurs honnêtes qui se trouvent parmi le public, plus ils auront de probité, plus ils s'empres seront à embrasser & à défendre la cause, je ne veux pas dire seulement de l'innocent, mais d'un homme à talents, persécuté pour des singularités qui ne sont point des crimes, si tant est qu'ils ne soient pas les premiers symptômes d'une maladie incurable.

Je passe à l'exposé de M. Hume.

Rien de plus obligeant & de plus noble que le premier procédé de cet

Anglois à l'endroit du Genevois expatrié. Il lui offre chez lui un asyle & n'avoit pas besoin d'autre motif, ajoute-t-il, pour être excité à cet acte d'humanité, que l'idée que lui avoit donnée du caractère de ce Genevois, la personne qui le lui avoit recommandé. C'est - à - dire, que cette même personne déjà bien connue de M. Hume, étoit capable de se connoître en hommes & d'apprécier leurs vertus & leur mérite. Mais à ce titre magnifique il en ajoute un autre : *la célébrité de son génie, de ses talens & de ses malheurs étoit une raison de plus pour s'intéresser à lui.*

Je serois tenté de penser, moi qui crois de connoître un peu le génie Anglois, que la *célébrité de son génie & de ses talens*, étoit le motif le plus puissant qui engageoit M. Hume à ce bel acte d'humanité, & que l'espérance que le bienfaiteur avoit conçue de tirer parti de cette bruyante célébrité, lui avoit fait concevoir le dessein d'attirer chez lui un homme de génie, & dont les talens s'étoient acquis en Angleterre une réputation distinguée, par une multitude d'éditions de ses ouvrages, qui avoient enrichi

les libraires qui les avoient publiées.

Il n'y auroit pas eu une grande gloire à remplir un acte d'humanité à ce prix-là ; attirer un homme chez soi, qui fait, ou que l'on soupçonne qui peut mériter de nouveaux suffrages de la part du public, l'engager à quêter des souscriptions, & enfin se procurer par son travail de quoi fournir à sa subsistance & peut-être encore à grossir la fortune de son prétendu bienfaiteur : voilà le point de perspective que j'apperçois dans ce bel acte d'humanité, & qui pourtant ne mérite pas que l'on blâme trop celui qui le fait, en considération de ce que l'intérêt personnel fait aujourd'hui la base de presque toutes les liaisons humaines & des bienfaits que l'on répand dans le monde.

On me reprochera de prêter ici à M. Hume un point de vue que peut-être il n'a jamais eu. Peut-être ai-je mal jugé quant à ce célèbre Ecrivain, & je lui fais mes plus humbles excuses d'une supposition qui ne prend son origine que dans ce que j'ai vu moi-même en Angleterre à l'égard de plusieurs hommes à talens. Ils y arrivoient peu décorés des faveurs de la fortune, il

cher de la plume d'un homme né méchant, quelque éloquent qu'il soit, des expressions aussi pures & aussi naturelles que celles dont il se sert pour faire connoître les replis les plus secrets de son cœur. Ce n'est point le langage affectueux de ce siècle, c'est celui des hommes des premiers tems, où la franchise & la sincérité se glorifioient de paroître avec toutes les beautés qui les accompagnoient alors.

Ce n'est point un homme absolument libre quant aux facultés de l'ame, c'est un captif qui se croit enchainé par les mépris du fanatisme, qui se voue en entier à un confrere qu'il s'imagina être son vrai libérateur, mais qui dans la suite ne paroît vouloir briser ses chaînes que pour lui en préparer de plus dures & de plus pesantes.

Dans la lettre du même Auteur datée du 4 décembre 1765, on remarque toujours le même esprit de sensibilité, la même confiance, & le même point de vue qui fait soupirer le Philosophe Genevois, après une retraite solitaire & libre, où il puisse finir ses jours en paix. Ce projet étoit facile à exécuter, autant par les soins
de

de M. Hume , que par la bonne volonté de celui qui bornoit toute sa fortune à ce bien - être philosophique , qui , disoit - il , fixoit toute son ambition.

Ce qui prouve que Rousseau n'étoit pas tout-à-fait bien sain lorsqu'il écrivit cette seconde lettre , c'étoit cet excès de confiance qu'il mettoit avec trop de légèreté dans les offres de services que venoit de lui faire le Philosophe Anglois. Il le faisoit penser à sa manière , c'est-à-dire , avec ces sentimens héroïques si familiers aux héros de l'Astree ou du grand Cyrus : & recevant les promesses pour les réalités , il se flattoit trop légèrement d'une conquête qui n'étoit pas encore bien certaine.

Le destin qui voile à nos yeux l'avenir en avoit autrement disposé ; le projet échoua : tous deux s'en étonnent : autre preuve que l'un & l'autre n'avoient pas assez de bon sens pour sentir que cette prétendue étroite amitié , contractée par deux esprits si différens , n'étoit pas une chaîne indissoluble.

La lettre de M. Rousseau à M. Clairaut n'est pas en apparence plus simu-

lée que les précédentes ; l'auteur en y peignant l'étroite situation où il se trouvoit de faire ressource de son *Dictionnaire de Musique pour avoir du pain* , paroissoit bien moins faire cet aveu pour exciter la commisération du public , que pour engager un savant charitable à se charger de la correction & de la vente de son ouvrage.

L'interprétation que M. Hume donne à cette démarche n'est point à son éloge : elle ne fait pas voir le philosophe , ni même l'homme sensé : elle montre une ame vile , un esprit dur , & tout ce que la vengeance peut graver de plus noir dans le cœur humain.

Quand un homme ne doit ses disgrâces qu'à des infortunes & non pas à sa mauvaise conduite , pourquoi rougiroit-il de sa misère , qui n'est que l'ouvrage des coups du sort , pour ne pas dire des injustices des hommes ? Pourquoi , avec la preuve de sa vigilance en main , se feroit-il scrupule de recourir avec décence aux ames nobles & aux cœurs bienfaisans , qui sont les instrumens dont la providence se sert pour aider nos ames vertueuses , mais plus particulièrement aux hommes laborieux ?

Rousseau qui se contredit assez souvent dans ses ouvrages, comme dans ses sentimens, avoit oublié qu'après avoir refusé les libéralités de plusieurs personnes distinguées par leurs dignités ou par leur fortune, il ne lui convenoit plus, en demandant un service à M. Clairaut, de terminer sa lettre, en lui disant, *qu'il exerceroit une charité très-utile.* Cette maniere de s'exprimer convient assez à un mendiant du bas étage, & jamais à un homme qui fait manier à son gré la parole, & qui peut être le maître des expressions dont il se sert, sachant sur-tout l'art de les anoblir à son gré. Au reste, ce n'est dans le fond qu'une légère contradiction de sentimens opposés les uns aux autres, & qui ne méritoit pas que M. Hume épanchât son fiel jusqu'à dire, *qu'il sait avec certitude que cette affectation de misere & de pauvreté extrême, n'est qu'une petite charlatanerie que Rousseau emploie avec succès pour se rendre plus intéressant & exciter la commisération du public, & qu'il étoit bien éloigné alors, c'est-à-dire en accueillant ce Genevois, de soupçonner un semblable artifice.*

Il auroit dû assaisonner cette petite noirceur de quelques exemples ou de quelques traits qui eussent pu servir de preuve à cette trop grossière calomnie. Sans doute que M. Hume, en se livrant avec trop de chaleur à son ressentiment, ne s'appercevoit pas que cette accusation devenoit un véritable paradoxe, en avançant un instant après : *Qu'il savoit que plusieurs personnes attribuoient l'excès fâcheux où se trouvoit M. Rousseau à son orgueil extrême qui lui avoit fait refuser les secours de ses amis. Défaut qu'il appelle respectable, parce que, ajoutait-il, trop de gens de Lettres ont avili leur caractère en s'abaissant à solliciter les secours d'hommes riches indignes de les protéger.*

Qu'il me soit permis de faire ici une petite digression pour demander à M. Hume, si tous ses ouvrages sont raisonnés de la même manière : je n'en crois rien ; ils risqueroient trop de ne faire qu'un saut de la boutique du Libraire chez l'Épicier.

Cette petite charlatanerie employée par un homme qui auroit sa réputation à cœur, seroit une très-coupable supercherie digne du plus grand mépris,

& qui auroit été bientôt publiée par l'un ou par l'autre des faux bienfaiteurs dont ce siècle abonde.

Quoi ! Rousseau auroit cherché à s'attirer par cette ruse , quelques écus pour refuser hautement des poignées de louis d'or ! Il n'auroit étalé son extrême pauvreté que pour s'opposer avec plus d'effronterie & d'orgueil aux bienfaits d'un grand Monarque ! Son égarement ne va pas encore jusque-là. Je croirois plutôt que J. J. Rousseau a contracté une façon de penser , sur les bienfaits qui émanent de l'ostentation , qui ne peut convenir qu'à lui seul , & qui selon moi , ne s'accorde du tout point ni avec la raison ni avec les sentimens de la nature. J'oserois même dire qu'une semblable conduite , de la part d'un homme sensé , seroit une insulte aux décrets de la Providence , & que s'opposer aux dons qu'elle veut nous faire par les mains d'un homme pieux , est en quelque sorte nous déclarer indignes de ses soins & de ses bénédictions. Reçevons toujours , & apprenons à faire un bon usage de ce qu'elle nous donne , d'abord pour nous - mêmes , & ensuite pour les objets de pitié qui ne

s'offrent que trop fréquemment à nos yeux.

Peut-être que par une haine misanthropique contre tous les hommes en général, M. Rousseau croit qu'il est indigne à un honnête homme d'accepter des secours de ceux que l'on n'aime pas véritablement. Eh ! pourquoi ne pas aimer ceux qui se distinguent par une vertu si rare & si louable ! Mais il n'est pas le seul de ce caractère, j'en ai connu, je ne dirai pas de ces hommes orgueilleux, mais de ces fortes d'insensés qui préféroient les douleurs de la nécessité aux secours généreux que leur offroient des hommes opulens, & qu'ils soupçonnoient ou trop orgueilleux, ou même trop remplis d'ostentation.

Je crois même entrevoir dans les procédés de J. J. Rousseau, que rien ne coûteroit plus à cet Auteur si célèbre, que d'être obligé de montrer de la reconnoissance pour des services qui ne partiroient pas d'une ame véritablement loyale, ou d'une générosité qui ne seroit pas accomplie.

Un esprit inquiet, & aigri par de violens chagrins, peut aisément adopter des préjugés de cette espece ; on

ne sauroit l'approuver parce qu'il en est plus malheureux. Pour devenir ami véritable il faut être droit, né sensible & libéral, il faut que l'esprit soit orné & que l'ame ne soit point malade, sans ces qualités essentielles à cimenter l'amitié, il n'est pas possible d'avoir un cœur vraiment reconnoissant.

C'est peut-être parce que la plupart des bienfaiteurs ne connoissent pas assez les devoirs qui précèdent les actes de bienfaisance & d'humanité, qu'il y a presque autant d'ingrats que de personnes obligées. Il est si ordinaire d'être bienfaiteur par ostentation ou par intérêt, qu'il est très-difficile, même en obligeant avec profusion, d'inspirer une véritable reconnoissance.

Sentir un bienfait, désirer de le reconnoître & de marquer avec joie l'obligation dont on est pénétré, voilà la reconnoissance, & voilà ce que toutes les premières lettres de J. J. Rousseau à M. Hume expriment parfaitement. Il reste à savoir si le cœur de ce Genevois en étoit véritablement pénétré? Je le crois, parce qu'il s'attendoit que son nouvel ami réaliseroit, à sa fantaisie, ou selon ses souhaits les services qu'il en espéroit.

Madame Déshoulières dit que, *chacun parle bien de la reconnoissance, mais que peu de gens en font voir* : elle a raison ; parce que peu de gens s'en rendent dignes.

Il y a dans le cœur de la plupart des hommes, & sur-tout dans le plus grand nombre des Gens de Lettres, beaucoup trop d'amour-propre ou de vaine gloire, trop de fausse délicatesse & de présomption pour qu'ils puissent être vraiment reconnoissans. Pareillement dans le nombre de ceux que la fortune favorise, il y a trop d'impériorité & d'ostentation dans la manière avec laquelle ils font couler leurs bienfaits, pour qu'un cœur né sensible ne s'en trouve pas un peu blessé. Quel appareil peut-on appliquer sur cette plaie ? sinon d'oublier généreusement le titre de bienfaiteur, pour ne se parer en silence que de celui d'homme libéral & bien-faisant. M. Fagel, l'immortel Fagel (*), l'homme du monde, ou plutôt le particulier qui se distinguoit avec le moins

(*) Greffier des Etats Généraux, oncle de celui de même nom, qui remplit aujourd'hui le même emploi.

d'éclat par l'effusion d'une multitude de bienfaits & d'œuvres pies, soutenoit qu'il n'avoit jamais trouvé des ingrats.

Il y a des cœurs nobles & solidement vertueux, formés par la probité & par la sensibilité, qui trouvent de la grandeur d'ame à témoigner leur reconnaissance; il en est de même qui, poussés par les mêmes vertus, trouvent un plaisir inexprimable à rendre des services prompts & efficaces; qui ne cherchent leurs récompenses que dans la joie secrete qui se glisse au fond de leur ame, à mesure qu'ils partagent le pouvoir de la Providence, en faisant du bien aux hommes. Ceux-ci sûrs de ne jamais faire des ingrats, sont ordinairement ceux à qui une pure & vraie reconnaissance vient rendre l'hommage le plus sincere.

M. Rousseau, à ce que je pense, n'a refusé les services que l'orgueil, l'amour-propre & l'opulence lui présentoient, que parce qu'il appréhendoit d'être humilié par la hauteur, le dédain & les froideurs qui ordinairement les précédent ou les accompagnent. Il sentoit peut-être plus vivement qu'un autre l'impossibilité qu'il y avoit d'être

véritablement reconnoissant , quand on acceptoit des graces à ce prix-là.

Lorsque la sagesse & la raison agissent de concert pour régler les penchans des hommes , le cœur devient le siege de la gratitude , l'ame ne respire que tendresse & sensibilité , & l'esprit ne sert plus alors qu'à mettre le sentiment en œuvre , & porte la délicatesse jusqu'à épargner à l'infortuné le soin de se mettre en frais de reconnoissance. Quand celle-ci est sincere , elle n'attend pas qu'on la recherche : elle se fait gloire à paroître ; son émotion est visible , elle n'évite pas , mais elle court au devant du bienfaiteur. Eh ! pourquoi s'abstient-elle ordinairement de faire ce trajet ? c'est parce que l'opulence orgueilleuse la voudroit toujours voir à ses pieds. On peut inférer de-là, que la plupart de ceux que l'on oblige ne sont ingrats , qu'à cause qu'ils n'envifagent la reconnoissance que comme une servitude qui fait expirer de honte & de regrets l'amour-propre , l'orgueil & la fausse délicatesse.

Il n'y a presque point d'homme qui ne voulût être en état de se passer des services d'autrui , & il n'y en a point qui d'une maniere ou d'une autre , ne

soit réduit à la nécessité d'y recourir.

Si tous les hommes pensoient de tems en tems à la fragilité de la nature humaine, à leur existence exposée à tant de maux différens & à leur fin prochaine, ils connoitroient mieux les disproportions de fortune qui les défunissent. L'opulence seroit moins superbe & l'indigence moins rampante. Le riche seroit un usage tout différent de ses trésors : le pauvre ouvrier qui s'en ressentiroit davantage, tireroit un meilleur parti de ses forces & de ses travaux.

Le riche, quand il fait agir le pauvre, ne fixe que l'ouvrage qu'il lui commande, sans se donner la peine de pénétrer dans le fond de son ame ou de ses pensées ; loin de le plaindre ou de le consoler de son état d'abjection, il le méprise, & l'avilit souvent outre mesure : à peine lui prête-t-il la faculté de penser ; tandis que cet ouvrier capable de raisonnement & de réflexion, gémit à l'aspect d'un Crésus indigne de sa fortune ; il n'ose le mépriser ouvertement, mais il grave ses vices dans le fond de son cœur, ce n'est plus pour l'homme opulent qu'il montre de la déférence, ce n'est que

pour les richesses que celui-ci possède. Son humilité en devient seulement le *tire-bourre*.

Moins de fierté ou d'impériorité du côté de l'homme heureux adouciroit beaucoup les maux & les peines de l'infortuné : le premier seroit mieux servi & plus aimé, & le second plus attaché à son devoir. L'avare seul seroit l'ennemi de la société : on le mépriseroit, on le fueroit pour n'offrir des vœux & de la considération qu'à l'homme juste, intègre & libéral : alors l'ingratitude seroit moins connue, parce que le bienfaiteur seroit plus sensible & plus humain, & qu'en faisant du bien à quelqu'un, il s'imagineroit ne payer qu'une dette contractée entre lui & l'obligé par les caprices de la fortune.

Je pense que ce n'est qu'à la suite de semblables réflexions, & des sentimens qu'elles font naître dans le cœur d'un honnête homme, que le plus distingué de mes bienfaiteurs, m'écrivit ce que je vais rendre autant que ma mémoire peut le faire, pour suppléer à sa lettre originale que je n'ai pas auprès de moi.

“ Cessez de peindre, je vous prie ,

vos sentimens de reconnoissance. Je les crois fort beaux & je les croirois encore plus magnifiques si vous ne m'en eussiez pas parlé ; je n'ai fait en vous obligeant que ce que tout homme aisé doit exécuter de gaieté de cœur à l'endroit d'un homme de mérite que la fortune ne favorise pas. Le plaisir que j'ai trouvé à adoucir vos inquiétudes m'a tenu lieu de toutes les marques de gratitude que vous pourriez m'en donner. Je juge de vos bonnes qualités, par vos mœurs & votre conduite, & j'infere de-là, que vous n'agissez que par de bons principes. Plus un homme est éclairé, plus je pense qu'il fait faire un bon usage de ses lumieres. En prévenant vos intentions, je me suis mis à votre place, je vous ai transporté à la mienne. Je vous ai fait penser comme je pense, & j'ai agi comme je me persuade encore que vous l'auriez fait, si vous eussiez pu disposer en ma faveur du billet de banque dont vous m'avez annoncé la réception „

„ Je vous avertis que pour mieux oublier le titre que vous me donnez de bienfaiteur, j'ai brûlé l'article de votre lettre qui me le prodiguoit à trop de reprises „

ce
ne
d'ic
ng
que
nour
à les
pré
pris

„ Cessez pour toujours de le prononcer dans vos lettres. Ce seroit me défendre d'y répondre. Je compte bien que vous vous en servirez encore moins de vive voix , autrement je m'imaginerois que vous le feriez à dessein de me faire rougir. Un service rendu en mérite un autre. Celui que je vous demande , & dont vous ne pouvez vous dispenser , c'est de me considérer comme votre bon ami & rien de plus. Soyons libres avec décence , familiers sans affectation , polis sans contrainte , & jouissons sans nous oublier des privilèges de l'égalité. E. E.,.

Après une pareille déclaration , je demande s'il seroit possible à l'homme le moins vertueux de devenir ingrat ? Je n'en crois rien.

Le plus libre de tous les devoirs , quoique très-légitime , c'est celui de la reconnoissance : donnez-lui des chaînes , quelque douces que vous vouliez les forger , l'ingratitude s'avance & ne cherche qu'à les rompre.

Que l'Éditeur de l'ouvrage que je réfute fasse ses efforts , pour montrer aux yeux du public J. J. Rousseau comme le plus ingrat & le plus méchant de tous les hommes. S'imaginer

t-il d'en être cru sur sa parole ? Ses argumens tous brillans qu'ils paroissent ne persuaderont jamais que des esprits bornés & incapables de discernement, & toutes les couleurs qu'il emploie pour peindre M. Hume comme le plus généreux Mécène de son siècle, ne ferviront de même qu'à faire paroître sa partialité, & non pas les sentimens d'un homme juste & raisonnable.

Mais ce ne sont plus les éditeurs, c'est M. Hume lui-même qui va parler, c'est lui qui va caractériser son adverse partie. *Je croyois, dit-il, qu'un noble orgueil, quoique porté à l'excès, méritoit de l'indulgence dans un homme de génie qui, soutenu par le sentiment de sa propre supériorité, ou par l'amour de l'indépendance, bravoit les outrages de la fortune & l'insolence des hommes.*

Est-ce le langage d'un homme qui n'a étudié, comme le disent les éditeurs, *que pour éclairer le genre humain ?*

Je ne fais si ma mémoire me trompe, mais j'ai toujours oui dire, que l'orgueil étoit un vice détestable & détesté par tous les Philosophes qui ont contribué à éclairer l'humanité. Que rien

n'étoit plus nuisible au bonheur de la société qu'un orgueilleux insolent : & quand il plaît à M. Hume de l'enoblir , il me paroît qu'il s'éloigne beaucoup du devoir attaché à l'état qu'il a embrassé , lui qui , sans doute , auroit dit dans une autre occasion que l'orgueil conduisoit à la tyrannie , qu'il étouffoit les sentimens de cordialité & de bienfaisance , qu'il faisoit sans cesse la guerre aux amis de la vertu , & fouloit à ses pieds l'innocence & la candeur.

Si l'épithete de noble , pouvoit convenir à ce vice affreux , sur-tout quand il est poussé à l'excès , je dirois qu'un noble orgueil porté au suprême degré , avoit si fort aveuglé M. Hume , qu'il ne s'appercevoit pas du ridicule qu'il s'attiroit dans le monde , en prenant lui-même la trompette pour publier en gros & en détail , tout ce qu'il avoit fait en obligeant le philosophe Genevois.

Il accorde & ne peut refuser du génie à J. J. Rousseau. Est ce qu'on a jamais vu un homme de génie pousser l'orgueil à l'excès ? Un Pédant pétri des préjugés qui régnerent sur les bancs de l'école , se gonfle quelquefois d'or-

gueil , & s'attire par-là l'indignation de tous ceux qui le connoissent. Mais a-t-on vu quelque homme d'un vrai mérite donner tête baissée dans ce vice abominable ? Non, sans doute, Newton, Wolff, Fénelon , Fontenelle , Mafei , le Franc de Pompignan & nombre d'autres que je pourrois nommer , étoient par leur candeur & leur affabilité les antipodes de l'orgueil. A-t-on jamais ouï dire *que l'orgueil porté à l'excès méritoit de l'indulgence dans un homme de génie ?* Qui peut lui accorder cette indulgence ? sinon , un esprit superbe & hautain. Eh ! comment la lui accorde-t-il ? comme un tribut qu'il ne lui paye , que pour le recevoir à son tour.

Pour bien définir un objet , ou pour peindre les vices du cœur & les faiblesses de l'esprit humain , il faut être maître de la parole & connoître la valeur des termes.

Que M. Hume me permette encore de lui demander ce que c'est qu'un *orgueil excessif soutenu par le sentiment de sa propre supériorité autant que par l'amour de l'indépendance , qui brave les outrages de la fortune & l'insolence des hommes ?* Quant à moi ,

je ne trouve dans cette phrase qu'un paradoxe indéfinissable. Tout ce que je puis dire , c'est qu'un orgueil de cette espece , n'est qu'une folie outrée , qui ne mérite d'autre indulgence que celle que l'on devroit employer pour la faire loger aux petites maisons. Un homme qui croit être né pour lui seul , qui pense n'avoir besoin de personne & que personne ne doit avoir besoin de lui : qui croit en refusant les services nécessaires au besoin de la vie , braver les outrages du sort & l'insolence des hommes , n'est qu'un insolent lui-même , qui devroit être conduit , non pas en Angleterre par un auteur accrédité , mais dans quelque Isle déserte par un Antropophage , & placé au milieu d'un bois épais qui lui déroberoit pour toujours la lumière du soleil. Car s'il fixoit attentivement cet astre bienfaisant , il apprendroit , à force de réfléchir , que sans le secours de ses rayons , la terre ne produiroit que des rochers & des glaces perpétuelles , & que puisqu'il éclaire les hommes , qu'il les réchauffe & qu'il concourt à leur existence , il semble en même-tems les exhorter à se reconnoître , à se rapprocher & à se secourir réciproquement.

Or, quand M. Hume est convaincu qu'un homme est tel que lui-même dépeint J. J. Rousseau, y a-t-il plus de folie que de raison, à vouloir l'introduire d'abord dans la bonne société ? y a-t-il beaucoup de prudence à faire des démarches réitérées pour lui obtenir une pension ? y a-t-il de la sagesse à exposer un grand Monarque à un refus, sur-tout de la part d'un insensé, qui croit faire dépendre sa gloire & son honneur du plaisir de mourir de faim & de braver les Rois ?

Puisque l'auteur Anglois vouloit avoir de l'indulgence pour cet illustre Genevois expatrié, il pouvoit, en étudiant de prime abord le fond de son caractère, le servir à sa guise, & ne pas le détourner, malgré lui, du chemin de Bethlam (*).

J'ai toujours cru depuis la publication du discours de J. J. Rousseau qui remporta le prix de l'Académie de Dijon, que cet auteur cherchoit à se singulariser, pour ne pas dire s'éterniser par des traits tout-à-fait opposés au bon sens & à la raison.

(*) Maison des foux à Londres.

On ne peut lui refuser beaucoup de connoissances & de capacité , dont il a fait le partage , tantôt pour enfanter bien de bonnes choses , & tantôt pour en créer de fort absurdes. Les premières pouvoient lui mériter non-seulement de l'indulgence , mais encore une protection toute particulière de la part de ses confreres en littérature aisés ou opulens. Les secondes devoient charitablement s'oublier ; ou si l'on vouloit s'en ressouvenir , ce ne devoit être que pour ne laisser voir en lui que l'homme animé par deux ames différentes , dont l'une le guidoit vers le beau , le sublime & le merveilleux , en attendant que l'autre vint étaler les égaremens & les caprices dont il étoit farci. Enfin on devoit avoir pour lui quelque indulgence en considération qu'il n'y a point d'homme qui soit né exempt de faiblesses ou d'imperfections. Mais le timpaniser , l'avilir , le tourner en ridicule n'étoit pas le plus sûr moyen pour le refondre & lui faire changer de conduite ; c'étoit l'aigrir & l'irriter , jusqu'au point , comme il le dit lui-même , de lui faire faire bien des sottises.

Rousseau ne vivant que de choux &

de carottes, n'auroit sûrement pas ruiné les bienfaiteurs qu'il auroit voulu choisir. En supposant que sa pauvreté eût été aussi réelle que sa lettre à M. Clairaut le témoigne, la nécessité l'auroit obligé d'implorer leurs secours. On se lasse aisément de souffrir, & l'on s'ennuye davantage de languir. Malgré les soupçons déplacés de M. Hume pour représenter Rousseau comme affectant une fausse pauvreté, je me persuade qu'un homme qui est à son aise n'écrit pas, *vous exercerez à mon endroit une charité très-utile & dont je serai très-reconnoissant.* En sollicitant un service qui coûte des soins, & un tems qui est toujours précieux à celui qui le donne, il ne tâche point d'exciter la pitié par des lamentations : il prie tout uniment que par bonté d'ame & de cœur, on examine son ouvrage pour que sa réputation d'homme de lettres n'en souffre pas. Mais quand il fait cette prière, en avouant que c'est pour avoir du pain, c'est qu'effectivement il paroïsoit à la veille de manquer de pain.

Que M. Hume ne dise plus que J. J. Rousseau faisoit métier & marchandise de sa misère ; ce commerce ne fut ja-

ger apparemment leurs admirateurs à les appeler à leur secours , non pas pour favoir ce qu'ils n'ont pas dit , mais ce qu'ils avoient envie de dire. Ces Messieurs prêtent à leur éloquent galimathias de séduisantes lumieres , qui ne font qu'éblouir les esprits bornés ; mais qui font hauffer les épaules aux personnes raisonnables. Est-ce que Rousseau n'auroit pas mieux fait de dire tout franchement , en écrivant à son ami. " C'est une façon d'agir qu'un autre que moi trouveroit trop recherchée , mais qui ne peut être que l'ouvrage d'un bon cœur qui fait obliger délicatement , & qui seroit une vertu tout-à-fait bienfaisante si vous ne m'en eussiez pas fait un mystere „. Comment se peut-il que de pareilles fautes , si tant est que c'en soient , *ne peuvent avoir un bon principe* , sur-tout quand il en résulte une bonne œuvre & un service essentiel pour celui qui en est l'objet ? Comment ces *rustes* , si on pouvoit nommer ainsi de si nobles précautions , peuvent-elles se tourner en pièges ? En vérité je me perds dans ce chaos d'idées confuses , qui ne présentent à mon imagination que des vapeurs dignes d'un cerveau extravagant.

Les

Les soupçons énigmatiques de J. J. Rousseau, font pour moi le nœud gordien : il faudroit être un second Alexandre pour le dénouer. A combien d'interprétations différentes cet illustre Genevois n'affervit-il pas ses argumens ? Je crois que M. Hume auroit fait un grand plaisir au public, s'il se fût donné la peine, je ne dis pas d'expliquer les pensées de son adversaire, mais de dire seulement ce que lui-même pouvoit comprendre en lisant tant de fades contradictions ? Je parierois que Rousseau lui-même auroit eu bien de la peine à sortir de ce labyrinthe.

Passons à la lettre du 29 mai 1766. Le philosophe Genevois avoue ingénument, que dans l'asyle qu'on lui a procuré, il est très-bien & même au-delà de ses souhaits. Deux choses altèrent sa félicité ; la première, c'est qu'on a pour lui trop d'attentions ; la seconde, c'est qu'il n'entend pas & ne peut se faire entendre des domestiques, parce qu'il ne fait pas parler Anglois. A peine a-t-il fait cet aveu, qu'il en fait un autre qui contredit le précédent. C'est qu'il est charmé de son ignorance, parce qu'elle lui sert pour

Suppl. de la Collec. Tome IV. M

flatter sa misanthropie & autoriser ses incivilités. Il va plus loin , il a le front de s'en vanter pour éloigner le Pasteur de sa paroisse qu'il met au rang des fainéans.

Que peut-on penser de ce mélange d'orgueil , d'amour-propre & de rusticité ? Ne diroit-on pas que ce petit mortel , voudroit être considéré comme un être supérieur en intelligence à tous ceux qui l'abordent ? Mais pour prouver son infériorité , il n'y a qu'à lire avec attention toute cette épître. Qu'offre-t-elle à l'entendement de l'esprit humain , sinon les bizarreries & les caprices d'un homme qui , dans ses ouvrages , paroît s'être efforcé à faire aimer les nœuds de la société humaine , que lui seul veut avoir le privilège de fuir & de détester. Quelle contradiction d'esprit ! quel égarement ! Ce n'est ni l'une ni l'autre , c'est une extravagance d'une espèce toute nouvelle , & dont on ne sauroit produire aucun exemple , à moins que d'aller le chercher aux petites maisons.

M. Hume , retenu à Calais par les vents contraires , demande à Rousseau , qui peu de tems auparavant vouloit faire argent d'un dictionnaire pour

avoir du pain, s'il n'accepteroit pas une pension du Roi d'Angleterre ? Rousseau qui apparemment auroit souhaité de faire revivre Diogene, répond à l'historien Anglois, que cela n'étoit pas sans difficulté, mais qu'il s'en rapporteroit à l'avis de Mylord Maréchal. Autre folie de même date. Le consentement du Lord Ecoissois arrive, & cependant le philosophe Genevois, au lieu de déférer aux sages conseils d'un Seigneur qu'il nommoit son pere & son ami, fait encore naître de nouvelles difficultés sous des prétextes si frivoles, qu'un idiot ou un hébété rougiroit s'il s'en étoit servi. Enfin on a la complaisance de se prêter à ses inconstantes bizarreries. On lui propose que la pension aura lieu aux conditions que lui-même voudra prescrire: la plus importante est qu'il faut que le public ignore que cet acte de bienfaisance émanoit de la compatissante libéralité d'un grand Roi: comme si un homme de lettres pouvoit rougir du bien que lui feroit un Souverain ami des arts & des talens.

Voilà le ridicule du philosophe Genevois, ou plutôt sa folie, prouvée par un refus que tout autre que Rous-

seau n'auroit jamais fait. Voyons comment M. Hume l'a interprété en caractérisant son ancien ami bien plus par un esprit de vengeance que par discernement. Je crois bien, avec cet Anglois, que le Genevois avoit l'esprit inquiet. Cela ne devoit point l'étonner : il devoit se figurer que son ami se croyoit journellement menacé par un nombre d'ennemis différens. Il avoit à redouter tous ceux qui, dans le Contrat social, Emile, & les Lettres de la Montagne, se trouvoient offensés par des traits qui s'opposoient à leurs intérêts, ou par ceux dont il avoit blessé les consciences. Enfin il pouvoit aisément pressentir que J. J. Rousseau, en horreur aux Magistrats de Geneve, trembloit à chaque pas & se figuroit qu'on le poursuivroit jusques dans les lieux les plus éloignés. Mais non, M. Hume incapable de réfléchir sur cette position aussi critique qu'embarrassante, s'érige en censeur despotique, & publie de sa pure autorité, qu'il voyoit clairement que son ami étoit né pour le tumulte & les orages, & que le dégoût qui suit la jouissance paisible de la solitude & de la tranquillité, le rendroit bientôt à charge à lui.

même & à tout ce qui l'envirannoit. Mais M. Hume ne voyoit que les efforts de son ressentiment , & ne supposoit tant de défauts à son ami , que pour fournir des mots à une phrase brillante. Toute la vie précédente de J. J. Rousseau , ni même sa conduite , excepté celle qu'il eut peu de jours avant son départ de Motiers-Travers , ne laisse du tout point soupçonner qu'il étoit né pour les orages. Ce tableau convenoit mieux à un V*** , à un la Beaumelle & à quelqu'autres caracteres de cette trempe. M. Hume ne vouloit pas peindre , il barbouilloit seulement sa colere pour s'amuser.

Me voici arrivé à la scene scandaleuse de cette piece ; c'est le chef-d'œuvre d'esprit de M. Walpole ; son amour-propre l'avoit trouvé digne de la plume d'un grand Roi , & son insuffisance avoit eu la témérité de le publier sous le nom glorieux de l'immortel Frédéric. Cette ineptie remplie des plus fausses & des plus extravagantes idées, inonda bientôt toute l'Europe des sottises de celui qui en étoit l'Auteur. Elle commence , *vous avez renoncé à Geneve votre Patrie.* On ne fut pas long-tems à s'appercevoir que Sa Majesté Prus-

sienne ne pouvoit pas l'avoir écrite ; parce que ce Prince étoit mieux informé que M. Walpole , du vrai motif qui avoit engagé J. J. Rousseau à renoncer à Geneve. Celui-ci l'avoit fait à dessein : il avoit demandé qu'on le dépouillât de son titre de Citoyen - bourgeois , afin qu'en instruisant (*) ses compatriotes de ce qu'ils devoient faire autant pour défendre que pour soutenir leurs privileges , on ne pût pas procéder contre lui comme étant chef de parti , ni envelopper sous le même filet ses parens & les amis qu'il pouvoit encore avoir dans la République. C'étoit agir en rusé politique & donner adroitement , comme on dit en Angleterre , un croc-en-jambe à la loi. C'en étoit effectivement un , à l'égard de l'Edit de Médiation qui fut publié à Geneve en 1738 , où il est expressément spécifié , que le premier d'entre les Citoyens , qui fomenteroit des troubles ou des divisions , seroit jugé comme perturbateur du repos public , & même puni de mort , lui & ses complices , selon que le cas l'exigeroit. Ce repro-

(*) Dans ses Lettres écrites de la Montagne.

che n'influe point ignominieusement sur la réputation de celui à qui il s'adresse , il réjaillit honteusement sur le prétendu bel esprit qui préfère à s'occuper de mauvais propos , plutôt que de s'instruire de choses utiles & intéressantes. Ordinairement une sottise en accompagne une autre ; M. Walpole ne vouloit pas démentir ce proverbe , il joint au reproche la calomnie. *Vous vous êtes* , dit-il , en s'adressant à Rousseau , *fait chasser de la Suisse , pays tant vanté dans vos Ecrits*. Oui ce même pays mérite de l'être , mais il est faux que J. J. Rousseau , en ait été chassé. Voici ce me semble tout ce qu'on auroit pu lui reprocher.

Pendant votre séjour à Motiers-Travers , vous vous êtes trop livré à de certains esprits , & à des personnes qui , par leur état autant que pour leur repos , ne pouvoient pas raisonnablement adopter vos systèmes erronés ou scandaleux , ni vivre amicalement avec vous.

Après l'aventure du carreau de vitre cassé à l'une de vos fenêtres , en supposant que ce n'a pas été l'ouvrage de votre chere gouvernante , vous pouviez patiblement vous retirer à *Comvet* , où

tous vos combourgeois (*) vous auroient reçu à bras ouverts. Vous n'aurez eu qu'une demi-lieue à faire , & vous étiez en sûreté. Vous ne deviez point chercher de retraite dans le Canton de Berne ; vous saviez ce que votre compatriote Michéli Ducret s'y étoit attiré. Vous deviez bien vous attendre que tôt ou tard on solliciteroit votre éloignement , & qu'un apôtre de la Démocratie ne pouvoit espérer un asyle assuré dans un Etat Aristocratique. Mais vous aviez des vues impénétrables , & ceux qui ne savoient pas où butoient vos projets , pouvoient à plus forte raison que vos meilleurs amis , vous accuser d'imprudence & de légèreté.

Ce qui vous arriva dans l'isle de St. Pierre (†) , ne peut ni ne doit pas vous être reproché. On en use de même dans presque tous les États de l'Eu-

(*) La communauté de Couvet , pour honorer les talens de J. J. Rousseau , lui avoit accordé le droit de bourgeoisie.

(†) Quand J. J. Rousseau fut obligé de sortir de cette isle , où il n'y a qu'une seule maison , il sentit bien d'où le coup partoît ; alors il s'écria , en parlant du Magistrat de Geneve , ils veulent la guerre , eh bien ! ils l'auront.

rope envers ceux dont on a lieu d'appréhender l'esprit inquiet & remuant. Mais oser insulter quelqu'un & l'invectiver par une calomnie outrageante, c'est déroger de propos délibéré aux sentimens de l'honnête homme, & mériter la haine & l'indignation de tous les honnêtes gens.

Apprenez de moi M. Walpole, qu'il n'y a rien de plus lâche que d'opprimer les malheureux : c'est combattre, le poignard à la main, un homme qui auroit les pieds & les mains liés, non pas pour lui arracher la vie, mais pour le mutiler dans toutes les parties de son corps sans qu'il puisse se défendre. Un pareil triomphe couvre toujours de honte & d'opprobre le vainqueur, on le déteste, il mérite de l'être.

Tout le reste de cette lettre supposée, & qui a passé pour un chef-d'œuvre d'éloquence, n'est dans le fond qu'un tissu de brillantes impertinences, qui attaquent moins J. J. Rousseau que l'esprit éclairé du Prince, à qui M. le Bourgeois de Westminster a osé attribuer un style & des pensées fort au-dessous de la plume d'un Souverain.

On pouvoit bien imaginer que le

Genevois outragé dans cette lettre , en la voyant paroître dans un papier public , demanderoit satisfaction la plume à la main. Cependant en faisant cette démarche il auroit dû sagement ne pas étendre ses soupçons , ni s'imaginer avec trop de vivacité que M. Hume avoit trempé dans cette méprisable plaisanterie. Quoique cela pouvoit être , des soupçons ne suffisoient pas pour l'en accuser ; il falloit voir venir , dissimuler encore quelque tems ; mais point du tout , le masque tombe & le Philosophe s'évanouit ; il ne se contente pas de soupçonner , il porte ses doutes jusques dans le sein de la crédulité , ce qui prouve toujours bien plus de foiblesse que de discernement & de prudence. Pourquoi s'agiter , s'échauffer & s'altérer à crédit en fixant des vapeurs , ou prenant des nuées pour des montagnes inaccesibles ?

Je crois que M. Hume auroit pu se dispenser de faire éclater tant de surprise & de se plaindre avec autant d'amertume qu'il le fait , des expressions de la lettre de J. J. Rousseau à l'Auteur du saint James Chronicle. Il n'y étoit pas nommé : pourquoi , puisqu'il

fontient qu'il ignoroit la plaisanterie de M. Walpole, pourquoi, dit-il, que c'est lui que J. J. soupçonne & qu'il insulte tout à-la-fois, & qu'enfin du meilleur de ses amis, il le convertit subitement en un ennemi perfide & méchant. Mais quoi ! l'auteur Anglois ose-t-il finir cette phrase en ajoutant ; & par-là, tous mes services passés & présens sont d'un seul trait adroitement effacés. Non, ils ne l'étoient pas encore, si M. Hume eût été aussi innocent dans cette affaire qu'il le proteste, deux mots de lettre suffisoient pour lui rendre toute l'amitié de J. J. Rousseau ; qui lui-même auroit rougi d'avoir eu la foiblesse de se battre pendant si long-tems avec une épée qui étoit chez le fourbisseur.

Quand je dis que le philosophe Genevois auroit rougi, c'est-à-dire, qu'il auroit été fâché d'avoir soupçonné trop légèrement son ami, c'est toujours en supposant qu'il étoit de sens rassis ; & je conviens que s'il n'eût pas eu l'esprit troublé, jamais semblable querelle n'auroit scandalisé le public. Mais J. J. étoit malade, & David ne se portoit pas trop bien. Le premier soupçonnoit avec trop peu d'apparence,

& le second accusoit trop inconfidérément son ami d'ingratitude & de méchanceté.

Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense.

Si tous les hommes avoient assez de justesse dans l'esprit & d'équité dans le cœur, ils seroient bientôt convaincus que le reproche d'un service rendu révolte toujours l'obligé, & métamorphose sa reconnoissance en ingratitude perpétuelle. Si M. Hume n'eût obligé J. J. Rousseau que pour le plaisir seul d'avoir la satisfaction de lui faire du bien, le public le savoit, l'obligé même le lui avoit appris, l'Anglois n'auroit jamais eu la foiblesse de le lui reprocher, & son ostentation eût été ignorée dans le monde : c'est lui-même qui l'a affichée par des reproches qui ne conviennent qu'à des âmes viles & à des hommes abjects. Eh ! qui auroit jamais osé soupçonner qu'un écrivain estimé eût pu s'oublier jusqu'au point de faire parade de ses services & de ses bienfaits ? Excepté cependant que Messieurs les Auteurs Anglois aient acquis ce privilège par une chartre ignorée par les Philosophes des autres nations policées.

Si l'on considéroit l'action d'obliger

comme une vertu attachée aux devoirs de l'humanité , & qui prend son origine dans un sentiment aussi noble & même plus vertueux que la générosité , l'ingratitude seroit entièrement bannie de ce monde : M. Hume ne se fût jamais encensé lui-même aux yeux des hommes qui , capables de réflexions , savent qu'il n'y a point de mérite à faire du bien à quelqu'un , quand après l'avoir fait , on est assez lâche pour s'en glorifier ouvertement. La passion , autrement dit la vengeance , l'emportoit sur les sages réflexions qu'il auroit dû faire avant que de plaider sa cause à la face du ciel & de la terre. C'est ce qu'il fait voir très-clairement quand il dit en parlant de son adverse partie , *s'il n'étoit pas ridicule d'employer le raisonnement sur un semblable sujet & contre un tel homme , il lui demanderoit pourquoi il lui suppose le dessein de lui nuire ?*

Est-il possible que cet Anglois s'oublie jusqu'au point d'avouer , comme il le fait ici , la duplicité & l'inconstance de ses sentimens. A-t-il estimé ou non celui qu'il affecte dans cet instant de mépriser jusqu'à l'injure ? A-t-il oublié que lui-même avoit dit *que la*

mieux dit , en tournant la phrase , que beaucoup de gens , après avoir rendu quelques légers services , en rendent ensuite de fort mauvais à ceux qu'ils avoient obligés ou par humeur , ou par caprice , ou par orgueil. C'est assez l'usage en Angleterre de ne faire du bien & de ne rendre service que par ostentation , & pour jouir du plaisir stérile d'en être applaudi , & par qui ? par ceux qui ne se connoissent pas en vertus solides.

Quand on examine de près les actions des hommes , & que l'on réfléchit sur le ton vers lequel la société est montée seulement depuis vingt ans , on s'aperçoit bientôt que toutes les démarches qu'on leur voit faire ne tendent qu'à se jouer , se tromper & se tymbaniser les uns les autres ; mais particulièrement de ceux que la fortune a privé de ses faveurs ou de ceux à qui elle a tourné le dos. Ah ! si l'on pensoit que du bien-être à l'infortune , il n'y a qu'un pas à broncher , on traiteroit avec beaucoup plus d'indulgence les infortunés. Je ne dis pas que ce soit toujours l'ouvrage d'un mauvais cœur. Non , il est de très-bons caractères qui se laissent entraîner par le

torrent des mauvais exemples : d'autres ne font en cela que ce que l'on leur a fait , ou que ce qu'ils voyent faire à gens en place ou accrédités. Je vais étendre ce tableau. Un homme de mérite , mais dépourvu des moyens ou du bien-être convenables à la pureté de ses mœurs , se montre , il étale à la fois une bonne conduite & une honnête industrie , ses talens lui méritent quelques égards , enfin quelqu'un se pique de l'obliger , on lui fait ou on lui procure du bien ; voilà le chef-d'œuvre du sentiment qui honore l'humanité & sert en même tems la patrie. Cette action est noble & généreuse , elle nous approche beaucoup de la Divinité ; le diable en est jaloux , que fait-il ? Il nous fait , par orgueil , découvrir quelques foibleffes ou des défauts dans celui qui étoit l'objet de nos bonnes œuvres : nous oublions que nous n'en sommes pas exempts. Nous n'appercevons pas la poutre qui est dans notre œil , nous ne voyons que le fétu qui est dans la prunelle de notre prochain malheureux. Nous nous élevons au-dessus de lui par le dédain , par l'indifférence ou par une fausse pitié. Nous nous érigeons pédantesquement en cen-

torrent & ne pas se singulariser : que la misanthropie n'est plus à la mode : qu'il faut observer un juste milieu entre l'austérité d'une saine Philosophie & la corruption des mœurs : enfin qu'il faut être de mise & se plier au goût général. Hélas ! ce philosophe Anglois dégénère furieusement du titre que la complaisance publique lui a prodigué.

Écoutez M. Hume lui-même. C'est dans le livre intitulé les Pensées de cet historien qu'il fait l'occasion de se peindre & de se caractériser. La copie ressemble si parfaitement à cet auteur, que l'on ne peut s'y méprendre ; les coups de pinceaux du peintre témoignent que l'artiste avoit eu le loisir de bien étudier les traits de l'original.

*O Philosophie ! ta vertu est stérile
Et ta sagesse n'est que vanité. Tu
cours après les stupides applaudissemens
des hommes.*

*Tu ne cherches ni le solide témoignage
de ta conscience, ni l'approbation
infiniment plus solide encore de
cet Être qui, d'un seul de ses regards,
pénètre tous les abîmes de l'univers.
Pourrois-tu ne point sentir combien ta
probité est chimérique ! Tu te glorifies
des beaux noms de citoyen, de fils,*

d'ami. . . Tu es toi-même ta propre idole, tu n'encenses que tes perfections imaginaires, & tu ne cherches qu'à flatter ton orgueil en te faisant un nombreux cortège d'admirateurs ignorans ()*.

La preuve d'un orgueil démesuré dans un petit particulier se trouve dans l'ostentation de faire du bien, & ensuite d'emboucher lui-même la trompette pour le publier.

Est-ce qu'un homme né sensible, humilié ou avili par gens qui lui ont procuré quelques secours passagers, peut conserver pour d'indignes bienfaiteurs cette reconnoissance parfaite qui s'étoit de prime abord logée dans son cœur à la réception des bienfaits ?

Sa reconnoissance en naissant étoit vraie, son ame en étoit pénétrée, son cœur en palpitoit de joie, elle croissoit à vue d'œil tant qu'il éprouvoit que la pratique du sentiment de bienfaisance le mettoit de niveau avec son bienfaiteur; mais dès qu'il éprouve que le bienfait reçu ne lui a donné qu'un supérieur qui, par gradation, veut

[*] Pensées de M. Hume.

s'ériger en tyran de ses volontés & de ses actions, l'indignation, le remords & le repentir prennent la place de cette noble & sincère reconnoissance. L'un crie à l'ingrat, l'autre à la perfidie. Le premier a tort, le second a raison : mais est-il appuyé ? Non, tout au contraire, on se range du côté de l'opulent. On encense toujours le veau d'or. La guerre se déclare, les partis s'échauffent, & le combat ne finit que par quelque scène scandaleuse.

Il est plus d'un exemple de ce que je viens d'alléguer. Je ne rapporterai que celui-ci.

Dans une ville dépendante de la Grande-Bretagne, arrive un homme qui n'étoit pas sans talens, il joignoit à une conduite réglée l'amour des belles-Lettres, & pouvoit tenir son coin dans la bonne société. Le fruit qu'il avoit tiré de ses voyages le faisoit distinguer de la foule des voyageurs qui cherchent fortune ; enfin on se plaïsoit à l'entendre & on aimoit sa conversation. Sa conduite & ses manières le firent bientôt rechercher. Mais particulièrement du sieur Ried qui, réunissant un commerce fort étendu à un emploi très-honorable, pouvoit

splendidement jouir de tous les agrémens que l'on reçoit d'une brillante prospérité. De plus c'étoit un vieux garçon qui n'avoit à songer qu'à des héritiers collatéraux , pour lesquels ordinairement on se gêne moins que pour ses propres enfans.

Ried étoit considéré par ses compatriotes comme un homme aimable & sociable. Les Maures , avec qui il avoit souvent affaire , soit pour les intérêts de la Grande-Bretagne , ou soit pour les siens propres , ne l'envisoient pas de même ; Ried s'étoit imaginé qu'en leur montrant de l'orgueil & de la fierté , il en obtiendrait ce qu'il se proposoit d'en recevoir. Ce système étoit mal conçu , puisque quelques années après lui-même en fut la victime (*). Au reste il avoit des connoissances assez étendues , & s'appliquoit autant par théorie que par pratique aux devoirs de son état. Son esprit

(*) Ried ayant été chargé d'une négociation auprès du roi de Maroc , s'énonça avec tant de hauteur , d'orgueil & de fierté , joignant à cela des menaces outrageantes , que comme il y pensoit le moins , plusieurs hommes armés entrèrent dans son appartement & le massacrèrent.

étoit orné par une lecture suivie des meilleurs Auteurs Anglois, François & Espagnols, le tout accompagné d'une humeur enjouée & d'une vivacité qui lui attiroient l'admiration de tous ceux qui étoient en liaison amicale avec lui.

Dès la seconde visite, il offrit à l'étranger qui lui avoit été recommandé, ses bons offices, en le priant de n'avoir plus d'autre table que la sienne, excepté celle du Gouverneur, chez qui Ried & l'Etranger se trouvoient fréquemment invités. Il poussa même plus loin la générosité, il le pria de disposer de sa bourse & de son crédit. Rien de plus noble & de plus généreux que ce procédé.

Tout le premier mois se passa à la satisfaction réciproque de l'homme heureux, & de celui qui cherchoit à le devenir. Tous deux, par une conformité apparente de sentimens, se croyoient au comble de leurs souhaits: le premier d'avoir le plaisir d'obliger, & l'autre la consolation de pouvoir reconnoître dignement un acte de bienveillance si rare & si distingué. L'un s'applaudissoit d'avoir rencontré l'occasion de donner l'essor à son penchant libéral, & l'autre employoit les talens de

de son esprit pour tâcher de plaire à un bienfaiteur qui paroïssoit à ses yeux le roi des hommes.

Il n'est pas toujours possible que deux esprits , quelque ressemblance qu'ils puissent avoir , se trouvent toujours de même sentiment. Dans le commencement d'une liaison amicale, on apporte souvent plus de circonspection qu'il n'en faudroit , & quand on s'imagine que la simpatie opere avec le plus de force , on se relâche beaucoup plus qu'on ne devoit le faire.

Un rien , une niaiserie & même une question absolument indifférente agitée auprès d'un *bol de punch* , ou à la fin d'un grand repas où le bourgogne & le champagne ont coulé avec trop de profusion , peut causer de fâcheuses révolutions sur deux cœurs qui , de sang-froid , ne se feroient jamais entrechoqués , & qui sembloient de prime abord n'avoir été créés que pour s'entr'estimer.

Souvent à la faveur de l'opulence ; un homme de génie médiocre s'arrogé bien des droits qui n'appartiennent qu'aux vrais savans.

Vers le milieu du second mois , Ried commençoit à vouloir primer sur tout
Suppl. de la Collec. Tome IV. N

ce qui donnoit matiere à la conversation, & développoit des systêmes qui n'étoient pas toujours les plus raisonnables.

Un homme né sincere trouve toujours de la bassesse à déguiser ses pensées. L'Etranger étoit de ce caractère, il ne savoit point l'art de dire oui, quand il falloit dire non, & Ried méritoit souvent, par des entêtements déplacés, qu'on ne fut pas de son avis. L'Etranger ne croyoit pas qu'il convint à un homme vrai de payer les droits de l'hospitalité & de la bienveillance, par le déni formel d'une vérité évidente. L'Irlandois de son côté, ne croyoit pas devoir le céder à un particulier qui dépendoit en quelque sorte de son opulence; d'ailleurs il se seroit cru trop humilié, s'il avoit été obligé, par la force d'une relation juste & véritable, de se rétracter de ce qu'il avoit assez inconsidérément soutenu, & cela plutôt par opiniâtreté & par orgueil, que par connoissance de cause. De-là les contrariétés & les légères disputes. De celles-ci, l'échauffement de la bile, les vivacités déplacées; enfin les tons de voix impérieux qui font trop connoître à l'obligé, que le prétendu bien-

fauteur voudroit mettre un impôt sur les lumieres , & donner des entraves à ses sentimens. S'il refuse ce tribut hon- teux , le bienfaiteur se refroidit , ses gestes , ses regards & ses dédains l'an- noncent , & ses propos font bientôt connoître qu'il a diminué d'estime & de bonne opinion , envers celui pour lequel il avoit fait paroître la plus forte considération.

Voilà en miniature , le tableau de la conduite du sieur Ried à l'endroit de l'Etranger qu'il avoit si noblement & si généreusement accueilli.

A peine le troisieme mois fût-il arri- vé , que Ried ne témoignoit plus avoir pour celui à qui il avoit prodigué le beau titre d'ami que de l'indifférence , pour ne pas dire du mépris. Il ne l'écou- toit plus comme un homme instruit par l'étude & par l'expérience. Ce n'étoit plus l'oracle qui , dans les premieres journées de leur connoissance , paroif- soit captiver l'attention des auditeurs , & à qui même Ried prodiguoit des louanges & de l'encens. Ce n'étoit plus un homme doué de pénétration & de discernement , c'étoit seulement un beau rêveur , un causeur impitoyable , qui ne produisoit dans la conversation

que des choses puisées dans son cerveau, & cela, parce que Ried ne les avoit pas trouvées dans sa bibliothèque. Enfin l'instant où l'Irlandois devoit ou vouloit étouffer dans le cœur de cet Etranger tous les sentimens de reconnaissance dont il étoit pénétré, arriva. On avoit agité une question intéressante, & à laquelle Ried n'avoit pas répondu en homme tout-à-fait bien instruit du fait dont il s'agissoit ; l'Etranger mieux informé, vouloit l'éclaircir en rapprochant les circonstances & les démonstrations nécessaires à cet effet ; mais Ried, pour ce moment-là, plus opiniâtre que savant, s'efforça à contredire ce que l'autre venoit d'avancer, & s'oublia même jusqu'au point de faire succéder aux railleries piquantes, certaines expressions outrageantes dont on ne se fert jamais que pour étaler l'impériorité, l'orgueil & le mépris.

Que devintes-vous ! ô chere & tendre reconnaissance ! vous qui jusqu'alors aviez navré de joie & de plaisir le cœur de l'obligé. Vous vous enfûtes presque aussi rapidement que le cerf à la vue du chasseur. La vivacité de l'Etranger subitement métamorphosée

en une colere que l'honneur de concert avec l'amour-propre inspire, l'emporta sur les déférences que vous exigez. Il fit sentir à cet Irlandois trop opulent , qu'il favoit distinguer le bienfaiteur d'avec le tyran impérieux , & prêt à commettre la plus blâmable incivilité ; il fut enfin forcé , en quittant pour toujours cette maison , de s'écrier que c'étoit faire payer trop cher des bienfaits , que d'en accorder à ce prix-là.

Tout occupé de la scene qui venoit de se passer , il écrivit le même jour une lettre à cet Irlandois où il lui faisoit un tableau général de tous les devoirs que la reconnoissance exige de l'honnête homme , qu'il s'étoit appliqué à les remplir. Mais il ajoutoit que dès que l'honneur se voyoit égratigné , fût-ce même par celui qui auroit fait notre fortune , qu'alors tout sentiment de reconnoissance faisoit place , non pas à la vengeance , mais à la plus froide indifférence.

La preuve que Ried n'avoit pas été bienfaiteur par noblesse d'ame & par des sentimens épurés , c'est qu'il fit tout ce que M. Hume a fait à l'endroit de J. J. Rousseau. Autant il avoit

prôné les bonnes qualités de l'Etranger, autant il s'efforçoit à l'avilir & à le décrier. Il lui prodiguoit les titres d'ingrat & de méchant, & s'empressoit à indisposer contre lui tous ceux qui lui avoient témoigné quelque bienveillance. Plusieurs d'entr'eux, séduits par la prévention, firent *chorus*, & sans examiner qui des deux avoit tort, l'Etranger fut condamné. On ne vouloit pas même lui permettre de se justifier. Cependant le généreux Lieutenant-Colonel C***. ne voulut pas être dit nombre des foibles. Il écouta l'Etranger, eut la générosité de plaider sa cause & la défendit ouvertement à la honte de l'Irlandois & de ses adhérens. Il fit plus, il voulut remplacer Ried dans l'emploi de bienfaiteur, & s'en chargea avec tant de grandeur d'ame & de délicatesse, que ce même Etranger peut encore protester que jamais homme vivant n'a pu graver dans son cœur autant de reconnoissance, de respect & de vénération. La haute sagesse & la probité de ce valeureux militaire sont trop connues, pour qu'on puisse le soupçonner de s'être livré à un autre sentiment qu'à celui qu'inf-

pire la justice & l'amour du prochain affligé.

Un homme libéral est un Dieu sur la terre ,
 Un ami vertueux , un sage défenseur ;
 Quand l'Etranger en lui peut retrouver un pere ,
 Et qu'il a tous les traits d'un noble bienfaiteur.

Lorsqu'on épure par le creuset de la réflexion les actions de la plupart des hommes , on n'y remarque que le vernis de la probité & l'étiquette du sentiment. Ceux qui , par des dehors trompeurs ont l'adresse de se faire passer pour les plus estimables , n'ont ordinairement que le coloris de la vertu. Examine-t-on de près les motifs qui les font agir ? la réalité des sentimens généreux ne s'y trouve plus. Orgueil , ostentation , caprice & fausse compassion sont la base presque de tous les dons gratuits dont l'opulence se dépouille en faveur d'un homme infortuné. Ah ! si les Crésus de nos jours pensoient quelquefois à leur fin dernière & remontoient de tems à autre jusqu'à la source d'où leur est venu tant de richesses , ils seroient bien moins durs envers les indigens : ils se condamneroient eux-mêmes à une restitution volontaire envers ceux que la

fortune persécutée. Combien en est-il ; Mrs. les riches , qui ne sont indigens que par les injustices & les concussions de vos aïeux. Ils n'existent plus , me direz-vous ; cela est vrai , mais les malheureux qu'ils ont faits ont engendré des fils , qui ne sont devenus des objets de pitié , que parce que vos ancêtres avoient eu l'adresse de s'enrichir aux dépens des leurs. Mais cet Etranger qui vient des antipodes peut-il avoir de pareilles prétentions ? Qu'en savez-vous ? peut-être son pere ne fit le trajet de l'Amérique , que parce que son bien étoit injustement passé entre les mains de celui qui a testé en votre faveur. Vous & lui l'ignorez , toutefois vous lui devez une portion de votre superflu , en considération de ce que ceux qui pourroient avoir une prétention légitime sur une part de votre héritage , ignorent à qui ils pourroient s'adresser pour la réclamer.

Je ne prétends pas établir par ce système des restitutions illégales , l'idée d'un pareil projet n'appartenoit qu'à l'Abbé de St. Pierre. Je pense qu'il convient mieux de laisser subsister les chaînes de la société-telles qu'elles se trouvent actuellement forgées : mais je

crois qu'il convient à tout écrivain qui aime l'humanité, d'engager les hommes à réfléchir sur les devoirs qui se présentent rarement devant leurs yeux , surtout au milieu des délices d'une heureuse prospérité.

Je fais que je ne suis pas le seul qui ait prêché à-peu-près une semblable morale. Mrs. Stéele, Adiffon & Lucas en ont bien dit davantage ; & ce qu'ils ont écrit sur le même sujet suffiroit pour engager les hommes à ne faire du bien aux indigens , que par la seule idée qu'en le faisant avec un entier désintéressement , ils s'attirent non-seulement l'estime de tous les hommes vertueux , mais encore les bénédictions du Ciel. Ce qui vaut infiniment mieux que tous les témoignages de reconnoissance , dont on ne peut donner des preuves réelles , que quand la fortune nous met de niveau avec nos bienfaiteurs. Obliger un ami , obliger un compatriote , obliger un étranger , sont des emplois tout-à-fait différens. Les circonstances seules fournissent à un bienfaiteur généreux , la maniere de se distinguer par la pratique de cette vertu toute divine. Mais dans le nombre de la plupart de ceux qui se plaisent à faire des heureux , il

en est peu qui le fassent avec la dignité & le défintéressement convenables à cette pieuse opération.

L'art de savoir accorder des graces ou des bienfaits est trop ignoré du vulgaire, il n'y a tout au plus que ceux qui ont reçu une éducation distinguée qui s'en acquittent avec autant de délicatesse que de promptitude, parce qu'on leur a appris :

*Si bene quod facias, facias citò; nam citò factum.
Gratum erit, ingratum gratia tarda facit.*

Que M. Hume ainsi que tous ceux qui ont obligé J. J. Rousseau, s'examinent d'après le tableau que je viens de faire. J'en excepte le généreux Lord Maréchal & quelques ames aussi nobles que la sienne : mais que les autres se jugent eux-mêmes, ils conviendront que s'ils n'ont pas agi en conséquence des principes que cette peinture offre à leurs yeux, qu'ils n'ont été que des bienfaiteurs ostentatieux ou intéressés : autant vaudroit-il ne le pas être.

Suivons M. Hume dans sa justification ; il nie d'avoir été complice de M. Walpole relativement à la satire dont celui-ci s'est avoué l'Auteur ; il

avoie cependant avoir vu cette épître ou ce libelle, lorsqu'il étoit entre les mains de tout le monde, & même avant son impression. Il devoit donc, en homme d'esprit, s'imaginer que connoissant, ainsi qu'il le dit lui-même, J. J. Rousseau pour un homme d'un caractère défiant & soupçonneux, que celui-ci ne manqueroit pas de l'accuser d'avoir trempé dans l'impression de cette piece. Si M. Hume eût eu le secret de prendre les devans & d'avertir Rousseau de ce qui s'étoit fait; ce Genevois n'eût jamais osé accuser son ami de complicité. Il ne se fût jamais livré à cet excès de sensibilité où s'abandonnent les esprits foibles, & qui leur fait ordinairement entasser sottises sur sottises. Mais l'auteur Anglois croit en avoir dit assez au public, en alléguant qu'il se seroit lui-même cru coupable de noirceur & de méchanceté, s'il avoit imaginé que Rousseau l'eût soupçonné d'être l'éditeur de cette plaisanterie, & que c'étoit contre lui que le Genevois se dispoisoit à tourner toute sa fureur. Je ne sais comment M. Hume peut nommer plaisanterie l'outrage le plus formel, & dire ensuite que cependant c'étoit contre lui que J. J. se dis-

posoit à tourner toute sa fureur. Je ne crois pas que l'on puisse méfuser davantage du pouvoir de s'obscurcir, que de s'exprimer de cette maniere. Il continue en disant : qu'il étoit le dernier des hommes du monde, qui, dans les regles du sens commun, devoit être soupçonné. Et moi je dis que les regles du sens commun indiquoient le soupçon. Mais que si Rousseau les eût mieux connues, il n'auroit jamais mis au jour ses doutes à cet égard M. Hume ajoute que c'est lui que le Genevois accuse sans hésiter d'avoir fait imprimer le libelle, &c. Cela n'est pas : le plaignant ne nomme personne, & M. Hume qui, lui seul soupçonne que c'est contre lui que Rousseau tire à bout touchant, se déclare par-là bien plus coupable que n'ose le faire le Genevois, qui dit uniment, que ce qui navre & déchire son cœur, c'est que l'imposteur a des complices en Angleterre. Cette phrase n'indique que le soupçon, elle n'accuse qui que ce soit, M. Hume lui seul se l'approprie : en faut-il davantage pour ne pas se persuader qu'elle lui convient plutôt qu'à un autre : cependant je ferai voir plus bas que J. J. Rousseau avoit tort d'accuser son bien-

fauteur , avec auffi peu de certitude qu'il le fit dans cette occasion-là.

Malgré les froideurs & le fîlence opiniâtre du Genevois , M. Hume continuoit cependant de négocier la penfion dont il a été parlé. Il en avoit fait les premiers pas , il ne vouloit pas reculer par bienféance ou finon par ostentation , il continuoit fes follicitations à ce fujet auprès du général Conway : il vouloit montrer par-là qu'il connoiffoit tout l'efprit de la quinteffence du fentiment ; bien plus pour s'acquérir le titre d'homme généreux , que pour en remplir tous les devoirs. Solliciter d'un côté & dénigrer de l'autre , ne font pas fynonimes. Enfin cette affaire fe termine fêlon fes vœux : il en mande le fuccès au bon J. J. qui pousse le reflentiment jufqu'à s'obftiner à ne faire aucune réponfe à M. Hume. Quelle petiteffe ! pour ne pas dire quelle groffièreté ! Un homme qui fait fi bien écrire , doit-il ignorer que la preuve du plus grand mépris fe manifefte par l'affectation du fîlence , & que même des ennemis déclarés , lorsqu'ils font gens au-deffus de la lie du peuple , rougiroient de fe traiter de cette manière. Que fait J. J. Rouffeau ? tout ça

qu'un homme peut faire pour que l'on juge fort mal du fond de son caractère, & qu'on le soupçonne capable d'ingratitude & d'incivilité, il ne fait aucune réponse à son sollicitateur, il se contente d'écrire au bienfaisant Général qui avoit été sollicité, une longue épître... La franchise avec laquelle le Genevois prétend s'exprimer dans cette lettre, ne paroît pas être moulée sur celle des Patriarches, je la trouve trop enveloppée de cette ambiguïté à la mode, qui veut que l'on devine les pensées de ceux qui s'en servent.

Si je crois pénétrer dans l'esprit de Rousseau, voici, je pense, ce qu'il a voulu dire ou que j'aurois dit en pareille circonstance. Le préliminaire de sa lettre est un chef-d'œuvre, il s'en faut de beaucoup que le reste de l'épître lui ressemble. Je ne le répéterai pas; je vais tâcher de tirer le reste au clair, en parlant comme Rousseau moins malade eût été capable de faire avec beaucoup plus d'éloquence que moi. Il auroit donc pu, en écrivant au Général, s'exprimer ainsi.

» Je me croyois préparé à tous les événemens possibles, & cependant je n'aurois pas prévu ce qui vient de

m'arriver. C'est la publication d'une mauvaise plaisanterie qui ne me tient à cœur qu'autant qu'elle pourroit trouver un accès réel auprès des personnes distinguées qui me font la grace de s'intéresser pour moi. Je ne dois pas appréhender que V. E. lui donne quelque crédit ; je dois cependant lui avouer que j'en suis affecté au-delà de ce que je devrois l'être. En cela je reconnois les effets de la foiblesse humaine ; je les sens encore mieux , lorsque je ne puis m'empêcher de soupçonner M. Hume de s'être prêté avec trop de complaisance aux intentions de ceux qui avoient projeté de me ridiculiser. Lui qui , cependant , s'étoit déclaré avec tant de chaleur mon Mécene & mon ami. Au reste ce n'est qu'un soupçon qui m'oblige , si je me suis trompé , de lui faire telle réparation que son amitié pour moi voudra lui dicter. Si l'on fait m'offenser , je me glorifie de pardonner même à mes ennemis ; & mon ressentiment ne paroît jamais au lever du soleil. Mais trop grande sensibilité pour des procédés qui tendent à me consterner , seroit moins pardonnable dans une situation plus heureuse. Je prie V. E.

de ne l'attribuer qu'à l'excès des chagrins qui m'ont environné jusqu'à ce jour. C'est par vos bontés que je vais être en situation de pouvoir les oublier. Ah ! que ce jour est brillant à mes yeux ! que de joie ne m'apporte - t - il pas ? sur-tout quand je pense que c'est dans ce jour le plus heureux de ma vie , que j'apprends , par la lettre de M. Hume , que mes infortunes vont finir pour jamais , autant par les bienfaits de Sa Majesté que par la continuation de la protection dont vous daignez m'honorer".

„ Oui , je vais dès cet instant , fouler à mes pieds le souvenir de mes malheurs passés , pour ne plus penser qu'à me rendre digne de la grace que le meilleur des Rois a bien voulu m'accorder , sur l'exposé que Votre Excellence s'est donné les soins de lui faire de ma situation. Qu'il me soit permis de le publier ; qu'il me soit défendu d'en parler , mon silence ne diminuera rien de tous les sentimens de la plus respectueuse reconnoissance , & dont mon cœur sera pénétré tant que je respirerai ; & ma plume , s'il m'est permis de m'en servir , guidée par le devoir le plus légitime , ne coulera sur le papier

que pour annoncer à toute la terre que la Grande-Bretagne a le bonheur de voir sur le trône un Souverain bien-faisant dont le cœur est véritablement digne de Dieu, & que de même elle a la satisfaction de pouvoir admirer dans le cabinet de ce grand Roi, un Ministre capable de contribuer à la gloire de son regne & à la félicité des peuples qui lui sont soumis”.

Mais point du tout, le bon J. J. vouloit réaliser ce qui se trouvoit inséré dans le libelle dont le sieur Walpole étoit l'auteur, où il est dit, *vous avez assez fait parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme*, & il ne vouloit pas démontrer à ses ennemis qu'il pouvoit avoir une fois le sens commun. En effet est-il rien de plus insensé que d'avouer en écrivant au général-Ministre, *que l'excès de son accablement plongeoit son esprit dans les fers*, & que tout ce que lui dictoit la raison, (il auroit mieux dit les égaremens de son esprit), étoit de suspendre ses résolutions sur une affaire aussi importante; il vouloit parler de celle qui le conduisoit à recevoir une

pension de la part d'un Roi bon , humain & libéral.

Dans la maniere de s'exprimer , ne diroit-on pas qu'il n'y avoit rien de plus important que de s'opposer à son bien-être. Mais hélas ! la mémoire s'enfuit avec l'âge. Dans une lettre à Mylord Maréchal , le Genevois expatrié consent à être pensionné , toutefois aux conditions que cela ne fera point de bruit , puisqu'il témoigne que *le secret de cette affaire , comme si le salut de l'Etat en dépendoit , sera pour lui une circonstance très-agréable.* A peine lui a-t-on promis ce secret tant désiré , que ce Philosophe postiche change tout-à-coup de batterie ; il écrit au général Conway , qu'il veut employer l'orgueil qu'on lui impute à se glorifier du bonheur d'être pensionné d'un grand Roi , & que ce qu'il y voit de plus pénible est de ne pouvoir s'en honorer aux yeux du public comme aux siens , mais que lorsqu'il recevra les bienfaits , il veut , ajoute-t-il , pouvoir se livrer tout entier aux sentimens que ces mêmes bienfaits lui inspireront. Le reste de l'épître n'est que du compliment , où l'Auteur prie

qu'on lui réserve la bonne volonté où l'on est de lui faire du bien pour des tems plus heureux. Est-il possible de tomber avec du bon sens dans un pareil égarement ? N'est-ce pas dans le fort des douleurs qu'il est le plus naturel de desirer d'en être soulagé ? Et Rousseau , dans l'accès de la maladie qui l'afflige , refuse follement le vrai remede qui pourroit en opérer la guérison.

M. Hume prétend que la lettre de Rousseau au Ministre , leur parut un refus absolu d'accepter la pension. J'oserois soupçonner que M. Hume ne fut pas le dernier à interpréter ainsi l'idée du Genevois. Je crois que ces Messieurs ne se connoissoient pas encore bien en énigmes , je vais les éclairer : si y a à parier que J. J. avoit bien plus d'envie d'accepter que de refuser ; mais sa façon de penser sur le chapitre des bienfaits à recevoir , & qui lui est tout-à-fait particuliere , le plongeoit dans des embarras , qui , loin de nettoyer les idées ne font que les embourber davantage. Rousseau , à la réception de la nouvelle que lui venoit d'annoncer M. Hume , s'étoit déjà gonflé de ressentiment contre celui-ci , & avoit déjà pris assez inconsidérément la ré-

solution de ne plus avoir de commerce avec cet Anglois. Quand l'historien lui manda que l'affaire de sa pension étoit enfin terminée , le Genevois se trouva doublement embarrassé. Quoi ! se disoit-il , moi recevoir des bienfaits par la médiation d'un homme qui s'est uni avec ceux qui m'ont couvert de honte & d'opprobre ! d'un homme qui m'a réduit dans l'absolue nécessité de le haïr , ou sinon d'oublier son existence ! Non , J. J. Rousseau n'est point capable de pareille lâcheté ; lui vivre heureux à ce prix-là ! seroit dégénérer aux sentimens les plus délicats ; il vaut beaucoup mieux languir & périr même, que de couler ses jours dans l'opulence , lorsque cette opulence seroit l'ouvrage d'un ennemi. Pourroit-il jouir paisiblement du plaisir d'être content, quand les échos de sa solitude lui répéteroient les discours que M. Hume tiendroit dans le public , en affichant de tous côtés que l'étranger à qui il a fait obtenir une retraite paisible & les bienfaits de Sa Majesté , n'est qu'un ingrat & le plus méchant de tous les hommes.

Voilà le nœud de la piece , passons au dénouement ; c'est un Genevois

qui veut reculer pour mieux sauter ; il ne refuse point , mais , sous des prétextes assez équivoques , il élude seulement ce-qu'il desire avec empressement : il veut suspendre , pour voir comment il pourra s'affranchir des liens qui le retenoient encore au char de l'auteur Anglois qu'il n'aime plus , & sans trop savoir pourquoi , ou plutôt pour des vétilles qui n'inspirent pas même l'indifférence. Il demande du tems pour pouvoir s'affranchir de la captivité dans laquelle les bienfaits reçus pourroient le retenir ; il ne veut être redevable de la grace qu'on lui offre qu'aux bontés du Prince & aux soins généreux de son ministre ; il ne veut plus les accepter en silence , pour avoir lieu d'informer le public que ce n'est pas à la sollicitation de M. Hume , mais à la priere du général Conway , qu'il a eu le bonheur de les obtenir. Il veut lui-même entonner la trompette & crier à haute voix : je ne dois plus rien au perfide que j'avois cru mon ami ; ses procédés & sa trahison m'en ont donné quittance ; je ne vis & ne respire que par les royales libéralités d'un grand Roi qui a reconnu à la fin

que mon mérite & mes talens étoient dignes de ses bienfaits.

Si je me suis trompé dans mes spéculations ingénieuses, bien d'autres se tromperont après moi. En attendant, je vais poursuivre la tâche que je me suis imposée au risque de me tromper encore. Au reste, je n'y entends point finesse, j'écris comme je parle, & parle comme je pense.

On voit encore dans les pensées de M. Hume, qui accompagnent ses réflexions, un petit trait de vengeance qui ne sied du tout point à un homme qui veut avoir la réputation de bien écrire. Comment est-il possible lorsqu'on pense faux d'être juste dans ses décisions ?

Quant à l'accablement profond, dit-il, dont Rousseau se plaint dans sa lettre au général Conway, & qui lui étoit jusqu'à la liberté de son esprit, je fus rassuré à cet égard, par la lettre de M. Davenport, qui marquoit que précisément dans ce tems-là, son hôte étoit très-gai & très-sociable.

Un Philosophe, ou qui s'imaginie de l'être, n'étaie pas toujours ses déplaisirs aux yeux de ceux qui l'entourent : il

affecte autant qu'il peut cette égalité d'ame qui convient si parfaitement à l'homme raisonnable , il prend le masque du héros ; mais , dans son cabinet , sa grandeur d'ame s'évanouit.

N'est-il pas des instans où l'homme le plus consterné cherche par une gaité affectée de s'étourdir sur ses chagrins. Mais je serois plus tenté de croire que J. J. se flattoit follement que sa lettre au général Conway , produiroit l'effet qu'il en espéroit ; qu'il s'applaudissoit de son chef-d'œuvre épistolaire , & se réjouissoit d'avance du triomphe que son amour-propre lui laissoit entrevoir. *Je reconnus-là , dit encore M. Hume , cette foiblesse ordinaire de mon ami qui veut passer pour être persécuté par l'infortune , les maladies , les persécutions , lorsqu'il est le plus tranquille & le plus heureux.*

Ah ! M. Hume , ne me donnez jamais , je vous prie , votre amitié à ce prix-là. On ne traite plus d'ami , pas même ironiquement , un homme à qui l'on prête toute la bassesse du sentiment le plus abject. Vous enfoncez le pignard trop galamment ; & le poison dont vous l'imbibez ne seroit du tout

point de mon goût. Je vois bien qu'il ne faut pas que vos amis indigens s'avifent de rire en votre absence , ils y perdroyent trop , & je n'y veux rien gagner.

Son affectation de sensibilité extrême , ajoutez - vous , étoit un artifice trop souvent répété , pour en imposer à un homme qui le connoissoit aussi bien que moi : je soutiens que vous ne le connoissiez pas , ou que vous feigniez malicieusement de ne pas le connoître. Il se peut qu'il y ait eu un peu trop d'affectation dans la sensibilité que J. J. a fait paroître , il se peut même que ce soit l'effet de la maladie dont il est attaqué ; mais en ajoutant que c'est pour se rendre plus intéressant vis-à-vis la commiseration du public , ne semble-t-il pas que vous invitiez ce même public à ne plus s'épancher en secours généreux envers un vieillard accablé d'infirmités , & qui touche à la décrépitude. Vous ne croyez pas non plus que moi , que ce vieillard possède quelque trésor caché. En vérité votre intention , en peignant de la sorte ceux que vous nommez encore vos amis , n'annonce pas un
ami

ami de l'humanité, ou le vrai Philosophe qui plaint les vicieux & déteste les vices.

Puis-je vous demander si les sentimens que vous inspirez dans vos productions littéraires sont de la même espece ? Je vous proteste, s'ils ressemblent à ceux-ci, que je ne voudrois pas même aspirer à l'amitié des lecteurs qui y applaudiroient, fussent-ils sur le trône du Mogol.

Dans la lettre de M. Hume à M. Rousseau, en date du 19 juin 1766, on n'y peut remarquer que beaucoup de zele pour engager le second à déclarer à quelles conditions il voudroit recevoir la pension, qu'il n'osoit plus accepter, comme je l'ai déjà fait remarquer, par l'entremise de l'homme qu'il croyoit être son plus grand ennemi.

La réponse de Rousseau à cette lettre ne développe que très-obscurément le crime prétendu de son ancien bienfaiteur. Est-il possible que J. J. qui prétendoit porter nuit & jour le flambeau de la raison, ait refusé lui-même de s'en servir dans cette occasion ? J'aurois pardonné le style de cette lettre à une précieuse ridicule. Quoi ! toujours de l'énigme entourée des lam-

Suppl. de la Collec. Tome IV. O

beaux que le soupçon déchire de la foiblesse de l'esprit humain , & le tout couronné par une invective outrageante qui paroît tout-à-fait étrangère au sujet !

Le public aime à être trompé , écrit J. J. à David Hume , *Et vous êtes fait pour le tromper.* Je ne vois pas que ce reproche puisse avoir rien de commun avec la prétendue trahison dont le Genevois accuse son ancien ami. Répondra-t-il qu'il étoit pleinement convaincu que M. Hume le trahissoit & le dénigroit par quelque satire donnée au public. Pourquoi en laisse-t-il ignorer les circonstances ? Pourquoi ne va-t-il pas tout de suite au fait , où il n'arrive jamais ? Pourquoi ne cite-t-il pas des preuves par lesquelles son ami puisse se reconnoître coupable. S'imagine-t-il qu'après lui avoir reproché qu'il est fait pour tromper le public , que le public le lapidera. Quelle foiblesse ! Supposons pour un instant que M. Hume eût agi à la mode de la plupart des amis de notre tems , en se prêtant aux plaisanteries de certains esprits légers qui se plaisent à mordre sur la pauvreté & à se divertir aux dépens de ceux qu'ils croient sans défense. Etoit-ce

un crime impardonnable ? Cela valoit-il la peine de se courroucer avec tant de chaleur & de rompre avec autant d'éclat & de ressentiment que si M. Hume eût été lui-même l'auteur du libelle de M. Walpole ; ou enfin qu'il eût trempé dans une conjuration où la vie du Genevois eût été en danger ? Mais non , ce n'est point la vie qui lui est chère , c'est sa réputation que J. J. abandonne avec peu de regrets. Je n'y puis plus tenir : ah , M. Rousseau , permettez-moi de vous le dire , votre maladie vous fait échouer contre un écueil qui me paroît tout-à-fait imaginaire. Est-ce que la réputation de l'honnête homme n'est pas toujours à sa disposition , dépend-elle des fots discours de quelques écervelés ou de l'épigramme d'un mauvais plaifant ?

Dans les discours qui se sont élevés contre votre amour-propre , vous a-t-on accusé de quelques traits qui déshonorent ? Vous a-t-on prêté des débauches criminelles & des mœurs dépravées. Vous a-t-on accusé de bassesses flétrissantes , & qui font fuir & abhorrer quiconque s'en est rendu coupable ! Rien de tout cela : on a plutôt ironisé que calomnié. Le ridicule est

retombé , à la face des honnêtes gens , sur le mauvais plaifant ; & malgré que la voix publique défend avec beaucoup de zele & de compassion votre caufe , peu fatisfait d'un avocat fi refpectable , vous vous exhalez en plaintes ameres : vous criez tout à la fois au feu , aux voleurs , à l'opprobre & à la vengeance : Vous plaidez & vous jugez vous-même en dernier reffort , & le tout fur de fimples foupçons. Répondez , eft - ce vous qui êtes l'auteur éloquent de tant de bonne morale & de ces grands fentimens qui fe lifent dans plufieurs de vos productions ? Quelle éducation donnez - vous par votre exemple ? quelle modération inspirez-vous par votre conduite ? Non , vous ne scandalifez pas ; mais , en vérité , vous faites pitié.

Poursuivons. Dans la même épître on y lit : *Quant aux bons offices en matiere d'intérêt avec lesquels vous vous masquez , je vous en remercie & vous en difpenfe.* Je ne veux pas que M. Rouffeau facrifie à la politique & à la difsimulation ; il eft beau d'être fincere , parce qu'il feroit à fouhaiter , pour le bonheur du genre-humain , que tout le monde le fût. J'a-

vous même qu'il convient à tout homme d'honneur de savoir répéter à propos ces beaux vers de Voltaire.

Seigneur, il est bien dur pour un cœur magnanime,
D'attendre des secours de ceux qu'on mésestime :
Leurs refus sont affreux, leurs bienfaits font rougir

Mais de se livrer à ce sentiment avant que d'être bien convaincu que son bienfaiteur soit coupable de trahison ; de s'y abandonner sur l'apparence trompeuse de certaines démarches , auxquelles on veut prêter gratuitement des intentions criminelles ! En vérité ce n'est plus agir en homme raisonnable , c'est annoncer une imagination évaporée qui n'apperçoit dans le lointain que des fantômes qui disparaissent en les approchant.

Examinons encore jusqu'ou le philosophe Genevois porte le ressentiment. *Je me dois , dit-il à M. Hume , de n'avoir plus de commerce avec vous , & de n'accepter pas même à mon avantage aucune affaire dont vous soyez le médiateur.* Ici , il faut se mettre à la place de M. Hume , en le supposant innocent , & convenir qu'après les démarches qu'il avoit déjà faites auprès des Ministres pour faire

obtenir à J. J. Rousseau une pension de S. M. B. , que cette phrase étoit pour lui un coup de foudre. Supposons-le coupable , elle ne pouvoit que l'étourdir & le révolter , sur-tout en réfléchissant sur la situation étroite où J. J. se trouvoit. Ce refus opiniâtre ne pouvoit que révolter les personnes sensées , qui conviennent qu'il est du devoir du Philosophe de ménager , toutefois sans bassesse , ses intérêts les plus chers , & qu'il doit en faveur à propos faire plier son sort à l'approche des circonstances.

Où M. Rousseau étoit assez aisé pour se passer de la pension , ou il ne l'étoit pas. Dans le premier cas il étoit honteux à ce Philosophe d'avoir consenti qu'on la sollicitât à titre de secours pieux & charitable ; & dans le second , il y avoit de la folie à ne vouloir pas la recevoir , fût-ce même par la médiation d'un homme qui , cependant ne s'étoit point encore déclaré ouvertement son ennemi , & qui continuoit à jouer avec chaleur le rôle de l'amitié.

Si je ne connoissois pas les hommes autant que j'ai appris à les connoître , & sur-tout Messieurs les Anglois , je serois incliné à croire même par la superbe réponse de M. Hume à l'épître

de Rousseau , que le premier est absolument innocent de la prétendue trahison dont le second l'accuse. Voyons comme le premier s'y prend pour se justifier. *Sa conscience*, dit-il, *ne lui reproche rien*, elle renferme les preuves d'une affection sincère, & lui fait lire avec surprise des accusations si violentes, que les trouvant fixées à de simples généralités, il lui est impossible de les concevoir. Il suppose qu'elles ne peuvent émaner, que de la part de quelque infâmes calomniateurs. Il demande à J. J. de les lui nommer, ou de le mettre à même de se justifier. Il se déclare innocent, c'est comme tel & non comme un ancien ami qu'il veut plaider sa cause & confondre l'imposteur. Rien de plus raisonnable que cette demande. Rien de plus juste que de déférer à ce qu'elle exige. On ne trouve point dans cette lettre de ces phrases boursoufflées ni enveloppées par le moindre mot énigmatique, tout y est clair & distinct : mais J. J. qui veut toujours se singulariser, demeure trois semaines à composer tout un volume pour répondre à M. Hume, tandis que quatre pages tout au plus

auroient suffi pour accorder à l'auteur Anglois tout ce qu'il demandoit.

Que fait-il pour éclaircir un sujet qu'il n'a fait qu'obscurcir davantage par des phrases encore plus sombres que les précédentes ? Il débute par une excuse qui est démentie par la longueur de l'épître.

Je suis malade, dit M. Rousseau ; & peu en état d'écrire. Cela étoit vrai, on ne peut en douter ; j'en ferai l'analyse dans le cours de cette réfutation, sa maladie n'étoit pas peu de chose, elle me paroît même incurable, & ce grand factum qui ne dit rien, & qu'il a pourtant su conduire à 52 pages d'impression le prouve encore mieux que le prétexte de sa maladie. C'est sa dernière pièce, qui annonce très-éloquemment qu'il n'est plus en état d'écrire pour être entendu des lecteurs ordinaires qui n'ont pas le talent d'expliquer des logogriphes, & qui préfèrent aux sublimes obscurités les efforts de la raison & les chefs-d'œuvre d'un bon jugement.

Rousseau continue, *mais vous voulez une explication, il faut vous la donner*, & quelques lignes plus bas,

Je vous l'envoie , oui , bien la lettre , mais non pas l'explication. Elle sera longue , oui bien l'épître qui ne contient qu'une récapitulation de mille circonstances inutiles , qui ne tendent nullement à mettre en évidence la prétendue trahison de l'accusé.

Ah , mon cher Rousseau ! convenez que vous n'étiez plus à vous-même quand vous écriviez. *Je ne vis point dans le monde , j'ignore ce qui s'y passe ; je n'ai point de parti ; je n'ai point d'associé , point d'intrigue ; on ne me dit rien ; je ne sais que ce que je sens ; mais comme on me le fait bien sentir , je le sais bien.* Si vous appelez cela de l'explication , les sauvages l'appellent du galimathias en beau style. Je crois , ma foi , que vous auriez besoin d'un commentateur. La Sybille de Cumès n'entortilleroit pas mieux ses oracles , & je crois même qu'un nouvel Œdipe seroit fort en peine d'expliquer clairement ce que vous vouliez dire , *par je ne sais que ce que je sens , mais comme on me le fait bien sentir , je le sais bien.*

Tout ce que je puis vous dire , c'est que je n'ai ouï tenir de semblables propos qu'à gens dont l'esprit n'étoit pas

bien rassés. Je les plains, j'en fais de même à votre égard.

Je m'étonne que M. Hume se soit si fort alarmé par la lecture de votre lettre ; il falloit qu'il fût bien bon ; quant à moi, je vous l'aurois renvoyée avec prière d'être moins éloquent, plus clair & plus équitable. C'est être injuste que de condamner *ipso facto*, ses amis sur de simples conjectures.

Vous y promettez toutefois en ne consultant que votre ressentiment, de convaincre M. Hume de trahison, vous dites que vous voulez *commencer par les indices* & finir par les démonstrations. Si les tribunaux de judicature adoptoient cette nouvelle manière de juger, que d'innocens risqueroient d'être conduits au supplice ? J'aurois attendu de votre précédente façon de penser, que des indices vous en feriez venu aux preuves, & non pas à des démonstrations qui ne démontrent que vos frayeurs chimériques.

Voyez jusqu'où s'étend votre égarement ; s'il est permis à l'esprit humain de s'égarer, il ne lui est pas permis de courir jusqu'à la calomnie. Vous y êtes arrivé cependant, & j'ose croire, sans vous en appercevoir. Vous qui

Craignez tant les suites honteuses de la médifance , pouviez-vous dire , *je quittois la Suisse fatigué de traitemens barbares ?* Qu'aurez-vous dit de plus en vous échappant de Tunis ou de Salé ; en fupposant que vous y euffiez été détenu dans les fers les plus durs & les plus honteux. *Traitemens* , ajoutez-vous , *qui ne mettoient en péril que ma perfonne , & laiffoient mon honneur en fureté.* Pour prouver qu'en écrivant cette lettre , vous étiez bien malade , & que vous vous laiffiez emporter par les accès du délire ; je vais tracer une légère eſquiffe de ces traitemens barbares , je démontrerai très-clairement que votre honneur ne couroit en Suisse aucun danger , & que votre perfonne y étoit moins en péril que par-tout ailleurs. Vous aviez choifi pour votre retraite Motiers-Travers , l'un des plus fains & des plus beaux endroits des montagnes du Comté de Neufchâtel ; habité , fur-tout en été , par quantité de perfonnes eſtimables par leur mérite & leur affabilité. On vous y laiffoit vivre à votre fontaiſie ; on vous y accueilloit amicalement , & vous y étiez traité avec des égards qui pouvoient cha-

rouiller l'amour-propre d'un Philosophe orgueilleux. Vos rêveries vous conduisoient selon vos souhaits & à pied, jusqu'au plus haut des montagnes voisines, & dans des bois où les charbonniers étoient assez surpris de vous y rencontrer si souvent. C'est d'eux-mêmes de qui je tiens cette vérité ; je leur ai demandé ce que vous y faisiez ; je crois, me répondit l'un, qu'il y cueilloit des fraises ; mais j'interprétois mieux sa réponse, & je fais que, savant dans la connoissance des plantes, vous ne faisiez ce trajet que pour herboriser.

Je suis bien certain que ce n'est pas de la part de ces bonnes gens qui, dans ce pays-là sont bons & humains, que vous avez reçu des traitemens barbares.

Un ecclésiastique, M. le professeur de Montmollin, vous avoit donné de prime abord des marques de son estime & de sa bienveillance ; l'un & l'autre vous devinrent à charge, & par des traits peu convenables à un Philosophe, vous fîtes tous vos efforts pour vous aliéner son amitié. Il vouloit opérer votre conversion, tandis que vous vous entétiez à vouloir en faire un profélyte

selon la confession de foi de J. J. Rousseau. Ce n'est pourtant pas chez lui que vous reçûtes des traitemens barbares. Avouez de bonne foi , que vos trop profondes rêveries vous éloignent quelquefois du sein de la raison. Ce n'est pas en se cabrant contre les opinions reçues que l'on peut se faire aimer dans un village. Un Londres , un Paris ou quelques autres grandes villes fourmillent de gens qui aiment la nouveauté ; c'est-là , où les nouveaux systêmes peuvent trouver des partisans : mais dans le cercle de deux ou trois hameaux , les préjugés y sont trop profondément plantés pour les pouvoir déraciner avec de simples paroles.

Mais , venons à l'époque où vous pourriez dire que vous reçûtes les atteintes d'un traitement barbare.

Vous aviez répété dans l'une de vos conversations , & d'après les Mahométans , que les femmes n'ont point d'ame ; sans doute que vous n'étiez pas de leur sentiment , sur-tout lorsque vous fixiez votre chere gouvernante. Votre aveuglement sur sa conduite vis-à-vis de vos voisins & de vos locataires prouvoit assez la bonne opinion que vous aviez de ses prétendus sentimens

déliçats. Celle-ci avoit une ame , fans doute , & peut-être étoit-ce un préfent que vous lui faifiez par reconnoiffance. Mais vous le favez , les beaux fentimens ne peuvent émaner que d'une belle ame , & puis-je vous demander fi Mademoifelle le Vaffeur , s'en eft toujours glorifiée ?

Je fais bien que le Maréchal d'A. n'eut pas plus d'empire fur l'efprit de fa Souveraine que votre gouvernante en a fur le vôtre. Permettez-moi de le prouver par le récit d'une anecdote récitée , fur les lieux , par des gens dignes de foi.

Cette fouveraine qui donnoit des loix à votre cuifine & à votre conduite , n'avoit pas moins de pouvoir fur votre confiance que fur votre trop aveugle crédulité. Bien perfuadée que vous ne la démentiez jamais , n'eût-elle pas la lâcheté d'accufer une perfonne eftimee par une probité reconnue , d'avoir détourné d'un certain tiroir un louis d'or neuf ; quoique l'innocence ne s'abaisse pas toujours à fe juftifier , elle cherche cependant quelque confolation à le faire avec cet efprit de douceur & de naïveté qui lui eft naturel. L'accufée s'adrefse à vous en fe déclarant innocente &

incapable d'une telle bassesse ; elle s'imagine que l'Auteur d'un chef-d'œuvre , qui traite de l'éducation , doit être assez prudent pour suspendre son jugement jusqu'après *un très-amplement informé* , & qu'enfin il sera assez judicieux pour ne pas imiter les juges de Calas , ou tout au moins pour ne pas prononcer un arrêt sans préalablement avoir ouï le demandeur & le défendeur.

Mais point du tout , J. J. Rousseau plus despotique en cette rencontre que le grand Sultan , oublie les sages leçons que lui-même a données en défendant sa propre cause. Il se plaint de ce qu'on l'a jugé sans l'entendre , & veut lui-même condamner sans daigner écouter , & même sans confronter l'accusé avec l'accusatrice. Cela n'est ni beau ni honnête , & cette conduite si opposée à vos propres principes , s'éloigne furieusement de la raison & de l'équité. Doit-on juger de la beauté de l'ame de votre chère gouvernante par l'extrême confiance que vous avez dans tout ce qu'elle fait & ce qu'elle dit ? L'accusée par prudence , s'adresse à vous , non-seulement pour détruire le soupçon , mais pour vous alléguer toutes les raisons

qui peuvent concourir à prouver son innocence. A peine a-t-elle exposé le fait , que vous l'interrompez avec une vivacité peu convenable au Philosophe, pour lui répondre. *Je fais ce que je dois penser là-dessus ; tout ce que vous me diriez n'est pas capable de détruire dans mon esprit la bonne opinion que je dois avoir de Mademoiselle le Vasseur , que je connois depuis long-tems incapable de m'en imposer ; Et lorsqu'elle me diroit à minuit qu'il fait jour , je le croirois.* Ah l'excellent juge ! ah que cette phrase est admirable ! n'est-elle pas digne d'un Auteur célèbre que l'on place au rang des grands hommes de ce siècle. Convenez, M. le grand homme , que celui qui écrit aussi bien & avec autant de bon jugement que vous le faites dans quelques-uns de vos ouvrages , & qui , en même tems , parle si mal dans son domestique , est un protégé tout-à-fait dangereux à la société.

Mademoiselle le Vasseur étoit , selon vous , douée d'une ame trop noble & trop belle , pour oser calomnier votre hôtesse , vous l'en croyez sur sa parole , tandis que vous répétez que les femmes n'ont point d'ame. Quelques payfans

POUR ET CONTRE, &c. 129

racontent vos discours à leurs cheres moitiés, & celles-ci, pour appaifer les fumées trop épaisses de votre imagination échauffée, vous menacent de vous faire prendre un bain froid dans la fontaine publique. Vous en fûtes quitte pour la peur, & voilà l'un des traitemens barbares dont vous vous plaignez. Passons au second qui fut le dernier.

Un jour de foire, une troupe d'ivrognes s'attrouperent à dix heures du soir devant votre porte, en pestant contre vos sentimens erronés ou du moins qui leur paroissoient tels. L'un d'eux jette une pierre (*) qui passe de la fenêtre dans votre chambre; elle ne vous fit aucun mal. La justice, dont le Chef étoit votre protecteur déclaré, prend des informations pour poursuivre les coupables & les punir; on ne les

(*) Toute la Communauté de Motiers-Travers s'accorde pour dire que la pierre produite pour la preuve de ce fait, étoit beaucoup plus grosse que le trou du carreau de vitre supposé avoir été cassé par cette pierre; Et presque tous les habitans prêtent cette petite noirceur à la malice de Mademoiselle le Vasseur qui, n'étant pas aimée, vouloit trouver des prétextes pour engager Rousseau à changer de pays.

découvre pas. Seroit-ce cela que vous appelleriez un traitement barbare ? C'est pourtant le seul que vous pourriez citer , s'il étoit permis à un homme de bon sens de se servir en pareille conjoncture de cette expression.

De tout ce que je viens de rapporter , vous prenez l'occasion d'étaler des frayeurs paniques qui vous font imaginer qu'on en veut à votre vie , tandis que près de votre retraite menacée , vous aviez un asyle assuré. La communauté de Couvet vous offroit des combourgeois humains & généreux qui se seroient empressés à vous donner des marques de leur protection. Mais vous vouliez changer d'air & de climat : il falloit , pour masquer votre humeur inconstante , enfanter des prétextes , & j'appréhende bien que ceux dont vous êtes servi ne soient pas applaudis par les hommes de bon sens. Pour vous convaincre que vous ne deviez pas éprouver des traitemens barbares , on vous accompagne jusques dans l'Isle de saint Pierre , au milieu d'un lac , dans une terre inaccessible à vos ennemis ou du moins que vous croyez tels ; mais les Souverains de cet endroit-là , jugent à propos de vous

signifier de choisir un autre asyle. La politique le veut , on craint que votre plume ne franchisse les airs pour inspirer aux habitans d'un Etat voisin des sentimens de patriotisme que l'on souhaiteroit qu'ils n'eussent pas. Oseriez-vous nommer cette conduite un traitement barbare ? Que vos livres en aient effuyé , j'en conviens : mais vous , en les composant , ne deviez-vous pas vous y attendre. Soyez plus équitable , ne taxez plus de barbares des peuples chez qui , malgré vos singularités , vous avez reçu les traitemens les plus doux ; autrement je croirai que vous ne connoissiez plus la valeur des expressions. Puis - je mieux le croire , quand vous alléguez pour les indices d'une trahison que l'on a tramée contre vous , ce grand éloge que vous faites des grands talens & de l'honnêteté bien établie de M. Hume , & que vous accompagnez fort inutilement de la relation de votre voyage à Londres , passant par Strasbourg , Paris , &c. mais c'est à Douvres où je vous arrête. *Transporté* , dites - vous , *de toucher enfin cette terre de liberté* , & d'y être amené par cet homme illustre (*) ; je

(*) M. Hume,

lui saute au cou , je l'embrasse étroitement & sans rien dire , mais en couvrant son visage de baisers & de larmes qui parloient assez ; cela est vrai , ils en disoient même plus qu'il n'en falloit. On passe à des femmes quand on leur accorde ce qu'elles ont long-tems désiré , & à de jeunes écoliers à qui l'on distribue des prix , ces petits accès d'une joie immodérée qui s'évaporent aussi vite que les fumées d'un feu de paille ; mais des saisissemens de cette nature , exprimés par les embrassemens & les larmes d'un vieillard sexagénaire , ne sont que les avant-coureurs qui annoncent que le bon homme commence à tomber dans l'enfance ; convenez de cette vérité. Plus bas vous faites la question , *je ne sais ce que M. Hume fait de ces souvenirs* , vous voulez dire de ces trifaillemens de joie , & vous ajoutez , *j'ai dans l'esprit qu'il doit en être quelquefois importuné* , je crois qu'il l'étoit bien davantage lorsque vous lui en faisiez éprouver les effets. Des baisers , des embrassemens réitérés & des larmes hors de propos , importunent toujours un homme raisonnable , à moins que ce ne soit dans une pre-

miere entrevue , après une longue absence , ou enfin à la suite de quelque événement miraculeux qui tiennent du prodige. Le retour d'un parent échappé d'un naufrage ou d'un danger éminent ; celui d'un ami qui revient d'un voyage de long cours : celui d'un fils que l'on croyoit perdu , sont assurément des circonstances très-touchantes ; mais que penser d'un homme avec lequel on vient de faire le même trajet , qui , à propos de botte , vous serre , vous étouffe , pleure & sanglotte tout à la fois , s'imaginant par ces démonstrations sincères ou non , témoigner la plus vive reconnoissance ? En vérité , mon cher Philosophe , Erasme vous auroit mieux caractérisé que je ne puis le faire.

Je soupçonne que M. Hume s'apercevoit bien que vous dégénériez à votre titre ; il n'osoit pas vous le dire , & c'est à cause de son silence que vous le soupçonnez dans la suite de vous trahir , & c'est de ce seul soupçon que vous tirez les indices qui précèdent les démonstrations qui doivent , selon vous , faire preuves contre lui. Hélas , que je vous plains ! poursuivons : vous avouez avoir été fêté & bien vu de

tout le monde en arrivant à Londres ,
 & quelques lignes plus bas , vous vous
 plaignez que toutes les marques d'esti-
 me que l'on vous avoit prodiguées se
 métamorphosèrent subitement en froi-
 deurs & en indifférence même jusqu'au
 mépris. Je vais vous en expliquer
 clairement la raison : l'Angleterre , par
 quelques-uns de vos ouvrages , avoit
 conçu de vous & de vos talens une si
 haute idée , qu'elle ne croyoit faire
 que ce qu'elle devoit à sa propre répu-
 tation en vous accueillant de la ma-
 nière la plus distinguée. Elle vouloit
 payer , en vous faisant du bien , ce
 qu'elle avoit oublié d'accorder à l'im-
 mortel Milton & à quelques autres
 Ecrivains célèbres qu'elle avoit laissé
 mourir dans les bras de l'indigence ;
 enfin les nombreuses éditions de l'Hé-
 loïse & d'Emile , vous avoient acquis
 en fait de morale , la même réputa-
 tion que Pamela en fait de roman avoit
 acquis à Richardson , & peut-être quel-
 ques bourgeois de Westminster espé-
 roient-ils que par le secours de la
 métempsychose , Pope , Stéele ou Adif-
 son étoient ressuscités dans la personne
 de J. J. Rousseau. Vous aviez déjà par
 devers vous des traits de plume que

vos plus grands ennemis ne pouvoient se dispenser d'admirer , à moins que d'être des parfaits ignorans : avec ces titres , vous arrivez à Londres ; mais on n'y avoit pas encore vu entre les fenillets de vos livres , ces caprices , ces boutades & ces singularités qui vous sont naturelles & qui ne cadrent point du tout avec les usages reçus. Comme nous sommes des êtres créés pour la société , nous sommes faits pour les hommes , & si je vous ai bien pénétré , vous vous êtes follement imaginé que les hommes n'étoient faits que pour vous. Les Anglois attendoient de l'Auteur du Contrat Social qu'il seroit le premier à leur prouver par sa conduite , que chaque homme ici-bas , mais sur-tout un savant , devoit se prêter , selon ses forces , à resserrer les liens de la bonne société ; mais loin de vous approcher d'eux , vous desirez avec affectation une retraite obscure. Vos bizarreries vous en éloignent ; ils vous tournent le dos ; ils ont raison ; vous ne voulez pas qu'ils aient tort ; mais vous prétendez que c'est M. Hume , qui les a empêché de vous courtoiser & de s'acheminer dans votre solitude pour y aller voir la pièce cur

rieuse. A le bien examiner de près ; se ne sent point les propos de l'historien des Anglois , ce sont vos portemens & vos singularités qui les ont fait fuir : ils n'auroient pas mieux traité le grand Newton , Clarck & Swift, si ces hommes immortels se fussent singularisés comme vous le faites , par des traits qui dénotent plus d'orgueil & de présomption que de candeur & d'humilité. Si les Anglois ne vous ont pas mieux traité , ne vous en prenez qu'à vous-même , & non pas à M. Hume.

Je ne m'attends pas que vous ferez de mon sentiment , je m'en console en considération qu'il y en aura bien d'autres que vous.

Pardonnez à mon exactitude , mon cher Rousseau , je ne veux rien laisser échapper dans votre lettre qui ne puisse me conduire au but où je vise. Je veux tâcher de vous définir , & de vous caractériser avec tous les traits qui vous conviennent. Votre amour-propre vous dira que je me suis trompé , mais ceux qui vous ont fréquenté seront , peut-être , d'un avis tout différent.

Je continue la lecture de votre factum , & j'y rencontre une petitesse qui me fait soupçonner que J. J. Rousseau ,
ainsi

ainsi que la plupart des petis esprits , se plaît quelquefois à ne s'occuper que de niaiseries.

M. Hume vous avoit donné , dites-vous , *des marques de son attachement* , mais celle de faire faire votre portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. En vérité je n'en puis plus , je perds haleine ; ou vous ou moi nous sommes fous ; c'est l'un des deux. Si vous dites que c'est moi , je vous le pardonne de bon cœur ; enfin c'est donc ma folie , j'y consens , qui me fait remarquer dans ce reproche , que vous placez , sans doute , au rang des indices , une folie de six pieds six pouces au-dessus de la mienne ; mais je soutiendrai toute ma vie que tout ce qui accompagne ce reproche n'est pas moins insensé. Preuve que vous n'étiez pas de sens rassis en le lui faisant ; c'est qu'après que l'accès qui vous l'avoit dicté commençoit à s'affoiblir , vous avouez sans peine que vous pouvez avoir tort de l'avoir fait ; vous ne l'avez donc fait que sur un soupçon des plus légers , & qui vous faisoit entrevoir dans ce procédé de la mauvaise volonté ? Convenez qu'il n'y a rien de plus inquietant dans

Suppl. de la Collec. Tome IV. P

Le monde qu'un esprit perpétuellement soupçonneux , & qui croit voir dans la démarche la plus innocente les intentions les plus criminelles.

Je vous pardonnerois si vous eussiez dit après avoir étudié quelque tems le génie de la nation , les Anglois se sont mis dans le goût de meubler leur appartement, ou avec les portraits ou avec les estampes des grands hommes qui se sont acquis , soit par leurs talens ou par des traits singuliers , une réputation immortelle. Comme on recherche l'empreinte de Belizaire , de Benjamin Johnson ou de quelques autres , sans doute pouvoit avoir dit M. de Ramsay (*) à M. Hume , on ne fera pas moins curieux d'acquérir celle du fameux J. J. Rousseau , & nous partagerons le bénéfice,

Ce soupçon pouvoit être fondé sur ce qui se passe journellement en Angleterre à cet égard , mais en supposant que l'ostentation & la vénalité eussent triomphé dans ce procédé , il n'y avoit pas-là de quoi se mettre en frais de plaintes ni de reproches : bien

(*) Famos Peintre.

au contraire, l'amour-propre de l'Auteur de l'Héloïse y trouvoit toujours son compte; mais les petits génies interprètent toujours de travers ce que l'on fait même pour leur avantage. J. J. Rousseau le fait & les imite; que penser de l'esprit de ce grand homme! il avoit bien raison de dire qu'il pouvoit avoir tort de s'attacher à cette vètille, mais ce n'est pas dans cet endroit seul que l'on s'apperçoit qu'il s'égare, venons aux autres.

Tout ce qu'il dit concernant le soin que prit M. Hume de son pur mouvement à solliciter pour lui une pension, *témoin le zèle que cet Anglois mit à cette affaire*, ne fait point l'éloge du fond d'un caractère honnête. Il avoit été recommandé à M. Hume déjà instruit de ses disgraces, & mieux encore de sa réputation d'homme de Lettres. Il lui avoit offert de lui procurer un asyle, en espérant toutefois que Rousseau en profiteroit pour faire valoir ses talens. Une brochure de J. J. Rousseau fixé en Angleterre, auroit été un billet de banque, ou une lettre de change payable à vue. La traduction de cet ouvrage étoit d'un prix convenable à un bon traducteur;

& soit que M. Hume ou quelqu'autre à sa dévotion , se fût chargé d'une pareille tâche , le profit en étoit clair & certain. La nouveauté séduit , & la réputation en impose.

Voltaire rimeroit Cendrillon , la Belle au bois dormant & les contes des Fées , que la foule des esprits médiocres s'empresseroit à les acquérir ; & le grand débit de ces puérités enrichiroit également l'Auteur & l'Imprimeur : c'est le cours des choses du monde , c'est un torrent par lequel les plus sages quelquefois se laissent entraîner.

Rousseau feroit un traité sur la nature des élémens , ou sur l'origine des plantes , & grossiroit un *in-quarto* par des obscurités éternelles que l'on voudroit acquérir le volume pour l'accoler aux autres chefs-d'œuvre de l'Auteur.

Voulez-vous , mon cher Collègue , en productions superflues , que je vous parle franchement ; je crois que M. Hume dès votre arrivée en Angleterre , s'apperçut bientôt , à vos embrassades , à vos saisiffemens , à vos larmes , à vos transports de joie & à vos emportemens , que l'excès de la recon-

:noissance vous avoit tourné la cer-
 :velle. Dès que parurent vos boutades
 : & vos caprices ; il se douta bien qu'il
 ne vous manieroit pas comme de la
 :cire , que sa rhétorique ne feroit pas
 :capable de vous faire écrire quand
 :votre fantaisie ne le voudroit pas :
 : que d'ailleurs , vous ne lui paroissiez
 : pas assez ouvert , pour lui communi-
 :quer ni vos projets , ni vos systêmes.
 : Il soupçonnoit que votre esprit étoit
 : égaré ; mais il n'osoit pas lui-même
 : s'en convaincre en en faisant l'épreuve
 : à ses dépens. Comment se délivrer
 : honnêtement du fardeau dont il com-
 : mençoit à sentir toute la pesanteur ?
 : Il ne pouvoit le faire , sinon qu'en
 : sollicitant pour vous une pension. Vous
 : y soucrivez aux conditions d'un con-
 : sentement dont vous ne pouvez , dites-
 : vous , vous passer sans manquer à
 : votre devoir ; & quand ce consente-
 : ment arrive , vous manquez à votre
 : généreux protecteur , à votre ami , à
 : vous-même , à un grand Roi , & à son
 : Ministre , votre Mécène auprès de lui.
 : Quoi ! tant de contrastes à la fois ne
 : seroient pas la preuve de l'aliénation
 : de l'esprit. Oh ! parbleu mon cher
 : Rousseau , j'en appelle à vous-même ,

se à vous à emboucher la trompette pour publier vous-même, que l'Angleterre s'honoroit d'être votre refuge, qu'elle en glorifioit avec justice ses Loix & son Gouvernement ? Ne diroit-on pas que J. J. Rousseau étoit d'une trempe si parfaite, qu'il falloit que tout un royaume se fit un honneur particulier de l'accueillir & de le protéger !

Pouvons-nous, mon cher confrere, nous autres pauvres barbouilleurs de papier, pouvons-nous, dis-je, sans égarement, nous servir du langage des maîtres de la terre, ou des héros fugitifs & injustement persécutés, à moins que ce ne soit pour faire parler ceux que nous faisons sortir de la coulisse ? Malgré tout l'honneur que l'Angleterre s'étoit fait de vous recevoir, les papiers publics qui s'étoient empressés de chanter vos louanges, sifflent tout-à-coup la palinodie ; cela est bien dur j'en conviens, sur-tout pour ces petits génies qui ne pensent qu'à eux-mêmes ; mais pour les ames fortes toujours occupées des choses au-dessus du commun, ces revers ou plutôt ces petits traits de lâcheté littéraire sont des piqûres si légères,

qu'à peine ont-elles le tems de les sentir. Dites-moi, dans laquelle de ces deux classes voulez-vous que l'on vous place ?

Tout ce que vous dites encore *sur l'accueil que vous fit un grand Prince à Paris ; sur le peu d'empressement que l'on fit de continuer à vous fêter , après que l'on vous eût étudié à Londres ; sur le manque de politesse de certains particuliers à votre égard ; sur les flagorneries de M. Hume , qui plaçoit exprès votre Héloïse sur sa table ; sur la visite de M. Penneck ; sur votre bourse qui n'étoit pas vide , & sur la maniere de vous faire l'aumône de maniere à vous en sauver l'embarras , ne sont que des minuties auxquelles je ne veux pas dire un esprit stoïque , mais même un homme raisonnable , ne prête pas la moindre attention.*

Si tous les hommes étoient obligés de compasser toute leur conduite & leurs actions d'après votre exemple , il ne s'en trouveroit pas un seul qui ne pût croire que l'autre voudroit le trahir , n'eût-il fait que d'éternuer en sa présence.

Vous savez ce que j'ai prononcé

touchant la lettre que M. Walpole a publiée sous le nom du Roi de Prusse, je n'ai pas applaudi à ce procédé indigne d'un galant homme ; mais vous, en vous en plaignant, êtes-vous en droit de vous servir des expressions échappées de la boue des halles ?

Le terme de Jongleur soit dans la bouche ou sous la plume brillante de J. J. Rousseau, est un solécisme qui ne se pardonneroit pas à un écuyer de sixième. Le sage ne parle jamais, même de ses ennemis qu'avec décence, si ce n'est pour eux, ce doit être pour sa propre réputation.

C'est à M. le docteur Tronchin à qui s'adresse cette épithète, & celui qui la lui donne n'ignore pas que ce Médecin n'a jamais fait le métier de bateleur. Il est vrai que ses ordonnances presque toutes savonnées, (*) &

(*) M. le Comte de Choiseul étant rendu à Genève exprès pour y consulter ce médecin si renommé, ayant produit l'ordonnance qu'il venoit de recevoir, la communiqua à plusieurs personnes qui, l'ayant confrontée avec la leur, y trouverent tous du savon ; ce qui fit dire à un plaisant que si la blanchisseuse le savoit, elle intenteroit un procès à ce fameux Docteur.

qu'il prodigue à toutes sortes d'infirmi-
tés quelconques , le font passer pour
un charlatan , & non pas pour un
jongleur qui court les places publiques
pour y débiter de l'onguent & des
emplâtres.

Une telle calomnie n'est sûrement
pas du style de Démosthènes , elle ne
convient qu'à un Auteur bas & ram-
pant , elle déshonore moins celui à
qui elle s'adresse , que celui qui s'en
est servi ; mais peut - elle , avec les
soupçons qui l'accompagnent , aider
à fournir un indice à J. J. Rousseau
contre M. Hume ? non , elle ne four-
nit que la preuve d'un esprit om-
brageux , d'un homme qui voudroit
que celui qu'il croit être son ami
intime , fit une guerre ouverte à tous
ceux qui ne sont pas les siens , ou
qui ne peuvent pas l'estimer à sa
fantaisie.

La manœuvre de Lettre ()* qui
suit cet article , n'est pas plus un
indice de trahison , que le seroit l'un
des soupçons chimériques de l'Auteur

(*) Autre expression de Rousseau.

d'Héloïse. Les regards secs , ardens & moqueurs de M. Hume , en fixant le nouveau débarqué , & qui inquiétoient tant le pauvre Rousseau , n'étoient autre chose que l'étude du caractère & de l'humeur de ce Genevois. L'historien Anglois se demandoit tout bas si cet homme n'avoit pas fait banqueroute à la raison & au bon sens , ou si le mal dont il paroissoit attaqué étoit sans remède. Je m'étonne que M. Hume ait pu demeurer si long-tems à s'appercevoir que son protégé étoit pour le moins autant infirme d'esprit que de corps , surtout après que Rousseau *suffoqué de sanglots & inondé de larmes* , se fût jetté à son cou en s'écriant , *non ; David Hume n'est pas un traître ; s'il n'étoit pas le meilleur des hommes , il faudroit qu'il en fût le plus noir.*

Tout ceci bien interprété , après de mêmes réflexions , prouve bien mieux l'aliénation de l'esprit de celui qui se livre à ses extravagantes émotions , que des soupçons en l'air ne pourroient indiquer une trahison.

Je m'étonne que l'Anglois n'ait pas rompu dès le lendemain toute liaison

avec le Genevois. Peut-être craignoit-il de se méprendre , peut-être n'osoit-il pas le faire , soit par ménagement pour lui à l'égard de ce que le public auroit pu penser de ce procédé peu charitable, ou soit pour ne pas s'attirer de toutes parts les reproches de ceux qui savoient qu'il avoit offert à ce Philosophe étant un asyle en Angleterre.

Quant aux petits coups flatteurs répétés sur le dos de Rousseau, pendant que celui-ci embrassoit & arrosoit de ses larmes son bienfaiteur ; de même que ces paroles : *Quoi , mon cher Monsieur ! eh , mon cher Monsieur ! quoi donc , mon cher Monsieur !* n'ajoutant rien de plus , ne sont pas des procédés qui indiquent , comme l'insinue M. Rousseau , une trahison. Ce sont les consolations ordinaires que l'on prodigue à tous ceux qui paroissent émus par de violents transports ; on me les a prodigués quelquefois pour arrêter les effets d'une bile trop échauffée ; les uns se servent des mots de cher ami , d'autres de *dear Sir* , ou de mon cher Monsieur , qui est l'équivalent , & quelquefois embrassent l'affligé , pour lui témoigner leur compas-

sion & la part qu'ils prennent à son excès de sensibilité. Ces consolations sont de tout pays ; mais il arrive ordinairement que les esprits égarés interprètent à leur guise & du mauvais côté , même ce que l'on fait pour leur propre bien.

Je comprends que dans une lettre , l'amitié peut quelquefois employer ces expressions douces & tendres dont les amans se servent pour exprimer leur ardeur ; mais que J. J. Rousseau compose tout un roman sur l'étroite liaison qu'il a contractée avec un confrere , je ne puis lui accorder tout le bon sens dont peut se piquer un homme raisonnable. Je lui dis tout net , plus j'apperçois d'emphase & d'affectation dans les témoignages réciproques d'amitié entre deux amis ou qui se nomment tels , moins je pense que le cœur ait part à leur correspondance , on doit toujours se défier de celui qui flatte jusqu'à l'excès. Est-il quelqu'amant , tout passionné qu'il fût , qui pourroit prodiguer à sa maîtresse des expressions plus tendres que celles dont Rousseau se sert en parlant de son ancien ami M. Hume. *Quel repos , dit - il , peut-on goûter dans la vie quand le*

cœur est agité ! troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer : je cherchois à me délivrer de ce doute funeste, en rendant toute ma confiance à mon bienfaiteur, & plus bas, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait, & quelques lignes plus bas, il se plaint que cet ami en lui écrivant, ne lui dit pas un mot sur le principal sujet de sa lettre, ni sur l'état de son cœur dont il devoit si bien voir le tourment.

Je réponds sur ce dernier article ; que M. Hume s'appercevoit bien par ces phrases romanesques, que l'Écrivain cherchoit matière à enfanter de nouveaux soupçons, & que lui parler de l'état & du tourment de son cœur, ç'auroit été jeter de l'huile sur le feu plutôt que de l'éteindre ; mais me voici arrivé à la trente-huitième page de la lettre que J. J. n'étoit pas en état d'écrire, parce qu'il disoit être malade. Qu'auroit-il fait de plus se portant bien ? C'est pourtant en débutant qu'il promet une explication & des indices sur la trahison dont il accuse son ami. J'ai relu deux fois cette épître, & je veux être écorché vif si j'ai pu apper-

cevoir le moindre éclaircissement sur le fait dont il est question ; je n'ai pu y découvrir que le progrès de la maladie qui se manifeste à chaque ligne , & qui de phrases en phrases va toujours en empirant. La preuve de cette vérité , c'est qu'à mesure que la plume de l'Écrivain coule sur le papier , il perd tellement la mémoire , qu'il ne s'aperçoit pas que lui-même se contredit dans ses propres aveux , & s'il s'y soutient , ce n'est que par la répétition des soupçons qui sont très-sûrement la cause primitive de son mal.

Ce qui m'y réjouit , c'est d'y trouver un homme unique en son genre , qui vouloit absolument que ses amis l'eussent tous été de M. Hume , qu'il aime comme on aimeroit une jolie femme , & que M. Hume fit la guerre à tous ceux que lui Rousseau n'aimoit pas , sans trop savoir pourquoi , ou qu'autrement cet Anglois ne seroit qu'un traître abominable.

Plus on tourne de feuillets , & plus on remarque que le malade ne dormoit pas en les remplissant , mais que ses assoupissemens lui suscitoient des rêves de longue haleine. En voici un qui l'a beaucoup effrayé , c'est encore un

soupçon, mais d'une espece tout-à-fait caustique ; son imagination le fixe attentivement ; ce n'est point une ombre qui passe , c'est un spectre hideux qui lui présente M. d'Alembert , non pas à Wooton , mais à Paris , une plume à la main , & limant avec toute l'éloquence dont ce savant est doué , la lettre publiée sous le nom du Monarque Prussien. Il proteste , & dit qu'il est convaincu que ce ne peut pas être un autre qui en soit l'Auteur ; il culbute ce soupçon sur un autre , & prétend que c'est à cette épître qu'il doit attribuer les froideurs qui succedent à l'accueil brillant qu'il avoit reçu des premiers jours de son arrivée à Londres. C'est ce qu'il appelle un indice , qui le conduit à la preuve ; elle est d'une nature si singuliere & si nouvelle que je parierois bien qu'on n'en a jamais vu de semblable ; la voici : à l'instant un trait de lumiere vient l'éclairer , & comme si l'action se passoit au pied du trône de la vérité , il voit clairement , à la faveur de cette vision indubitable , le foyer du complot qui se tramoit contre lui en Angleterre , pour le trahir. De quelle

maniere le trahit-on , & pourquoi ? il n'en fait rien , ni moi non plus.

Un autre rêve encore agité par de nouveaux soupçons , lui fait voir qu'il n'avoit été attiré en Angleterre qu'en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter , mais dont il ignoroit le but ; il sentoit le péril sans savoir où il pouvoit être , ni de quoi il avoit à se garantir.

Je demande à tout lecteur sensé ce qu'il est possible de comprendre par cette triple énigme ? Cruel effet d'une maladie incurable , & dont on peut aisément deviner les suites & les progrès ! Que doivent penser les personnes raisonnables en lisant toutes les absurdités qui se suivent en foule dans le reste, de cette lettre ? On y retrouve à chaque page les mêmes griefs : les mêmes soupçons y reviennent si souvent à la charge , qu'en dépit d'une lueur de beau style , on ne peut s'empêcher de s'écrier : l'Auteur est fou & ne le fait pas , le public s'en doute & ne s'en apperçoit pas , & ses partisans ne le croiront pas qu'ils ne le voyent aux petites maisons.

Cent indices de cette vérité pour.



roient se tirer de quelques autres articles que je supprime, dans la crainte de tomber dans des répétitions toujours ennuyeuses. L'excès de l'affliction dont le malade se tourmente lui-même de gaieté de cœur, & qui ne roule le plus souvent que sur des bagatelles, annonce en effet une ame agitée par tant de passions différentes, qu'il n'est pas possible que l'esprit de cet homme-là puisse jamais reprendre les fonctions attachées à des procédés raisonnables. Orgueil apparent, amour-propre invincible, vaine gloire, crainte, frayeur, amitié déréglée & seulement à moitié étouffée par le desir d'une vengeance autant injuste qu'impuissante, s'entre-choquent & se battent perpétuellement dans le cerveau timbré de ce pauvre Genevois.

Autre preuve de folie tirée de la même lettre, & qui dénote les desirs de vengeance dont je viens de parler.

M. Hume avoit écrit comme on l'a dit ci-dessus, à J. J. Rousseau sur un objet essentiel & d'où son bien-être dépendoit; il lui avoit mandé que l'affaire concernant la pension qu'on vouloit lui faire étoit enfin terminée. Non-

seulement le Genevois se fait gloire de n'avoir pas daigné répondre à ce zélé & généreux sollicitateur, mais il se vante orgueilleusement d'avoir envoyé sa réponse au général Conway. Il trouve ce procédé si charmant qu'il s'écrie, faisant allusion à M. Hume : *Premier soufflet sur la joue de mon patron ; il n'en sent rien.* Lorsqu'il dit que *l'imposteur a des complices en Angleterre ; c'est - à - dire , que l'Auteur du libelle étoit en liaison avec M. Hume , il répète : second soufflet sur la joue de mon patron ; il n'en sent rien.* Il continue en faisant remarquer que dans sa lettre au Général il avoit affecté de ne point parler de celui qui lui avoit servi de Mécène, & répète encore, *troisième soufflet sur la joue de mon patron ; & termine sa phrase en s'écriant , pour celui-là , s'il ne le sent pas , c'est assurément sa faute :* ensuite il ajoute, *il n'en sent rien.* Est-il rien de plus insensé & de plus extravagant que ces sortes de jeux de mots indignes de la plume d'un homme qui veut trancher du Philosophe.

Autre preuve de folie ; M. Hume, prétend J. J. Rousseau, n'a pour amis que ses ennemis ; il nomme Voltaire,

d'Alembert, Tronchin & Walpole, tandis que tout le mal que ces ennemis lui ont fait se réduit à n'avoir pas voulu applaudir à ses rêveries, & que l'un d'eux la tourné en ridicule par une mauvaise & sotte plaisanterie.

En voici une autre : Rousseau déclare lui-même qu'il ne peut écrire à M. le général Conway, *qu'en remplissant sa lettre de phrases obscures*, sans cependant en alléguer la raison. C'est un Protée qui veut qu'on le devine.

Dans un autre endroit, il avoue que *la tête lui tourne en lisant le billet* par lequel M. Hume l'avertit, qu'il ne sauroit rester plus long-tems à Londres pour son service, & il ne sent pas que l'Anglois lui fait cette menace pour le déterminer à accepter la pension qu'on vouloit lui faire. Je souhaiterois bien qu'on voulût essayer de me faire tourner la cervelle à ce prix-là; je croirois bien plutôt que ce seroit le moyen de la remettre dans son affiette, sur-tout si l'excès du chagrin l'avoit dérangée.

Je continue de lire & tourne cinq feuillets où je n'apperçois que continuation de soupçons, suppositions chimériques, plaintes outrageantes, afflic-

tions déplacées & injures atroces contre M. Hume, à qui il fait un crime impardonnable de s'être intéressé en sa faveur & malgré lui, auprès du Roi & de ses Ministres.

Me voici enfin arrivé à ces quatre mots fameux qui ont fait tant de frayeur à notre pauvre malade, mots prononcés par M. Hume dans l'erreur d'un rêve, ou si l'on veut, lorsqu'il ne dormoit pas : *Je tiens J. J. Rousseau*; voilà le dénouement qui arrive de cette piece toute singuliere; c'est dommage que M. le Vasseur n'ait pas paru sur la scene, on auroit pu en composer une comédie réjouissante, intitulée *le Fou sans le savoir*. Ce sont ces quatre mots qui, selon ce Philosophe ombrageux, sont une preuve plus que convaincante d'une trahison manifeste, à laquelle il peut en ajouter deux autres; la premiere, *des regards longs & funestes tant de fois lancés sur lui*, & la seconde; *des petits coups flatteurs sur le dos accompagnés des mots de cher Monsieur*. Mais voici un autre accès de la maladie de cet honnête homme. C'est dans le fort du délire qu'il s'écrie, *oui, M. Hume, vous me tenez, je le sais, mais seulement*

par des choses qui me sont extérieures : vous me tenez par ma réputation , par ma sûreté peut-être. Apparemment que le malade révoit & se figuroit qu'on vouloit le coffrer ; & c'est en s'abandonnant à cette frayeur qu'il voit déjà l'exultation barbare de ses implacables ennemis , & que le public qui est toujours pour les services rendus ne le ménagera pas. Qu'il prévoyoit la suite de tout cela , & quelle est-telle ? que les gens sensés , ajoute-t-il , qui sont en petit nombre & qui ne sont pas ceux qui font du bruit , comprendront que , loin que ce soit lui qui ait pu rechercher cette affaire , elle étoit ce qui pouvoit lui arriver de plus terrible. Moi , je dis que les gens sensés ne jugent point sur les discours de la calomnie , qu'ils ne se livrent point à bras ouverts à des soupçons chimériques , & qu'ils attendent que les athlètes aient paru sur l'arène , avant que de juger lequel des deux a combattu avec le plus de courage & le plus de prudence , & que ce n'est pas à celui qui a crié au meurtre avant de recevoir un coup , auquel ils applaudissent. Un verbiage en entraîne un autre ; le malade habile dans l'art.

des paradoxes tombe dans le délire ; & prononce en soupirant amèrement : *Qui , M. Hume , vous me tenez par tous les liens de cette vie , mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage , indépendant de vous & des hommes , & qui me restera tout entier malgré vous ; je suis accoutumé à leur injustice & j'ai appris à les peu redouter.*

Pourquoi les craint-il donc tant ? Si votre parti est pris , ajoute le malade , le mien ne l'est pas moins ; mais s'il eût pris son parti en homme courageux , auroit-il poussé de pareils gémissemens , puisqu'il déclare que si son corps est affoibli , que jamais son ame ne fut plus ferme. Il faut convenir ici que le malade est bien à plaindre : que d'écarts ! que d'égaremens ! il convient de sa maladie par l'affoiblissement de son corps , sans s'appercevoir que son esprit s'en ressent furieusement : il soutient que son ame ne fut jamais plus ferme , & par cette affirmation même il en fait voir toute la défaillance. Voyons comme il prouve cette fermeté héroïque : *quelqu'opprobre , dit-il , qui m'attende & quelque malheur qui me menace , je suis prêt. Quoiqu'à plaindre ,*

plaindre , je le serai moins que vous ;
& je vous laisse pour toute vengeance
le tourment de respecter malgré
vous l'infortuné que vous accablez.
 Un héros de coulisse n'en pourroit pas
 dire davantage à l'approche du glaive
 d'un tyran de théâtre. Est-ce là le lan-
 gage d'un homme que l'on ne persé-
 cute , si je peux me servir de cette ex-
 pression , que pour le rendre plus heu-
 reux , & dont enfin on cherche à allé-
 ger les soins & les peines , en lui of-
 frant & en le pressant vivement d'ac-
 cepter une pension ?

Combien en est-il de pauvres auteurs
 infortunés qui voudroient être exposés
 à pareille persécution ! Pour moi , je
 ne me ferois pas tant tirer l'oreille , &
 ma résignation aux volontés de mes
 généreux protecteurs leur prouveroit
 bientôt que je ne suis pas J. J. Rouf-
 seau. Un élève du Parnasse ne doit
 jamais rougir de recevoir des bienfaits
 mérités par des travaux qui coûtent
 des soins , des veilles & presque tou-
 jours l'altération de la santé , excepté
 que la fortune d'ailleurs n'ait pas pour-
 vu à ce qui convient à l'honnête hom-
 me pour être heureux , ou que des ex-
 ploits lucratifs , ou des charges hono-

rables ne leur tiennent lieu d'héritage. Ce qu'il y a de plus drôle dans ce dé-mêlé, c'est que notre malade, en achevant une lettre de cinquante-deux pages, *est surpris de la force qu'il a eu de l'écrire.* Le public doit l'être bien davantage, lorsqu'il y trouve que ce pauvre incurable convient que *si l'on mourroit de douleur, il seroit mort à chaque ligne*; mais que doit-on penser quand il dit; que *tout est également incompréhensible dans ce qui se passe*; que n'a-t-il ajouté, dans tout ce qu'il a écrit sur ce sujet. *Une conduite semblable à celle de M. Hume n'est pas dans la nature, elle est contradictoire, & cependant il ajoute, qu'elle lui est clairement démontrée.* Puisque cela est ainsi, pourquoi ne démontre-t-il pas lui-même cette clarté sur laquelle il répand ainsi les ténèbres les plus épaisses. S'il étoit véritablement convaincu & persuadé de la prétendue trahison dont il accuse M. Hume, s'écrieroit-il? *abîme des deux côtés ! je péris dans l'un ou dans l'autre, je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable.* Peut-on demander à un homme de qui l'on a dit, que l'on fait positivement qu'il nous a trahi, si

c'est bien lui qui est le traître ? peut-on après l'avoir convaincu de trahison , le prier d'avouer son crime ? peut-on révoquer en doute son intégrité quand il nie , & qu'il exige d'être confronté avec l'imposteur pour le confondre. Pourquoi ne lui accorder ni l'une ni l'autre de ses demandes ? Peut-on lui écrire , *je suis le plus vil des hommes si vous êtes innocent ; & vous me faites desirer d'être cet objet méprisable , si c'est moi qui vous ai faussement accusé de trahison.* C'est clairement avouer que l'accusation que l'on a faite n'étoit fondée que sur des soupçons ; que l'on s'y est livré avec chaleur , & qu'au lieu de les éloigner , on les a appelés à son secours pour lâcher inconsidérément cet indigne jugement téméraire , que l'on veut faire recevoir comme la preuve du crime supposé. Peut-on s'égarer avec tant d'opiniâtreté sans être soupçonné de la plus haute folie ?

Je touche bientôt à la fin de cette trop longue épître , qui en débutant , promettoit des indices appuyés par des démonstrations qui devoient prouver clair comme le jour la trahison de M. Hume : mais le malade a oublié sa pro-

messe, & ne produit que des nuages plus sombres & plus épais les uns que les autres ; il finit par les mêmes soupçons, & il est si peu convaincu de la vérité du fait que lui-même a mis en question, qu'il conjure son ami soupçonné de lui avouer son crime. *Si vous êtes coupable, lui dit-il, ne m'écrivez plus ; si vous êtes innocent, daignez vous justifier.* Voilà à quoi se borne le pauvre Rousseau : sont-ce là des indices ? peut-on croire que le lecteur prendra ces doutes pour des démonstrations ? M. Hume étoit fort heureux de ce que J. J. n'étoit pas en pouvoir de lui faire appliquer la question. J'aurois parié que les tourmens n'eussent pas été épargnés, & malgré toute l'innocence de l'accusé, il lui auroit sûrement fait avouer de force ou de gré qu'il l'avoit trahi ; l'exécution n'eût pas tardé de s'ensuivre, car les fous n'ont pas beaucoup de penchant à pardonner. Si j'avois quelque chose à reprocher à M. Hume, ce seroit d'avoir si long-tems envisagé ce Genevois comme un homme qui se portoit bien.

Je me figure que M. Hume avoit charitablement attribué, comme lui-

même le dit , aux prétendus malheurs de J. J. Rousseau la cause de son accablement , & qu'enfin il n'avoit attribué les démonstrations de joie du Pèlerin qu'à la perspective riante qui le conduisoit en pompe en Angleterre pour le faire arriver au comble de ses vœux. Un esprit bien sain n'est pas insensible à un changement de fortune , qui le fait passer de la douleur au plaisir ; mais sa joie se modere par la force de la raison qui l'avertit de ne rien outrer. Il prévoit tout le ridicule qu'il s'attireroit par des transports extravagans ; il témoigne sa reconnoissance par une conduite uniforme & par des sentimens raisonnables ; il ne se laisse point effrayer par un mot inconséquent , ou par de longs regards qui ne sont que l'effet d'une distraction ou d'une profonde réflexion ; enfin il se prête humainement aux foiblesses d'un ami , parce qu'il est convaincu qu'il n'est pas sans défauts.

Si un homme prend le contre-pied de cette conduite , on peut aisément conclure & dire que la machine est détournée , parce que les ressorts en sont usés. On a des yeux & des oreilles ; on voit , on écoute , on examine ,

on réfléchit & l'on agit en conséquence. D'où l'on peut conclure qu'il étoit facile à M. Hume de s'appercevoir, dès les premiers jours après qu'il eût connu personnellement l'Auteur d'Héloïse, que cet Ecrivain étoit fort malade; j'avoue que les intervalles de santé qu'il avoit de tems à autres, pouvoient embarrasser le docteur Anglois; mais comme ces intervalles n'étoient pas de longue durée, il ne falloit que réfléchir pour être à même de ne pas irriter le mal par des procédés qui n'en apportent pas le remède.

Les caprices & les singularités de J. J. & auxquelles on s'étoit déjà prêté charitablement à Paris, étoient furent les premiers symptômes de cette maladie laquelle, au lieu de se guérir, n'a fait que s'accroître pendant son voyage en Angleterre. En falloit-il plus pour s'en appercevoir, que ces transports enthousiastes avec lesquels ce Genevois s'écrie, *non David Hume n'est pas un traître!* Il faudroit n'avoir jamais vu d'esprits aliénés pour en juger autrement.

Convendez, bon J. J., que c'étoit une folie des plus visibles que de vous

imaginer que l'on ne vous conduisoit en Angleterre que pour vous y déshonorer, vous y trahir & vous y perdre. En étoit-ce une moins forte, que de faire naître vos ridicules soupçons sur un mot échappé dans l'erreur d'un rêve? Non, ces paroles, *je tiens J. J. Rousseau* prononcées avec transport soit en veillant ou en dormant, n'indiquent pas plus une trahison, que si M. Hume eût dit, j'aime de tout mon cœur le philosophe Genevois. N'aviez-vous jamais réfléchi sur la nature & sur l'origine des rêves? Que je vous plains & que je me plaindrois bien davantage, si j'étois assez malheureux que de vivre ou de voyager avec vos pareils!

Le plus beau rêve n'est que le plus grossier mensonge; si vous n'en convenez pas, je croirai que vous êtes du nombre de ceux qui dorment sans jamais rêver, & qui rêvent sans cesse en veillant: c'est le partage des fous, & la plus grande preuve de leur folie c'est d'ajouter foi aux rêves qu'ils font.

Vous souvenez-vous de la réponse de Caton à celui qui vint le consulter en lui racontant qu'il appréhendoit l'é-

vénement de quelque malheur sinistre ; parce qu'il avoit rêvé que les rats avoient mangé ses souliers. Tranquillisez-vous , lui répondit le philosophe Romain , rien n'est plus naturel que cela : que des rats rongent des souliers , la chose est possible ; mais vous auriez tout à craindre & tout à redouter si les souliers eussent mangé les rats. Je vais , en remontant à la première idée que j'avois conçue du point de vue de M. Hume , développer la suite de son rêve : quand il prononça *je tiens J. J. Rousseau* , c'est comme s'il eût dit : j'ai heureusement pu attirer au Nord cet homme célèbre qui a déjà fait tant de bruit vers le Sud , & qui est encore en état par la beauté de son style , la profondeur de ses réflexions , & l'élevation de son génie , de composer quelque ouvrage qui sera recherché : je le traduirai , ou le ferai traduire ; par ce moyen , je pourrai mieux tirer parti de mes talens & des siens. Après quoi il s'éveille & pense aux moyens de réaliser un si beau songe ; pour cet effet il projette de solliciter pour ce Genevois une pension , afin que n'étant pas importuné par l'indigence , il puisse limer ses productions & les rendre di-

gues , des applaudissemens du public. Enfin nous serons contens tous les deux , nous acquerons une nouvelle réputation dans la république des Lettres , & je n'y perdrai rien du côté des faveurs de la fortune.

Si un pareil projet pouvoit passer pour une trahison , je serois tenté de croire que l'auteur Anglois étoit un traître ; mais ne l'étant pas , J. J. Rousseau a très - mauvaise grace de faire tant de bruit pour de si bonnes intentions.

Je me perds dans mes réflexions quand je considère que M. Hume ait pu demeurer si long-tems sans s'appercevoir du dérangement d'esprit de son compagnon de voyage , & qu'il ait eu la constance d'entreprendre une justification , toujours inutile vis-à-vis d'un homme de cette trempe.

Je ne dis pas que la dernière & longue épître du malade dût demeurer sans réponse ; mais pourquoi pousser la complaisance au-delà de ses bornes ? L'Anglois en peu de lignes peint au parfait la maladie de son ami. Il la connoissoit donc ; pourquoi le combattre comme s'il eût eu l'esprit tout - à - fait libre. Voyons comme il le dessine d'a-

près nature. Rousseau, dit-il, *reste en sa présence quelque tems assis, ayant un air sombre & gardant le silence. N'est-ce pas là un avant-coureur du délire ? Il répond aux questions qu'on lui fait avec beaucoup d'humeur, n'est-ce pas les suites ordinaires de l'accès primitif du mal ? Il se leve brusquement, & après avoir fait quelques tours dans la chambre, se jette à corps perdu sur les genoux de M. Hume, l'embrasse, lui serre le cou comme pour l'étrangler, & s'écrie comme un fou qui a peur que l'on ne découvre son mal : Mon cher ami, me pardonneriez-vous jamais cette extravagance ?* M. Hume veut appaiser les frayeurs de Rousseau par des consolations ; & il appelle cela une scène très-touchante : il a bien de la bonté, je l'appellerois, moi, très-ridicule. On plaint les fous ; on doit les secourir ; mais il est de la prudence de s'en éloigner, & de la sagesse de ne pas faire attention aux caresses non plus qu'aux invectives dont ils nous accablent.

Dans toutes les lettres de M. Hume, il s'y trouve autant de clarté, que dans celles de son ami d'obscurité &

de subterfuges. Plus J. J. Rousseau va en avant , plus il s'enfonce dans les ténèbres : les petits esprits qui ne savent lire que des mots artistement rangés , ne courent qu'après l'énigmatique pour avoir le plaisir de deviner à faux ; mais les gens sensés qui aiment le solide & le clair ne le regarderont jamais que comme un homme prêt à tomber dans les accès d'une fièvre chaude.

La lettre de M. Walpole à M. Hume du 26 juillet 1766 , ne fait ni l'éloge de l'esprit , ni celui du caractère de cet Anglois. S'il eût eu du jugement & de la candeur , il eût dès Paris même , pu reconnoître par les singularités du Genevois , que cet homme n'étoit plus à lui-même , ni aux autres. A quoi bon se cuirasser pour faire la guerre aux fous ! La pauvreté seule de celui qu'il cherchoit à humilier , devoit l'empêcher de le jouer dans une lettre supposée. Insulter aux malheureux sans en avoir un sujet légitime , c'est afficher une ame dure & incapable de compassion. Le Sr. Walpole ajoute qu'il a une parfaite indifférence sur ce qu'on pensera de son procédé , vis-à-vis de Rousseau ; c'est à la

fois braver la voix publique & les honnêtes gens. Si cet Anglois dont les aïeux n'étoient ni fort riches ni fort illustres, y eût regardé de plus près, il auroit vu que Rousseau n'étoit pas aussi méchant que lui, & qu'il n'avoit pas le cœur ingrat; mais que quand un homme a l'esprit troublé, il n'est gueres possible de le bien caractériser, parce qu'il change de propos & de conduite à chaque instant.

En suivant les réflexions de M. Hume, qui succèdent à l'épître de M. Walpole, je remarque que celui-ci suppose toujours le Genevois expatrié, doué de toute la présence d'esprit d'un homme sensé. Dans cette supposition il a raison de le peindre avec les traits qu'il emploie pour le rendre méprisable aux yeux du public; mais en se rappelant lui-même les larmes & les transports de son ancien compagnon de voyage, & ses singularités, il devoit plus que personne s'être aperçu de ses égaremens, & le traiter en conséquence. Comme il ne pouvoit que le consoler ou le plaindre, l'animosité & le mépris ne devoient pas paroître ni dans l'une ni



dans l'autre de ses lettres , & cependant voici le portrait qu'il en fait.

Quoique M. Rousseau paroisse iciz faire le sacrifice d'un intérêt considérable ; il veut dire de la pension dont il a été parlé : il faut observer cependant que l'argent n'est pas toujours le mobile des actions des hommes , sur qui la vanité a un empire bien plus puissant , & c'est le cas de ce prétendu Philosophe.

C'est par ce même trait de haine & de vengeance que l'on s'apperçoit que M. Hume n'avoit pas été assez pénétrant pour découvrir la maladie de J. J. Rousseau ; mais est-il de la grandeur d'ame d'un cœur humain , de se servir de fleches empoisonnées ? En voici une décochée par le philosophe Anglois : *un refus fait avec ostentation de la pension du Roi d'Angleterre , ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard d'autres Princes , avoit pu être seule un motif suffisant pour déterminer sa conduite.* Ah ! de grace , M. Hume , que pensera-t-on de la vôtre , en versant par torrens le fiel & le bitume sur celle de l'un de vos confreres en littérature ? Oui , cette impérieuse ostentation

tion seroit condamnable dans un homme de bon sens ; mais une ostentation de cette espece , accompagnée de toutes les circonstances qui l'ont précédée & suivie , suffisoit pour faire connoître l'aliénation d'esprit de cet objet de la plus charitable compassion.

Que diriez-vous de celui qui vous reprocheroit de n'avoir pas la bouche au milieu du front ? Que diriez-vous, si vous entendiez un homme reprocher à l'un de ses anciens amis , dans le fort de l'accès d'une fièvre chaude , qu'il a tort , de s'abandonner ainsi aux transports qui l'agitent , & qui lui feroit un crime d'avoir voulu se jeter par la fenêtre , & qui ensuite se retourneroit de votre côté , en disant que cette fièvre seroit *un motif suffisant pour déterminer sa conduite* Sachez que vous & moi connoissons moins ce qui roule sur nos têtes que ce qui se trouve sous nos pieds. Des revers inopinés ; des renversemens de fortune ; des injustices atroces ; des frayeurs émanées d'un tremblement de terre ; les flammes d'un incendie ; des conspirations contre nos jours ou notre bonheur , & mille autres accidens auxquels nous sommes tous ex-

posés , ont troublé quantité d'hommes doués des plus grands talens. Ayons donc pour les malades de cette espèce , la même indulgence que nous souhaiterions que l'on eût pour nous si nous étions de ce nombre.

N'avez - vous jamais ouï raconter des propos de ce fou qui se disoit le Pere éternel ? Si quelqu'un se fût avisé de l'accuser sérieusement devant le Juge d'être le plus impie des blasphémateurs , je suis très - persuadé que l'accusateur eût été condamné d'aller loger sous le même toit. Peut - on supposer de l'orgueil & de l'ingratitude à quelqu'un qui seroit à l'agonie ? est - on dans cet état capable de sentir l'influence que les passions peuvent avoir sur notre ame ? or , peut - on douter que la folie ne soit l'agonie de l'esprit humain ?

Les amis de M. Hume qui ont caractérisé le pauvre Rousseau , veulent que *l'absurdité de ce qu'il avance dans ses lettres à M. Hume , n'est pas une preuve de mauvaise foi.* Ils ont raison ; mais ils l'eussent mieux défini en disant que c'en étoit une très - visible de l'affoiblissement de son esprit. Fixons le tableau qu'ils font de

cet homme-là. Le voici : *il se regarde , disent-ils , comme le seul être important de l'univers , & croit bonnement que tout le genre-humain conspire contre lui. Son plus grand bienfaiteur étant celui qui incommode le plus son orgueil , devient le principal objet de son animosité. Il est vrai que pour soutenir ses bizarreries ; il emploie des fictions & des mensonges ; mais c'est une ressource dans ces têtes foibles , qui flottent continuellement entre la raison & la folie , que personne ne doit s'en étonner.*

Que l'on oppose mon opinion , ou ce que j'ai déjà dit ci-devant avec ce qu'on vient de lire , & l'on verra si M. Hume avoit lui-même beaucoup de raison , de vouloir lutter avec un malade de cette espece ; mais voyons ce qu'il dit lui-même. *J'avoue que je penche beaucoup vers l'opinion de mes amis : quoiqu'en même-tems je doute fort qu'en aucune circonstance de sa vie , il ait joui plus entièrement qu'aujourd'hui de toute sa raison.*

J'en appelle au jugement des lecteurs sensés : & je me persuade que ce paradoxe leur fera remarquer que



celui qui l'avance s'aveugle de propos délibéré pour n'examiner en lui-même que les progrès du ressentiment le plus insensé. D'où je conjecture que M. Hume n'est pas encore aussi malade que J. J. mais qu'il montre déjà quelque disposition à le devenir. C'est encore l'auteur Anglois qui veut que même dans les étranges lettres que Rousseau lui a écrites, on retrouve des traces bien marquées de son éloquence & de son génie. J'en conviens, la toile en étoit bien lustrée & brillante, mais le fil en étoit pourri. Jamais homme de bon sens, quelque éclairé qu'il puisse être, ne pourra reconnoître dans ces lettres étranges, que le tissu embrouillé d'un sublime galimathias. Les fous causent & écrivent quelquefois avec beaucoup de feu & d'enthousiasme, mais leur éloquence est toujours entrecoupée par des fictions si ridicules, & des propositions si absurdes, que l'on ne peut s'empêcher de reconnoître leur égarement. La plus grande faute de M. Hume, c'est de n'avoir pas voulu reconnoître celui d'un homme qui en faisoit voir tous les jours de sa vie, & d'une nouvelle espece. Peut-on

dire que Rousseau jouissoit de toute sa raison en promettant des indices & des démonstrations qui , au bout de cinquante - deux pages n'arrivent pas. Il paroît bien plutôt par cette même épître , & par les visions qu'elle contient que la République des Lettres va prendre le deuil , & se lamenter de la perte d'un héros qui sûrement auroit illustré ses fastes , si la raison ne l'avoit pas abandonné pour toujours.

Un anonyme qui s'est donné le titre de *Rapporteur de bonne foi* , a déjà prononcé ses arrêts sur le différend ou plutôt la querelle pitoyable entre M. Hume & Rousseau. Il fait pencher la balance du côté du second , en cela il sera toujours fort louable de s'être déclaré pour celui qui gémit , ou qui , par un excès de sensibilité , paroît le plus affligé. Je n'ai jamais connu que de réputation ces deux Auteurs célèbres , j'ai quelquefois oui faire l'éloge de leurs productions par gens du premier mérite , & qui , je crois , étoient plus capables que moi d'apprécier les talens. J'avoue à ma honte que j'ai trop peu recherché les productions de l'auteur Anglois , sur-tout depuis le reproche que lui fit le général Bar-

rington , de n'avoir pas été fidele dans sa relation de la conquête de la Guadeloupe. D'ailleurs tout ce que je puis en dire , est que je pense que ses talens & son mérite personnel lui ont mérité en Angleterre , en France & même ailleurs , des applaudissemens & l'estime des honnêtes gens. C'est un homme du monde qui aime la bonne société , qui la recherche , qui en est recherché ; & qui , ne voulant pas se singulariser , se prête aux mœurs & aux usages du siècle , peut-être , avec trop de complaisance. Je connois mieux les ouvrages du misanthrope Genevois qui m'ont quelquefois émerveillé , & quelquefois fait penser qu'il se trompoit dans ses spéculations. Peut-être avois-je tort ; mais , dit Boileau , *un Clerc pour quinze sous peut siffler Attila* ; je m'attends bien de l'être , peut-être à meilleur marché. Si M. Hume a un peu dérogé au titre d'homme de Lettres dans la conduite qu'il a tenue dans cette affaire , J. J. Rousseau n'y a sûrement pas recueilli des lauriers bien flatteurs ; mais pour ce qui concerne la probité , l'on peut , sans outrer son éloge , avouer qu'il ne s'en est jamais écarté. Pour bien juger ou définir le

fond de son caractère , & remonter à la source d'où sont partis ses égaremens , il faudroit commencer à le considérer dans son premier état , le voir dans sa plus tendre jeunesse une lime à la main , & revêtu du tablier de garçon horloger ; ne quitter cette profession que pour être exposé à beaucoup de revers & d'infortunes , surtout après son changement de Religion. Le suivre dans ses voyages en Italie & ailleurs , faufile parmi gens de tous états & de toutes conditions , depuis le bonnet ducal jusqu'à la houlette ; c'est pourquoi je me persuade que les replis du cœur humain peuvent lui être mieux connus que s'il eût toujours vécu dans le sein de l'opulence. Les talens & les connoissances qu'il a acquis sont une preuve bien certaine qu'il étoit né avec un goût naturel pour l'étude des Belles-Lettres ; mais que n'ayant eu que lui seul pour guide dans cette carrière épineuse , qu'il n'a pas toujours suivi le chemin qui conduit au temple de la modération ; ce qui est sans doute la cause qu'il a outre bien des systêmes , plus admirables en spéculation qu'ils ne pourroient l'être en pratique. J'aurois aussi quel-

que penchant à croire que la lecture des Auteurs tragiques, comiques & romanesques avoit fixé ses amusemens : ce qui auroit beaucoup contribué à lui donner du goût pour ces grands sentimens, cet excès de sensibilité & cette fierté déplacée qu'il ne met que trop souvent en œuvre, & qui dans le fond, ne convient qu'à de grands personnages, & sur-tout à des héros de théâtres.

Je m'imagine encore que les Poètes anciens & modernes, les Orateurs de l'ancienne Rome & de l'antique Grece, & les Philosophes de tous les âges, ont tour-à-tour déraciné de son ame la tige des faux préjugés qui, de nos jours, font la honte du genre-humain, ou qui tout au moins, révoltent les esprits éclairés.

On remarque que la nature l'avoit fait naître avec ce germe spirituel qui, bien cultivé, forme les grands génies ; mais que faute de bons principes, & voulant trop embrasser à la fois, l'occasion de devenir un véritablement grand homme, lui est échappée.

Destiné par sa naissance à s'attacher à des travaux mécaniques, il les abandonne pour ne s'appliquer qu'aux ta-

lens agréables ; il débute par remporter des prix académiques ; ses productions, dans un genre tout-à-fait nouveau , le font remarquer : la nouveauté plaît , on y applaudit , & J. J. en ne s'éloignant plus de ce genre , étoit heureux ; mais il prend les ailes d'Icare , il veut s'élever au - dessus de sa sphere ; il veut , sans appui & sans vocation , devenir législateur ; il échoue dans son projet ; cela seul capable d'ébranler même l'esprit le plus stoïque , pouvoit détraquer les ressorts de son imagination : il ne s'en apperçoit pas ; il veut , malgré vent & marée , entrer au port , il y échoue en voulant s'y ancrer ; prêt à périr , il brave le destin ; & le destin qui se joue des mortels , ne lui sauve la vie que pour la lui rendre plus amere & plus douloureuse.

Malgré ses infortunes , ses productions l'introduisent quelque tems parmi le beau monde ; & s'il apprend à le connoître , ce n'est que pour s'en séparer. Plus il fait des efforts pour s'en éloigner , plus le beau monde s'excite à le fêter , il est insensible à ses caresses. Il fuit ; on court après ; on l'arrête , il s'échappe encore : on veut le

voir, il se cache. Dès-lors sa misanthropie commence à se manifester ; mais comme tous les excès sont dangereux , elle dégénere en singularités , qui auroient dû depuis long-tems le faire regarder comme un homme qui , de propos délibéré & de gaité de cœur , s'éloigne du bon sens & de la raison , uniquement pour ne s'attacher qu'à des visions & à des chimeres. Cet homme ne veut plus être fait pour les hommes ; on diroit à le voir agir , que ce font eux qui doivent être faits pour être en bute à ses boutades & à ses caprices. Ne veut-on pas se prêter à ses sentimens romanesques & à ses frayeurs ridicules , on devient tout-à-coup son plus grand ennemi ? Il crie à la trahison , à la perfidie ; il pleure , il gémit , enfin il tombe dans l'enfance ; c'est ce que l'on peut dire sans l'outrager.

D'ailleurs sa probité , sa simplicité , sa pitié envers les affligés & sa sobriété ont toujours fait la base de son caractère ; je ne dis rien de trop en affirmant que tous ceux qui l'ont accusé de noirceur d'ame ou de méchanceté , étoient les plus méchans des hommes. Personne n'a lieu de se plaindre de

ses frauduleux ressorts, il n'en connut jamais. La soif de l'or ne l'altère pas, il semble ne respirer que pour jouir d'une parfaite indépendance : toute son ambition se borne à vouloir être lui seul son roi, son maître & son législateur. Si c'en est une, voilà sa folie ; on ne s'en aperçoit que parce que la fortune l'a privé des moyens de la cacher. Au tableau que je viens de faire, reconnoissez J. J. Rousseau ; je crois même qu'il auroit pu disposer à son gré de tous les objets qui fixoient son premier point de vue, s'il eût voulu tant soit peu se prêter aux généreux penchans de ceux qui se faisoient un mérite de l'accueillir & de le protéger. Combien de fois lui en ont-ils offert les moyens ? Y avoit-il de la sagesse à les refuser ? C'est son orgueil, s'écrient les ennemis ; c'est sa folie leur répondent ceux qui s'y connoissent mieux. Rousseau n'en convient pas, parce que de toutes les maladies, celle-ci est la seule que les malades ne veulent pas avouer ; pourquoi ? parce qu'ils n'en ressentent pas les douleurs.

Demandez-le à M. Hume en colere
contre le Genevois expatrié ; demandez-
le

le à tel homme que ce puisse être dans l'accès d'un transport frénétique : il ne vous récitera que des rêves , des mots entrecoupés par des gémissemens , des sanglots & quelquefois des larmes.

Que J. J. Rousseau , de sens rassis , vous fasse le tableau de la conduite d'un esprit égaré , & qui seroit positivement la peinture de la sienne dans le fort de ses égaremens , il vous dira avec tout le sublime de la rhétorique , que cet homme a perdu la tête , qu'il faut le saigner , le baigner & lui faire prendre une potion d'ellébore ; mais faites ce compliment à ce philosophe , il vous donnera bientôt des preuves qu'il ne sent ni ne connoit son mal. Ses transports & ses emportemens colériques en seront sur le champ la preuve. Pour se venger il demendera du papier ; & armé de plume & d'encre , Dieu fait comme il vous habillera ! ne l'a-t-il pas lui-même avoué , quand il écrivit à M. Hume que celui-ci n'ignoroit pas que *l'on fait fort bien qu'il ne faut que le mettre en colere pour lui faire faire bien des sottises.* Qu'est-ce que des sottises qui proviennent des accès d'une violente colere ?

Suppl. de la Collec. Tome IV. R

Ne sont-ce pas les preuves d'une conduite extravagante , ou de la plus haute folie ? Il y a quelqu'apparence que deux sortes de folies agissent alternativement sur l'ame & l'esprit de ce Genevois. Folie pailible & supportable , & folie frénétique. Je ne m'attacherais qu'à démontrer que la première domine sur l'autre , & que ce qu'on appelle orgueil , ingratitude & méchanceté , ne sont autres choses que les effets de la maladie dont il est visiblement attaqué.

La preuve que Rousseau n'est point orgueilleux , c'est qu'il ne se fait aucun scrupule de fréquenter indifféremment toutes sortes de personnes de quelques conditions qu'elles soient , pourvu qu'il les croye d'honnêtes gens. Si ce sont des esprits unis quoique bornés , il ne leur fait pas ressentir cette fotte supériorité que veulent avoir , en dépit de l'égalité humaine , quantité d'Ecrivains de nos jours , qui s'imaginent être d'une nature plus excellente que ceux qui ne barbouillent point de papier. Notre Philosophe malade n'affecte pas de mettre les poings sur les côtés en parlant à des hommes confondus parmi le vulgaire ; cependant son antagoniste

veut faire entendre que l'orgueil est son vice dominant. Est-il quelqu'un qui paroisse plus humble dans sa parure & dans ses discours familiers ? M. Hume lui prête une soif ardente pour les richesses , en disant que pour s'en dé-saltérer , *il affecte aux yeux du public une extrême pauvreté* : cette médisance est démentie par le désintéressement avec lequel cet homme a abandonné la plupart de ses productions aux Libraires.

On m'opposera peut-être l'orgueil & le mépris des richesses que Diogène fit paroître vis-à-vis d'Alexandre ; mais n'a-t-on pas fait de ce cynique le portrait comme d'un fou de la première classe ?

Rousseau n'est point ingrat ; il possède même la sensibilité & la reconnoissance à l'excès lorsqu'on l'a obligé , témoins ses transports & les larmes dont il arrosa le visage de M. Hume lors de leur arrivée en Angleterre ; au reste , je suis assez de son sentiment lorsqu'il dit qu'on ne peut pas marchander sur la reconnoissance comme sur une pièce de drap. Il n'est point méchant , & tous les traits de méchanceté que l'on décoche sur son caractère , ne sont que

les suites de la prétendue ingratitude dont on l'accuse. Si quelqu'un s'avisoit de faire la question , en demandant d'où peut provenir l'égarément de l'esprit de cet Auteur si estimable par quantité de beaux traits répandus dans ses ouvrages ? Je répondrois qu'il faudroit remonter jusques aux tems de sa première condition , & le voir passer de la boutique d'un horloger dans le temple des Muses. Le voir voyager tantôt bien & le plus souvent mal à son aise , exposé à des chagrins & à des revers qui n'affermissent pas l'esprit humain. Ne voit-on pas tous les jours que de grandes tribulations , de même que les excès de joie & de tristesse , ou quelquefois une frayeur excessive , peuvent selon la foiblesse du tempérament de ceux qui y sont exposés , opérer le bouleversement des sens , & frapper les fibres du cerveau jusqu'au point que l'ame & le cœur peuvent en être troublés , qu'ils peuvent attaquer les nerfs , ralentir ou précipiter la circulation du sang , & enfin priver du plus au moins la réflexion & le discernement de leurs fonctions ordinaires. On remarque qu'autant d'hommes affligés de cette maladie , autant de maladies

différentes dont la plupart sont incurables.

N'est-il pas des fous que l'on est obligé d'enchaîner & de garotter ; d'autres plus dociles , mais sujets de tems à autres à des transports frénétiques qui exigent les mêmes précautions ; d'autres qui , à la vue du public , pensent , parlent & agissent comme le reste du gros des hommes , & dont les égaremens d'esprit ne paroissent qu'aux yeux de ceux avec lesquels ils vivent ; d'autres dont la folie semble être attachée aux phases de la lune , & dont la maladie est couverte par les différentes interprétations que l'on fait de leurs passions & de leur conduite.

Combien de fois ne prend-on pas pour un défaut du cœur ou du sentiment ce qui , dans le fond , n'est qu'une altération ou foiblesse de l'esprit humain.

Je crois que c'est dans ces dernières classes que l'on peut placer J. J. Rousseau , sans qu'il puisse s'en offenser ; puisque ce genre de maladie le purge entièrement des vices du cœur & de l'ame dont ses ennemis l'accusent injustement.

Ouvrez l'histoire de France , n'y

trouvez-vous pas un grand Roi qui , par trois accidens différens , eut le malheur d'être troublé. Le premier fut un coup de soleil , qui lui ayant causé des transports au cerveau , commença cette fâcheuse opération ; la seconde fut l'apparition subite d'un homme noir qui , à son passage dans une forêt , se présenta subitement à ce Prince en lui criant qu'on le trahissoit , & que l'on conspiroit contre lui ; & le troisieme fut la chute d'une lance sur un casque , & dont le bruit sonore effraya tellement ce bon Prince , qu'il se troubla , au point qu'il s'imagina être livré à ses ennemis ; alors il entre en fureur , tire son épée , prend tous ceux qui se trouvoient devant lui pour des conspirateurs , fonce sur eux , court , crie , frappe & tue à tort & à travers jusqu'à ce qu'il tombe en pâmoison ou en délire : on est obligé de le lier sur un chariot , on le ramene en son palais. Il prend ses esprits , rentre dans toute l'étendue de son bon sens , continue de gouverner des cinq , six & sept années de suite avec autant de sagesse que de prudence. Croiroit-on qu'il laissoit voir pendant les intervalles lucides que lui laissoit son

mal, toute la force d'esprit & la sagacité dont se pourroit glorifier le prince le plus accompli ?

Que l'on réfléchisse sur ce passage, & sur la maladie de J. J. Rousseau, on y trouvera tout au moins, quant aux intervalles lucides, beaucoup de rapport ; ces intervalles ne sont pas de si longue durée chez le philosophe Genevois, mais ils sont d'une nature capable de faire connoître que malgré qu'il n'y a point d'espece de frénésie qui se ressemble, & qu'elles diffèrent toutes, que cependant il en est qui se rapprochent. On en pourroit dire de même des passions violentes, comme de l'amour du jeu, de l'ivrognerie, de l'ambition, de la haine & de la vengeance, qui tiennent beaucoup de la force ou de la foiblesse du tempérament de ceux qui ont le malheur de s'y laisser emporter.

Il en est peu qui se corrigent par les exhortations ou les menaces qu'on leur fait en leur opposant les loix divines & humaines. Les plus entêtés prennent même pour des outrages les bons conseils que leurs amis ou leurs proches s'empressent à leur donner, & les autres ne se laissent persuader

que par l'impossibilité où les mettent les causes secondes , d'atteindre à leur but : un amant , parce que l'objet qui ne peut le souffrir a des yeux pour un autre ; un joueur , parce que ses finances sont taries ; un vindicatif , parce que son adversaire est plus puissant que lui ; enfin , parce que l'homme étant subordonné , est contraint de fléchir à l'approche des circonstances.

Il n'y a point de milieu il faut que Rousseau convienne que sa maladie n'est autre chose que le dérèglement de son esprit & non pas l'effet de la perversité de son cœur. Je suis persuadé qu'un homme qui a tant soit peu sa réputation à cœur , préférera toujours de passer plutôt pour un esprit aliéné ou dérangé , que pour méchant , insolent , orgueilleux & ingrat. C'est cependant avec ces dernières couleurs que M. Hume fait le tableau du caractère de son ancien ami. Il a tort , c'est pourquoi je conclus à ce que le public équitable , oblige M. le philosophe Anglois à faire au philosophe Genevois une réparation complète , en y joignant tous les frais , dommages & intérêts. J'ai dit plus haut qu'une violente frayeur peut con-

fidèlement contribuer à l'altération de l'esprit. Qu'on se rappelle ce terrible décret de prise de corps, qui, comme un coup de foudre, vint frapper l'esprit du Genevois, lorsque son Emille fut lacéré : frayeur, saisissement, consternation, amour-propre blessé à mort vinrent tour-à-tour jeter le trouble dans son ame ; son cœur agité par différentes passions, palpite, s'évanouit & se resserre. Le public en avoit ouï le coup, mais pouvoit-il en ressentir les effets ? J. J. Rousseau seul les sentoit bien mieux que les soufflets en l'air qu'il envoïoit à son patron par la poste : cette époque seule suffiroit pour ébranler le plus ferme Stoïcien. A peine cet orage a cessé, que J. J. Rousseau en essuie un plus funeste à Geneve : les journaux & les papiers publics l'annoncent, mais les lecteurs n'en éprouvoient pas les suites douloureuses. Le bon J. J. Rousseau étoit le seul que les carraux de Jupiter avoient frappé. Le saint homme Job ne se trouva jamais dans une situation aussi accablante ; & l'on fait que dans l'excès de ses plaintes & de ses transports, sa

colere le plongeoit en quelque forte jusques dans les bras du délire.

Tous ces revers inopinés & les plus affligeantes tribulations , disent certains raisonneurs opulens & heureux , ne sauroient ébranler le grand homme. Le Philosophe doit y être préparé : quand elles arrivent , il fait ceci , ou il doit faire cela : ah ! que j'en ai connus de ces brillans moralistes qui ne parloient ainsi que parce qu'eux-mêmes n'avoient jamais eu que de très-foibles déplaisirs ; mais combien en pourrois-je nommer , non-seulement en Angleterre , mais par-tout ailleurs , qui , pour un intérêt de peu de chose , la perte d'un petit procès , la mort d'un parent , celle d'une maîtresse & souvent moins encore , se sont abandonnés à des excès plus funestes , jusques enfin à s'arracher la vie par l'eau , le feu , le fer ou le poison. Que ne profitoient-ils de leur stoïcisme ? Pourquoi la plupart des hommes ne s'attachent-ils pas à mieux connoître les facultés de l'ame & de l'esprit ? parce qu'ils s'appliquent trop à raisonner sur les événemens , & ne réfléchissent que très-rarement sur leur cause première.

Le Rapporteur de bonne foi, qui eut occasion de voir M. Rousseau à Montmorency, lui fait un compliment, par lequel on ne remarque pas qu'il se soit apperçu de la maladie qui affligeoit plus son esprit que le corps de ce Philosophe; il se charge de sa justification, elle lui fait honneur: il défend l'innocence outragée, & son plaidoyer lui attireroit encore plus d'éloges, si celui pour lequel il plaide se portoit bien.

Une premiere lecture de l'Exposé lui montre M. Rousseau *singulier*. On peut dire que la politesse se perfectionne de nos jours comme les modes; pourquoi ne pas dire malade? La seconde le lui fait voir plein de candeur & de sensibilité; pourquoi n'a-t-il pas ajouté le mot de *trop*, qui auroit mieux fait comprendre au lecteur que l'excès des passions de l'ame les fait dégénérer en foiblesse; mais la troisieme lecture de l'Exposé, en confirmant le jugement qu'il a porté sur cette affaire, c'est-à-dire, de trouver l'*illustre Genevois innocent*, innocence qui lui fait ressentir un *trésaillement de joie en appercevant à la fois sa pleine justification, & l'évidence des torts de son adver-*

faire, C'est beaucoup dire, *sa pleine justification*, en supposant qu'il se portoit bien, & ce n'étoit rien dire de trop en convenant que sa maladie étoit manifeste. Dans le premier cas, il y a apparence que jamais Rousseau ne se fût brouillé avec M. Hume, pour des procédés indifférens, de nul intérêt & qui n'attaquoient point l'honneur: Comme aliéné d'esprit, de quoi accuse-t-il M. Hume? d'être un traître: comment le fait-il? qui est-ce qui le lui a rapporté? Qu'il nomme l'accusateur ou les témoins: il n'en fait rien, il ne produit que des soupçons: il promet cependant des indices & des démonstrations, il ne tient pas parole: pour toute conviction, il fait parler un homme enseveli dans les bras du sommeil, à qui il fait dire *je tiens J.J. Rousseau*; & après avoir tiré mille fausses conséquences de ces paroles, il termine trente-huit pages d'écriture par demander à l'accusé s'il est vrai qu'il l'a trahi; & prouve qu'il n'en faisoit rien, c'est qu'il confesse lui-même que, *si cela n'est pas, il est le plus malheureux & le plus vil des hommes; qu'il desire d'être cet objet méprisable*, c'est-à-dire, de trouver M. Hu

me innocent, pour avoir le plaisir d'être prosterné devant lui, foulé à ses pieds, criant miséricorde, faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix son indignité, & conclut par un paradoxe énigmatique, en disant, *il n'y a point d'abjection dont un cœur qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir.* Je crois bien qu'un homme agité par les transports d'une maladie incurable peut s'égarer à ce point là; mais qu'un homme bien sain comme vous, mon cher confrere en belle prose, puisse en lisant tant de folies, ne pas s'appercevoir de l'aliénation de l'esprit de celui qui les a faites, c'est une de mes plus grandes surprises. Quoi! M. le rapporteur, vous condamnez M. Hume d'avoir fait publier une brochure pour se plaindre, tandis, ajoutez-vous, que M. Rousseau n'a répandu les siennes que dans le secret de l'amitié! Vous aviez sans doute oublié l'article du saint James Chronicle, où l'illustre Genevois apprend au public que son ennemi déclaré, l'Auteur de la lettre attribuée au Roi de Prusse, & des complices en Angleterre. M. Hume, direz-vous, n'y est pas nommé; non, mais le public le soupçonne & le rap-

tre au doigt : ainsi en fait d'imprimé ; c'est J. J. Rousseau qui est le premier agresseur. Ne défie-t-il pas ensuite M. Hume de faire imprimer tout ce qu'il a en main ! Est-ce que de pareils défis ne sont pas des preuves d'un égarément marqué au coin de la plus haute folie ? n'est-ce pas vouloir appeler un homme en duel , sans pouvoir l'accuser de nous avoir déshonorés. J. J. Rousseau a tort , M. Hume n'a pas raison : vous défendez mal le premier , & vous condamnez trop légèrement le second. Peut-être aurai-je moins de raison encore vis-à-vis de certains esprits , qui diront en lisant ceci : & moi , je vous siffle tous le quatre.

N'outrez pas la politesse , & ne dites pas qu'au jugement de plus d'une personne sensée , M. Hume n'a pas moins de vanité que de bienfaisance : vous auriez dû dire avec toute la franchise dont je vous crois capable , que l'ostentation & la vanité l'emportoient sur la bienfaisance ; parce que , lorsque celle-ci émane d'un principe généreux , telle que puisse être la conduite active & passive de l'obligé , le bienfaiteur observe un éternel silence sur ses bienfaits. Il peut avec toutes

les voies permises , repousser la méchanceté & les indignités de l'ingrat qu'il a obligé , mais loin d'en faire parade ou de les lui reprocher , il doit observer un éternel silence à cet égard.

J'ai déjà mis au jour les motifs qui pouvoient avoir engagé M. Hume à protéger l'illustre Genevois , & vous n'avez pas tout-à-fait bien rencontré en insinuant que cet Anglois avoit pris de l'ombrage en fixant avec trop de jalousie la réputation & les talens de Rousseau ; s'ils n'eussent pas été attaqués avec quelque différence de la même maladie , c'étoient deux astres qui , par des rayons éloignés de leur globe , auroient pu s'éclairer réciproquement , pour ensuite communiquer au genre humain les lumières les plus intéressantes. C'est à quoi tout écrivain doit aspirer : c'est même dans cette idée que je vais encore donner un coup de pinceau aux devoirs de la bienfaisance.

Offrir des secours à un illustre malheureux sans le connoître autrement que par son mérite , lui procurer un asyle plein d'agrément , voilà qui est digne d'une belle ame , & qui honore infiniment celui qui se plaît à cou-

tonner ce chef-d'œuvre du sentiment, par un oubli volontaire de ses services généreux ; mais si , non content de reprocher en public à l'obligé les dons qu'il lui a faits , il étale encore par ostentation ceux auxquels il n'a eu qu'une part indirecte , je soutiens qu'il s'est payé par lui-même d'une reconnaissance qu'il ne méritoit pas ; mais que d'un autre côté l'obligé se cabre, s'irrite , se désole & crie à la trahison , à cause que son nouveau bienfaiteur veut avoir son portrait en grand , à cause qu'il sollicite sans un plein pouvoir une pension pour lui , à cause que le hasard introduit dans la maison qu'ils habitent , des gens que Rousseau n'aime pas , à cause qu'il le soupçonne d'être en correspondance avec celui qui l'a plaisanté , en vérité on ne peut s'empêcher de crier à la folie. En peut-on faire moins , lorsqu'il fait un crime à son ami de ses longs regards , de son ton de voix , de ses gestes , de son flegme & de son silence ? Etoit-ce dans l'ordre des bienséances de montrer de l'humeur & des caprices outrés vis-à-vis de celui qui témoignoit tant de bonne volonté pour lui ? N'y avoit-il rien de plus choquant que de

le boudier , de se lever brusquement en sa présence , de se promener en affectant les bras croisés , & tout - à - coup de se jeter à son cou , de l'embrasser , de pleurer , de lui demander pardon , & de s'écrier : *non , D. Hume n'est pas un traître* , &c. Combien d'autres traits semblables ne pourrois - je pas répéter pour prouver que ce n'est pas ainsi qu'on doit agir à l'égard de ceux qui s'emploient à nous rendre heureux , & qu'une telle conduite , en remontant jusqu'à la maladie d'où elle dérive , est bien plus digne de pitié que de ressentiment.

Malgré toute la conduite réservée de M. Hume & toute la sagesse qui brille dans ses œuvres , qu'il me permette de lui demander où étoient ses yeux & ses oreilles quand son nouvel ami s'abandonnoit en sa présence à tant d'excès déraisonnables. N'étoit-il pas lui-même un peu affecté de la même maladie. Est-ce que celle que Rousseau apportoit en Angleterre seroit devenue épidémique au-delà de la mer ? Je serois tenté à le croire ; il falloit être bien préoccupé ou bien aveuglé pour ne pas se persuader que tant d'extravagances n'étoient que les accès de la maladie de

ce nombre ; en creusant jusqu'où cette prétendue trahison pouvoit s'étendre , la chose ne valoit seulement pas la peine de s'en inquiéter ; sa vie , sa liberté , ni son honneur ne couroient aucuns dangers. Son amour-propre seul s'y trouvoit offensé : on ridiculifioit un pauvre étranger , qui crie à la trahison , parce que ses singularités lui avoient attiré quelques plaisanteries qui ne sont point des complots , ni des coups de poignards : dans semblables rencontres , on patiente , on dissimule , on se tait pendant quelque tems , on voit venir. Si le soupçon est fondé , on saisit adroitement la preuve la plus claire & la moins équivoque pour faire connoître à un homme capable de jouer les malheureux , que les sentimens sont abominables , que son cœur se pourrit : ensuite on lui tourne le dos , on se console par le témoignage d'une bonne conscience , on l'oublie , on n'y pense plus.

Pouviez-vous ne pas remarquer que toutes les autres lamentations du philosophe Genevois ne rouloient que sur des vétilles dont une soubrette auroit eu honte de s'occuper. Quoi ! se formaliser des froideurs ou des incivi-

lités de gens avec lesquels on n'a nulle liaison ; prendre leur peu de savoir-vivre pour des mépris ou pour des insultes outrageantes ; remplir des pages entières pour relever avec aigreur des railleries qui sont de toutes les sociétés ? par exemple , celle qui fut faite sur la préférence que le Genevois donna à Madame Garrick plutôt qu'au *Musæum* , n'étoit pas un outrage assez grave pour mériter de s'en ressouvenir.

Il n'y a pas un homme sensé qui n'envisage l'Auteur d'Héloïse comme un esprit égaré , quand il commente & interprete les paroles de M. Hume , qui , soit en dormant ou en veillant , s'écrie : *je tiens J. J. Rousseau* ; est-il plus sage quand il parle des *regards longs* & des profondes rêveries de l'auteur Anglois en le fixant ? Si j'ai pu lire dans les idées de M. Hume , voigi , à ce que je m'imagine , les pensées qui accompagnoient ses réflexions. Est-il possible , disoit-il en lui-même , que j'aye fait la sottise d'empaqueter avec moi cet extravagant ? Est-il possible que j'aye pu concevoir le projet de rendre cet homme heureux malgré lui-même ? Cependant j'ai le public &

mon honneur à ménager. Je ne puis lui tourner le dos subitement sans faire crier après moi : mes ennemis , même ceux qui ne voudroient pas du bien à cet étranger , prendroient occasion , en écoutant ses plaintes , de me peindre de toutes les couleurs. Voyons , tâchons de nous tirer doucement cette épine du pied. Faisons plus , sollicitons une pension pour lui ; il est plus noble de dénouer l'amitié que de la rompre avec éclat ; je vois bien que cet homme n'est plus à lui-même ; mais de le déclarer tel , je m'exposerais moi-même aux railleries piquantes des mauvais plaisans dont ce siècle abonde. Avez-vous pu annoncer ce Genevois , me reprocherait-on , pour un sage , tandis que l'Anglois auroit été un Caton vis-à-vis de lui ? Voilà , je crois , tout ce que M. Hume pouvoit penser en fixant son compagnon de voyage. En êtes-vous bien sûr , me direz-vous ? pas tout-à-fait , parce que si l'historien Anglois convenoit que j'ai deviné juste , il se rendroit coupable de la plus grande folie , en ce qu'il n'est pas dans la nature d'intenter un procès à un fou , à moins que l'on ne soit de vingt-quatre carats plus insensé que lui.

Comment se peut-il , M. le Rapporteur , que vous ne vous soyiez pas apperçu que le beau morceau de la longue épître de Rousseau , & dont vous admirez le touchant & le pathétique , n'est autre chose que le témoignage de la foiblesse d'esprit de celui qui l'a composé.

Dites - moi , est-ce le langage du Philosophe ? Que signifient ces paroles , *vous me tenez par l'opinion , par les jugemens des hommes.* Que lui importe cette bonne ou mauvaise opinion lorsque ses mœurs , sa conduite & sa conscience n'ont rien à lui reprocher ? Que veut dire de plus *vous me tenez par ma réputation* ; n'est-ce pas une répétition de la phrase précédente ? Qu'entend le bon J. J. Rousseau lorsqu'il dit , *vous me tenez par ma sûreté.* Ne diroit-on pas qu'il appréhende d'être enlevé en Angleterre pour être conduit dans les prisons de Geneve ? Est - ce au milieu d'une province de la Grande-Bretagne ; environné de gens d'honneur & de probité que l'on puisse s'exprimer ainsi , ou avoir une pareille frayeur ? Que veut dire ce grand Philosophe , s'imaginant reprocher à M. Hume sa trahi-

son , lorsqu'il dit , *je prévois la suite de tout cela , sur - tout dans le pays où vous m'avez conduit , & où , sans amis , & étranger à tout le monde , je suis presque à votre merci.* Rousseau avoit raison de dire qu'il étoit malade en écrivant cette lettre ; il y a même toute apparence que c'étoit pendant la plus forte crise de sa maladie.

Que servent les amis à un homme qui aimeroit mieux , à ce qu'il dit lui-même , loger dans un trou de la garenne de Wootton , que dans le plus bel appartement de Londres ? Eh ! que m'importeroit à moi de n'avoir point d'amis en Angleterre , quand je serois certain , comme M. Rousseau , d'en trouver ailleurs ? Voyons comme il s'explique là-dessus. *Enfin on dit que je suis sujet à changer d'amis , il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare. Distinguons : j'ai , ajoute - t - il , depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-solides : j'en ai de plus nouveaux , mais non moins surs , & que je garderai plus long-tems si je vis ; parce qu'apparemment les modernes sont plus jeunes que les anciens. A quoi aboutissent*

aboutissent ces détails ? A quoi servent ces distinctions ? Eh ! qu'important au grand homme les *on dit* ? il laisse dire & va toujours son train : en faisant bien , les *on dit* se démentent réciproquement , & notre gloire en devient plus brillante à la vue des honnêtes gens. Est-ce qu'avec des amis très-solides & de trente ans , & avec d'autres plus jeunes que l'on peut garder jusqu'au tombeau , on peut appréhender quelques fâcheux revers & risquer de mourir de faim ? Qui dit avoir des amis , quel trésor peut-on leur comparer ?

Ah ! si M. Rousseau avoit assez de bonté pour moi que de me prêter sur mon billet , seulement une demi-douzaine de ses amis solides , je me croirois au comble de mes vœux ; j'en cherche un seul de cette espèce depuis quarante ans , sans avoir encore pu le trouver. J'ai eu trois amis en toute ma vie , l'un m'a duré deux ans , l'autre six semaines : ils ont cessé de m'aimer parce que je n'étois pas riche ; le troisième qui n'est pas plus opulent que moi m'aime beaucoup ; & peut-être encore cesseroit-il de m'ai-

Suppl. de la Collec. Tome IV. S

mer , si j'avois trop souvent besoin des preuves d'une sincere amitié.

Mais que j'aime votre réflexion , M. le Rapporteur , c'est celle que vous faites après avoir répété les lamantations de Rousseau. La voici : *si pour le malheur de l'humanité*, dites-vous , *l'homme qui tient ce langage est un fourbe ; pleurons , Monsieur , pleurons sur la perversité du cœur humain ; rien n'est plus méprisable qu'un Protée qui se varie & se pervertit au gré de ses vœux : ce que vous dites-là est fort éloquent , mais il me fait appercevoir que vous n'êtes pas bon connoisseur en espece humaine. Vous avez connu M. Rousseau à Montmorency : cette seule visite auroit dû vous apprendre pour toujours qu'il étoit incapable de duplicité & moins encore de lâcheté ; mais si vous eussiez eu de meilleurs yeux , vous auriez pu remarquer en même-tems qu'un excès de misanthropie est de tous les voisins de la folie celui qui peut indiquer avec le plus de certitude sa demeure. Vous me reprocherez , peut-être , que je ne suis moi-même qu'un misanthrope , & que je*

ne vois personne ? La chose est bien différente , c'est que personne ne me veut voir , & que presque tous ceux que j'aborde , sur-tout , depuis que l'on est scandalisé des procédés réciproques des deux Auteurs dont il est question , me soupçonnent d'être un esprit dangereux : pourquoi cela ? parce que je me mêle de barbouiller du papier , & de penser un peu plus creux que la foule des hommes.

Si je veux essayer de leur persuader que bien loin d'imiter les perturbateurs de la littérature , je m'efforce à fuir leur exemple , ils me répondent que les bons doivent souffrir pour les méchans : ils répètent dix fois de suite , nous avons été trompés , nous craignons encore de l'être. C'est à ces Messieurs à qui vous auriez dû adresser cette belle réflexion que vous avez un peu déplacée ; je la répète à dessein. *Faudra-t-il donc fuir tous les hommes* , vous pouviez ajouter & tous les gens de Lettres , parce qu'il s'en trouve de traîtres & d'ingrats ? faudra-t-il faire divorce avec la société , parce que la société qui est la nature morale a ses monstres , comme la na-

ture physique a les siens ? Je le fais par expérience , quelque clairvoyant que l'on soit , rien n'est plus difficile que de pénétrer de prime abord le germe de la folie , & que le plus sage pourroit s'y méprendre ; mais quand on voit qu'un homme lettré ou même non lettré , s'est singularisé à plusieurs reprises par des traits qui indiquent cette maladie , la charité veut que l'on contribue autant qu'il est possible à sa guérison , & la prudence ordonne d'un autre côté , quand le mal est incurable , de s'en séparer pour toujours ; mais on ne finit pas ainsi que M. Hume l'a fait. On ne le cite pas devant le tribunal du public pour l'accuser de méchanceté & d'ingratitude ; on ne le déshonore pas par des salomnies injurieuses ; bien loin de-là : on le plaint , on lui tend même des secours ; ensuite en élevant les yeux au Ciel , on lui rend grâces de ce qu'il nous a garantis d'un pareil accident. Ne voit-on pas tous les jours que des revers accablans n'affectent l'ame de certains génies avec tant d'excès , que pour rompre avec plus de force les ressorts qui régulent les opérations de l'esprit ?

M. de la Bruyere prétend qu'il y a des hommes qui ont deux ames ; il cite Santeuil & le grand Corneille , & vous le grand , l'illustre & le très-petit Voltaire ; vous faites un parallele des petiteffes de ce Poëte applaudi avec fes belles actions. Vous êtes étonné de ce qu'un homme qui prêche avec tant d'éloquence les sentimens délicats , cherche à se venger lâchement contre un pauvre musicien ; & qu'après avoir donné des preuves d'une animosité implacable contre le phoenix des poëtes lyriques & du grand Rousseau , que ce même Ecrivain s'arme généreusement pour la défense des Calas & des Sirvin ; mais vous ne dites pas que , tandis que sa plume combattoit si vaillamment pour défendre l'innocence injustement flétrie , déshonorée & tyrannifiée , qu'il s'en servoit en même tems pour outrager un homme que cet Auteur avoit ruiné. Jore , ce fameux libraire de Rouen , poursuivi par l'infortune , se trouvoit il y a quatre ans à Amsterdam. Voltaire l'apprend & lui écrit à-peu-près dans ces termes :

» En considération de l'état miséra-

ble où vous êtes , je vous enverrai douze louis d'or , aux conditions que vous m'enverrez une rétractation en forme & signée de votre main , de tout ce qui se trouve à ma charge contre vous dans le factum insolent que l'Abbé Désfontaines a écrit , lorsqu'il mit sous les yeux du public vos griefs contre moi ". Quoi ! offrir douze louis d'or à un homme dont on a été la cause de sa ruine ? un homme qui l'avoit nourri & logé gratis pendant six mois , en lui prodiguant le titre de Mylord , que l'Auteur avoit exigé pour se dérober à ceux qui auroient voulu voir la piece curieuse dans la personne du Virgile Francois !

Il est vrai que Jore refusa sans hésiter une offre qui l'outrageoit & le déshonoroit en même-tems ; peut-on lui en faire un crime ? ne fait-on pas que ces sortes de refus ne passeront jamais pour une ostentation déplacée , & moins encore pour une preuve de la folie que l'orgueil inspire. Ils sont dans la nature , ils devoient couvrir de honte & d'opprobre ceux qui ont le front de s'y exposer.

Mais Voltaire , selon vous , fait des

bonnes œuvres , il assiste les pauvres de ses états naissans. Ignorez . vous que de deux presses qui travailloient dans l'Imprimerie de Cramer à Geneve , avant l'arrivée de Voltaire dans le voisinage de cette ville , quatre & quelquefois cinq travaillent perpétuellement pour le Héros de la Littérature moderne. Ecoutez ceci , M. le Rapporteur , pour le rapporter plus au long quand vous le jugerez à propos. *Candide* , ses cousins & ses cousines , l'Ingénu , Zapata , &c. sont des pieces qu'on ne lit pas pour rien. Le grand débit qui s'est fait de la premiere a considérablement augmenté les revenus d'un Auteur qui a eu l'adresse de la faire valoir. L'histoire de Calas & celle des Sirven , sont d'une nature à intéresser tous les Etats & toutes les différentes conditions des hommes. Allez à Maroc , à Alger , à Tunis , à Constantinople , vous y trouverez *Candide*. Croyez que celui qui , dites-vous , *se fait une affaire capitale de répandre des bienfaits dans ses terres* , n'ignore pas l'art d'en trouver la source. C'est dans les innombrables éditions de ces petites brochures que le

Paſſole (*) se déborde en faveur du généreux défenseur des innocens opprimés & condamnés injustement. Son zele est fort louable & le seroit bien davantage si les secours qu'il répand sur eux , étoient plus puissans & plus considérables ; mais sachez que ce ne sont tout au plus que les brouillards qui s'élevent au - dessus de ce fleuve précieux.

Apprenez que la maladie de Voltaire n'est pas tout-à-fait celle de J. J. Rousseau ; celui-ci n'a que la folie en partage , encore n'est-elle point dangereuse aux liens de la société ; mais son confrere que l'orgueil , l'avarice & l'ambition ne quitterent jamais , est encore outre cela attaqué de la maladie de la pierre. Son château de F. n'est pas assez vaste pour un si grand homme ; ses enfans ni ses héritiers collatéraux n'en jouiront pas : peut-il se promettre de l'occuper encore long-tems ? Ah ! s'il avoit non pas une ame bienfaisante , mais seulement équitable, il retrancheroit bientôt l'ostentativeuse

(*) Fleuve qui charie de l'or.

dépense qu'il fait , pour la métamorphoser en abondantes restitutions envers Jore , Mesdemoiselles Dunoyer & tant d'autres malheureux qu'il a faits en s'enrichissant à leurs dépens. Que dites-vous de cette ame-là , est-elle double ou simple ? je vous en fais le juge ; mais le public fait à quoi s'en tenir.

Je vais répéter avec vous , *mais où m'emporte un zèle indiscret qu'enflamment à l'envi le saint amour de la vérité , & l'agréable desir de la faire connoître !* Quant aux differends entre M. Hume & J. J. Rousseau , je crois que vous & moi nous avons suffisamment démontré que le philosophe Anglois a donné trop d'éclat à ses bienfaits , & qu'il a cédé trop facilement aux impulsions de l'amour-propre , & qu'il a laissé trop de liberté à un esprit dur , insensible , trop intéressé , qui ne croit pas que l'on doive avoir compassion des esprits égarés ; & qui , cependant , se déclare lui-même un homme fort insensé , en faisant imprimer avec ses griefs des calomnies & des atrocités contre son adverfaire. J. J. n'avoit lâché contre lui que des soupçons si mal fondés , que le public n'auroit pu

s'empêcher d'avoir pitié de celui qui s'en occupoit. Que doit penser un esprit bien sain après un examen bien réfléchi des piéces , non pas de ce grand , mais de ce très-ridicule procès ? C'est M. Hume & non pas J. J. Rousseau qui montre le coupable , dans la conduite de M. Hume lui-même qui a manqué au discernement , à la candeur & à la modération. Eh ! n'est-ce pas lui qui fait soupçonner , en prônant avec autant d'orgueil que d'ostentation , la bonne œuvre qu'il avoit commencée , que les motifs humains y avoient eu plus de part que le sentiment & la vertu ?

Que M. Hume ait eu connoissance ou non du libelle de M. Walpole , publié sous le nom d'un Monarque couvert de gloire & de lauriers , dès qu'il n'y avoit pas mis du sien , & qu'il ne s'étoit pas mêlé de l'impres- sion , pouvoit-on le regarder comme coupable ? J'ose vous assurer , M. le Rapporteur , que si vous eussiez voulu mieux éclaircir le public sur cette affaire , vous auriez dit par qui & comment vous saviez que M. Hume avoit avili Rousseau à Paris , *en le peignant*

comme un homme qui lui inspiroit plus de compassion que d'estime , d'un homme qui allioit la simplicité des mœurs au faste de la plus superbe philosophie , qui n'avoit qu'une réputation usurpée , établie par des opinions extravagantes , plutôt que par des talens extraordinaires. Peut-on dire qu'un homme a usurpé sa réputation à la faveur d'une multitude de productions qui , la plupart , ont été applaudies ? Une autre fois , je vous prie de ne pas tant imiter Rousseau en donnant trop avant dans l'énigmatique. Que pouvoient penser du caractère de M. Hume , ceux même à qui il auroit envoyé de Londres une peinture aussi hideuse que celle qu'il auroit entrepris de leur faire d'un homme qu'il avoit pris si ouvertement sous sa protection ? N'auroient-ils pas remarqué que l'auteur Anglois dérogeoit de gaieté de cœur , aux droits de l'hospitalité & aux sentimens qu'inspirent la justice & la charité ?

Qu'un étranger soit un artiste médiocre , s'il est d'ailleurs doué de bonnes qualités , on ne peut lui refuser de l'estime. On doit savoir distinguer

l'ami d'avec le savant. On aimera l'un par sympathie , ou parce que sa candeur ou ses vertus méritent notre estime ; mais si ses talens sont bornés , on n'ira pas sottement l'annoncer pour l'oracle de Delphes : on ne peut le louer que par les endroits qui le méritent ; mais après avoir boursoufflé son éloge , doit-on faire prononcer le public en faveur de notre opinion ? c'est comme si nous étions sûrs qu'il se rangera de notre côté : prenons - y garde : il est malin , il pourroit nous siffler.

Je passe , à votre exemple , à la déclaration de M. d'Alembert ; mais je ne dirai pas avec vous *on croit volontiers* ; mais je crois très-positivement que ce phénix de la probité & de la bonne littérature , a désapprouvé la mauvaise plaifanterie de M. Walpole , en avouant que cet Anglois *s'étant fait aider pour le style par une personne qu'il ne nomme pas , & qui devoit peut-être se nommer*. Ce qui prouve combien M. d'Alembert a été éloigné de donner lieu au soupçon de J. J. Rousseau , qui , dans un accès de sa maladie , dit avec une espece

d'affirmative , qu'en lisant cette lettre , il y reconnut la plume de M. d'Alembert aussi positivement que s'il la lui avoit vu écrire. Peut-on , avec du bon sens , s'exprimer ainsi ?

Je ne pense pas , dites-vous , que personne doute d'une assertion aussi positive , étant donnée par un homme respectable à plus d'un titre. Pourquoi donc ayant une si haute opinion du bon caractère de ce savant , lui faites-vous un reproche , en disant que l'on est fondé à croire que s'il n'a eu aucune part à l'invention , au moins a-t-il été consulté sur le fond & la forme de la plaisanterie ; & quand cela seroit , quel crime y auroit-il ? J'ose même croire que ce fut à la suite de cette consultation , que bien loin d'approuver l'ironie , il eut la charité de représenter aux esprits malins qui trempoient dans cette petite noirceur , qu'il ne faut point se moquer des malheureux , sur-tout quand ils ne nous ont point fait de mal. Le généreux procédé de M. d'Alembert , son esprit doux & solide , & son humanité se manifestent tout à-la-fois dans sa déclaration ; il pousse même la com-

plaisance jusqu'aux bornes de la complaisance même ; il y fait l'aveu naïf & sincere en démontrant qu'il n'a jamais été l'ennemi déclaré ni secret de M. Rousseau ; il s'offre même *d prouver* , *par des témoignages respectables* , qu'il a cherché à l'obliger. Eh ! n'admirez-vous pas , dans cette déclaration , son indifférence sur les soupçons que J. J. Rousseau avoit follement hasardés contre lui , de même que sa modération , puisque le prétendu philosophe Genevois , avoit osé dire que M. d'Alembert n'étoit qu'un homme adroit & rusé.

Plus on réfléchit sur la modération avec laquelle M. d'Alembert s'explique sur le compte de J. J. Rousseau , plus j'entrevois de folie & d'erreur dans les rêveries de celui-ci , qui , de propos délibéré , se crée des ennemis qui n'ont jamais pensé à lui que pour le plaindre & le secourir. Ce ne sont point le fruit des leçons de la philosophie , qui font errer l'Auteur d'Emile ; ce sont les accès de la maladie dont il n'est que trop attaqué. A la suite d'une multitude de rêves ; les soupçons le réveillent & le poursui-

vent encore jusques dans les bras du sommeil : il couche avec eux ; boit & mange avec eux ; il se promene en les accueillant ; comment pourroit-il s'en passer lorsqu'il écrit sur les affaires qui le concernent ?

On lui apprend que Mylord Littleton possède une copie correcte d'une piece satirique , composée contre lui par Voltaire ; aussi-tôt il s'écrie : *qu'ai-je fait à Mylord Littleton ! pourquoi est-il mon ennemi , je ne le connois pas !*

M. Rousseau par ses lectures , & même par ce qu'il avoit pu remarquer depuis son arrivée en Angleterre , devoit sans doute être déjà informé , que même l'homme le plus opulent & le plus accredité , étoit exposé de même qu'un étranger à se voir censurer ou plaisanter dans les papiers publics ; mais que d'ailleurs l'honneur & la réputation des personnes n'y étoient jamais compromis , & qu'ainsi toutes les pasquinades qui auroient pu se faire sur ses singularités , n'auroient jamais eu pour objet que de le corriger de ses ridicules.

Je serois assez porté à croire que

peut-être M. Hume auroit pu se laisser emporter par cette dernière idée ; il faut pourtant convenir, si cela est, qu'il dérogeoit entièrement au titre d'ami que J. J. Rousseau lui avoit prodigué selon bien des gens avec un peu trop de précipitation : mais depuis quand Rousseau a-t-il cru que dans ce siècle on trouvoit de vrais amis ? Son aveuglement ou plutôt sa maladie ne lui a pas permis de remarquer que M. Hume n'avoit été le sien, que comme le sont la plupart des hommes qui ne donnent leur amitié que pour des motifs qui sont bien opposés aux sentimens qui émanent des mouvemens du cœur. Pourquoi le Genevois va-t-il s'aviser d'aimer cet Anglois, comme on aimeroit sa maîtresse ? pourquoi en devient-il jaloux comme un Italien le seroit de la sienne ? Mais c'est assez réfléchir sur la conduite d'un homme qui, me semble, s'étoit trop singularisé, pour que le public ne s'aperçût pas de sa maladie. Il faut que je finisse cette réfutation, elle pourroit peut-être, à force de remontrer des rêveries & des frayeurs ridicules, me faire contracter la contagieuse maladie d'en enfanter moi-

même à l'aspect d'une chauve-fouris ou d'un moucheron. Ce que je puis dire, c'est qu'il me paroît que l'Éditeur de l'*Exposé succinct* a tout-à-fait manqué de charité & de discernement ; de charité, en ce qu'il n'auroit pas dû accabler un homme infortuné par des calomnies outrageantes ; de discernement, parce qu'il auroit pu remarquer, comme je crois, que la conduite de J.J. Rousseau en Angleterre, & même sa lettre de cinquante-deux pages, ne prouvoient que l'affoiblissement de son ame & de son esprit, & non pas sa méchanceté. Il auroit ce me semble, pu pencher vers l'opinion des amis de M. Hume, & celui-ci déferer à leurs conseils, & ne pas s'abandonner à un ressentiment qui ne fait du tout point son éloge. Ses amis avoient raison de dire qu'il s'étoit trompé en prenant les délires de l'imagination pour les défauts du cœur. Aux larmes trop abondantes de ce veillard septuagénaire, & à ses excès de sensibilité, on pouvoit conjecturer qu'il étoit prêt à tomber dans l'enfance, mais que son cœur avoit toujours incliné du côté de l'humanité la plus tendre ; ce qui se fait assez sentir dans ses

productions. A la conduite de M. Hume, à qui la voix de l'amitié s'est faite inutilement entendre pour l'engager à éviter une scene scandaleuse ; on croiroit remarquer un homme qui n'est pas tout-à-fait aussi malade que celui qu'il poursuit ; mais qu'il n'est pas moins sensible , & même plus vindicatif. Voici ce qu'a prononcé un très-honnête homme , après avoir parcouru l'*Exposé succinct*. Rousseau n'est que malade , & non pas méchant , M. Hume est malade & méchant tout-à-la-fois. Je fais des vœux pour la guérison de tous deux , & particulièrement pour la conservation de celui qui dans cette affaire , a témoigné plus d'ostentation , d'animosité & de vengeance , que de générosité & de grandeur d'ame.

Fin du Tome quatrieme.



T A B L E

DES DIFFÉRENTES PIÈCES

contenues dans ce Volume.

LETTRE à Mylord Comte de
Warens. Page 1.

REMARQUES &c. 40

TROISIÈME Lettre de J. J. Rousseau,
&c. 87

EXPOSÉ Succinct, &c. 101

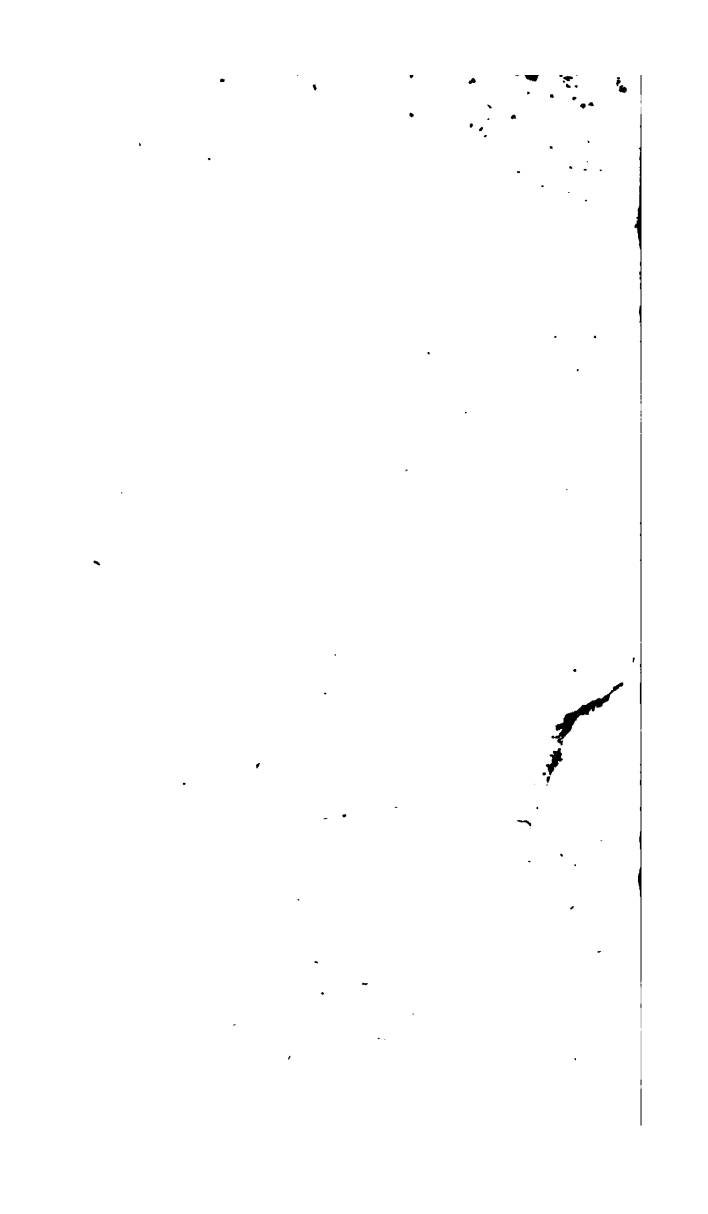
JUSTIFICATION de J. J. Rousseau,
&c. 209

PLAIDOYER pour & contre J. J.
Rousseau. 124

Fin de la Table du Tome IV.







[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is scattered across the page and cannot be transcribed.]



